

HUMBERT JACOMET

CROIX RURALES
ET
CHEMINS DE PÈLERINAGE

Dans l'ancien diocèse de Chartres

CROIX DE SAINT JACQUES

CROIX AUX PÈLERINS

CROIX DE LA MONTJOIE

Reprographie SAEL, 3e trimestre 1998

Composition, mise en page : P. Couturier.

PRÉSENTATION

Tel un pèlerin sur le chemin de Compostelle, M. Humbert Jacomet a surgi devant nous près de l'église de Courville voici bientôt dix ans. Il ne put retrouver dans celle-ci le vitrail du "Pendù dépendu" que les combats de la dernière guerre avaient fait voler en éclats. Mais il nous confia quel était son "voyage" : il partait à la quête des "Jacquets" et des chemins de la vieille France ponctués de croix et de montjoies.

Il nous promit un article, quelques pages... Plusieurs années passèrent...

Les quelques pages arrivèrent : un copieux manuscrit, que l'auteur jugeait incomplet, mais déjà bourré de références et de notes.

Ah, les notes! Un fleuve torrentiel qui enflait presque à chaque ligne du texte et surtout au fil des relectures! Et l'auteur tenait à ses notes comme le pèlerin à son bourdon.

On ne renonce pas au vœu de pèlerinage. Malgré les remaniements, les suppléments, l'auteur et l'éditeur touchent au but. Suivez-nous, lecteur : voici le contenu du livre.

Le texte, passionné et dense, analyse ce curieux phénomène de nomadisme et de foi qui anima pendant plusieurs siècles le monde chrétien d'occident. Les notes, très réduites par rapport au manuscrit d'origine, témoignent du travail énorme de documentation qu'a mené l'auteur. Des encadrés les complètent et apportent pittoresque et précisions historiques sans couper le déroulement du récit. Pour ne pas dérouter le lecteur, les plus longs sont renvoyés en annexe à la fin du volume.

L'appareil scientifique est complété par des cartes et une bibliographie qui ne contribuera pas peu à faire de ce livre un ouvrage de référence. L'indispensable index des noms de lieux cités aiguillera le simple curieux pressé de retrouver ce qui concerne "son" village.

Vous serez sans doute, lecteur, comme nous, stupéfait d'apprendre que cette recherche a été menée de front avec la préparation du difficile concours, réussi, de Conservateur du Patrimoine.

P. COUTURIER

A mon père dont la passion généalogique a élargi notre horizon,

A Christine ma femme, le calvaire de ces croix...

A Jean , Hippolyte, Madeleine... qui ont appris à chanter :

“Qu’il est long ton chemin, Papa”!

A Tous les pèlerins et amis de Monseigneur saint Jacques.

Humbert JACOMET

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	3
ADRESSE	7
ARGUMENT.....	9
— A : Des routes et des croix	11
— B : Itinéraires et “pauvres pèlerins passant”	18
I. LA CROIX SAINT-JACQUES OU L'APPEL DE LA ROUTE	31
I. 1. : A la croisée des chemins	33
I. 2. : A l'orée du village	51
II. : LA CROIX DES PÈLERINS OU L'APPEL AU RENONCEMENT	67
II. 1. : Le lieu de la séparation.....	69
II. 2. : Le temps du retour.....	83
III. : LA CROIX DE LA MONTJOIE OU L'APPEL AU DÉPASSEMENT.....	97
III. 1. : Le mont de la joie.....	99
III. 2. : Croix de la montjoie et montjoie	109
III. 3. : Croix couvertes et monceaux de pierres	125
ÉPILOGUE :	
Le pèlerin et la croix : la croix de grâce	143
ANNEXES	155
CARTES - RÉFÉRENCES DES CROIX SAINT-JACQUES	169
BIBLIOGRAPHIE	175
INDEX DES NOMS DE LIEUX	189

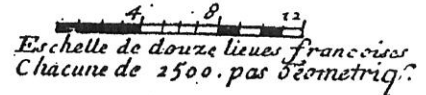
En couverture : *Dessin de Hans Holbein, XVI^e s. (note 51 page 50)*

La Route des Postes De Paris a Bayonne



Lieux Communes de France chacune de
2500 pas deometrif.

ORIENT



Eschelle de douze lieues francoises
Chacune de 2500 pas deometrif.

MIN

ISLE DE FRANCE

FRANCE

ESPAGNE

ALAVA

NAVARRRE

BISCAIE

CHE =

FRANCE

Paris
Sizy R.
Bourg la Reine
Longjumeau
Linas
Chafroy
Bonne
Etrechi
Estampes
Monerville
Angerville
Toury
Chaucaillard
Artenay
Lengenerie
Sercobis
Orleans

BEAUC

TOURAINE

POICTOV

SAINTONGE

GVIENNE

LANDES

Bordeaux

Bayonne

Yron
Oragne
Fran de Luz
Bidard
Ondres
S. Vincent
Les Cabaques
Mayarc
Cartels
Luperon
la Harie
Tanquillet
la Bouhère
Lipostey
le Muret
Pont de Belin
L'Hospital
Le Barp
la Puch
Lestaux
Gradignan

Carbonblanc

Cusac
Boismartin
Caignac

Villars
Gourville

Villafagnan
Sauze
Coulis

Vilone
Poitiers

Pont de sans
Lonay
la Tricherie

Charteraud
Ingrande
la Haye
Liquil
Loche

S. Quentin
le Liege
Senet

Morichard
Pon le uoy

Les Montils
Montluant
S. Denis
Noan

Laurins des Eaux
Carmine

Angerville
Monerville

Estampes
Bonne

Linas
Longjumeau
Bourg la Reine

Oragne
Andayi

Oragne
Andayi

Saluatierra
Heredia
Calareta
Arburu
Loranza
M. S. Adria
Segura
Segura
Tolosa
Lissao
Ornista
Arnani
Astigarraga
Fontarabie
Eguise
S. Sebastian

ADRESSE

Bienveillant lecteur, ce petit livre maintes fois délaissé et remis sur l'ouvrage, est le fruit d'un étonnement. Quelle impression emporte le voyageur qui traverse aujourd'hui la Beauce? Pressé d'arriver chez lui ou de s'enfuir vers d'autres cieux, n'est-il pas tenté de réduire l'immensité de cette étendue à la monotonie de son paysage? Des alignements de pilônes étrangers aux sillons qui les portent, d'insolites silhouettes de châteaux d'eau et la masse impénétrable des silos sont les seuls repères dont l'image obsédante résiste à la vitesse. Le regard distrait glisse sur cette opulente glèbe qui n'a, semble-t-il, d'autre secret que son inépuisable fertilité.

Que le visage moderne de cette terre béante soit l'exact reflet de ce qu'on en a fait, nul ne peut l'ignorer. Depuis près de deux siècles, tout ce qui pouvait éveiller l'attention et piquer la curiosité semble avoir été méthodiquement ratissé. Pierres druidiques - si nombreuses autrefois -, tombelles, ladères, chapelles isolées, moulins aux mouvantes ailes, arbres remarquables, vestiges et ruines diverses, carrières et autres menus accidents de la géographie et de l'histoire, tout ce qui n'avait pas une utilité immédiate a été sacrifié au rendement ou converti à un meilleur usage. André Prudhomme a dressé pour la Beauce Blésoise le constat de cette formidable érosion de l'art et de la mémoire que s'efforcent d'enrayer les propriétaires actuels. Cependant, pour peu que l'on interroge la carte I.G.N. ou les matrices cadastrales, tout un passé remonte à la surface du terroir, exhalé par la toponymie comme ces senteurs que dégage après l'averse une chaude et impalpable vapeur**. Mieux, le réseau des voies anciennes est là qui structure encore l'espace et, à l'orée des villages comme au détour des chemins, surgissent quantité de croix, de fer ou de bois, juchées sur leur socle de pierre. Certaines étreignent ces rameaux de buis jaunis qui leur valent de loin en loin le nom de "Croix Boissée" ou "Bosselée". Quelques-unes arborent de fraîches couleurs qui ne font pas mentir les noms de croix blanches, rouges ou vertes qu'elles portent souvent, tandis que d'autres, rongées de rouille et tordues par l'âge, semblent inexorablement vouées à l'oubli.*

Mais quiconque se surprend à feuilleter les "Inventaires sommaires" minutieusement dressés par Lucien et René Merlet voit tout à coup s'animer un monde grouillant de vie, dont rien, hormis la silhouette tassée des clochers, ne laisse soupçonner l'existence. Quel contraste avec la désolation et le mutisme qui planent désormais sur ces campagnes! Celui qui voudra s'attacher à l'étude de ces humbles monuments de la piété d'antan que sont les croix, trouvera de quoi glaner maintes gerbes dans ces recueils qui n'offrent pourtant qu'une part minime des trésors engrangés dans les bibliothèques et les dépôts d'archives disséminés dans les trois départements qui recouvrent peu ou prou ce qui fut l'ancien diocèse de Chartres. On s'est contenté ici de faire revivre une famille de croix, celles dont le nom générique évoque de lointains pèlerinages. Dites tour à tour de Saint-Jacques, des Pèlerins ou de la Montjoie, ces croix passent communément pour jalonner les itinéraires empruntés par les "marcheurs de Dieu". Si tel est le cas, elles n'auraient exercé d'autre fonction que celle de poteau indicateur sur les chemins au bord desquels elles s'attardent. Or, au vu des documents, il a paru juste de les restituer à ceux qui les ont érigées et qui en ont transmis le souvenir : ces communautés d'habitants et de villageois qui comptèrent jadis de nombreux pèlerins et auprès de qui ces croix ont joué un rôle précis.

Entrepris dans le cadre d'une thèse inachevée, ce travail ne constitue qu'un aspect d'une plus vaste enquête. Aussi bien n'est-il que le premier volet d'un triptyque qui devrait comprendre, après l'étude des croix, celle des pèlerins eux-mêmes, groupés en multiples confréries, puis celle de leur patron vénéré, saint Jacques le Majeur, à travers les «images» et les autels qui lui furent consacré dans le Grand Diocèse et qui passent la centaine.

*Inspiré par l'adage évangélique cher aux sociétés savantes : «Colligite fragmenta ne pereant» *** ce petit volume est naturellement dédié à la Société Archéologique d'Eure-et-Loir. Comment en irait-il autrement, puisque c'est à la ténacité et à la patience de M. et Mme Marcel Couturier qu'il doit de voir enfin le jour et de prendre rang dans la série de publications qu'ils dirigent avec un soin irréprochable. Pour rendre la lecture de ces pages agréable et accessible, ils n'ont eu de cesse, en vérité, de tailler et d'émonder ce qui était au départ un roncier impénétrable, encombré d'épineuses notes, gonflées comme autant de baies amères et empoisonnées. Les imperfections dont ce livre n'a pu se corriger incombent entièrement à l'inexpérience de l'auteur. Une fois admis le principe de séparer du texte le répertoire des croix et lieux-dits qui doit l'accompagner et dont l'établissement aurait normalement dû précéder la rédaction, l'auteur s'engage à fournir au lecteur les pièces constitutives du dossier ouvert ici. Il ne saurait, du reste, clore ces lignes intempestives sans exprimer sa profonde gratitude à M. Jacques Lacour, directeur des Services d'Archives d'Eure-et-Loir, qui l'a si libéralement accueilli dans son dépôt et autorisé à consulter la précieuse collection de plans qu'il renferme. Que Mme Christiane Pollin, conservateur de la Bibliothèque Municipale, soit également remerciée pour son accueil indulgent et compréhensif.*

*Cet ouvrage aura atteint son but s'il contribue si peu que ce soit, à faire aimer les croix, témoins de l'espérance de nos pères et signes impérissables de Celui qui, par elles, ne cesse de dire: "Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai... car mon joug est aisé et léger mon fardeau" (Mt XI, 28-30). **

Paris, le 25 juillet 1998 (Fête de saint Jacques)

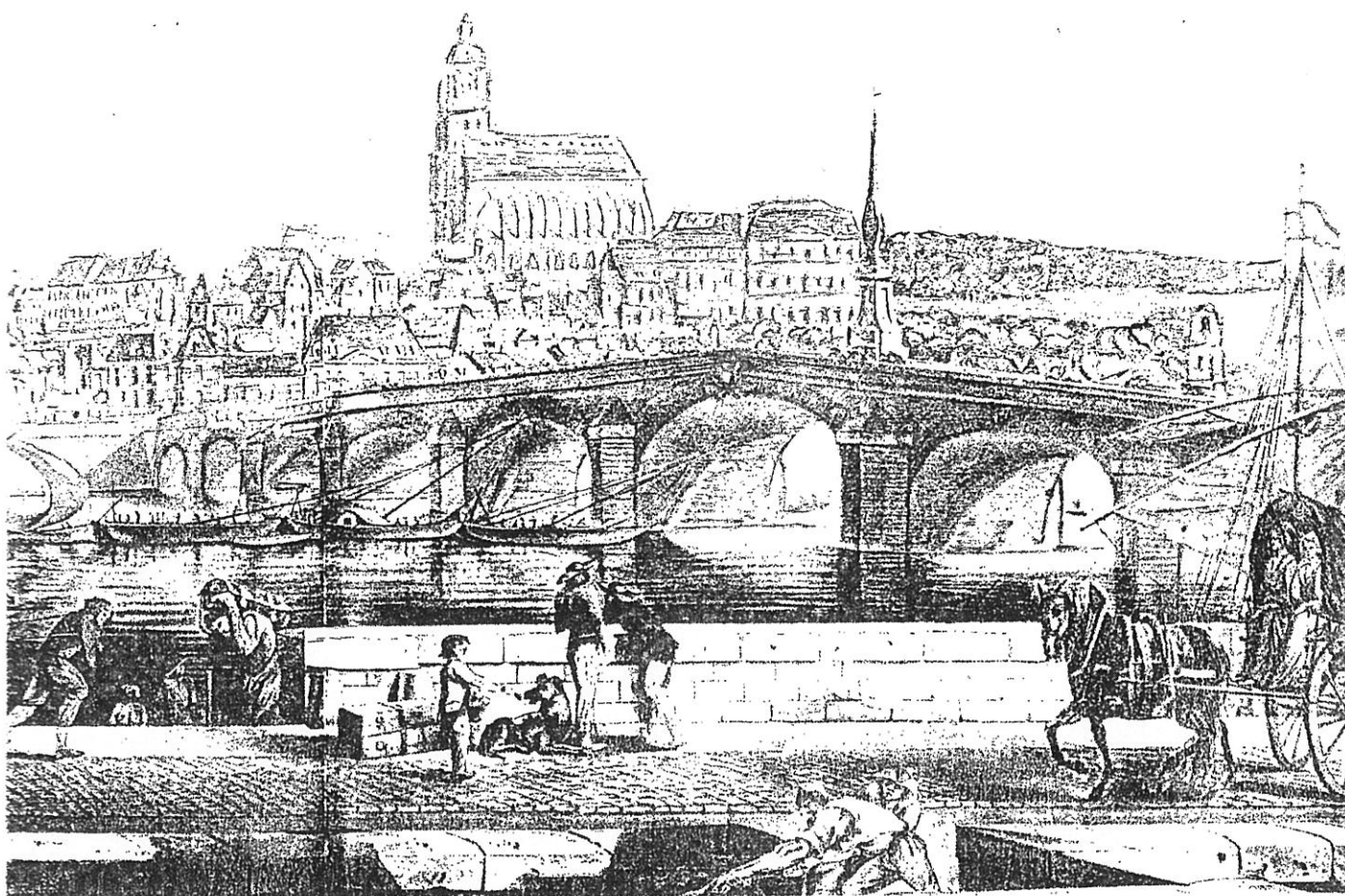
Humbert JACOMET

* Dans le corps du texte, les références précises se trouvent en notes et les renvois aux ouvrages à la liste alphabétique des noms d'auteurs regroupés dans la bibliographie.

** Plusieurs membres de l'Université chartraine du Temps Libre ont entrepris de moissonner cette précieuse microtoponymie. Les volumes, édités par la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, comprennent les cantons suivants: Voves, 1993; Janville, 1994; Illiers, 1994; Courville, 1995; Châteauneuf-en-Thymerais, 1995; Maintenon, 1996; Bonneval, 1997, cantons de Chartres-S, 1998 (voir aussi infra I, 2, 12). De son côté, le Département des Yvelines a entrepris, par l'intermédiaire de son Service Archéologique, un dépouillement exhaustif de la toponymie, commune par commune, en recourant systématiquement aux archives, en vue d'établir la "Carte Archéologique des Yvelines" (voir I, 1, n. 2 et II, 2, n. 30).

*** Le texte de la Vulgate dit exactement: "*Colligite quae superaverunt fragmenta, ne pereant*". Il est tiré du miracle de la *Multiplication des pains* tel que le rapporte l'Évangile de Jean: "Quand ils eurent mangé à leur faim, il dit à ses disciples: "Recueillez les morceaux qui restent, afin que rien ne soit perdu" (Jn VI - 12). Ce texte dit assez ce qu'est le travail d'érudition. Il consiste à ramasser les miettes tombées de la table du festin de l'histoire, afin que demeurent la mémoire et la vie. Ceux qui s'y dévouent, ne servent pas d'autre cause.

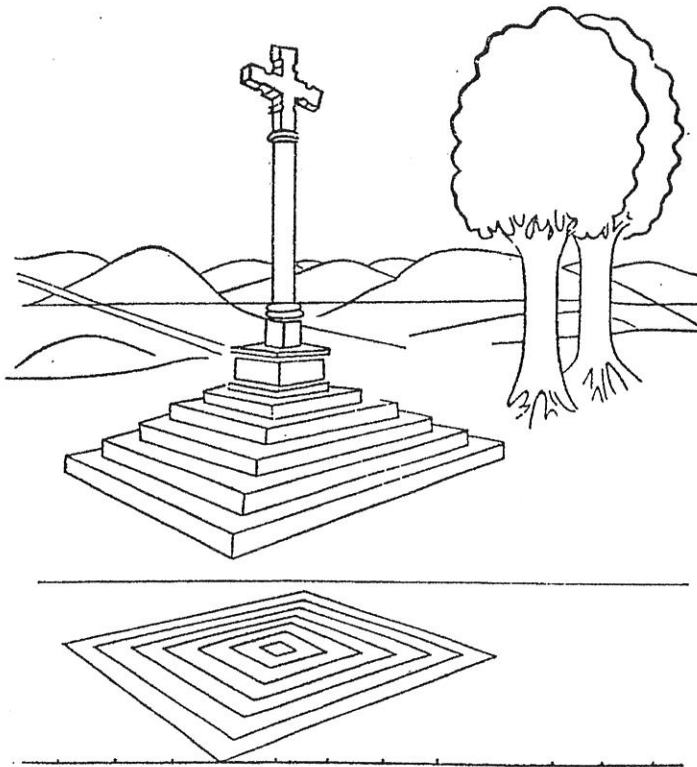
ARGUMENT



Vue de Blois à la fin du XVIII^e siècle, avec son port et le nouveau pont construit entre 1716 et 1724, chef-d'œuvre de l'atelier des Gabriel, admiré dans l'Europe entière. Il était donc fort nouveau au passage de Guillaume Manier. (Aquarelle de Van Blarenberghe, musée de Blois).

*«A Blois, «il y a un fort beau pont
où dessus est une croix élevée fort haute».
Relation de Guillaume Manier, 1726 (pages 21-22)*

ARGUMENT



Ⓒ *Signe/reboutant ennemi
Garde du corps / de lame ami.*

Vue perspective d'un calvaire

Jean Pèlerin Viator, 1509.

(Texte, pages 11 et 12)

A - DES ROUTES ET DES CROIX

«*La première fonction remplie par les croix, lit-on sous la plume de Hervé Martin, consistait, comme l'on sait, à baliser les grands itinéraires de la chrétienté, mais aussi à jalonner les grandes voies royales et les modestes chemins ruraux. Les pèlerins étaient guidés vers Saint-Jacques de Compostelle par de petites pyramides de pierres, ou montjoies, et par des croix, portant souvent la coquille et le bourdon, érigées en des lieux particulièrement chargés de signification, comme les gués, les cols et les collines*»¹.

Cette vigoureuse formulation emporterait la conviction si elle ne revenait à dire que les croix sont simplement partout où un péril à conjurer les appelle, et qu'elles se trouvent naturellement placées là où leur

présence secourable est visible du plus grand nombre. Où serait-ce si ce n'est là où on le constate le plus généralement : à la pointe du clocher, au milieu du cimetière ou de la place publique, au carrefour des chemins, à la limite des champs comme à l'orée des bois, sur le parapet du pont que menace la crue, au sommet d'un coteau fouetté par le vent et sur la montagne où gronde l'orage?

Indépendamment du lieu où elle se trouve, il semble bien que la fonction première d'une croix réside dans le signe même qui l'investit et dont le cérémonial qui préside à son érection, précise le sens². Le distique qui accompagne la vue perspective d'un calvaire gravé par Jean Pèlerin Viator, chanoine de la cathédrale de Toul (1445-1524),

1. Cf H. Martin, 1983, p. 296. Voir aussi infra I, 2, n. 45.

2. On trouve cette belle invocation qui regroupe tous les sens possibles de la croix, dans le Pontifical Romain du XII^e siècle : "*Deus qui beatæ crucis patibulum, quod prius erat scelestis*

poena, convertisti redemptis ad vitam, concede plebi tuæ eius valari praesidio ut, cuius es, armata vexillo, sit ei crux fidei fundamentum, spei suffragium, in adversis defensio, in prosperis iuvamen. Sit ei in hoste victoria, in civitate custodia, in campis protectio, in domo

futura, ut pastor per eam in futuro gregem conservet incolumen, quæ nobis est agno vincente conversa in salutem" (Andrieu, M., t. I, 1938, p.205).

l'exprime sans ambages. La croix est d'abord et partout ce "*Signe / reboutant l'ennemi / Garde du corps / de l'ame ami*"³.

Du reste, à y regarder de près, la croix célèbre moins la route que l'embranchement ou le carrefour. C'est là, en effet, que le doute assaille le voyageur et c'est souvent dans ces parages hantés que se produit la rencontre fatale, brouillard inopiné, irruption de brigands, revenants, esprits malins, quand ce n'est pas le spectre du remords, qui se présente à la manière du *Dit des Trois Morts et des Trois Vifs*, ou le visage hideux d'un cadavre pendu aux fourches patibulaires⁴.

Plus simplement, nombre de croix rurales évoquent le village prochain qu'annonce leur nom, ou le voisinage d'un oratoire. Un exemple de cet usage, frappant par sa régularité, s'observe au départ d'Epernon sur le chemin qui mène à Orphin et, de là, à Saint-Arnoult par Sonchamp. L'actuelle route D. 176 recouvre assez exactement cette piste que la Carte des Chasses montre ponctuée de six croix, dont plusieurs

subsistent⁵. C'est d'abord la "Croix Charadin", assise vis-à-vis de Sauvage, puis, la "Croix d'Emancé", plantée à la hauteur du village de ce nom⁶, et la "Croix Chaleine", au débouché du sentier qui conduit à ce hameau. C'est ensuite la "Croix de la Mare Joyau", non loin de la "Ferme de la Croix", puis, au point précis où s'amorce la descente, la "Croix Saint-Denis", et, enfin, à l'approche des faubourgs, la "Croix de la chapelle Saint-Denis" qui évoque une maladrerie disparue⁷. Trois de ces six croix répondent à une localité, deux marquent l'emplacement d'une chapelle, s'ensuit-il qu'elles en soient la pancarte? Leur nom de baptême ne serait-il pas plutôt une marque de propriété? Mais a-t-il jamais été affiché?

A en croire Cadet de Vaux, qui, en 1791, proposait qu'on inscrivît au regard de la route le nom de chaque village, ceux-ci n'étaient indiqués nulle part, pas même sur les relais de poste. Il n'y a donc aucune apparence que les croix se soient jamais prêtées à un tel emploi. Seuls les carrefours des allées qui sillonnent les forêts de chasse,

3. "*De Artificiali Perspectiva*", 2^e éd., 1509, f° 11 v° (Brion-Guéry, L., 1962, p. 255). On trouve aussi dans l'œuvre de ce chanoine érudit une vue des "arches du pont saint esprit", avec une croix plantée au milieu (*ibidem*, p. 277). On comparera avec le sceau de la ville de Lyon (Demay, 1880, Fig. 436, p. 348).

4. Fourche ou croisée, l'assomption du symbole redoublé par la croix est évident. On trouve à plusieurs exemples le *Dit des Trois Morts et des Trois Vifs* dans l'ancien diocèse de Chartres : à Dannemarie, au sud de Houdan, à Alluyes près de Bonneval, ainsi qu'à Meslay-le-Grenet, plus connu pour sa Danse macabre, et à la chapelle de Réveillon, ancienne

paroisse, sur la commune de La Ferté-Vidame (*Bull. SAEL*, n° 34, 1992, p. 8-9). La croix de carrefour apparaît toujours au milieu, juchée sur son emmarchement.

5. Voir Carte des Chasses, Feuille N° 10 - Rambouillet et infra I, 2, n. 3).

6. La Croix d'Emancé porte aussi le curieux nom de "Croix Charlemagne" (I.G.N., 2116 E.-Auneau). Le "Plan d'Emancé et de Sauvage", conservé aux A. D. d'E. & L., atteste que cette dénomination n'est pas fantaisiste (pl. 2313). Cette croix placée à égale distance de Bourguignon et d'Emancé, s'élève au croisement exact du chemin de Saint-

Arnoult à Epernon et de l'ancien "Chemin de Gallardon à Rambouillet" qui raccourcit sensiblement la distance de Paris à Chartres (voir I. 1. n. 26 et III, 1, n. 17).

7. Epernon compte trois faubourgs : le fbg. de la Madeleine sur la route de Paris, le fbg. de St-Thomas sur celle de Chartres et le fbg. du Grand-Pont au-delà duquel se trouve le fbg. St-Denis, où aboutit le chemin de St-Arnoult. La gare a supplanté la maladrerie. Comme à la Madeleine, il y avait une foire "le jour Saint-Denys, devant lad. Maladrerie" (cf Ledru, 1913, p. 19 et Badaire, s. d., p. 28).

étaient pourvus de poteaux propres à aiguiller les veneurs⁸. Aussi, "combien de voyageurs, aux dires de l'inventeur, demandent leur chemin pour communiquer d'un territoire à un autre et à qui on indique telle route à droite, telle route à gauche et qui, confondant chemins, sentes et sentiers, demeurent souvent égarés aux approches de la nuit et sont obligés de la passer au milieu d'un bois ou au pied d'une haie"⁹. Dans tout ceci, pas un mot des croix.

René Louis, pour sa part, observe qu' "au XII^e siècle, les croix des chemins sont souvent des bornes : elles jalonnent les limites d'un domaine ecclésiastique ou celles d'un territoire urbain". Elles dressent ainsi le rempart du sacré contre de trop humaines convoitises¹⁰. A Vézelay, si l'on en croit la "Fundatio Coenobii Vezeliacensis", éditée par Duchesne au XVII^e siècle, la "pôté" ou "potestas", c'est-à-dire le territoire sur lequel l'abbaye exerçait sa juridiction, avait été délimitée par des croix¹¹. C'était aussi le cas des sauvetés. L'immunité de Mimizan, dans les Landes, était signalée par neuf

croix auxquelles la carte de Belleyne, au XVIII^e siècle, décerne le nom de "Pyramides"¹². Du reste, l'attitude qui consiste à attirer la protection du ciel jusque sur les confins d'une humble paroisse, s'épanouit dans le diocèse de Chartres en plein siècle des Lumières. Ainsi l'entend le curé de Bû : "L'an 1767, le dimanche 24^e jour de mai, déclare-t-il, j'ai fait la bénédiction de quatre croix posées aux quatre entrées de cette paroisse..."¹³.

Comme les chemins eux-mêmes coïncident quelquefois avec les limites, on devine aisément quelles conséquences peuvent être tirées de ces remarques. Du reste, la croix, en tant qu'indicateur du sacré ne se dresse-t-elle pas à la frontière de deux mondes? Voilà pourquoi elle sert en dernier ressort de lieu d'asile¹⁴. La justice humaine ne doit-elle pas s'arrêter au pied de la croix qui étend les bras de la divine miséricorde? Mais que penser de ces croix dites de "Saint-Jacques", des "Pellerins" et, quoique plus rarement, de "la Montjoie"? N'entrent-elles pas dans la catégorie des "enseignes" aux-

8. On en voit, pour la fin du XVII^e ou le début du XVIII^e siècle, d'indéniables exemples sur trois petits tableaux du Musée de Senlis peints sur bois et figurant, dans le style de Van der Meulen, des scènes de chasse. De fait, une ordonnance royale du 3 mai 1720 prescrit de "placer aux angles des croisées tri-viaires ou binaires, des croix, poteaux ou pyramides portant une inscription indicative des lieux où chaque route conduisait (Domet, P., 1873, n° 50, p. 241).

9. Cadet de Vaux (1743-1828), apothicaire, fondateur du "Journal de Paris", homme politique, se retira à Franconville (Val d'Oise)

pour se livrer à sa passion de l'agronomie. Il s'intéressa au problème de la destruction des taupes et à la vinification. Curieux de tout, cet esprit inventif est typique du XVIII^e siècle (Vaquier, A., 1972, p. 471).

10. "La croix, emblème de la royauté du Christ confère à la limite qu'elle indique et qu'elle consacre un caractère religieux" (Louis, R., 1957, p. 102. Voir infra III, 1, n. 9).

11. Le texte dit exactement: "Habent ulterius abbas et conventus territorium divisum et ab aliis separatam per cruces seu insignia et confinia, certis limitibus limitatum et divisum, potestas Vezeliacensis vul-

gariter dictum" (infra III, 1, n. 30 et III, 2, n. 15-16).

12. Il est question des franchises de la Salvitat *Mimisanensis* dès le XI^e siècle. Quatre de ses bornes subsistent (Goyheneche, E., 1967-1968, n° 330-331, p. 120-127 et Mimizan, s.l., s.d., p. 65-66). Dans les Sauvétés, bornes, franchises et limites sont étroitement liées. Les pèlerins y trouvaient un refuge (cf Ducange, *Glossarium*, t. VI, 1846, p. 50).

13. A.D., E. & L., GG. 16, Registre.

14. Cf Coutume de Beauvaisis, infra I, 2, n. 2.

quelles le Moyen-Age eut précisément recours pour guider les pèlerins au voisinage d'un sanctuaire et sur de plus grandes distances encore ?

Un différend survenu entre l'abbé de Notre-Dame de Celles, en Poitou, et le commandeur du prieuré Antonin de Saint-Marc-la-Lande, jette une lueur incidente sur ce qu'ont pu être de tels "signes". Les bénédictins de Celles avaient érigé en l'honneur du saint ermite une petite chapelle, sise au village de la Groie-l'Abbé. Ils entreprirent d'en faire valoir le culte au moyen d'une "image en taille" et de reliques qu'ils y placèrent. Offrandes et aumônes se multiplièrent à la faveur des "voyages" dont les habitants de la contrée se montrèrent bientôt prodigues. Les Antonins de Saint-Marc, qui avaient des droits reconnus sur le culte de leur saint patron, en raison des privilèges accordés à leur ordre, s'émurent de cette concurrence déloyale. Ils se pourvurent en justice, tant et si bien que le 7 décembre 1407, les "abbé et couvent de Celle" se virent condamnés à cesser "d'avoir voiajes de St Antoine, de bailler vinage, de recevoir des oblations, légats, questes et aumosnes faictes au nom dud. Sainct". Mieux, on les obligea à effacer: "les Mentjoyes, mains, potences, images, plats de St. Ant. et autres signes qui avoient esté mis au village et chapelle de la Groie..."¹⁵.

15. Cité par l'abbé A. Largeault, 1900, p. 45 ; et infra I, 1, n. 51. Sur l'ordre hospitalier de Saint-Antoine et l'iconographie de ce saint, voir Mischlewski, A., 1995

16. Les Antonins exigèrent des bénédictins qu'ils modifient la statue du saint en remplaçant la "potence" par une "croix": "et l'image en taille qu'avoient fait faire lesd. religieux de Celle... la feront peindre

d'autre couleur que de noir, et luy feront bailler au lieu de la potence une croix, et ne sera plus appelée l'image de St. Antoine".

17. Seule la "Croix S. Jaques" de Rémalard, à proximité de l'allée qui conduit au château de Voré, est ornée d'une statuette (voir I, 1, n. 47). A Dourdan, la croix qui a été refaite suivant le vœu général (Garrriot, A., 1982, p. 60-65), a reçu une

A quoi pourraient servir des montjoies et des mains à l'index pointé si ce n'est à "adrechier la voie"? Quant aux "potences" la suite fait voir qu'il ne s'agit pas de poteaux indicateurs, mais du fameux bâton en forme de "Tau", dont l'insigne est à saint Antoine ce que la coquille est à saint Jacques¹⁶. Ces "potences" étaient-elles sculptées sur des croix comme on le voit parfois de la coquille et du bourdon de pèlerin ? Hélas, dans cette énumération, sans doute elliptique, il n'est guère question de croix, pas même dédiées à saint Antoine.

Reste que certaines croix de Saint-Jacques émaillent de leur présence l'étendue de ce qui fut jadis l'ancien diocèse de Chartres, étiré, du nord au sud, de Mantes à Pontlevoy. Le plus grand nombre s'en trouve précisément à l'intérieur des limites de l'actuel département d'Eure-et-Loir. Si des croix ont jamais obéi au programme tracé par Hervé Martin, ce doit bien être celles-ci. Qu'importe si, à cause de l'extrême simplicité de leur facture et parce qu'elles ont été maintes fois déplacées et relevées, aucune d'entre elles n'exhibe plus ni coquille ni bourdon¹⁷. Leur nom, du moins, suffit à exprimer leur fonction. Pour être couvertes ou ornées de coquilles, ni l'étonnante croix du cimetière de Lorges¹⁸, ni l'élégante "Croix de Jehan de Maule", érigée dans la

coquille gravée dans l'âme du chêne (infra I, 1, n. 33 et I, 2, n. 16). Aucune des croix du Loir-et-Cher dont la morphologie a été récemment étudiée par M. Le Bec ne présentent des insignes de pèlerinage. Cf. Pellerin de Latouche, 1908, pp. 286-312 et Houth-Baltus, 1942, p. 126.

18. Les coquilles qui se drapent en spirale sur le fût de cette

localité de ce nom¹⁹, n'ont de rapport avec le pèlerinage de Galice.

Car c'est un fait, dès là qu'il est question de saint Jacques, un mot, la route, par son seul pouvoir d'évocation suffit à dissiper les ténèbres de l'inconnu. Une opinion d'autant mieux accréditée qu'elle se propage à la façon d'une rumeur, veut que tout ce qui touche à cet apôtre se rapporte inéluctablement aux chemins qui mènent à son sanctuaire. Cette attitude semble être la rançon de la grande intuition que Joseph Bédier avait exprimé de façon lapidaire : "*Au commencement était la route*"²⁰. Ce trait de lumière inspira à son tour Emile Mâle. Aussi bien, l'imagination féconde et le verbe enchanteur de cet écrivain ne sont pas étrangers à cette version éminemment flatteuse des choses.

"*C'est un vif plaisir pour le voyageur moderne qui parcourt la France de suivre parfois ces poétiques routes des pèlerins de Compostelle, avouait Emile Mâle, vers 1912. Des noms antiques semblent lui tracer son chemin : il rencontre la Croix de Saint-Jacques, la Chaussée de Saint-Jacques, la Porte de Saint-Jacques, la chapelle de Saint-Jac-*

ques. Ici, s'élevait l'hôpital, dédié le plus souvent à saint Jacques... Mais hélas, s'exclamait-il aussitôt! On ne voit plus l'auberge où se balançait l'image du grand saint Jacques, ni au bord du chemin, le petit oratoire dédié à l'apôtre. On ne voit plus la croix où le voyageur s'arrêtait pour prier et pour contempler un instant avec inquiétude, les nuages qui montaient du couchant"²¹.

Emile Mâle et Joseph Bédier s'étaient ingénies, l'un dans le domaine de la chanson de geste, l'autre dans le champ de la création architecturale et iconographique, à ériger les chemins de pèlerinage en vecteurs de la civilisation médiévale²². Ainsi l'étude de ces migrations s'est-elle entourée du prestige des arts. Elle y a gagné une dimension mythique qui en obnubile parfois les modalités plus strictement pratiques et religieuses. Mais les théories de ces savants sont elles-même la conséquence de l'explosion à retardement d'une bombe littéraire longtemps méconnue! On veut parler du livre IV du *Liber Sancti Jacobi* ou *Codex Calixtinus*, rédigé dans la première moitié du XII^e siècle et édité pour la première fois en 1882²³. Traduit, depuis lors, par Jeanne Vielliard,

croix de pierre et qui alternent avec des fleurs de lys, correspondent au blason des Montgommery, seigneurs de Lorges au XVI^e siècle: Ecartelé au 1 et 4 d'azur à 3 fleurs de lys d'or; aux 2 et 3 de gueules à 3 coquilles d'or (cf R. de Warren, *Grand Armorial de France*, t. V, p. 97; voir aussi I, 2, n. 24-30). Ces "meubles" se retrouvent dans la chapelle seigneuriale sur le suaire de la Vierge de la Dormition. Comme St Jacques est sculpté avec St Christophe sur la clé pendante de la voûte; il y a apparence que cette chapelle lui était dédiée.

19. Borie a donné le dessin de

cette croix qu'il décrit comme "ayant de chaque côté 4 coquilles dans les angles et appointées à la croix qui sont 8 en tout, et qui est le nombre des coquilles que portent présentement ceux de cette maison" (1906, p. 663).

20. "Au commencement était la route. En tout pays, dans tous les temps, les hommes ont peuplé de légendes les routes vénérables" (Bédier, J., t. III, p. 367). "Notre thèse est que la légende de Roland s'est formée d'abord à l'état de légende locale à Roncevaux même, et dans les églises des routes qui passaient par Roncevaux" (p. 290).

21. Mâle, E., 1966, p. 292-293. Ces lignes suivent les célèbres pages consacrées à la Vierge de Chartres.

22. Cf Defourneaux, M., "L'Espagne et l'épopée médiévale", 1949, p. 258 et sv.

23. Cette édition est l'œuvre du Père Jésuite F. Fita y Colomé, avec l'aide du basquaisant J. Vinson. Elle parut dans la *Revue de linguistique et de littératures comparées*, t. 15, Paris, 1882 (cf Bédier, t. III, p. 79, n. 1). La révélation de ce texte a eu une influence considérable sur le renouveau de Saint Jacques (Jacomet, 1993, p. 71).

ce texte est aujourd'hui, sous le titre prometteur de "*Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*", le livre de chevet de quiconque s'intéresse aux pèlerins du Moyen-Age²⁴.

On se souvient des mots qui inaugurent cet opuscule plein de verve et d'allant: "*Quatuor vie sunt que ad Sanctum Jacobum tendentes... Il y a quatre routes qui menant à Saint-Jacques se réunissent en une seule au Pont de la Reine*". Et d'arpenter à grands pas les quatre voies qui conduisent au seuil des Pyrénées. Celles-ci prennent respectivement leur source à Saint-Trophime d'Arles ou Saint-Gilles en Provence, à Sainte-Marie du Puy, dans le Velay, à Sainte Marie-Madeleine de Vézelay et à Saint-Martin de Tours. Telle est l'origine des fameux chemins de Saint-Jacques.

Sans sourciller le Pseudo-Calixte enrôle dans l'aventure de Compostelle les sanctuaires réputés qu'il a institués têtes-de-pont des voies auxquelles ils prêtent désormais leur nom²⁵. Lorsqu'il énumère les "*Corps Saints*" qui reposent "*in itinere Sancti Jacobi*", l'audacieux libelliste ne jette pas les yeux plus haut que la Loire. C'est assez dire que les pays situés au nord de ce fleuve ne sont pas irrigués par ces fameux chemins. Pas un mot de Chartres, alors

même que Fulbert ne lui est pas inconnu²⁶. Nonobstant, il propose à ceux qui se dirigent vers Tours, de s'arrêter à Orléans pour vénérer à l'église Sainte-Croix, le bois de la Rédemption et le calice de saint Euverte²⁷.

Que le pèlerinage de Compostelle soit l'expression et le ressort du culte voué à l'apôtre qui repose au Finistère de Galice, nul ne songe à le nier. De là à soutenir que toutes les croix dites de Saint-Jacques ou des pèlerins ont servi de repères et de signaux au long de chemins orientés comme par enchantement vers Compostelle, il y a, semble-t-il, un fossé que l'éloignement et la dispersion de ces croix, dans le temps comme dans l'espace, interdit de franchir sans précaution.

Pour être à même de se prononcer, il convient donc d'examiner, dans le champ restreint du diocèse que cette étude a retenu, si l'implantation de ces croix coïncide ou non avec le tracé avéré des voies anciennes et des chemins que l'on peut légitimement supposer avoir été, à un moment donné, des routes de pèlerinage pour une partie de ceux qui les empruntèrent. En effet, reconstituer des itinéraires en enfilant bout à bout, comme les perles d'un collier, croix, hôpitaux, commanderies, prieurés, chapelles et maladreries, est un exercice

24. Vielliard, J., 1938. Sur la tradition manuscrite : Stones, A., 1995, p. 11-36.

25. "Il s'agit de lier à la fortune du sanctuaire galicien la fortune de vingt sanctuaires, et la méthode, oserait-on dire, de nos auteurs, apparaît surtout dans leur façon de dessiner les routes vers Compostelle" (Bédier, J., t. III, p. 92-93). Sur cette question, voir: Defourneaux, M., 1949, p.102 et sv. et Lambert, E., 1956-1957, t. IV, p. 145-158.

26. Voir infra I, 1, n. 38 et Jacomet, 1997, p. 168-172.

27. Vielliard, 1938, p. 56-59. De passage à Orléans, au mois de mars 1557, où il retrouve maints compatriotes à l'auberge du *Lansquenot*, Felix Platter se contente de noter: "On nous mena voir une ancienne statue de la Vierge, placée sur le pont, et l'église Ste-Croix, dans laquelle on peut juger de la taille exacte qu'avait le Christ" (Platter, 1892, p. 163). Il s'agit de la relique

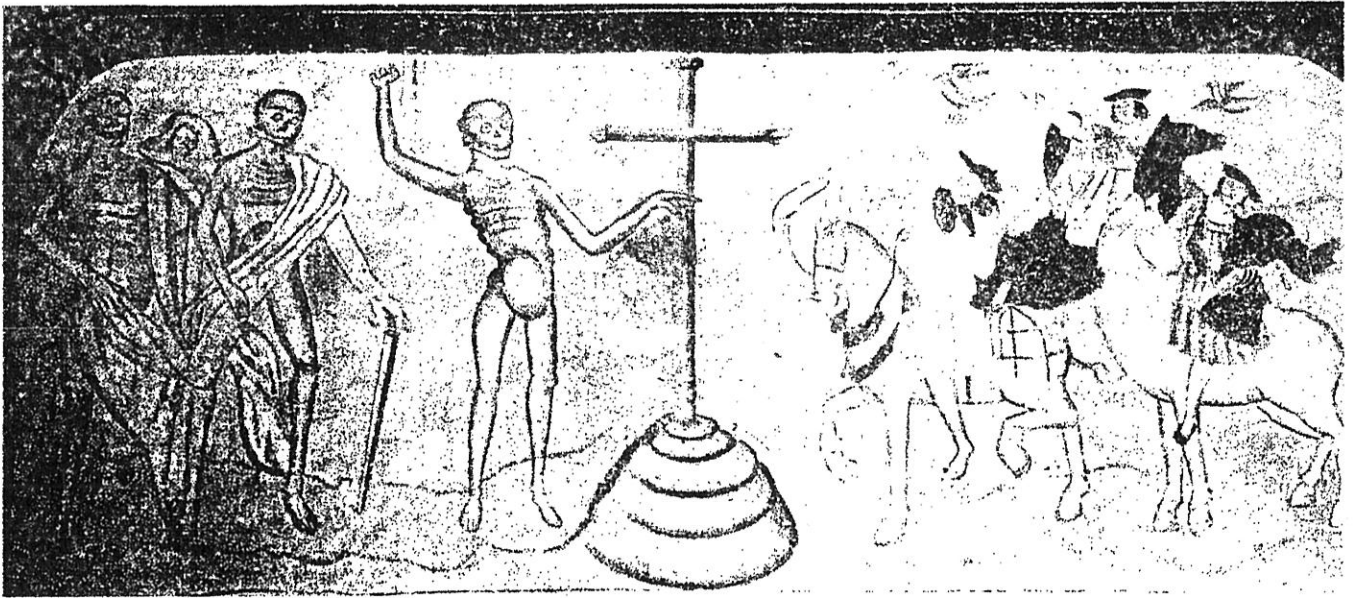
de la sainte mesure (Le Roy-Ladurie, 1995, p. 373).

28. L'itinéraire "bis" conjecturé au départ de St-Dyé-sur-Loire, par le R. P. Philippe Etienne, ermite de Grandmont, prête le flanc à la critique (1987, p. 741-747). Imagine-t-on les pèlerins tablant leur route d'après l'appartenance des prieurés et monastères à tel ou tel ordre ? Qu'il y ait eu des liaisons entre monastères d'une même famille, est possible (Hubert, J., 1958).

A - DES ROUTES ET DES CROIX

périlleux s'il consiste à projeter le trajet désiré en faisant l'économie de l'analyse minutieuse de la voirie, de ses conditions

physiques et de ses variations au gré des vicissitudes de l'histoire, comme l'exige une saine méthode²⁸.



(Voir p. 12)

Le Dit des Trois Morts et des Trois Vifs
Peinture murale de la chapelle de Réveillon à La Ferté-Vidame (E.-&-L.)

Bulletin de la SAEL, n° 34, 1992.

B - ITINÉRAIRES ET "PAUVRES PÈLERINS PASSANS"

Par bonheur, le réseau des principales voies de communication rayonnant depuis Paris, se laisse assez bien discerner, à partir du milieu du XVI^e siècle, grâce aux éditions successives de *"La Guide des Chemins de France"*, lancée par Charles Estienne. La première mouture de cet opuscule parut en 207 pages sans nom d'auteur, au début de l'année 1552²⁹. Le célèbre imprimeur avouait avoir cédé aux instances d'amis désireux de posséder de petits livrets tout pareils à ceux dont les pèlerins avaient coutume de se munir. Aussi procure-t-il, dans la foulée, *"Les Voyages de plusieurs endroits de France et encores de la Terre Sainte, d'Espagne, d'Italie et autres pays"*, qui ont

sur La Guide l'avantage de donner la liste des lieux d'étape de façon continue et non par tronçons successifs³⁰.

Maints itinéraires propres à instruire les pèlerins de Rome, de Lorette, de Jérusalem, de Montserrat ou de Compostelle ont puisé leur matière à cette mine. Que ce soit sous la forme d'arides nomenclatures, imprimées ou manuscrites, d'affichettes, voire de projection de la route en vue cavalière, ce genre d'ouvrages connaît tout au long des XVI^e et XVII^e siècles un succès qui ne se dément pas, de sorte que pour ce qui est des chemins de Saint-Jacques et du réseau des voies tendues entre Seine et Loire, on est assez bien renseigné³¹.

29. Le premier tirage épuisé, La Guide est aussitôt rééditée "veue, corrigée et augmentée". L'année suivante, 1553, paraît la troisième édition, la plus aisée à consulter depuis que Jean Bonnerot l'a publiée, assortie d'un copieux commentaire (Paris, 1936). La vision de La Guide est axée sur Paris redevenu capitale depuis que François Ier, le 25 mars 1528, a signifié sa volonté de résider

en sa "bonne ville et cité de Paris et alentour plus qu'en aultre lieu du royaume". Les chemins qu'elle privilégie, trahissent les intérêts et avenues du pouvoir.

30. Ce minuscule ouvrage donne le moyen d'accéder, depuis Paris, à 24 sanctuaires distribués dans tout le royaume comme l'Epine, Liesse, Cléry ou la Ste Baume, ainsi que les

itinéraires pour gagner Montserrat, Compostelle, Rome, Lorette et Jérusalem. La Bibliothèque Ste-Geneviève en possède un exemplaire unique (L 8° 16 Inv. 63 Rés.).

31. On connaît de La Guide 27 éditions successives entre 1552 et 1668, sans compter les contrefaçons (cf Fordham, J., 1919, p. 213-254).

Cependant un doute surgit. Même s'il est probable que les routes qu'ils dépeignent sont plus anciennes qu'eux, ces sortes de vade-mecum dont les Temps Modernes raffolent, ne sont-ils décidément pas trop tardifs pour concerner le Moyen-Age ? Cette objection ne résiste pas. En effet, les trois itinéraires recommandés aux pèlerins de Galice qui se donnent rendez-vous dans le diocèse de Chartres, figurent déjà dans les fameux Itinéraires de Bruges³². Or le recueil qui porte ce nom, renferme des éléments antérieurs à sa constitution au XV^e siècle. C'est assez dire qu'on marche ici en terrain ferme.

Deux de ces itinéraires invitent les "jacquets" de Normandie et d'Ile-de-France à tourner les yeux vers Notre-Dame au péril de la Beauce. De là, ils les dirigent conjointement vers la Touraine, en leur ouvrant la riante vallée du Loir où les attire la Sainte Larme de Vendôme. Le premier qui mène de Rouen à Tours par Chartres, est connu par un livret anonyme publié à Rouen, en

1604³³, tandis que le second, proposé au départ de Paris, a été transcrit sur le Livre des Pellerins de Senlis à la fin du XVII^e siècle³⁴. Ce registre a le grand intérêt de signaler une variante qui permet au voyageur pressé d'éviter Chartres en coupant par Auneau à travers la campagne, depuis Saint-Arnoult jusqu'à Bonneval³⁵. Ces documents s'accordent dans la description du parcours qui épouse la vallée du Loir. De Chartres à Vendôme, le chemin suit pratiquement le trajet de l'actuelle N. 10, par Bonneval, Châteaudun, Cloyes, Chêne-Vert, sur la commune de Saint-Hilaire-la-Gravelle, et Pezou. Il ignore donc la bretelle ancienne par La Ville-aux-Clercs. De Vendôme à Tours, la route reste dans le même axe et file en direction de Château-Renault³⁶.

Quant au troisième itinéraire, sa réputation éclipse de loin les deux autres. Il n'est autre, en effet, que pavé royal qui s'élance en droite ligne de Paris à Orléans par Etampes et Toury et qu'un ambassadeur vénitien

32. Compilé au XV^e s. à partir de routiers plus anciens, ce recueil dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque Universitaire de Gand (Ms n° 23), a été partiellement édité par le Dr. Hamy, en 1908. Des trois itinéraires qu'on va décrire, les deux premiers sont mentionnés sous les rubriques: "*De Brugis usque Sanctum Jacobum per Naverram: primo Parisius usque Tours directe*"; de Paris à Tours par Auneau, Bonneval, Vendôme et Le Boulay, avec sa variante par Chartres "*Aliter per Carnotum*"; tandis que le 3^e, le plus direct, de Paris à Orléans, figure sous le chemin de Rocamadour: "*De Brugis usque Nostram Dominam de Rupa Majori per Orliens*". La suite depuis Tours, qui correspond à la

"*Via Turonensis*" du *Codex Calixtinus* est indiquée sous la rubrique "*De Tours usque Sanctum Jacobum per Bordeaux*" (cf La Coste-Messelière, 1977).

33. Cet opuscule est en réalité l'édition pirate d'un ouvrage imprimé en 1595 à Orléans (infra n. 58). L'itinéraire qui lui est annexé n'est connu que par l'étude qu'en a fait son heureux possesseur (cf Grosset, Ch., 1964, p. 5-9). En effet, l'unique exemplaire de ce singulier petit livre, conservé à la B. N. sous la cote Rés. H. 2150, a été amputé de sa "Guide" par un pèlerin soucieux d' "aller sur le léger".

34. "La "Guide qu'il faut tenir

pour aller au voyage de Saint-Jacques en Gallice", occupe les premiers feuillets du cahier manuscrit (cf Müller, E., 1914-1920, p. 179-197, et La Coste-Messelière, R. de, 1966, p. 19-21 et 1968, p. 35-37).

35. Cf Jacomet, H., SAEL 1994, p. 1-29.

36. Cette voie passe à la Montjoie (Cne de Nourray) qui était alors une ferme (infra III, 2, n. 18-19), aux Assis près de Longpré où il franchissait la Brenne, puis, à Château-Renault et à la Monnaie (Cne de Vouvray), avant d'entrer à Tours (Cf Grosset, 1964, p. 7 et La Coste-Messelière, 1966).



LA CHEMISE DE NOTRE DAME ET LA SAINTE LARME.
CHARTRES ET VENDÔME :
DEUX PÈLERINAGES DE GRAND RENOM



Chartres, où "Yglise y avoit bele de grant autorité" et où "De la sainte Virge, mère de Dé / Y estoit la chemise tenue, en grant chierté", comme le dit si bien *Le Roman de Rou* (Wace), connut un grand rayonnement du jour où la précieuse relique qui avait protégé la cité de la fureur des Normands sortit intacte des décombres fumants de l'incendie qui consuma la basilique de Fulbert, le 10 juin 1194. On y venait de loin. Les Miracles de N.D. ont gardé le souvenir de ce "preudom" d'Aquitaine qui "aloit, chacun an, orer... la douce dame" (III. 2. n.1) et des confins de la Champagne l'on fait vœu d'aller à Chartres. Il n'est pas jusqu'au pieux roi saint Louis qui n'alla "nuz pied de Nogent l'Erembert jusques a l'eglise de Nostre Dame de Chartres... ou il fut mout travaillé" (Labande, 1970).

Au XV^e siècle, parmi les lieux d'expiation que les tribunaux des Communes de Flandre offrent à leurs concitoyens, Chartres et Vendôme tiennent une place honorable, à l'égal de Rocamadour, de Saint-Gilles et de Tours. Gand, Audenarde, Alost, Termonde, Anvers, Lierre et Louvain envoient volontiers leurs condamnés à Chartres, tandis que, outre ces dernières villes, Ypres, Saint-Trond, Liège, Looz, Maestricht, Limbourg, Tongres et Dinan députent à Vendôme qui se voit ainsi mieux partagée que Chartres (Van Cauwenberg, 1922 ; II. 1. n.4). A Douai, le 25 juillet 1359, un jugement échevinal arrête que sera "bannist hors de ceste ville Jehan A Le Potente... tant et si longuement que il ara esté en pelerinage à N.D. de Chartres et qu'il en ara rapporté lettres en parchemin à queue pendant, creauls aux eschevins qu'il ait fait le dit voiage, pour les loles et outrageuses parolles que il dist à deux eschevins de ceste ville". En 1383, Louis II de Male accorde sa clémence à plusieurs bannis, dont Jehan Cochart. Il devait "un pelerinage à la Sainte Larne de Vendome, pour avoir donné une buffe à W. Testelette..." (Espinasson, 1913).

Dès le XIII^e siècle, les tribunaux parisiens recourent à de semblables peines. A en croire Pintard, Geoffroy Subelin, "n'aguerre prévôt de Chartres", et Isambert, "Châtelain du Comte", qui avaient offensé le Chapitre, furent "condamnés d'aller à pied à St. Martin de Tours ou de payer chacun cent sols", tandis que Gadon, "naguerre Prévôt", était condamné à faire le voyage de St Jacques ou à payer 15 livres", et Renault Barbou, bourgeois de Chartres, "d'aller à pied à Vendosme, ou payer 15 sols", le tout en vertu d'une sentence arbitrale prononcée en 1268, dûment conservée aux Archives du Chapitre (B.M., Ms 1141, p. 199 et II. 1., n.4).

On voit clairement ce qu'il en coûte!



déclare empierré sur "l'espace de trente-six lieues"³⁷. Charles-Quint, autorisé par François I^{er} à traverser le Royaume des Lys, déclarait n'avoir vu que trois choses en France : une belle ville, une belle rue et un monde. "*Par la ville il entendoit Orléans, par la rüe Estampes & par le monde Paris*", commente Dom Morin dans son *Histoire du Gastinois*. Aussi bien, cette voie, de toutes la plus rapide entre Seine et Loire, a-t-elle les honneurs de *La Guide* de Charles Estienne comme de ses Voyages, où elle figure, en 1552, sous la rubrique *Nostre Dame de Cléry*³⁸. Nicolas Bonfons la réédite dans *La Nouvelle Guide*, en 1583, et le Registre de la confrérie de Senlis la donne concurremment avec le chemin de Chartres. Assurément, sa trajectoire nord-sud effleure à peine le Grand Diocèse³⁹, mais, franchie la Loire, il n'en est plus de même.

La route utilisée aux XVII^e et XVIII^e siècles, est celle qu'indique "*Le chemin de*

monsieur saint Jacques en Galice" en 1621⁴⁰. Melchior Tavernier sur sa Carte des Postes de 1638, Jean Boisseau, dans son "*Tableau géographique des Gaules*", gravé en 1645, et Alexis-Hubert Jaillot sur sa première "*Carte des Postes*", élaborée en 1689, l'ont soigneusement reproduite, de même que Piganiol de La Force, en 1724, jusqu'à Amboise du moins⁴¹. Elle consiste à gagner Tours en passant par Blois et Amboise, et, de ce fait, elle traverse d'est en ouest la partie ligérienne du diocèse de Chartres qui ne fut retranchée de ce dernier qu'en 1697, lors de l'élévation de Blois au rang d'évêché.

Passés la Motte Saint-Antoine et le Fort des Tourelles, à Orléans, le pèlerin suivait la rive gauche de la Loire entre Saint-Mesmin et Blois. Foulant le "*Chemin Remi*", dont on trouve la mention à Lailly-en-Val⁴², il était conduit à faire ses dévotions à Notre-Dame de Cléry où saint Jacques avait sa chapelle⁴³. Si curieux que cela paraisse, parvenu au faubourg de Vienne, il emprun-

37. "Le sol de la Beauce, que l'on appelle basse, est si argileux que, depuis Paris jusqu'à Orléans, dans l'espace de 36 lieues, il a fallu paver tout le chemin, sans quoi il n'y aurait pas assez de chevaux pour tirer les charrettes de la boue pendant l'hiver" (cf Relation de Jérôme Lippomano, dans Tommaseo, M. N., t. II, Paris, 1838, p. 295).

38. Les "Voyages" comptent qu'il faut "Deux iournee & demie" pour aller de Paris à Cléry. "La Guide" qui le range dans la Basse Beauce, précise : "En cette Beausse n'y a chemin plus notable que celui d'Orléans, fréquenté tant pour marchandise, comme pour conduite aux autres endroits de France". Le pavé ne s'étend alors que de "Sercottes" à Orléans (Bonnerot, p. 99-100).

39. Les deux paroisses du Grand Diocèse que le chemin traverse sont "Moneruille", là où "La Beausse commence", et "Engeruille la gaste" (Bonnerot, p. 99).

40. "Le chemin de monsieur saint Jacques en Galice, dict compostel, & combien il y a de lieues de ville en ville, à partir de la ville de Paris". Cette pancarte itinéraire distribuée en trois colonnes se vendait: "A Paris, chez Iean le Clerc, rüe S. Iean de Latran, à la Salemandre Royale", dans le Quartier Latin.

41. Ces trois cartes sont respectivement reproduites dans l'Atlas de G. Reverdy, p. 36-37, 38-39 et 42-43 (1986). Celle de Piganiol titrée "Carte de la Route de Paris à St. Jean de Luz", figure dans le *Nou-*

veau Voyage de France, Paris, édition de 1724.

Voir Carte des Postes pages 2:

42. I.G.N., 2120 E. - Beaugency (552/2309+5). Cet itinéraire que Jacques Soyer décrit avec précision a une origine antique (1971, p. 47-49). Il correspond à la principale voie romaine unissant Orléans et Tours, sachant qu'il existait alors un chemin sur chacune des rives du fleuve. Pour cet auteur, l'expression "Chemin Remi" est l'équivalent orléanais des "Chemin Roumieu" ou "Romieu" du Midi de la France (idem, p. 10 et 50-51). C'était la "*via romana (ultra ligerim)*", comme l'indique, en 1204, le Cartulaire de N.-D. de Beaugency.

43. Louis Jarry (Orléans, 1899).

ROUTE DE ROUEN A CHARTRES PAR EVREUX

>>>

"Carte géographique des Postes qui traversent la France"

par Melchior Tavernier, 1632, détail (B.N., Cartes et Plans).

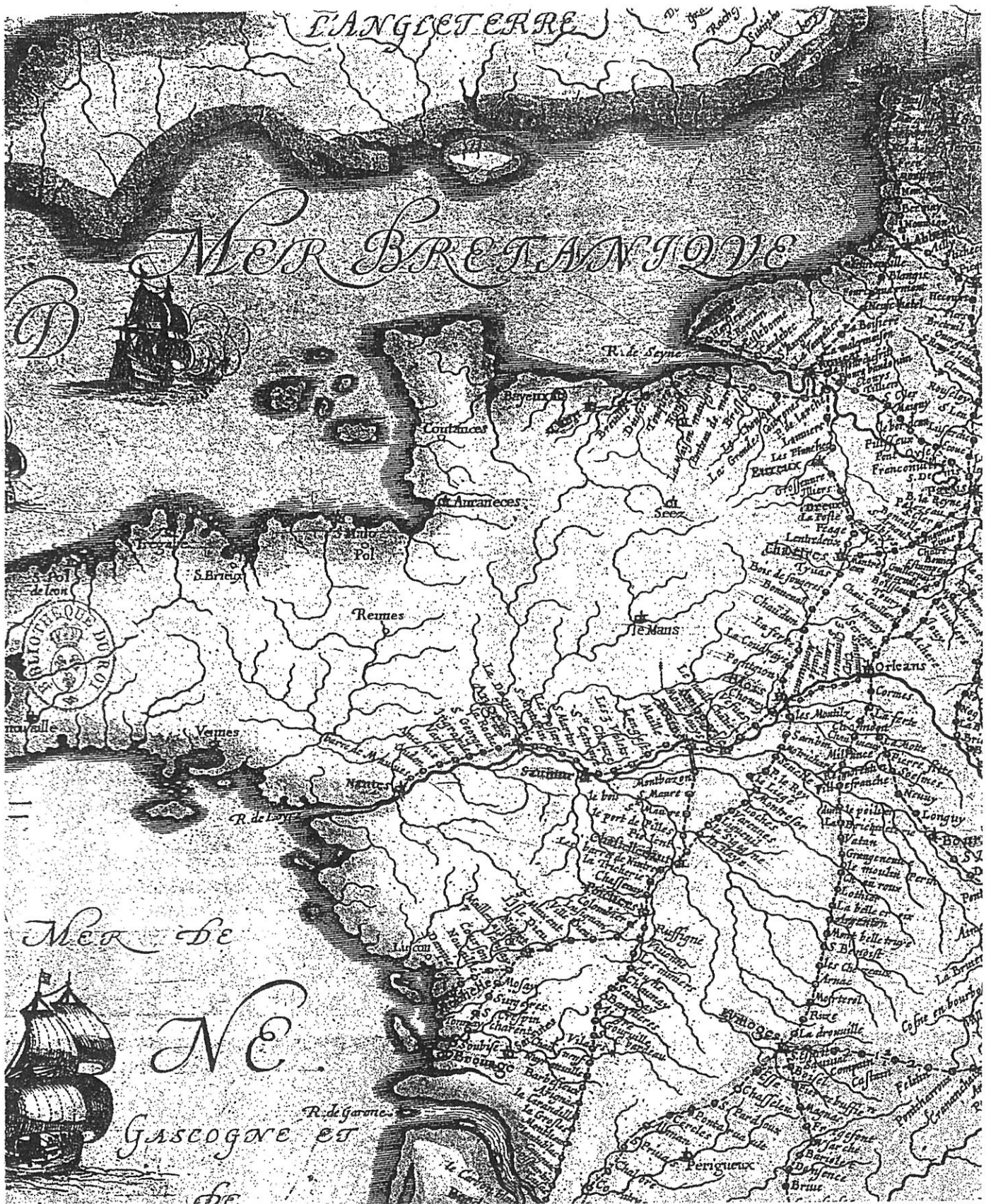
Le diocèse de Chartres s'inscrit tout entier dans la figure dont Evreux, Paris, Orléans et Amboise seraient les sommets. Les quatre routes principales qui unissent respectivement Paris à Orléans, Orléans à Tours, Rouen à Blois et Paris à Chartres coïncident avec les itinéraires recommandés aux pèlerins de Saint-Jacques que l'imprimerie multiplie en France à partir de 1552.

Ainsi, d'Evreux à Dreux et à Chartres, le chemin de la Poste tel que le figure en 1632 Melchior Tavernier suit approximativement le tracé de la voie antique. C'est, à quelques différences près, l'itinéraire que recommande, trente ans plus tôt, aux pèlerins de Galice, un opuscule publié à Rouen à l'attention des membres de la confrérie Saint-Jacques, désireux de faire leurs dévotions à Notre-Dame de Chartres avant d'affronter les lointains.

Parvenus à Châteaudun, ces pèlerins prenaient la direction de Vendôme et de Tours. Au sortir de Chartres, ils avaient cessé de suivre la voie romaine qui filait presque en droite ligne sur Orléans.

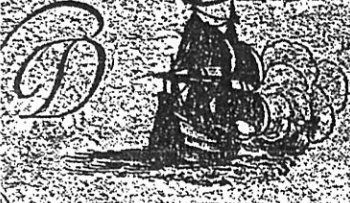
Au milieu du XVIII^e siècle, la carte de Cassini atteste la désaffectation du "chemin de l'Estrée" qui, entre Evreux et Dreux, passait par Grossœuvre et Illiers-l'Evêque.





L'ANGLAETERRE

MER BRITANNIQUE



MER DE NE
GASCOGNE ET



tait le pont de Blois et retrouvait ainsi la rive droite du fleuve qu'il longeait sans faute. Il se laissait alors guider, entre Loire et Cisse, à l'abri des inondations, par la puissante levée des Turcies amoncelées de Chouzy à Amboise⁴⁴.

C'est le chemin que fait revivre, à la fin de l'été 1663, l'une des lettres de La Fontaine à sa femme, dont le prétexte littéraire fut son voyage forcé en Limousin. *"Autant que la Beausse m'avoit semblé ennuyeuse, autant le pays qui est depuis Orleans jusqu'a Amboise me parut agreable et divertissant"*, confie-t-il, non sans malice. *"Le premier lieu ou nous arrestames, ce fut Clery. J'allay aussitost visiter l'Eglise... De Cléry à St Dié qui est le giste ordinaire, poursuit-il, il n'y a que quatre lieues, chemin agreable et bordé de hayes : ce qui me fit faire une partie de la traite à pied. Il ne m'y arriva aucune aventure digne d'estre escrite, sinon que je rencontray ce me semble deux ou trois gueux et quelques pelerins de Saint Jacques... A Richelieu, ce trois septembre 1663"*⁴⁵.

C'est encore celui que peint de vives couleurs le Picard Guillaume Manier qui, en

route vers Compostelle, admire en 1726 le nouveau pont de Blois.

Il avait quitté Paris le 31 août de cette même année. Le lundi 2 septembre, il dormait à Monerville, *"à l'enseigne des Trois Reines"*, sur le Grand Pavé. Le lendemain, mardi 3, il traverse Angerville et Toury, puis Santilly, Artenay, La Croix-Briquet, où il déclare avoir couché *"à la Montjoie"*, sans doute une auberge. Aucun nom ne lui échappe, car il en a copié la kyrielle comme le fera, vingt ans plus tard, Michel Marie de Chersy⁴⁶. Le 4 septembre, après avoir dépassé Langennerie et Cercottes, et sans un mot pour la Croix de la Monjoie à Saran⁴⁷, il admire les *"particularités d'Orléans"* et, le soir, couche dans une grange une demi-lieue au-delà de *"Notre-Dame de Clairiy"*. Le 5, les étapes défilent : *"Trois Cheminées"*, Saint-Laurent des Eaux, Nouan, Muydes, Saint-Dyé, Montliveaux. Harassé, il s'endort dans une ferme *"peu loin"* de *"Saint Claude"* [de Diray] tout en rêvant au proche château de *"Chambort"*⁴⁸. A Muydes, il était de nouveau dans le diocèse de Chartres qu'il avait déjà foulé, en Beauce, à Monerville et Angerville.

44. Sur ce point, voir Dion, R. (1961, p. 133-137).

45. Protégé de Fouquet, le poète fut enveloppé dans sa disgrâce. De là cet exil momentané, dont le voyage fut naturellement prétexte à littérature (cf Thouvenot, R., 1972, p. 461-467). A Cléry, "Collégiale assez bien rentée pour un bourg", observe-t-il, il considère le tombeau de Louis XI. "Le bon apostre de Roy fait là le saint homme, badine-t-il" (Lettre III, 1944, p. 19-20).

46. "Un simple bout de papier,

passablement froissé, nous permet de connaître une partie de l'itinéraire suivi par notre pèlerin. C'est une liste mentionnant dans une orthographe souvent phonétique, toujours fantaisiste, les étapes situées sur un parcours allant d'Arpajon (sur la route de Pais à Orléans) à Toulouse (Lelièvre, J., 1963, p. 7, et infra III, 1, n. 8).

47. Jean Boisseau l'a pourtant indubitablement dessinée et nommée sur le "Tableau géographique des gaules", en 1645 (Reverdy, 1986, p. 38). "La Guide" l'indique en tou-

tes lettres, entre "Sercotes" et "Notre Dame des aides": "La croix de la Montioye" (Bonnerot, p. 101).

48. Entre "Saint Dier" et "Montliuault", Estienne insère ce clin d'œil : "A main gauche lon ueoit le chasteau de Chambourg, édifié par le feu Roy Francois". La Guide qui indique ce chemin dans le chapitre qu'elle consacre à "La Beausse Vendosmoise" signale aussi après Cléry, les "pluyes de Loire, qui est poisson rare & fort excellent", ainsi que le vin de "Fond pertuys" (Bonnerot, p. 108).

Le 6 septembre 1726, le voici aux portes de Blois, où il est témoin d'un spectacle inattendu. *"En entrant dans cette ville, raconte-t-il, nous avons vu plusieurs cadavres pendus et rompus: un pour avoir volé un carosse, l'autre pour avoir habité avec une vache... Il y a un fort beau pont, tout neuf, magnifique, où dessus est une croix élevée fort haute. Elle est de pierre, de trente ou quarante pieds. Au-dessus est une belle croix de fer doré avec une grosse pomme dorée aux bouts. La croix est sur la droite en allant à la ville... Le pont a 400 pas de long. Il y a un petit port assez beau"*⁴⁹.

Après Blois, il passe à Chouzy, Onzain, Veuves. Puis, à Hautchantier, au-delà de Mosne et de Cangey, dernières paroisses du Grand Diocèse sises de part et d'autre de la Loire, il est saisi d'un tel "mal de pied" qu'il ne peut plus marcher⁵⁰. Ses compagnons l'avaient devancé "de plus de deux lieues", quand il fut pris en croupe par un cavalier. *"Un cavalier m'a attrapé, avoue-t-il. Comme n'allant pas bien vite, et, me voyant fatigué, m'a dit un remède pour endurcir mes pieds... Avant que d'entrer à Amboise, mes camarades m'attendaient sur le chemin avec cinq autres pèlerins du village de Quertancourt, près Noyon, qui allaient aussi à Saint-Jacques"*⁵¹.

La fréquentation de ce chemin par les pèlerins aux deux derniers siècles de l'An-

cien Régime est attestée, en outre, par les actes de décès de ceux qui y perdirent la vie et que recèlent les registres paroissiaux des localités concernées. Ainsi, à Nouan-sur-Loir, en 1717, on inhume le *"corps d'un pauvre pèlerin âgé de quarente deux ans, nommé Jean Covenelle d'Enriche, diocèse de Paris"*. En 1763, c'est le tour d'un certain Joseph Rumkist, *"pauvre pèlerin, mort dans la métairie de Préchateau, âgé de cinquante-sept ans"*, qui, lui aussi, repose dans le cimetière. Un siècle plus tôt, le 20 mai 1669, Nicolas Chaslemy, de la paroisse Saint-Pierre de Choisy-en-Brie, au diocèse de Meaux, s'était éteint à Saint-Laurent-des-Eaux, au diocèse d'Orléans tout comme Nouan. Depuis neuf ou dix jours, il se mourait à l'Hôtel-Dieu, où ses compagnons l'avaient conduit, alors que tous *"revenaient du voyage de Saint-Jacques-le-Grand"*. Il fut enterré dans le cimetière Saint-Germain, à Saint-Laurent⁵².

Mais les choses ne sont pas si simples. En effet, le franchissement de la Loire à Orléans impose un coude au trajet de Paris à Tours, de la même façon que le passage par Tours imprime une légère torsion à la ligne idéale qui unit Paris à Poitiers. De là, l'existence, au sud de la Loire, de multiples chemins de traverse qui, au départ d'Orléans, de Beaugency, de Blois et d'Amboise, cherchent à frayer une voie plus rapide.

49. A peine moins d'un siècle plus tôt, le médecin Felix Platter note : "Comme nous entrions dans Blois, une femme venait de se jeter du pont dans la Loire. Elle fut repêchée assez loin et je sautai à terre pour la secourir..." (Platter, 1892, p. 162 et Le Roy-Ladurie, 1995, p. 366, supra n. 27).

50. Sous la rubrique "A

Amboise", La Guide porte : "Le hault chantier, Commencement de Touraine" (Bonnerot, p. 110). A "Chousy", elle précise : "A costé dextre passe le pont sur la riuere de Cisse, qui tombe en Loire" (p. 109).

51. Le village en question est Cannectancourt dans l'Oise. Le récit de Guillaume Manier, dont le manuscrit a disparu dans le pillage

de la bibliothèque du baron de Bonnault d'Houët, pendant la Grande Guerre, n'est plus connu que par l'édition qu'en a donnée cet éminent chartiste (1890, p. 16-23).

52. Ces trois mentions se trouvent dans A. D., L. & Ch., GG. 2, GG. 3 et GG. 4 (Voir Inventaires sommaires).

Sans parler de la route qui, par Romorantin, Millançay, "Château vieux", Chaumont, "la Ferté S. Aubin" et Olivet, ramène à leur foyer les pèlerins d'Orléans qui, au retour de Galice, sont allés faire leur dévotions à Montserrat et à Saint-Sernin de Toulouse, il y avait ce chemin d'Orléans à Saint-Aignan en Berry, sur le Cher, qu'un document du XI^e siècle qualifie de *Via publica*⁵³. Il s'enfonçait dans les terres par Le Beaulin, Jouy-le-Potier, Ligny-le-Ribault, Bracieux et Contres. Arrivée là, cette voie dite aussi "Chemin des Bœufs" se scindait en deux branches, l'une vers Toulouse, l'autre vers Bordeaux. Le Dr Filloux a recueilli à ce propos un dicton suggestif : *"Pour voler à Paris abrégeant le chemin / A Toulouse, Bordeaux ici donne la main"*. Ceci explique qu'à Bonneville, cette voie ait reçu le nom de "chemin Rémy" et qu'en 1540, on la désigne comme étant la "Grand'route d'Espagne". Les pèlerins qui passaient la Loire à Beaugency, avaient vite fait de retrouver ce chemin à Dhuizon, en coupant par la Ferté-Saint-Cyr⁵⁴.

A s'en tenir aux itinéraires qui connurent une plus grande diffusion, voici *"Le Voyage de Madrid et le Chemin de St. Iac-*

ques en Galice", dressé par Du Val, "Géographe Ordinaire du Roy", en 1659, et vendu sous forme de carte itinéraire, "A Paris, Chez N. Langlois, rue St Jacques à la Victoire"⁵⁵. Il invite les "jacquets" à emboîter le pas à la "Poste du Roi" en quittant la Loire à Blois pour franchir le Cher à Montrichard, l'Indre à Loches et la Creuse à La Haye en Touraine, après quoi il retrouve à Dangé la route venue de Tours. Cette voie était utilisée par les "Messageries" et la "Carte particulière des Postes de France" établie par A. H. Jaillot, en 1689, la représente à l'exclusion de toute autre⁵⁶. Au sortir de Vienne-lez-Blois, elle passe aux Montils, à Sambin et à Pontlevoy, où elle quittait le Grand Diocèse, vers la "borne des trois évêques", avant de gagner Montrichard. Au sortir du bourg de Vienne, un ancien plan de Blois baptise en raccourcis cette route: "Chⁱⁿ de Bordeaux par Chailles"⁵⁷.

Si le charme du Val de Loire a opéré jusqu'à Amboise, une nouvelle échappée vers le sud est offerte par *"La Guide qu'il faut tenir pour aller de la Ville d'Orléans au Voyage de St Jacques le Grand, en Compostelle..."*, imprimée en 1595⁵⁸. Il n'est que de passer le Cher à Bléré, l'Indre "au fan",

53. Jacques Soyer s'est intéressé de près à ce chemin (1925 et 1971, p. 55). Il y avait une croix St-Jacques à Saint-Aignan-sur-Cher. Le "Sommier Général contenant tous les revenus de Messieurs du Chapitre de St-Aignan en Berry", enregistre "un arpent de vigne au clos de la Croix St-Jacques, entre le chemin de St-Aignan à Vaudechaume et la rouère (ravin?) de la Louettière", ce qui la situerait au S-O de St-Aignan sur la D. 90, vers la cote 125 (IGN 2023 E-St-Aignan).

54. Cf Filloux, 1975, p. 11 et infra I, 1, n. 35.

55. L'auteur déclare non sans à-propos avoir "préféré la commodité des Voyageurs", et, "pour cet effet, il a mis le Midy en haut comme étant la Région du monde que l'on regarde en allant en Espagne" (Paris, B.N., Cartes & Plans, Gr Ce DD. 1174-93, Dainville, 1956, p. 119 et Secret, 1957, p. 51-55).

56. Voir Reverdy, 1986, p. 42-43, et Leroy, 1977, p. 117-118.

57. A. D. de L. & Ch., Cartes n° 33, "Bois de Pontlevoy" (1740). A Vienne-lès-Blois, ce chemin suit à son départ la "rue Croix-Boissée" qui laisse l'hôpital à droite et contourne le cimetière et le chevet de l'église St-Saturnin (Plan n° 29(2) 1 Fi 37).

58. Cette "Guide" non paginée se trouve à la suite d'un opuscule assez considérable, puisqu'il excède cent pages, intitulé : "Histoire de la vie prédication martyre translation, et miracles de Saint Jacques le

c'est-à-dire "*Le Fau ou Reignac*", si l'on en croit la carte de Cassini, de s'engager ensuite vers Manthelan et Le Gué, pour toucher enfin à Port de Piles, où un "bac" permet de franchir commodément la Creuse⁵⁹. Ce faisant, on aura rejoint la "*Via Turonensis*", chère au "Guide du pèlerin". En 1641, une délibération du Corps de ville d'Amboise qualifie cette route "grand chemin d'Amboise à Bordeaux par Biéré"⁶⁰. De fait, comme le précédent chemin de Blois à Montrichard, cette voie a l'honneur de figurer sur le *Tableau Géographique des Gaules* de Jean Boisseau, gravé en 1645.

C'est la route que suivent, en 1726, Guillaume Manier et ses compagnons, après avoir visité le château d'Amboise⁶². C'est sur ce chemin, également, qu'au mois de décembre 1556, meurt, à Sepmes, "*deux lieu pres du porc pille*", le second fils de Guillaume Le Febvre, qui revint ainsi, solitaire et doublement endeuillé, du "voiage" de Saint-Jacques, dans son village natal de Guyencourt en Picardie, où il fit graver l'épithète de son odyssée⁶³.

Le paradoxe ici est que le chemin direct de Tours à Poitiers, cette "*via Turonensis*", que les Itinéraires de Bruges indiquent sous la rubrique "*De Tours usque Sanctum Jacobum per Bordeaux*" et qui, pourtant, avait été "mise en poste" dès 1480, entre ces deux villes, semble oublié. Non seulement les documents de la période moderne, y compris *La Guide* et *Les Voyages de Charles Estienne*, la boudent, mais ils ignorent absolument tout chemin direct de Vendôme à Tours. La Carte de la Généralité d'Orléans par Guillaume Delisle (1675-1726) est éloquente. Pour aller de Vendôme à Tours, on doit prendre le chemin de Naveil aux Roches-l'Evêque qu'on abandonne, une fois franchi le Loir au pied du coteau escarpé que dominait un château, puis, obliquer vers Montoire pour piquer ensuite sur Tours par la Ferrière⁶⁴. Quant à *La Guide*, elle est formelle. La route de Paris à Châteaudun par Chartres ne se prolonge jusqu'à Vendôme que pour s'y achever en cul de sac⁶⁵.

Il faut attendre la "*Carte - manuscrite - des grandes Routes Royales qui passent*

Majeur". L'ouvrage qui a recueilli toutes sortes d'approbations, a pour auteur un certain J. Gouyn. Il a été "Imprimé à Sens pour Robert Collot, Libraire demeurant en la rue de lescriuinerie pres sainte Croix à Orléans", en 1595. La dédicace adressée "Aux devots pelerins et confreres de la confrairie Saint Jacques en la ville d'Orléans", porte la date de 1592. La B. M. d'Orléans en conserve un rare exemplaire qui lui a été offert par l'érudit L. Jarry (Rés. H 12 842).

59. D'après *La Guide*, "le port de Pile sur la Creuse" marque la séparation des deux duchés de Guyenne

et de Touraine "dicte Iardin de France, a cause des singuliers fructs du pays" (Bonnerot, p. 106). Sur l'évolution de cette route, voir infra n. 67.

60. Voir Abbé C. Chevalier, 1874, p. 104. On peut en repérer les étapes de ce chemin sur les Feuilles N° 29 - 10 G. (Blois et Amboise) et N° 30 - 11 G. de la Carte de Cassini.

61. Voir Reverdy, 1986, p. 38.

62. A Manthelan, Manier perdit 12 sols dans la paille pour avoir dormi "dans une ferme" (Bonnault d'Houët, 1890, p. 23).

63. Jean Le Febvre était mort à La Madeleine, près de St-Jean-Pied-de-port, un mois auparavant, le 17 novembre 1556. Cette inscription a été publiée par H. Jadart (1897, p. 53-55).

64. Voir Reverdy, 1986, p. 66-67, et Jacomet, 1995, p. 60, n. 32 et 35, et p. 67, n. 91.

65. Charles Estienne qui conduit le chemin de Châteaudun à Vendôme par Pezou (supra n. 36), donne à entendre qu'il existe un chemin qui mène à Angers par la vallée du Loir (Bonnerot, p. 109).

dans la Généralité de Tours", minutieusement élaborée par Nicolas Poictevin, en 1712, pour voir s'esquisser le tracé de ces deux routes dont la connection semble si naturelle⁶⁶. Mais l'ordre dans lequel cet ingénieur dispose son commentaire en dit long. "La Première marquée A, écrit-il, est la route de Paris à Bourdeaux et en Espagne" et, sous cette rubrique, le chemin qu'il décrit n'est autre que le "Chemin de la Poste" d'Amboise à Port de Piles⁶⁷. A la lettre 'B', il traite de la route d'Angers. La voie directe de Tours à Poitiers n'apparaît que sous la lettre 'F', tandis que celle de Vendôme à Tours, par Château-Renault, doit attendre la lettre 'K' qui est la dernière du classement. La raison en est l'état déplorable de sa chaussée combiné à l'absence de pont véritable à Tours⁶⁸.

Voilà pourquoi la route d'Orléans et du Val de Loire exerce un tel ascendant. Ce n'est qu'une fois reconstruit le pont de

Tours, à partir de 1765, que l'on s'avisera d'améliorer la route de Vendôme comme étant la plus directe. On y travaillera d'arrache-pied à Chartres comme à Châteaudun et ailleurs⁶⁹. Alors celle-ci pourra se flatter d'être redevenue la grande route d'Espagne qu'elle était au Moyen-Age⁷⁰, tandis que ses rivales s'enfonceront peu à peu dans l'oubli.

La déshérence dans laquelle avait sombré le chemin de Vendôme à Tours explique sans doute pourquoi, parvenus à Châteaudun et à Vendôme, nombre de pèlerins ont cherché à atteindre la Loire au plus court, en gagnant Blois et, au delà, Châtellerauld et Poitiers. A ce compte on comprend la nécessité ressentie à Blois comme à Châteaudun d'instituer des Hôpitaux pour recevoir des pèlerins à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècles⁷¹. Au retour, ces "voyageurs" ont agi comme à l'aller, coupant au plus droit vers Paris, évitant Tours aussi bien qu'Orléans. C'est ainsi que grelotant de fiè-

66. Voir Reverdy, 1986, p. 76-77.

67. Ce chemin n'est pourtant pas dans un état brillant. Déjà la Poste évite de passer à Cigogné, au Fau et à Manthelan. Aux pavés de cette vieille route abandonnée aux "rouliers et équipages", elle préfère une peu confortable déviation par St-Quentin-sur-Indrois et Beaulieu-les-Loches. A partir de ce moment, le tronçon qui joignait directement Bléré à Port-de-Piles s'estompe (cf Toulhier, B., 1980, p. 173-194).

68. Crozet, R., 1954, p. 93-101.

69. Les Archives Municipales de Chartres témoignent des efforts constants faits au XVIII^e siècle pour réparer le Pavé de Bonneval. Dès 1760, il est question du "nouveau chemin de Paris à Vendôme" qu'on s'ingénie à faire passer, en 1782, "le

long de la Butte des Charbonniers sans endommager les promenades" (A.M., O.a. 19/1 et O.a. 24-25). A Châteaudun, en 1739, le carnet de Jean Yvon, vigneron, se fait l'écho de ces travaux qu'illustrent les planches de l'Atlas Trudaine (cf Couturier, 1990 et infra II, 2, n. 11).

70. A la fin du XIII^e s., en 1285, un lourd charroi à destination de l'Aragon avait bravé les ornières de ce chemin (cf Jacomet, à paraître). Il est question dans un très vieux texte d'une "via quae a Lutetia parisiorum Cesarodunum Turonum ducit" qui passait peut-être plus à l'ouest encore (Merlet, R., *Mém. SAEL*, t. XII, 1901, p. 40).

71. A Blois, Bernier observe : "L'Eglise Collegiale de saint Jacques fut fondée l'an 1366. par Louis de Chastillon Comte de Blois, & par

quelques particuliers du Comté, qui touchez de compassion envers les Pelerins de saint Jacques en Galice, qui n'avoient aucun lieu pour se retirer en passant, firent le fonds de huit Prebendes dont... deux furent destinées au logement & à la nourriture de ces Pelerins" (Bernier, 1682, éd. 1976, p. 35 et Jacomet, 1995, p. 142, n. 220). On est alors en pleine guerre de Cent Ans. En 1426-1427, Guyot de Villexis, bourgeois de Châteaudun, donne à la confrérie de N.-D. de la Chandeleur, érigée en l'église de la Madeleine, une place devant la porte d'Amont "pour y faire un hospital et lougeys pour loger les povres gens pelerins et autres povres mendiens et miserables personnes qui passeront le païs" (A.D., E. & L., Reg. E. 2724 et Merlet, 1896, p. xxxiii). Legs analogue, en 1476, testament de G. Vallet (Merlet, 1890, p. 26).

vre sur le Chemin le Comte qui court de Blois à Châteaudun, "*ung pouvre homme venant du voiage Monsieur Saint Jaques*", vint frapper à la porte de la Maison-Dieu de la Ferté-Villeneuve, dans les années 1530-1536. Il y fut accueilli et soigné quinze jours durant⁷². A la même époque la Maladrerie ou Maison-Dieu de Lisle, sur la route de Châteaudun à Vendôme, au-delà de Pezou, était tenue d'offrir l'hospitalité aux pèlerins. Aux termes de la déclaration rendue au Roi, le 15 mai 1557, on y devait entretenir une "chambre garnie de deux lits" pour loger les pèlerins passant⁷³. Ce n'est pas en vain que les chanoines augustins de Saint-Georges du Bois avaient dédié à saint Jacques la petite église de leur prieuré de Lisle.

Ainsi, même en tenant compte de la déperdition provoquée au fil du Val de Loire par ces chemins qui sollicitent les pèlerins de Galice de gagner Poitiers à la mesure de

leur hâte, il reste qu'une multitude de "marcheurs de Dieu" a été amenée à sillonner le Grand diocèse au cœur duquel se dressent les flèches de Chartres et de Vendôme⁷⁴. D'autant qu'il ne faudrait pas oublier qu'aux "jacquets" de tous horizons se mêlaient les "miquelots", ainsi que, dans les deux sens, les pèlerins de Saint-Méen en Bretagne et ceux de Saint-Mathurin de Larchant⁷⁵.

Bien que Charles Estienne décoche aux "michelets" ce trait perfide : "*Voyage pour les petits galans, quand les pommes & poires sont bonnes*", la circulation qui animait le chemin de Montfort et de Dreux par Houdan, devait bien égaler le trafic qui se faisait le long de la Loire⁷⁶. Il n'est pas exclu que d'autres chemins aient directement conduit dans le Grand diocèse les pèlerins venus du Beauvaisis qui devaient franchir la Seine au pont de Mantes⁷⁷, et il ne faudrait pas davantage négliger le Grand Che-

72. Voir Augis, 1902, p. 216 et Jacomet, *Supplé SAEL*, 1996, p. 21).

73. Voir Saint-Venant, R. de, Dict. éd. 1969, Lisle, p. 295.

74. Car on ne saurait sous-estimer l'importance de Notre-Dame et de la Trinité de Vendôme, en tant que sanctuaires de pèlerinage. La preuve en est que parmi les lieux d'expiation assignés en réparation de certains délits par les tribunaux des Communes de Flandres au XV^e s., on trouve en bonne place Chartres et Vendôme (Van Cauwenbergh, 1922, p. 140-142 - Encadré).

75. Sur les pèlerins de St-Méen, voir Brillois, 1986, p. 257-280 ; sur Larchant, voir Thoison, 1889 et *Larchant 10000 ans d'histoire*, Nemours, 1988.

76. Les premières étapes de la route de Bretagne qui coïncide en partie avec celle du Mont Saint-Michel, sont données par La Guide sous la rubrique "A Houdan". Ce chemin part de N.-D. de Boulogne et franchit la Seine au Pont de St-Cloud. Il s'engage alors vers "Vaulcresson / Val de Gallye, Villepreux, Neufchastel" autrement dit "Neaufle le chastel", au diocèse de Chartres, "Saint Aulbin", paroisse disparue qui a cédé la place à Villiers-St-Frédéric, "La Queue / Passe le boys... dangereux passage", pour aboutir à "Houdan / Marché de bestial". Il se poursuit par Goussainville, "Marolles / Passe derriere le uillage, en yver", "La Mesangere", "Cerisy" et tombe sur Dreux (Bonnerot, p. 104-105). Les Voyages prolongent ce chemin en direction de Laigle et d'Argentan (p. 39). Voir en

autre I, 2, n. 25, 28 et 29.

77. Voir à ce sujet l'article de M. P. Roche (1968, p. 53-60). Dans les parages de Montfort se hasarde un ancien "Grand Chemin d'Orléans" (infra I. 2. n.29). Cette mention n'est pas insolite puisque la voie antique Beauvais-Orléans est réputée croiser le chemin, d'origine antique lui-aussi, de Paris à Dreux, immédiatement au nord, au voisinage de la "ferme d'Ithe", sur la Cne de Jouars-Pontchartrain (Dutilleux, 1881, p. 65-67, Christmann, 1970, p. 95-102, et Zuber, 1986, p. 37 et 44). Une branche se détachait en direction de Chartres, bien visible sur le terrain entre Bazoches et Saint-Léger-en-Yvelines. Dans le même secteur venait confluer le vieux chemin de Poissy à Chartres (Zuber, 1977, p. 105-121, voir infra I, 1, n. 30).

ARGUMENT

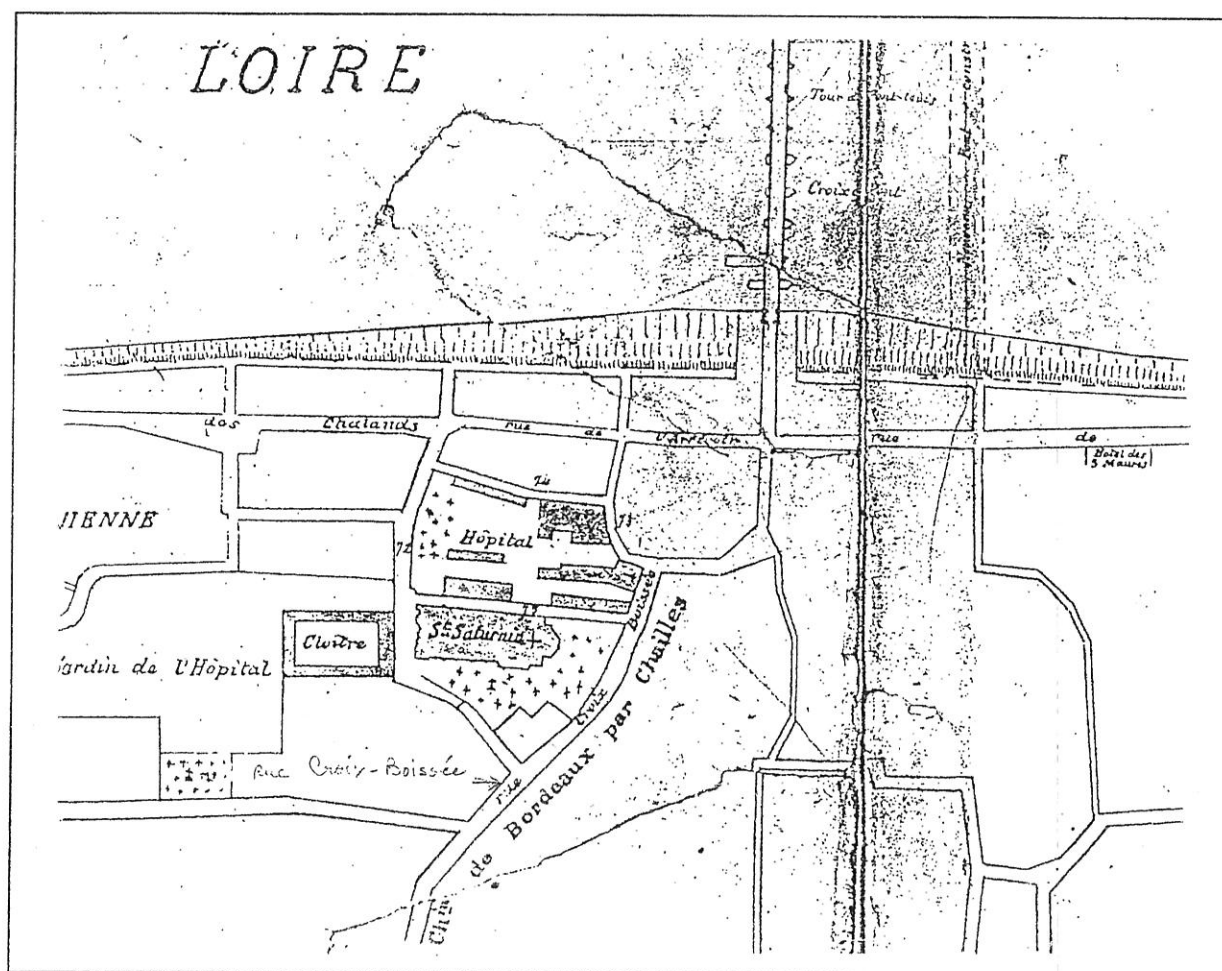
min de Paris à Chartres par Rambouillet, Epernon et Maintenon, qui n'était autre que la route de Nantes⁷⁸.

C'est à ce mouvement incessant qu'il faut confronter une poignée de croix solitaires et dispersées.

78. Au-delà de Chartres, ce chemin s'enfonce en direction de Belême, par Courville, Pontgouin et Rémalard où une croix St-Jacques s'élevait à l'entrée du château de Voré (IGN 1916 O-La Loupe, 485+4/2384).

Elle se dresse encore à la pointe de la fosse dessinée par le chemin de la Fosse et la route de "Rémalard à Paris", telle que la désigne un ancien plan (Arch. privées).

L'Atlas Trudaine permet de fixer avec exactitude l'assiette de cette route au XVIII^e s. (A.N., F(14) 8452; et infra I,1, n. 5 et 20).



Chⁱⁿ de Bordeaux par Chailles, en Vienne au sud de la Loire, à Blois

(A. D. de L.-&-C, Voir page 24, note 57)

I. LA CROIX SAINT-JACQUES OU L'APPEL DE LA ROUTE

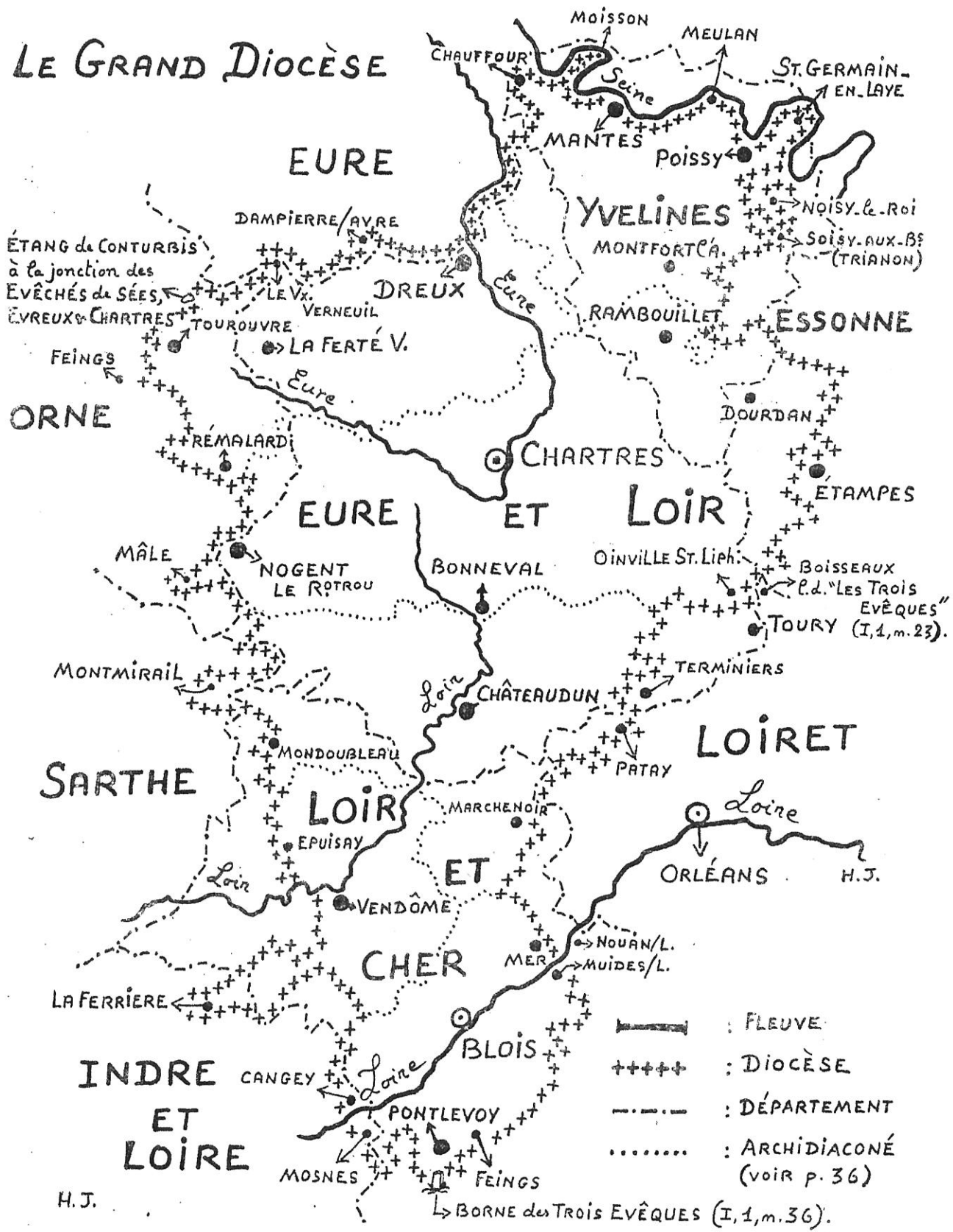
1. A LA CROISEE DES CHEMINS



Pèlerins se hâtant à pied comme à cheval.

"Miroir de l'Histoire" de Guillaume de la Perrière, (Lyon, 1555 (B.N., Rés.)

LE GRAND DiOCÈSE



H.J.

1. A LA CROISEE DES CHEMINS

Plongées dans la durée et les incertitudes de l'histoire, les croix font l'effet de bouchons ballotés par les flots. Englouties, les unes sombrent irrémédiablement dans l'oubli, d'autres solidement rivées au sol résistent contre vents et marées. Beaucoup surgissent inopinément de l'écume, parées du prestige qu'elles ravissent à leurs aînées. Quelle peut être, en effet, la durée de vie d'une croix dès lors qu'elle n'est plus entretenue ? Pas beaucoup plus d'une génération, surtout si elle est en bois¹.

Il est donc remarquable que la carte au 1/25 000 dressée par les soins de l'I.G.N. conserve la mémoire de dix-sept croix dites

de Saint-Jacques². Elles se distribuent inégalement dans l'ancien diocèse de Chartres que se partagent les Yvelines, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher. Pour restituer la configuration du diocèse primitif, il faudrait ajouter à ces départements les cantons de Tourouvre et de Rémalard dans l'Orne, celui de Dourdan dans l'Essonne et quelques communes limitrophes de l'Eure, de la Sarthe et de l'Indre-et-Loire. On trouve huit de ces croix dans les Yvelines, sept en Eure-et-Loir, en comprenant la Croix Saint-Jacques de Toury, extérieure au diocèse mais incluse dans le département, et deux en Essonne, le Loir-et-Cher étant indemne.

1. A titre d'exemple on voit, en 1712, l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun solliciter la permission de démolir la chapelle ruinée de Courbuisson, paroisse de Samois, afin d'en récupérer les matériaux. L'officialité de Sens y consent à charge aux impétrants «d'édifier une croix de bois en la place de ladite chapelle et ce, pour marquer que c'était ci-devant un lieu saint, et servir de

monument à la postérité» ; et de spécifier : «laquelle croix sera renouvelée de 20 ans en 20 ans» (A.D., S. & M., II.E., suppl. à la série H, p.246).

2. En principe, les appellations de croix et de lieux-dits retenues par l'I.G.N. et arrêtées sur un état justificatif des noms émargent au cadastre. Toutefois, au fil des révisions

successives, cette carte trahit la richesse toponymique des terroirs lorsqu'elle s'appuie sur des matrices plus ou moins simplifiées par suite des remembrements ou quand elle écarte délibérément certains lieux-dits dans un souci de clarification.

Si incomplète qu'elle soit, la carte IGN n'en constitue pas moins un excellent point de départ pour la recherche.

Comparée au nombre des «croix rurales» qui subsistent, cette quantité est discrète³. Mais, placée en regard de la floraison que connut l'Ancien Régime, elle devient insignifiante. En retenant un coefficient moyen de cinq croix par paroisse, sachant que le «Grand Diocèse» a compté un peu plus de neuf cents communautés paroissiales, on obtient un chiffre approchant 4500 croix⁴. Encore est-il probable que cette évaluation hasardée reste en dessous de la réalité. Au XVIII^e siècle, en effet, le seul territoire de Rémalard est émaillé de huit croix dont cinq recueillent les suffrages d'un saint différent⁵. Sans doute, cette impression de fourmillement n'est-elle valable que pour la fin de l'Ancien Régime comme le montre l'exemple de «Gaz» au doyenné d'Épernon : entre 1751 et 1760, le curé procède à la bénédiction de sept croix dont cinq dans la seule année 1752⁶.

Cependant, beaucoup de croix ont repris vie au lendemain de la Révolution. Aux termes de l'*Enquête* menée en Prairial an XII de la République Française (1804), par ordre du Préfet de Loir-et-Cher, on voit les habitants de ce département s'empresse de relever la plupart des croix de leurs villages. Leur nom-

bre oscille de une à douze selon les communes⁷. A l'inverse un sentiment de grande désolation se dégage des réponses faites au *Questionnaire* lancé par la S.A.E.L. en 1856. Il semble qu'on tombe dans une moyenne de deux ou trois croix par commune. Il est vrai que la plupart des réponses sont trop évasives pour être sérieusement prises en compte. Dans un cas comme dans l'autre, il est rare que ces enquêtes révèlent le nom donné aux croix.

Quoi qu'il en soit, la présence d'hagiotoponymes associés à celles-ci est moins fréquente que ne le laisse supposer l'exemple de Rémalard. Lorsque les croix ne tirent pas leur nom d'une situation topographique particulière, de la matière dont elles sont ouvrees et de leur état, ou encore de l'habitat et de l'horizon qu'elles protègent, elles l'empruntent généralement au patronyme de leur fondateur⁸.

Maintes croix érigées à travers la Beauce ou le Perche chantent les couleurs de l'arc-en-ciel dont elles imitent les feux*. Elles donnent ainsi la main à de célèbres enseignes d'auberges : la Croix Blanche, la Croix Rouge ou la Croix Verte..., élevées à une destinée universelle. C'est par dizaines

* Encadré page suivante

3. L'expression «croix rurale» est empruntée au titre d'un remarquable article de G. Le Bras, paru en 1946. Son emploi se trouve justifié par le fait qu'à l'exception de la croix Saint-Jacques de Mortagne, aucune de celles dont il est ici question ne se trouve à l'intérieur d'une ville ou d'un village même si certaines se voient englobées dans la croissance d'anarchiques faubourgs.

4. La carte du Diocèse de Chartres à la fin du XV^e siècle, établie en 1988 par le *Centre de Recherches Historiques sur le pays de la Loire Moyenne* à l'Université Fr.-Rabelais

de Tours, retient le chiffre de 923 paroisses en comprenant les paroisses urbaines. En 1697 le détachement des deux archidiaconés de Blois et Vendôme en faveur du nouveau siège épiscopal érigé à Blois, marque la fin du «Grand Diocèse».

5. Rémalard, chef-lieu de canton de l'Orne, relevait du doyenné de Brezollès. Outre la «Croix-Saint-Jacques», on remarque les croix «Saint-Louis», «Saint-Marc», «Saint-Jean», «Saint-Pierre», etc. (plan de la seigneurie, arch. priv., cf n. 27).

6. A. D. E.-&L., GG. 7.

7. A. D. L.-&C., Exposition d'objets extérieurs du culte dans les lieux publics, V. 4-B.

8. On trouve de telles dénominations autour de 1300 dans *Polypticon Ecclesiae...* (Lépinos et Merlet, 1865, tome III, pp. 254-255) ainsi que L. Merlet et A. Moutié, 1857-1858. Les *Crux Garini*, *Crux Georgii* ou *Crux Eremburgi*, *Crux defuncte Guiburgis* sont l'équivalent médiéval des modernes Croix Julien (Soignolles), Gillet (Senantes), Gaudin (Germignonville), Garnier (Nogent-le-Roi), Rousseau (Châteaudun), Féron (Vicq) ou Bardoux (Le Mée).

1. A LA CROISÉE DES CHEMINS

DES CROIX À LA COULEUR DE L'ARC-EN-CIEL

Innombrables sont les croix "blanches", "rouges" ou "vertes". Noirmoutier en réunit la palette sur son cordon littoral. Ces dénominations se retrouvent dans toute la France et il semble qu'elles soient anciennes. A Montlouet, le 20 mars 1785, on érige et bénit "une croix de fer... sur le chemin de Paris, au lieu et place de la croix rouge" (A.D. E.-et-L., GG 14). De fait, la "Croix Rouge" plonge ses racines dans l'inimaginaire médiéval. On la surprend dans le Tristan de Béroul, écrit vers 1230-1240. "Va-t'en dehors, s'entend dire Tristan. A la Croix Rouge, à l'embranchement, là où l'on ensevelit souvent les cadavres, reste sans bouger et attends-moi" (v. 1906-1912). Ailleurs, cette étrange croix sert de boîte aux lettres : "Qu'il donne l'ordre de suspendre la lettre à la Croix Rouge au milieu de la Lande (v. 2420-2423).

Rares sont les "Croix Noires" de sinistre augure. On en glane cependant quelques-unes en Eure-et-Loir : à Châteaudun, sur la route de Chartres, paroisse Saint-Valérien (Merlet, 1896, p. 435) ; au S.-E. d'Ymonville (IGN 2117 E-Voves) ; au sud de Luat-sur-Vert (IGN 2015 E-Dreux) ; et plus au nord près de Ménerville, à la Demonderie (IGN 2114 O-Houdan). Une unique "Croix Bleue" apparaît au sud de Rouvray-Saint-Denis (IGN 2217 O-Ménerville), tandis qu'à travers le grand Diocèse, à l'exception du Blésois qui n'en comporte guère, on ne dénombre pas moins de 15 croix rouges, autant de blanches et 7 croix vertes.

Le Dictionnaire topographique de la Sarthe confirme la prééminence des couleurs gaies : 58 croix blanches pour 25 vertes et 19 rouges, contre 2 noires (Valée, 1952). En Brie : 25 croix blanches, 19 rouges et une seule verte (Stein, 1954). Dans le ressort de l'ancienne Seine-et-Oise, le rapport s'inverse : 10 croix rouges pour cinq blanches et une verte (Claise, 1962).

De quelle valeur historique ou symbolique, ces teintes sont-elles chargées ? Reste que de tout temps il a fallu protéger le fer et le bois. En 1703, la fabrique de Meslay-le-Vidame dépense 9 sols 6 deniers "pour demi-livre de mine de plomb et demi-livre d'ocre pour peindre la croix boissée" (A.D. E.-et-L., G 5973). Mais que signifient ces "Chemin Rouge", "Blanc" ou "Vert" que la géologie n'explique pas ? A côté de la "Ville Verte", perrons, fosses, bois, buttes, portes, maisons, moulins et même des poiriers, des gués et un pont, celui de Maintenon, sont indifféremment "rouges".

que se comptent sur la carte I.G.N., à travers l'Eure-et-Loir et les Yvelines, les croix blanches, rouges ou vertes⁹. Ces appellations se retrouvent dans toute la France.

En revanche, de loin en loin apparaissent, ponctuelles et isolées dans le paysage, des croix favorisées d'un patron : sainte Anne, sainte Geneviève, saint Thibaut, saint Denis ou saint Mathieu. Ces croix accusent la survivance d'un lieu de dévotion, à moins qu'elles ne perpétuent le souvenir d'une chapelle ou d'une maladrerie abolies¹⁰. Aussi, quoique modeste, le bilan annoncé plus haut suffit à placer l'apôtre Jacques en tête des saints titulaires de croix dans le diocèse de Chartres. Ni saint Michel, ni saint Claude ou saint Hubert, patrons eux aussi de lointains sanctuaires, pas même saint Marc, station obligée sur le chemin des rogations, ne parviennent à le supplanter¹¹.

Or, à la faveur de sondages opérés dans les archives, il a été possible non seulement de s'assurer de l'existence relativement ancienne de ces croix Saint-Jacques, mais d'en doubler le nombre qui se voit porté à trente quatre dans le seul diocèse de Chartres. Ces croix, replacées dans la grille des anciennes circonscriptions ecclésiastiques de ce diocèse, se répartissent du nord au sud de la manière suivante :

Archidiaconé de Pincerais : 12,
 Archidiaconé de Dreux : 8,
 Grand Archidiaconé : 9,
 Archidiaconé de Dunois : 2,
 Archidiaconé de Vendôme : 0,
 Archidiaconé de Blois : 3.

Cette distribution accuse une nette prédominance de la moitié nord du diocèse¹².

Dès lors, muni d'un échantillonnage assez riche pour en asseoir l'étude, il est permis de s'interroger sur la signification de

9. Ainsi l'Auberge de la Croix Blanche à Tremblay-le-Vicomte ou l'hôtel du même nom à Combres (cf., J. Cl. Farcy, 1980, p. 22).

10. La Croix Saint-Mathieu à Houdan évoque la chapelle et la foire de ce nom (plan de l'Intendance, 1778, A. D., Yvelines, 75 44 04 et O. Paul-Boucher, 1962, p. 181. De même trouve-t-on des lieux-dits la Maladrerie et les Vignes Saint-Mathieu à Gallardon, I.G.N., 2116 E-Auneau). Un plan du Domaine de Josaphat à Prunay-le-Gillon, daté de 1774, porte cette indication révélatrice : « Croix où étoit la chapelle de Saint Thibault » (A. D., E. & L., 104/9). La réponse donnée à l'Enquête de 1856 le confirme : « au champier de la Croix Saint-Thibault, section A 379 existait une chapelle dont on reconnaît encore la place à la disposition du terrain » (S.A.E.L., Ms. 22, tome I, F 120 ; I.G.N., 2127 E. -Voves 548/2376). De même à Dan-

geau, au sujet d'un « calvaire planté au lieu-dit de Saint-Denis », on lit : « La Croix de Saint-Denis a été élevée pour rappeler aux fidèles que là était autrefois une chapelle dont le patron était saint Denis et où l'on venait en pèlerinage » (ibid., tome II, F 9 v).

11. On rencontre La Croix Saint-Michel à Moreaulieu, une Croix Saint-Claude à l'est de Dillonvilliers et La Croix Saint-Hubert au nord de Sainville sur le chemin d'Ablis. En 1886, la Croix Saint-Marc de Cloyes, « placée sur le bord de la route de Paris à Bayonne » a intrigué les érudits par la présence de bas-reliefs ornant les quatre faces de son socle. On y distinguait les évangélistes accompagnés de leurs attributs respectifs (cf. Abbé Sainsot, 1886, et P.V. S.A.E.L., tome VIII, 1892, p. 57) et Bull. Soc. Dunoise, tome V, séance du 3 août 1886, pp. 292 à 294). On déambulait d'une croix à l'autre. Voir le règlement des « pro-

cessions qui se font le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations » en 1784 à Saint-Georges-sur-Eure, dans A.D., E. & L., Série E. suppl. GG.5.

12. En prenant pour cadre les départements, on trouve 59 croix Saint-Jacques soit : Yvelines : 13 ; Loiret : 10 ; Essonne : 5 ; Loir-et-Cher : 5 ; Orne : 5 ; Eure : 3 ; Val d'Oise : 2. De ces 59 croix Saint-Jacques, ne sont discutées ici, sauf exception et à des fins comparatives, que les 34 croix qui relèvent du diocèse de Chartres. Ce chiffre traduit l'une des densités les plus élevées de France. En effet, le Dict. Topogr. du Dép. de Seine-et-Marne (H. Stein, 1954), qui offre un dépouillement presque exhaustif du cadastre dénombre 24 lieux-dits la Croix Saint-Jacques, là où le Dict. de la Sarthe (E. Vallée, 1950, n'en indique que deux. Le Dict. Géogr., Hist. et Biogr. de l'ancienne Province de Tou-

1. A LA CROISÉE DES CHEMINS

ces humbles monuments de la piété d'antan. Il est, en effet, peu vraisemblable que le choix réitéré du patronage de saint Jacques soit ici dénué d'intention. Que cette insistance marque une dévotion et que celle-ci s'adresse à « Monseigneur Saint-Jacques-le-Grand vénéré en Compostelle au royaume d'Hespagne », c'est ce qui, vérification faite, s'impose.

Il faut s'assurer que le saint titulaire de la croix ne soit pas simplement le patron du donateur. Dans ce cas l'invocation traduit une dévotion particulière et ces croix ne sont, en somme, que des croix érigées par tel ou tel Jacques, à la façon dont il existe des Croix Jacques, dérivées d'un nom de famille, à Saint-Prix (95), à Abbéville-la-Rivière (45) et autrefois entre Saclay et le Mesnil Blondel, près de l'étang de Villiers (91), si tant est qu'il ne s'agisse pas d'une laïcisation délibérée. Dès le Moyen-Age, aux temps modernes et singulièrement au XIX^e siècle, maintes croix ont été baptisées Saint-Jacques par suite de l'attachement d'un individu à son saint protecteur. En l'absence de toute épigraphie, seul l'examen du contexte permet de lever cette hypothèque. En voici un exemple tout au nord du diocèse de Chartres : dans l'ancienne forêt de Cruye, on relève trois croix vouées, l'une à saint Michel, la seconde à saint Philippe¹³, et la troisième, située dans une ancienne clairière ouverte plus à l'E., à saint Jacques¹⁴. La croix Saint-Michel évoque une chapelle

disparue, tandis que la croix Saint-Philippe renvoie à feu Mgr. Philippe d'Orléans. Le fait que la croix St-Jacques soit associée à une Étoile du Pèlerin plaide en faveur d'une signification plus large que la simple évocation du prénom du fondateur. S'ensuit-il que de telles croix jouent un rôle précis dans l'économie du culte voué à cet apôtre vagabond et que celui-ci consiste à baliser ses chemins ?

Le procès-verbal de transfert d'une croix en plein XVIII^e siècle, à Toury, étape obligée du grand chemin de Paris à Orléans, illustre à merveille cette question : « *Le 11^e avril 1745, consigne le curé Tuppin, a été bénite processionnellement une croix érigée sur le pavé nouvellement construit de Toury à Saint Blaise, à la place d'une autre croix appelée la croix Saint-Jacques qui étoit située sur l'ancien pavé qui prenoit de Saint Blaise par derrière le cimetière* ». Et le zélé pasteur de préciser que sur cette croix fut attaché « *un Christ provenant de l'église de Chaussi* »¹⁵.

Peut-on rêver d'un cas plus démonstratif ? La route vient-elle à se déplacer, aussitôt la croix entreprend de déménager en cérémonie. Non seulement ce texte confirme l'enracinement de la dédicace, mais il apporte la certitude que la croix montait la garde sur le « Pavé » royal.

Pourtant, la relation de ce modeste événement suggère deux remarques : d'une part les croix, comme les routes, sont sujet-

raine (*Carré de Busseroles*, 1879, t. II), n'en annonce aucune. La carte I.G.N. révèle pourtant une Croix Saint-Jacques, à Sepmes, non loin d'une ferme à laquelle s'attache le nom évocateur de Galice (I.G.N., 1824 E. Sainte-Maure-de-Touraine, 323/5215 et Dr J. Moreau, 1988, pp. 223 et 237). Cf II, 2, n.37.

13. IGN, 2214 E. - Versailles, 429+6/5413+5. I.G.N., 2214 E. 429+6/5412+5.

14. Cf. Pellerin de Latouche, 1908, pp. 286-312 et Houth-Baltus, 1942, p. 126.

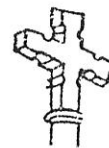
15. Cette croix devait porter mal-

heur au zélé pasteur. En 1766, Désiré Tuppin reçut les foudres canoniques « pour avoir refusé d'inhumer Pierre Laboissière, écrasé par une voiture entre Toury et la Croix de Saint-Jacques » (A.D., E. & L., GG. 11).

Voir encadrés pages 38 et 39.

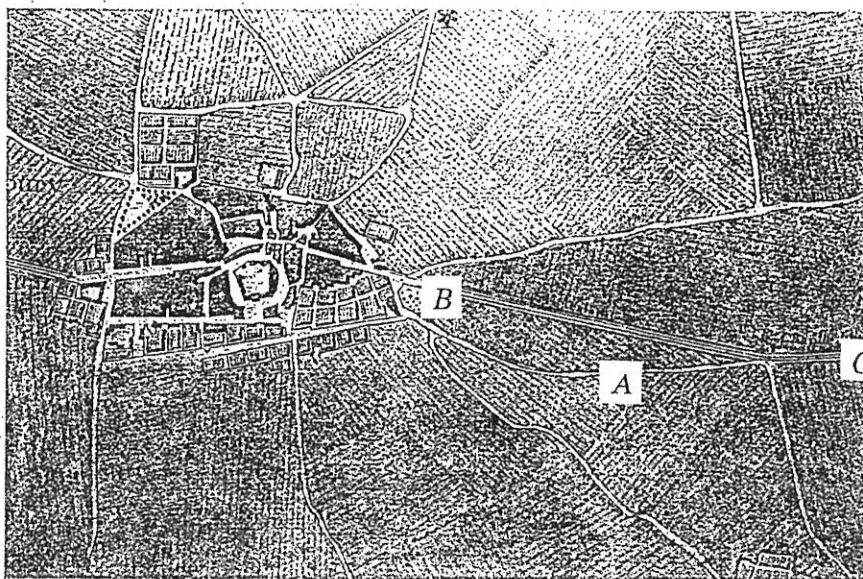


TOURY EN BEAUCE



Deux documents permettent de mesurer le bond effectué par la Croix Saint-Jacques : l'Atlas Trudaine réalisé entre 1740 et 1780 (A. N., F (14) 8492, F 5) et le «Plan général de la ville de Tury en Beauce», dressé en 1780 (A. D., E. & L., D. 990 et GG. 11, registre).

Visant à rectifier la chaussée, l'Atlas montre concurremment l'ancien et le nouveau tracé du «Pavé» royal destiné à abréger la «Route d'Espagne». Tandis que le vieux chemin, au sortir de Toury contourne par l'ouest le cimetière et accuse de ce fait un léger coude, la route projetée, tendue comme la corde d'un arc de Toury à la Chapelle Saint-Blaise, longe en droite ligne ce même cimetière du côté est. La croix ne figure pas sur ce plan mais, par une confusion significative, l'ingénieur chargé de son exécution a attribué à la chapelle le vocable de la croix, créant ainsi une «Chapelle Saint-Jacque» qui n'a jamais existé.



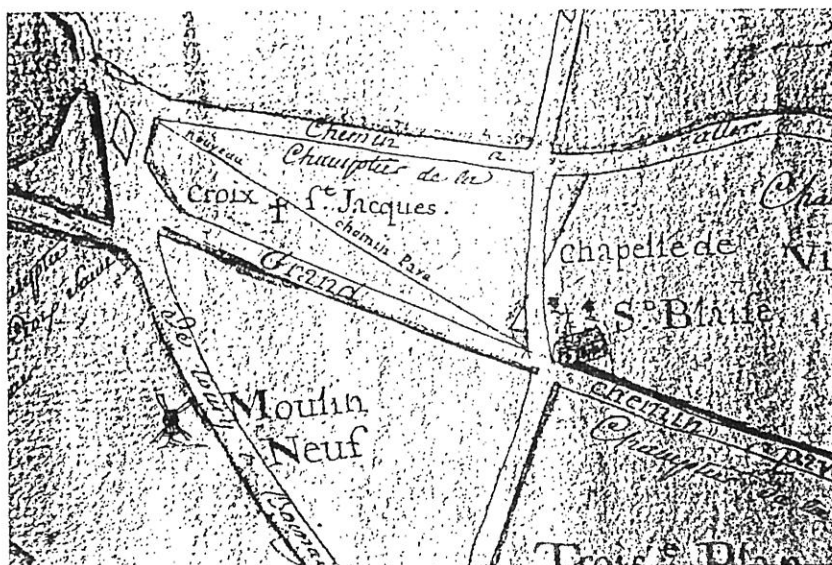
A : Grand Chemin Pavé - B : Cimetière - C : Chapelle "St-Jacque"



 AU XVIII^e SIÈCLE



Au contraire, Louis Etienne Henry Michau, levant le Plan de Toury, montre la croix consacrée en 1745 plantée sur l'accotement ouest du «nouveau chemin Pavé», sensiblement à mi-distance de la Ville de Toury et de la Chapelle de Saint-Blaise. Curieusement, la légende du plan marque à deux reprises «Champtier de la Croix Saint-Jacques», comme si le déplacement de la croix avait entraîné le dédoublement de cet espace divisé par la route. Le toponyme ancré à l'ombre de la croix primitive, vraisemblablement érigée à proximité du coude formé par le vieux chemin, est celui qui, ayant vaincu l'oubli, planait naguère au-dessus des sillons. Il prête aujourd'hui son nom au quartier qui a surgi à l'ouest de Toury dans le contournement de la N 20. La croix qui se trouvait manifestement plus au sud, au bord de la route, a disparu et rien ne rappelle plus sa translation au Siècle des Lumières. Quant à la chapelle Saint-Blaise, que la carte signale encore, elle a succombé malgré le vibrant plaidoyer du chanoine Delaporte dans l'Echo Républicain du 19 novembre 1952.



tes à mutation, d'autre part ces mutations s'accompagnent parfois, en ce qui concerne les croix, d'un changement d'orientation. Au moment où l'on s'avise de la relever, il est probable que la primitive croix Saint-Jacques de Toury «tombe de vétusté». Sa position mise à part, on n'a plus conscience, en 1745, du rôle particulier auquel l'invocation de saint Jacques semble la destiner. Elle était le but d'une procession renouvelée chaque année le jour du 15 août. Et dans le souci de renforcer sa portée religieuse, le curé Tuppin, sans égards aux intempéries, l'a chargée d'un crucifix, achevant par là de convertir la nouvelle croix en calvaire.

Ce prêtre était coutumier du fait. Deux semaines plus tard, le 25 avril, il procède à la bénédiction d'une autre croix érigée à l'opposé, «*sur le chemin de Toury à Champillory entre les deux ormes*». Elle est aussitôt décorée d'un Christ arraché à l'église Saint-Denis de Rouvray. Comme si cela ne suffisait pas, le 24 juin 1756, à l'issue d'une mission de 21 jours, les habitants de Toury procèdent à «*l'élévation d'une croix ... portée avec grande pompe ... ; et pour qu'il reste un témoignage de la religion et générosité de MM. les habitants de Poinville*, expose le procès-verbal, nous reconnaissons qu'ils ont donné libéralement le Christ qui a été posé sur ladite croix»¹⁶.

Il résulte de ce transfert comme de ces plantations successives que la route et la croix sont deux paramètres essentiellement variables dans le temps comme dans l'espace. Puisque sur les trente-quatre croix Saint-Jacques répertoriées, seize sont sûrement attestées au XVIII^e siècle, cinq au XVII^e et seulement deux ou trois au XVI^e siècle, il est sage d'admettre que ces données n'ont de valeur que pour la fin de l'Ancien Régime, même s'il n'est pas impossible qu'elles renvoient à une situation historique antérieure¹⁷. Ce n'est donc pas dans la voirie médiévale qu'il faut chercher à ces croix un terme de comparaison, mais bien dans la route telle qu'elle fut utilisée et façonnée aux Temps Modernes.

Si donc, les croix dites de Saint-Jacques exercent une quelconque fonction signalétique, on doit raisonnablement s'attendre à en rencontrer le petit troupeau égrené tout au long de la voie indiquée aux pèlerins. Or il n'en est rien ou si peu : d'Evreux à Chartres on ne trouve de croix Saint-Jacques qu'à la sortie de Dreux¹⁸. De Chartres en direction de Vendôme, il faut pousser jusqu'à Châteaudun pour en découvrir une autre érigée face à La Guinguette, théâtre d'un combat mémorable le 18 octobre 1870¹⁹.

Pages 22 et 23, encadrés :

Route de Rouen à Chartres par Evreux.
(Carte géographique des Postes)

16. A.D., E. & L., GG. 15, Registre. Un exemple de transformation analogue à celui de Toury, mais plus tardif, est donné par la Croix Saint-Jacques de Saint-Sauveur dans le Thimerais, sur laquelle est écrit : Calvaire de la Croix Saint-Jacques

17. Il est question, par exemple, du Cloux de la Madeleine, près la Croix Saint-Jacques, en 1553 à Châteaudun (A. D., E.-&-L., H. 3660). C'est la plus ancienne mention de

croix Saint-Jacques rencontrée au cours de cette enquête. Cf II. 2.

18. Dans l'angle formé par l'embranchement du Chemin de Nuiseiment (actuelle D. 309-3) et le Grand Chemin de Chartres (N 154) à proximité de la chapelle Saint-Gilles construite à l'ouest de la route et du Clos Lannier qui s'étendait à l'est (A. D. E.-&-L. pl. 200/2).

19. La croix Saint-Jacques de

Châteaudun dressait sa silhouette à main gauche, au débouché de la cavée de la Reine, dominant tout le Val Saint-Aignan. Elle voisinait avec la Guinguette et un clos de vignes, possession de la Madeleine depuis un temps reculé (A. D. E.-&-L., Pl., H. 3656 42/3). Cf II. 2, n. 9.

1. A LA CROISÉE DES CHEMINS

De Paris à Chartres, la seule croix disciplinée préfère à l'austérité du plateau l'orée forestière du Perray, à l'intersection de la route de Rambouillet et du chemin de Poigny²⁰.

Se penche-t-on sur les rives de la Loire ? Constatation troublante : on ne discerne pas l'ombre de la moindre croix Saint-Jacques. Si l'on remonte, enfin, cette épine dorsale du royaume que forme l'axe Paris-Orléans, on retombe sur la position de Toury, à moins de réquisitionner pour la cause la Croix Saint-Jacques qui a laissé son nom au château du Plessis-Saint-Père ou celle de Boisseaux. La première de ces croix n'est sans doute pas antérieure à l'âge classique. Voici comment s'exprime à son sujet l'Abbé Lebeuf (1687-1760) : « depuis qu'on a redressé au sortir de Longjumeau le grand chemin d'Orléans, il n'approche plus si près qu'autrefois de ce Plessis-Saint-Père. La croix qui a été plantée sur ce nouveau chemin vis-à-vis ce château, s'appellant vulgairement la Croix Saint-Jacques, fait que le peuple appelle souvent à présent ce château rebâti à neuf le château de la Croix Saint-Jacques »²¹. Quant à la Croix Saint-Jacques-de-Boisseaux (Loiret), simple croix de fer, elle se trouve à faible distance au sud de ce village, égarée sur la

voie expresse de la Poste qui n'en comporte pas d'autre²².

Du moins, la situation de ces rares jalons ne manque-t-elle pas d'à-propos. A l'exception du Val-de-Loire, en effet, chacun des quatre tronçons de route évoqués est marqué du sceau d'une unique croix, et celle-ci s'arrange toujours pour occuper une position médiane entre deux étapes clés. La croix Saint-Jacques de Toury coupe en deux moitiés égales l'immense plaine qui s'étale d'Etampes à Orléans ; celle du Perray tient sensiblement le milieu entre Paris et Chartres, tandis que les croix de Dreux et de Châteaudun partagent équitablement les lieues qui courent d'Evreux à Chartres comme de Chartres à Vendôme. Simple coïncidence au demeurant, car il ne convient pas de pousser plus loin la superstition des chemins. Sauf peut-être à prendre le relais des bornes milliaires, ce ne sont pas les croix qui déterminent les distances mais bien les localités et les carrefours auprès desquels elles se trouvent placées. En ce qui concerne Toury, le témoignage de l'Abbé Suger, au XII^e siècle, est éloquent : « aux pèlerins, aux marchands, à tous les voyageurs, Toury à mi chemin — in media strata — fournit la nourriture ; paisible, il offre à ceux qui sont las un paisible repos »²³.

20. La route de Paris à Chartres par Rambouillet, Epernon et Maintenon était la route de Paris à Nantes. Au XVIII^e siècle, le trajet de cette route est l'objet de soins vigilants dans le voisinage des Essarts et du Perray. La *Carte Topographique des Environs de Saint-Hubert et de Rambouillet*, 1764, la montre rectifiée entre Coignières et l'Artoire (B. N., Cartes et Plans, Ge C. 9141). L'entrée et la sortie du Perray sont marqués, au N. par le Poteau du Perray et au S. par la Croix du Perray ou de St-Jacques.

21. Cette croix était plantée du côté O. de la N. 20 pratiquement dans l'axe du château du Plessis, entre la route et la limite communale de Ballainvilliers (Essonne) qui épouse les sinuosités de l'ancien grand chemin royal. Elle a donc pu se retrouver du côté droit du Grand Chemin Royal de Paris à Orléans, rectifié au XVIII^e siècle, sans avoir à quitter le côté gauche du vieux chemin, comme le montre le Plan de l'Intendance de 1782 (A. D., Yvelines) et Lebeuf, t. 4, 1883, p. 82).

22. Cf., I.G.N., 2217 E. - Méréville, 574-1/5345+2). Il semble que le Chemin des Postes n'ait pas toujours coïncidé avec le tracé actuel de la N. 20 héritée du XVIII^e siècle. C'était une sorte de voie rapide, doublant à l'est le grand chemin par trop encombré. Dans ce cas précis, la Croix Saint-Jacques reste à l'écart de la grand-route.

23. Cf., Suger, éd. Lecoy de la Marche, 1867, p. 171 - Cité par M. Bloch, 1983, t. II, p. 746. Mais on pourrait encore ajouter à cette

Il se pourrait toutefois que l'emplacement exceptionnel de ces croix donne raison à la remarque que faisait en 1678 le Père Lubin, auteur du *Mercure Géographique* : «*La dévotion des chrétiens catholiques, explique-t-il, leur a inspiré de planter des croix pour marquer les distances des lieux et pour montrer les chemins ; il y en a de fort renommées et qui méritent bien place dans les cartes exactes. Elles répondent en quelque façon aux pierres et aux termes des anciens Romains*»²⁴.

Mais, comment expliquer ici que, pour quelques croix douées d'un flair qui frise la divination, trente autres laissent augurer une fâcheuse tendance à l'école buissonnière ? Qui plus est, si ces croix de Saint-Jacques remplissaient réellement la fonction de milliaire qu'évoque le Père Lubin,

comment se fait-il que, seule, une croix sur trente-quatre ait trouvé grâce aux yeux des collaborateurs de Cassini, attentifs pourtant à graver sur les feuilles de Chartres un grand nombre de croix. Elle se dresse au voisinage de Prunay-le-Gillon, parmi les bornes qui jalonnent la voie de Chartres à Orléans, dans une position apparemment aberrante²⁵.

Pour déconcertantes que soient ces considérations, elles n'en sont pas moins instructives. Sous l'Ancien Régime, la trame viaire ne se réduit pas aux grands axes. Les voies principales se subdivisent en faisceaux de chemins secondaires utilisés tour à tour au gré des saisons, des troubles ou de la rigueur des péages²⁶. Il ne faut donc pas les écarter.

De fait, à trois reprises, on constate

observation une singularité : chacune des trois Croix Saint-Jacques remarquées sur l'itinéraire Paris-Orléans, relève d'un département différent : Essonne, Loiret et Eure-et-Loir. Cette situation reflète l'appartenance primitive de Ballainvilliers, de Boisseaux et de Toury à trois diocèses distincts : Paris, Sens dont Boisseaux est la paroisse la plus occidentale, et Orléans. A telle enseigne qu'un lieu-dit les Trois Evêques (I.G.N., 2818 0. - Neuville-aux-Bois, 572/1059) persiste encore au N. E. de Champilory, à faible distance de Boisseaux, de Toury et d'Oinville-Saint-Liphard au diocèse de Chartres.

24. Cf., B. N., G. 9453 in-12, p. 387, texte cité par Fr. de Dainville, 1956, p. 196. L'intérêt des croix à titre de signal et de repère a, en effet, été promptement remarqué des topographes. Mais il se pourrait que le P. Lubin soit ici victime de l'illusion cartographique qui donne l'impression que ce sont les croix qui

indiquent les distances. En réalité, dans le meilleur des cas, elles ne font que ponctuer les articulations du système cadastral sous-jacent qui règle la trame des chemins, quand elles ne s'en affranchissent pas pour des raisons qui tiennent à leur histoire particulière.

25. Cassini, N. 27-8 G. (Chartres). L'élaboration de cette planche a commencé en 1750, sous la direction de l'ingénieur Beauchamp (Pelletier, 1990, p. 235). Les différentes feuilles de la Carte de Cassini dont la levée s'étend sur plus d'un demi-siècle, ne prêtent pas une attention égale aux croix. De ce point de vue la feuille de Chartres semble favorisée.

26. Le dédoublement de la route Paris-Orléans au Moyen-Age en est le paradigme. M. Bloch en a proposé une interprétation à caractère historique (*Mél. Hist.*, 1985, tome II, pp. 746-747). Mais ces dédoublements sont fréquents dès l'Antiquité.

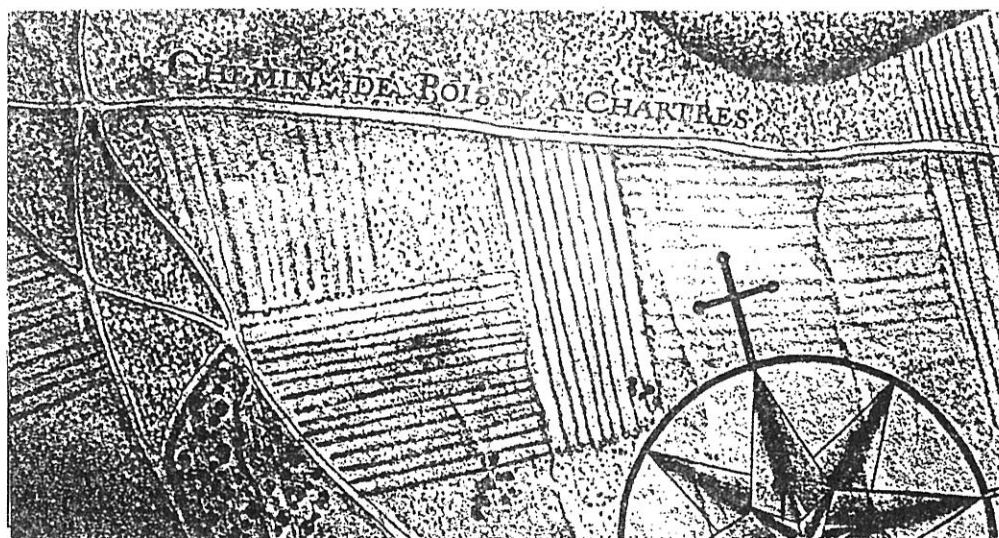
Ainsi trouve-t-on, de Chartres à Orléans, une «voie sèche» par Allaines et une «voie directe» par la Maladrerie d'Orgères (cf. D. Jalmain, 1970, pp. 101 à 104). La carte des péages rayonnant aux alentours de Chartres, dressée par A. Chédeville, et la discussion qui l'accompagne, donnent une idée de la complexité du réseau routier en pays chartrain dès le XIII^e siècle, complexité largement héritée du monde gallo-romain si l'on s'en rapporte au *Schéma des voies antiques autour de Chartres*, établi d'après le levé I.G.N. (cf., R. Chevallier, 1972, p. 185 et surtout l'excellente synthèse due à D. Jalmain, 1983, pp. 233-240) : l'axe Paris - Chartres dessine une sorte de fuseau qui offre jusqu'à cinq variantes (cf. Chédeville, 1973, pp. 439 à 446 et surtout 444). L'étude des cartes persuade qu'il en va de même que ce soit entre Evreux et Dreux, Dreux et Chartres, Verneuil et Chartres ou encore, entre Chartres et Châteaudun ou même entre Cloyes et

1. A LA CROISÉE DES CHEMINS

que des croix Saint-Jacques, associées par paires et élevées à faible distance l'une de l'autre, s'entendent à patrouiller au bord d'une ancienne piste : c'est tout d'abord en Pincerais, au long d'un chemin de crête familier aux bouviers que les plans de Ménerville et du Tertre-Saint-Denis, nomment Chemin de Paris²⁷. C'est ensuite, en pleine forêt d'Yvelines, de part et d'autre du massif qui sépare Montfort-l'Amaury de Saint-Léger. Là deux croix dites pareillement de Saint-Jacques, commandent les

issues du chemin sinueux qui relie ces deux bourgs châtelains²⁸.

Enfin, dans le doyenné de Rochefort qui confine à l'Etampois, un cas semblable se reproduit. A cheval sur la limite départementale de l'Essonne et de l'Eure-et-Loir, deux autres croix Saint-Jacques, postées sur les communes de Saint-Escobille et de Oysonville se trouvent alignées sur une voie manifestement antique qui tend de Paris à Blois, par Sermaise et l'étoile routière d'Alaines²⁹. Que penser de cela ?



Chemin de Poissy à Chartres (note 30)

Vendôme pour ne rien dire d'autres chemins. La route royale du XVIII^e siècle en imposant la discipline de la règle et du compas, a effacé le souvenir de ce réseau anarchique. Lorsqu'elle superpose à l'ancien chemin le tracé projeté, la *Carte de Cassini* permet de mesurer ces égarements de la voirie. Cette prolifération rend très aléatoire le dialogue entre les chemins et les croix.

27. Ce chemin affecte une orientation N. O. - S. E., Rouen-Poissy

(plans de l'Intendance, 75 01 23 (1785) et 75 03 03 (1785), A. D., Yvelines). Il est dit également «chemin des bœufs». Poissy fut de temps immémorial le siège d'un marché aux bestiaux dont l'importance ne cessa de grandir avec l'appétit de Paris. A défaut de l'indiquer la *Carte de Cassini* (N. 26-7 G.) accuse fortement la dénivellation de l'arête qui, divisant les bassins de l'Eure et de la Seine, lui sert tout au long d'assiette. Les limites communales et cantonales qui s'appuient sur ce

chemin, disent l'ancienneté de son inscription dans le paysage.

28. La carte de 1764 les indique toutes deux (B. N., Cartes et Plans, Ge C. 9141).

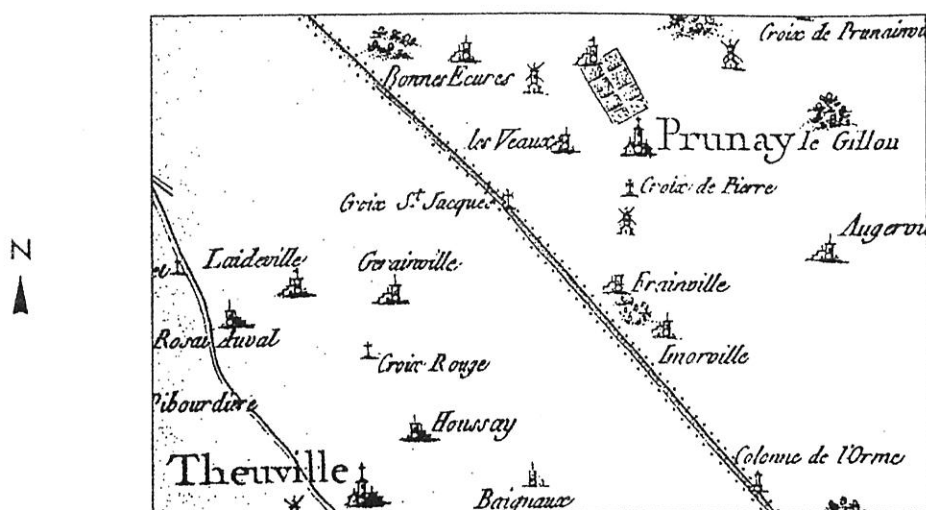
29. Ces deux croix figurent explicitement sur la carte I.G.N. (2217 0. - Méréville). Seule subsiste aujourd'hui celle d'Oysonville. Elle est de fer et a été repeinte en blanc comme toutes les croix de cette commune.

I. LA CROIX SAINT-JACQUES OU L'APPEL DE LA ROUTE

Isolées, d'autres croix Saint-Jacques n'en occupent pas moins un rang honorable à l'échelle de la topographie locale. A Davron, la Croix Saint-Jacques magnifiquement restaurée en 1876, dresse son obélisque à l'endroit exact où le sentier qui dessert le village touche au chemin dit des Bœufs, bien visible entre Feucherolles et Thiverval³⁰. Près de Vert-en-Drouais, la Croix Saint-Jacques, campée à l'est du vil-

lage, semble guetter le passage de l'Estrée qui franchit l'Eure non loin de l'abbaye de ce nom fondée en 1124³¹.

A Prunay-le-Gillon, enfin, il s'avère que l'excentrique croix convoquée sur le «Chemin de César», à l'instigation de Cassini, perpétue sans doute la trace fugitive d'un itinéraire transversal qui, parti d'Auneau, s'enfonce en direction de Bonneval.



La Croix Saint-Jacques de Prunay-le-Gillon (Cassini, 7-8 G Chartres)

Dès le XVI^e siècle, en raison de l'apparente rectitude de sa chaussée et parce qu'on y voyait encore des colonnes milliaires, le «Chemin de César» qui court de Chartres à Orléans fascinait les esprits férus d'Antiquité et les ingénieurs que leur ambition poussait à vouloir égaler le génie de Rome. Trois bornes s'y voyaient jadis (Cf III, 2, n. 2 et 22). Il en subsiste deux. A la place de celle qui s'élevait près de Prunay, la carte de Cassini montre une Croix Saint-Jacques. (Voir Jacomet, H., *Un chemin oublié ? SAEL*, 1994).

30. I.G.N., 2214 - Ce Chemin des Bœuf s'inscrit, semble-t-il, dans le prolongement d'un chemin que la *Carte particulière de la Forest de Marly* ... indique comme allant de Poissy à Chartres (A. N., N II, S.-&-O., 120, XVIII^e siècle). La vérité oblige cependant à confesser qu'il est fort difficile de dire par où s'insinue ce chemin au-delà de Feucherolles. Ceux qui se sont penchés sur le

parcours possible d'une voie antique reliant Poissy à Chartres, l'ont recherché dans les parages de Chavenay, aux confins de la cité des Carnutes et des Parisii, que la limite indécise des deux diocèses contribue à embrouiller. La *Carte des anciens Chemins de l'Iveline et du Comté de Montfort* qui observe un prudent pointillé entre le Val-Martin et les Clayes, dirige cette

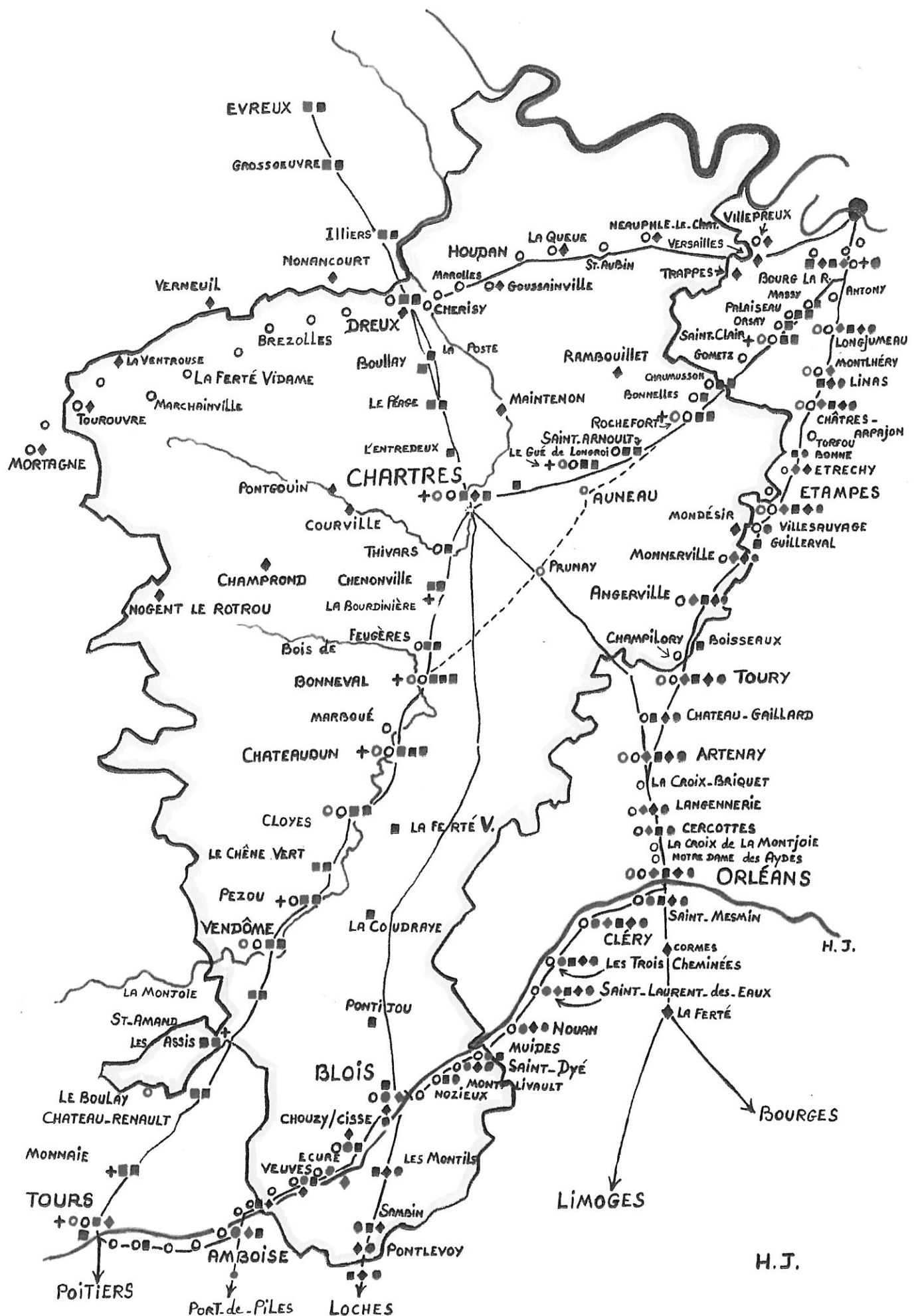
voie vers Rambouillet par Elancourt (cf., de Dion, dans *Mém. S.A.E.L.*, tome V, 1872, pp. 269-277, pl. VIII). F. Zuber et G. Berq se sont penchés sur cette question (1977, pp. 105-121 et 1986, pp. 37-40).

31. Le lieu-dit la Croix Saint-Jacques se trouve à l'extrémité du territoire de Dreux face à la Normandie. Il désigne actuellement une prairie.

FIGURE 2 : CARTE COMPARATIVE DES ITINÉRAIRES RECOMMANDÉS
AUX PÈLERINS DE SAINT-JACQUES À TRAVERS LE DIOCÈSE DE CHARTRES

D'après les étapes indiquées dans les sources,
principalement aux XVI^e et XVII^e siècles.

1. ✚ Convoi d'argent de Paris à Toulouse pour l'expédition d'Aragon en 1285, d'après les comptes du voyage entre Paris et Tours.
2. ○ Itinéraire de Bruges, XV^e siècle : "De Brugis usque Sanctum Jacobum: per Naverram, primo Parisius usque Tours directe - aliter per Carnotum. Bibliothèque de l'Université de Gand, Ms. 13.
3. ● La Guide des Chemins de France de C. Estienne, 1533 : "A Orléans" ; "A Chartres" ; "A Mortagne" ; "A Blois-Chasteaudun-Vendôme, Amboise". Ed. J. Bonnerot, Paris, H. Champion, 1936.
4. ● Guide du chemin qu'il faut tenir pour aller de la ville d'Orléans au voyage de S. I. le Grand, en Compostelle, ville du Royaulme de Gallice aux Espagnes". J. Gouyn. Imprimé pour Louys Coste, à Rouen, 1603-1604.
5. ■ La guide du chemin pour aller au voyage de Saint Jacques en Galice, Saint Salvateur et Notre Dame de Mont Serrat. Imprimé pour Louys Coste, à Rouen, 1603-1604.
6. ◆ Le chemin de Monsieur Saint-Iacques en Galice, dict Compostel, et combien il y a de lieues de ville en ville, à partir de la ville de Paris. A Paris, chez Iean Le Clerc, 1621.
7. ■ Carte géographique des Postes qui traversent la France, par Melchior Tavernier, graveur et imprimeur ordinaire du Roi. A Paris, 1632.
8. ● Le voyage de Madrid et le chemin de St Jacques en Galice - La route des Postes de Paris à Bayonne. Par P. du Val, géogr. ord. du Roy, 1659.
9. ■ Guide qu'il faut tenir pour aller au voyage de Saint Jacques en Gallice, Saint Salvateur en Asturie et Montserrat en Cathalogne et aussy pour revenir à prendre le chemin de la ville de Senlis, 1680.
10. ◆ Carte particulière des Postes de France. A Paris, chez le S. H. Iallot, géogr. ord. du Roy, 1689.



1. A LA CROISÉE DES CHEMINS

Bref, sans parler de la Croix du Perray, splendidement érigée sur la chaussée royale à la limite des deux généralités de Paris et d'Orléans, pour un peu les croix Saint-Jacques s'accommoderaient de cette police des routes de pèlerinage à quoi l'opinion tend spontanément à les réduire.

Il est cependant des cas irréductibles qui interdisent tout esprit de système. A Auffargis, la Croix Saint-Jacques assoupie au cœur d'un lacs de sentiers ne joue semble-t-il d'autre rôle que celui de faire pendant au «feu de la Saint-Jean». Que ne se tourne-t-elle résolument vers la route de Rambouillet où lui fait signe la Croix du Perray et comme l'exige la logique des itinéraires ? Il est vrai que l'une des sentes auprès de laquelle elle musarde est qualifiée Chemin d'Auffargis aux Vaux-de-Cernay³². Est-ce la proximité de l'abbaye qui explique cette singulière attirance ? A Dourdan, la Croix Saint-Jacques n'agit pas autrement. Aux routes de Chartres et d'Orléans, elle préfère l'entrée du chemin qui mène à l'abbaye de l'Ouye³³.

Mais à Fougères-sur-Bièvre au sud de la Loire, aux confins méridionaux du Grand Diocèse, pourquoi la «Croix de S. Jâques»

s'attarde-t-elle vers les Ouches, à l'extrémité d'un raidillon qui tourne court ? N'aurait-elle pas dû s'arrêter à Feings³⁴ ?

Cette croix, rebelle à la théorie, sourde à l'appel de la route, boude inexplicablement le beau chemin de Chiverni à Pontlevoy, qui assure la communication idéale entre deux itinéraires bel et bien recommandables : la Grand Route d'Espagne d'Orléans à Saint-Aignan, par Bonneville, Dhuizon, Bracieux, ponctué d'une Croix Saint-Jacques, et Contres, authentique «*Chemin Remi*» ; et le chemin des «*Postes assises pour le service du Roi*», de Blois à Montrichard, par Les Montils, Sambin et Pontlevoy³⁵. Piganiol de la Force, dans le *Nouveau Voyage de France*, édition de 1724, ne propose pas d'autre chemin à la route de Paris à Saint-Jean-de-Luz, du moins jusqu'à Poitiers. Peu au-delà de Pontlevoy cette voie quitte le diocèse de Chartres. A l'orée de la «Forest de Monterichard», se trouvait, en effet, la «Borne des Trois Evêques»³⁶.

Franchie la limite du diocèse, un même vent de contestation semble souffler à Contres où la Croix Saint-Jacques tourne le dos à ce «*Chemin des Bœufs*» qui mène à Saint-Aignan et de là sûrement en Limousin³⁷.

32. I.G.N., 2215 0 - Rambouillet. et *Carte des Chasses*... 1764.

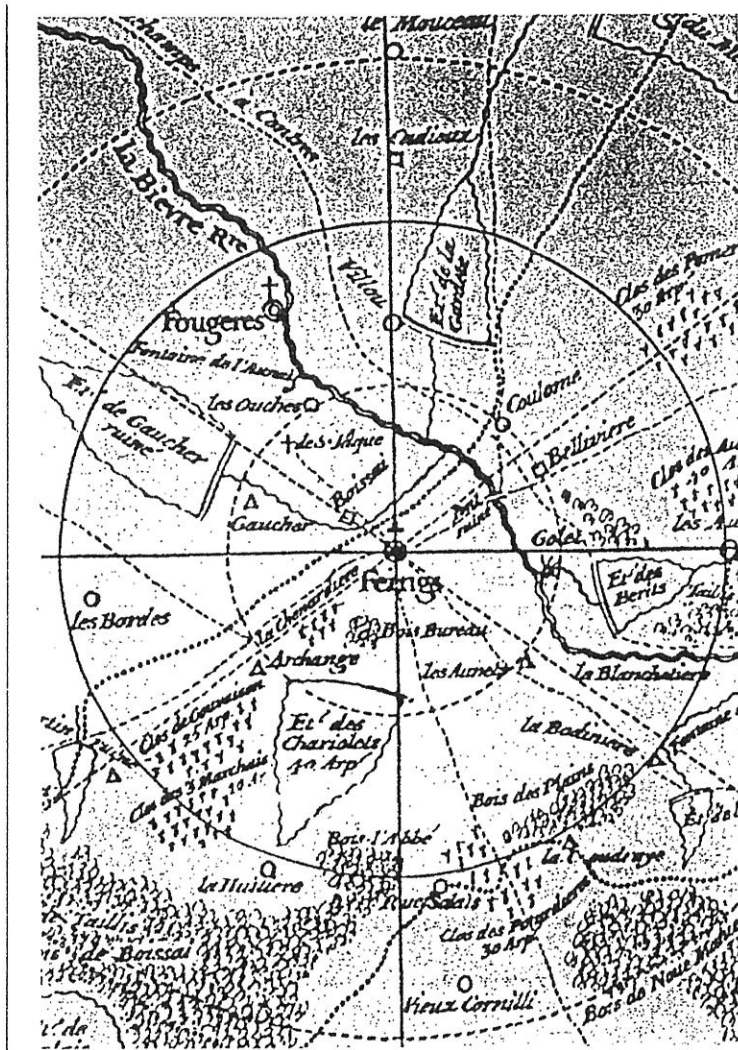
33. Cf «Plan des Forests de St-Arnould et de Louye», G. Doderlein, 1734 (A.N., N III. S-&-O, 275(1) et I. 2, n. 16.

34. Encadré page suivante.

35. Le chemin d'Orléans à Saint-Aignan en Berry est qualifié de *Via Publica* au XI^e siècle (cf., Soyer, 1971, p. 55 et Filloux, 1975, n. 4, pp. 9-12). La carte d'Etat-major lui assigne pour trajet : Dhuizon, Neuvy, Bracieux, Cour-Cheverny, Contres etc... Au XVIII^e siècle, il allait direc-

tement de Bracieux à Contres par le Guay au Merle et Ingrande au nom révélateur. Son parcours est fort bien marqué sur la feuille N 29-10 G. de la *Carte de Cassini*, levée entre 1750 et 1760. Mais B. Edeine le mène directement de Neuvy à Contres par Bauzy et la Croix de Rome, évitant ainsi Neuvy et Bracieux (cf. B. Edeine, 1979, pp. 2 à 12). A Bonneville, jusqu'au XVI^e siècle, l'expression Chemin Rémy qualifie cette voie qu'un document de 1540 désigne comme étant la Grand' Route d'Espagne. En 1744 elle est encore appelée Grande voie de Paris à Bordeaux par Orléans (cf. P. de La Giraudière). Quant à la route

des postes de Blois à Châtellerault et Poitiers, par Montrichard et Loches, elle est tracée sur la *Carte* éditée en 1632 par Melchior Tavernier (cf. G. Reverdy, 1986, pp. 36-37). *L'Etat des Postes* sous Henri III la donne dès 1584, et son établissement remonte sans doute plus haut quoiqu'on la chercherait en vain dans *La Guide* de 1552 (B. N., Cinquante de Colbert, nos 254 F, 254 R à 254 V). En 1659, «P. Du Val, Géographe ordinaire du Roy», la recommande aux pèlerins dans *Le Voyage de Madrid et Le Chemin de St. Jacques en Galice* et J. Secret, 1957, pp. 51 à 55).



Croix Saint-Jacques de Fougères-sur-Bière
(Loir-et-Cher)

B. N., Cartes et Plans, Ge DD 2987, n° 1237

Cette croix de «S. Jâques» dont le souvenir est aboli, est l'unique repère de cette nature inscrit sur une très curieuse carte manuscrite de la paroisse de Feings, conservée dans les portefeuilles de la collection d'Anville. Cette carte est exécutée à partir d'un canavas ou «châssis» formé de huit cercles concentriques, «supposés autant de quarts de lieues d'éloignement», dont le centre coïncide avec le village de Feings. Du haut de son clocher l'utilisateur de ce «châssis» s'efforçait, après l'avoir préalablement bien orienté, de déployer l'horizon des lieux à la façon d'un panorama, en tirant ses «alignements» et en évaluant les distances au moyen de la graduation donnée par les cercles. Chargé par M. de Caumartin, évêque de Blois de dresser la carte du nouveau diocèse (voir note 3), d'Anville (1697-1789) adressa aux curés un modèle de «châssis». Ces feuilles étaient accompagnées, en guise de mode d'emploi, d'un «Mémoire Instructif, imprimé au mois de mars 1732, précisant en outre le «Détail que l'on demande dans la carte»... «Vous vous attacherez, lit-on, à tracer les chemins qui traversent l'étendue qu'embrasse votre carte... On mettra dessus les croix, pierres et arbres remarquables! Mais M. de Caumartin mourut en 1733 et l'ouvrage resta inachevé (sur ce chapitre, cf. de Dainville, 1956, pp. 64 à 74).

36. Un «Plan des bois dépendant de l'Abbaye de Pontlevoy...» daté de 1740 la montre à proximité du «Grand Chemin» de Pontlevoy à Bourré» (A.D.L. & C., Plan n° 33).

37. La feuille I.G.N. a omis de mentionner cette croix (2022 E-Contres) qu'une main a ajoutée au crayon sur le cadastre de 1817.

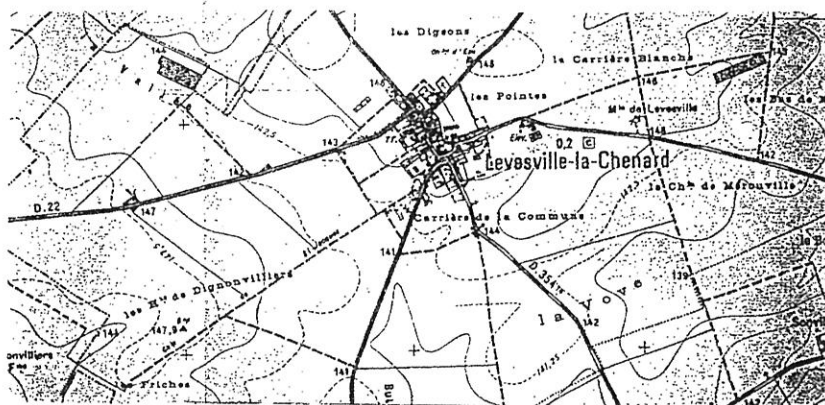
1. A LA CROISÉE DES CHEMINS

Qui ne voit qu'à dérouler ainsi l'écheveau des chemins possibles, on s'épuise en d'arbitraires conjectures? Toutefois, deux mentions insolites : «chemins de Saint-Jacques», dispensées par la carte I.G.N. en pleine Beauce, viennent à point nommé faire rebondir le débat. Administreraient-elles ex abrupto la preuve de ce qu'on se plaît à imaginer : savoir l'existence de chemins réservés de Saint-Jacques, comme il a existé des chemins sauniers ou mieux des «chemins montois», à l'approche du Mont de l'Archange «au péril de la mer»³⁸ ?

Il est probable que les deux chemins d'exploitation ainsi qualifiés à Janville et à Levesville-la-Chenard³⁹, offrent simplement l'équivalent de ces laies qui, tirées au

cordeau dans les futaies de Montfort et de Rambouillet, aboutissent en ligne directe et à angle droit au carrefour Saint-Jacques» de Saint-Léger-en-Yvelines et à la Croix Saint-Jacques du Perray⁴⁰. Leur divergence d'orientation suffit à établir qu'elles doivent leur nom au point de mire qui commande leur alignement⁴¹.

On objectera que ce rapprochement a l'inconvénient de postuler l'existence de croix qui ne se montrent pas. Le doute n'est pourtant pas permis. Le *Plan du terroir de Levesville-la-Chenard levé géométriquement en 1768* rassemble de façon explicite la mosaïque des champs qui jouxte le Chemin de Levesville à Dignonvilliers, sous l'expression «vers la Croix Saint Jacques»⁴².



42. Plan du terroir de Levesville-la-Chenard.

A.D. E. & L., G 948 (rouleau)

38. Il est nécessaire de remarquer ici que jamais, ni dans le diocèse de Chartres ni dans celui d'Orléans, n'apparaît dans aucun document médiéval la formule «*Via Publica Sancti Jacobi*» ou «*Magnum iter Sancti Jacobi*» qui s'épanouit librement en Poitou et Guyenne au long du «Grand Chemin Chaussé des Pèlerins». Faut-il s'en étonner ? Que l'expression elliptique *Via Sancti Jacobi*, mise pour *Via publica peregrinorum que ducit ad Sanctum Jacobum*, ait bien servi à désigner dans les actes officiels les voies principales à mesure que l'on approche des cols pyrénéens, n'est que trop certain. Mais il y a un

abîme entre ces expressions, nées au XII^e et XIII^e siècles sous la plume des clercs méridionaux, et les chemins ruraux dits de Saint-Jacques qui se hasardent en français et aux Temps Modernes dans la France du Nord. Nées de circonstances déterminées, ces appellations doivent trouver nécessairement leur explication dans les réalités historiques locales.

39. Janville : I.G.N., 2213 O. - Neuville-aux-Bois, 417/2355. Levesville-la-Chenard : I.G.N. 2217 O. - Méreville, 412/5350. Dans cette dernière localité, une rue St-Jacques conduit au chemin de ce nom.

40. Sauf pour le Perray, le nom de ces routes forestières n'apparaît pas sur la feuille I.G.N. 2115 E. - Epernon. On trouve l'indication de la laie qui relie le Carrefour des Deux Châteaux au Carrefour de la Croix Saint-Jacques à Saint-Léger ainsi que la Route de la Croix Saint-Jacques du Perray, sur la carte I.G.N., n° 402 (Forêt de Rambouillet). Mais toute la clarté souhaitable est apportée par la carte levée en 1764.

41. Même chose dans la forêt de Fontainebleau où les «Routes des Buttes» et de la «Croix St-Jacques» aboutissent au carrefour de ce nom (IGN, 2417-O et carte n° 401-F).

Cette manière allusive de désigner un champnier n'est pas exceptionnelle. Elle se rencontre au XVII^e siècle dans le testament de Louis Garnier, procureur fiscal d'Oisonville, qui lègue, le 10 octobre 1614, sept boisseaux de terre «vers la Croix de Saint-Jacques»⁴³. Au Puiset, un inventaire des biens de l'Hôtel-Dieu enregistre «six mines, près la Croix de Saint-Jacques»⁴⁴.

Cette démonstration s'applique-t-elle dans le cas Janville ? Le champnier étiqueté «St. Jacques» sur le cadastre de 1839 ne rend-il pas suffisamment compte du chemin de ce nom ? Faut-il encore invoquer la présence d'une croix évanouie ? Tant s'en faut que tous les chemins auxquels s'attache le nom d'un saint, s'expliquent par des croix. Le Chemin de Saint-Georges qui unit Dignonvilliers à Ensonville, sur le territoire de Levesville-la-Chenard, emprunte peut-être ce vocable à une chapelle disparue⁴⁵. Cependant, les notes laborieusement arrachées à l'étude des notaires de Janville, par l'érudite Vincent, au siècle dernier, ne laissent aucune place à l'hésitation. Un titre de 1639 situe, sans ambiguïté, les «climats de

la haute et de la basse Sollogne» à Janville «près de la Croix Saint-Jacques»⁴⁶.

Ainsi loin de contribuer à démêler le dédale des routes, ces sentiers trompeurs ne mènent le voyageur perplexe aux croix dont ils usurpent le nom que pour le livrer sans défense à la redoutable croisée des chemins. S'il est étranger au pays, mieux vaut pour lui gagner au plus court, le premier «grand chemin» venu. Là, au moins l'enseigne secourable des auberges, à défaut des croix, saura lui adresser la route. Dans l'espace circonscrit par le seul département de l'Eure-et-Loir, on trouve sous l'Ancien Régime la mention de quelque quinze auberges se réclamant du nom de l'apôtre, sans compter les maisons particulières adoptant pour enseigne l'image Saint-Jacques. La plupart de ces auberges se rencontrent sur l'un ou l'autre des trois itinéraires recommandés aux pèlerins à la même époque. La coïncidence est donc beaucoup plus probante dans le cas des auberges que dans celui des croix.

Qui instruirait le forain du nom de ces humbles croix que rien ne distingue de leurs

42 (plan page précédente) Cette croix a bien une origine ancienne puisque, le 2 fév. 1692, un dénommé Pierre Segogne, vigneron, fut trouvé gisant à la Croix Saint-Jacques. Elle fut élevée, croit-on, sous le règne de Louis XIV, après 1664, puisque le P. Dan n'en fait pas mention (cf., P. Domet, 1873, p. 245). La Carte des Chasses du Roi à Fontainebleau dressée au Dépôt Général de la Guerre, en 1809, la place immédiatement au S. de l'obélisque curieusement appelé «Piramide», qui fut érigé en 1786.

43 A.D., E.-&-L., G. 4446 (liasse).

44. Etat sommaire des biens de la Maladrerie de la Madeleine du Puiset après son union à l'Hôtel-Dieu de Janville, dans L. Merlet, *Mém. S.A.E.L.*, 1896, p. 210.

45. De la même façon, le Chemin de Saint-Jacques que recèle le Plan géométrique de la commune de Bréthencourt, terminé le 27 fructidor an XIII, tire son nom comme son orientation de la chapelle de l'ancienne maladrerie précisément dédiée à saint Jacques qui subsiste encore. Cette dénomination s'appliquait à une partie du chemin qui s'échappe vers Bréau-sans-Nappe et

que recouvre exactement la D. 116 (I.G.N., 2216 O. - St-Arnoult-en-Yvelines, 568/1089). En revanche, le sentier dit de la Croix Saint-Jacques, perpendiculaire au chemin qui unit Recloses à Larchant, ne peut désavouer la croix dont le nom figure au cadastre de 1828 (I.G.N., 2417 O. - Fontainebleau, 472/5353). Pareillement, un Chemin dit de Saint-Denis monte de Toury au Rouvray dont les deux églises confessent Saint-Denis.

46. A.D., Loiret, 2 J. 2672. Pour les papiers Vincent, voir A. Basseville, 1869.

1. A LA CROISÉE DES CHEMINS

semblables ? L'enfant du pays n'est-il pas seul à connaître leur nom ? La moindre silhouette qui se profile à l'horizon familier lui découvre aussitôt un visage ami. Mais aux yeux du marchand affairé, du pèlerin ou du voyageur pressé qu'entravent les fondrières creusées par les guerres, les charrois et les hivers, ces croix ne sont guère bavardes. Des trente-quatre croix dites de Saint-Jacques glanées dans le diocèse de Chartres, seules dix-sept subsistent en pied. Par leur structure, elles ne remontent guère plus haut que le XIX^e si ce n'est pas le XX^e siècle. Et elles n'offrent au regard que le bois, le fer ou la pierre dont elles sont faites. A l'exception de la Croix Saint-Jacques de Rémalard qui porte dans une niche une minuscule statuette de l'apôtre due à la prévenance de ses propriétaires, aucune de ces croix ne présente, sculptée ou gravée, la moindre image du saint auquel elles sont vouées. Point non plus d'emblèmes de pèlerinage. En a-t-il été autrement sous l'Ancien Régime ?⁴⁷.

Si l'on veut donner à ces croix le rôle de panneaux routiers, tout au plus annoncent-elles à leur façon le village prochain⁴⁸. Si l'on cherche des repères fixes entre ciel et terre, il est peut-être plus indiqué de se fier, en l'absence de «chemin ferré», aux mouvantes ailes des moulins ou à la triste figure des gibets qu'au timbre des cloches et à l'allure

des croix, promptes à abuser l'étranger par leur inquiétante ubiquité.

Faut-il invoquer ici un merveilleux sermon dont l'accent de vérité n'avait pas échappé à Maurice Jusselin. Le cordelier Michel Menot, célèbre prédicateur, au tournant des XV^e et XVI^e siècles, exhorte, le carême venu, ses ouailles parisiennes à entrer dans «*le Droit Chemin*». Il ne trouve pas de leçon plus frappante à mettre sous leurs yeux ébahis que l'immensité de la plaine de Beauce. «*Le voyageur perdu scrute-t-il l'horizon dans l'espoir de trouver son chemin qu'aussitôt, déclare le cordelier malicieux, vingt ou quarante clochers se présentent à lui tandis que sept ou huit chemins le sollicitent en même temps dans toutes les directions. Hasarde-t-il une question à un berger, qu'il s'entend répondre d'un air narquois : Suis donc le droit chemin : Semper Recto Tramite*». Ce que dit Michel Menot des clochers et des carrefours n'est-il pas valable pour les croix qui les ponctuent ? Cette envolée oratoire est-elle autre chose cependant qu'une boutade facile ou un de ces lieux communs propres à égayer les recueils de sermons ? Il ne le semble pas⁴⁹.

Au demeurant, la lecture attentive de *La Guide* de Charles Estienne achève de convaincre. Lorsqu'une croix se glisse dans sa nomenclature, elle vient rarement seule.

47. Faut-il n'imputer cette désolante monotonie qu'à la négligence de ceux qui restaurèrent ces croix au XIX^e siècle ? Il paraît plus raisonnable de croire qu'il n'en a jamais été autrement. Le beau recueil des Croix de l'Orléanais présentées par D. Guy, 1981, p. 104, montre pourtant la «Grand' Croix» de Fay-aux-Loges sculptée d'un haut bourdon en relief. Mais justement cette croix qui ne se recommande nullement de saint Jacques

paraît une exception. Les croix ornées de bourdons, de coquilles ou des clés de saint Pierre sont davantage des croix votives.

48. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et pendant tout le début du XIX^e, il n'existe sur les routes aucune pancarte indiquant le moindre nom de village (CF Argument).

49. M. Jusselin, *Mém. SAEL*, t. XXII, 1962, p.188. Si l'on ne tient

pas la preuve que ce bouillant cordelier naquit en Beauce, on sait, toutefois, qu'il étudia à Orléans et l'Obituaire des Frères mineurs de Chartres révèle qu'il s'éteignit dans cette ville, le 30 déc. 1518, après avoir été quatre années durant le vigilant «gardien» de leur communauté et le restaurateur de ses bâtiments. Or c'est dans l'exercice de cette charge qu'il prononça ses deux carêmes parisiens. Michel Menot évoque ailleurs la présence rassu-

Son nom escorte tout un hameau⁵⁰.

Mais que le voyageur s'expose à en rencontrer le signe solitaire «au milieu des bois», il faut aussitôt lui venir en aide. Ainsi à l'orée de la forêt de Sénart : «*Si tu veuls éviter le boys, pren main gauche a la croix Royer, ou Rabier, autrefois dangereux passage*», ou encore : «*la croix de boys, sur le grand chemin, pren main gauche, plus avant que ladite croix*». Voilà qui est clair, la croix peut bien servir de repère ; d'elle-même elle est incapable de conduire et d'orienter si aucune indication ne l'accompagne⁵¹.

Il n'en allait pas autrement au Moyen

Age. C'est ce que prouve un passage du Roman en prose de Tristan, rédigé peu avant le milieu du XIII^e siècle. Un des protagonistes s'efforce de persuader Lancelot d'éviter un château dont le maître est l'ennemi juré des chevaliers de la maison du roi Arthur : «Aussi je vous conseille, insiste-t-il de laisser le chemin qui conduit au château et de prendre sur la grand-route à droite. Lorsque vous arriverez à une grande croix de pierre située en face de vous, souvenez-vous bien de laisser le chemin de gauche et de prendre celui de droite, car celui de gauche va directement au château : vous échapperez alors à ce dangereux passage»⁵².

rante des croix érigées sur la route du pèlerin : «*videmus communiter quod ubi est bivium, ponitur crux dirigens*». L'expression «*crux dirigens*» énonce sans ambiguïté l'attraction infaillible exercée par la croix au long du chemin. Mais s'agissant d'un sermon sur la Passion endurée par le Christ au Calvaire, n'est-on pas prévenu que le caractère allégorique de la comparaison dirige la pensée dans un sens unique qui est celui de la conduite spirituelle. De fait, la suite n'y contredit pas : «*nous voyons communément que, là où il y a un carrefour, est placée une croix qui indique la direction ... Jamais le pèlerin égaré, qui ne sait quelle route suivre, n'a eu plus grande raison et nécessité de chercher la croix du regard que nous l'avons*» (cf., J. Nève, 1924, pp. VIII-X et 241 et H. Martin 1983, p. 298). Curieusement, dans la transcription latine du sermon prononcé pourtant en langue commune, «esgaré» a été couché tel quel, comme si cette expression suffisait à qualifier le paradigme de la condition pèlerine.

50. Ainsi, La Croix-Saint-Ouen, à mi-chemin entre Verberie et Compiègne ou La Croix-Verd faubourg de Saumur où se trouvait la chapelle Saint-Jacques.

51. Le Moyen-Age et les Temps Modernes auraient-ils vraiment ignoré tout autre moyen de signalisation routière que les croix ? Il est permis d'en douter. Déjà les prédicateurs soucieux de se forger tout un arsenal de raisons, ouvrent d'intéressantes perspectives. Ainsi le religieux augustin dont semble s'être inspiré Michel Menot, distingue quatre signes à quoi l'on reconnaît son chemin : la marque des ferrements, l'érection de croix, le froissement des branches et l'herbe foulée, enfin l'assemblage des pierres, «*lapidum aggregatio*» (H. et L. Martin, 1977, pp. 34-35). Mais en outre, un curieux procès évoqué par M. l'abbé Alfred Largeault dissuade de le penser (1900, p. 45). A Celles-sur-Belle en Poitou, au XV^e siècle, les bénédictins de Notre-Dame, désireux de s'approprier les bénéfices d'un pèlerinage à saint Antoine

dévolus jusque là aux soins de religieux hospitaliers, avaient eu recours, si l'on en croit l'accord survenu en 1407, à des moyens publicitaires déloyaux tels que «*mentjokes, mains, potences, images, plats de saint Antoine et autres signes*». (A. D., Vienne, H 3 Registre, F 7, p. 7).

A cela s'ajoute, pour les pays germaniques du moins, le témoignage de l'iconographie. Hans Holbein, a illustré de figures suggestives *l'Eloge de la Folie* d'Erasmus. (ill. en couverture). Toujours au XVI^e siècle, Hans Burgmair croquant des pèlerins, les campe dans un bois, à l'approche du sanctuaire. Ils s'entretiennent près d'un arbre au pied duquel une croix de pierre est chargée de transmettre la signature de l'artiste cependant qu'une «image», enchâssée dans une boîte en même forme de maisonnette, est fixée au tronc de l'arbre au-dessus d'une main qui semble s'en détacher (cf., Dupront, 1985, p.25, et The Illustrated Bartsch, 11, n° 72).

52. Chênerie, M.-L., et Ménard, Ph., Paris, 1990, n° 23, p. 32-33.

2. A L'OREE DU VILLAGE

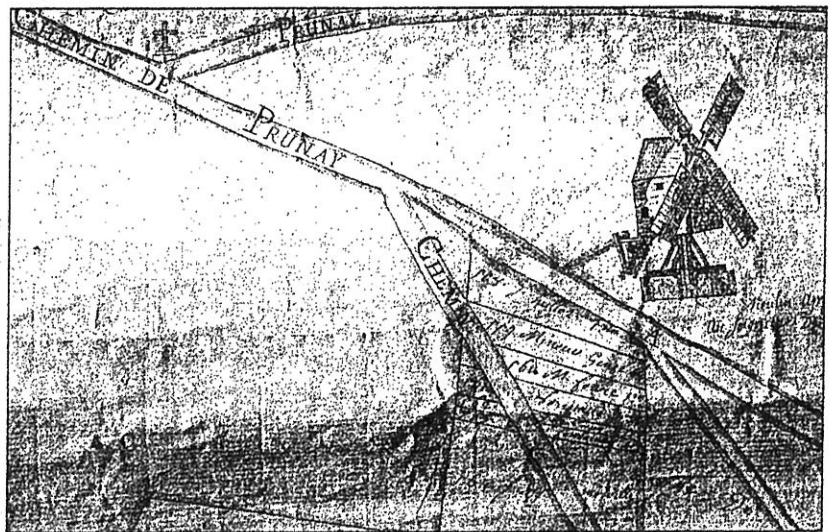
Eu égard à leur instabilité, il semble bien que seuls les autochtones soient vraiment capables d'identifier les croix. Et puisque ce sont eux qui les ont érigées et baptisées, n'est-ce pas au village qu'il faut, en définitive, demander la clé de leur présence ? A bien considérer les choses, tout se passe comme si les croix dites de Saint-Jacques, ignorant comme beaucoup de leurs congénères le tracas des itinéraires, étaient établies non dans l'intérêt des grands chemins mais en fonc-

tion des villages dans l'orbite desquels elles gravitent et conformément à leurs besoins¹. Elevées au milieu des champs, elles étendent à la ronde leur protection. Postées aux carrefours des chemins, elles marquent d'invisibles limites, préviennent du danger et ramènent la pensée vers le clocher familial dont elles émanent.

Rédigeant au XIII^e siècle les *Coutumes de Beauvaisis*, le juriste Philippe de Beaumanoir constate que les croix se dressent de préférence aux carrefours : «Cous-

1. Ci-contre : «La Croix de Pierre et le moulin appartenant au seigneur de Prunay» d'après le *Plan de la Seigneurie de Frainville appartenant à M. le comte de la Myre* levé en 1769 (A.D. E.-&-L., 704/1).

Le plan montre cette croix placée à la fourche des chemins de Frainville et d'Ymorville, à faible distance de Prunay. A ce qu'on peut en juger, elle s'élève sur un socle formé de trois assises de pierres et son fût, comme ses bras, sont mouchetés de points qui font penser à quelque tronc d'arbre écoté ou «brossonné». Contrairement à la croix Saint-Jacques, elle préfère la compagnie d'un moulin au bruit de la route proche.



tume est en moult de lieux, écrit-il, que l'on fet crois de pierre ou de fust es quarrefours des chemins ou en autres lieux »².

Combien de villages ou de hameaux ne délèguent-ils pas ainsi, en guise d'antenne sur le grand chemin, la croix qui souvent porte leur nom ? Un exemple de ces antennes, frappant par sa régularité, s'observe, comme on l'a vu, au départ d'Épernon sur le chemin qui mène à Orphin et de là, à Saint-Arnoult par Sonchamp³.

Dans cette perspective, les croix de Saint-Jacques n'évoqueraient-elles pas simplement le saint patron de la plus proche église ? Hélas, tant s'en faut. Des neuf paroisses du diocèse de Chartres qui ont officiellement reçu l'apôtre Jacques comme titulaire d'après le pouillé du XIII^e siècle, aucune ne possède la moindre croix de ce nom. Ni Barjouville qui s'honore d'une Croix Pellerine, ni Allon-

nes qui révère une Croix de Saint-Sulpice⁴, ni Houdan, ni même Illiers. Point de croix Saint-Jacques à Seillac non plus qu'à Lisle dans la vallée du Loir dont l'église ouvre son portail roman sur la route de Vendôme, au-delà de Pezou. Doit-on débusquer des halliers qui la dérobent cette Croix Saint-Jacques, plantée jadis au milieu de la Plaine des Clairets envahie depuis par la forêt de Marly⁵ ? Rien n'autorise pourtant à croire que les limites de la paroisse Saint-Jacques de Retz se soient jamais aventurées dans les parages de cette ferme d'Avignières, propriété depuis un temps immémorial des Dames de Poissy⁶. Seule la Croix Saint-Jacques d'Ouzouer-le-Doyen entre dans ce cas de figure si l'on prend en compte les patrons secondaires des paroisses⁷.

Ce n'est pourtant pas à dire qu'il soit vain de chercher une quelconque relation entre les croix rurales et leur envi-

2. Ed. A. Salmon, Paris, 1899, tome I, p. 381). Son propos est de mettre en garde la justice contre l'abus singulier qui consiste à prétexter de l'inviolabilité du signe de la croix pour réclamer l'impunité du droit d'asile, en sorte que quiconque se réfugie au pied d'une croix, fût-il un malfaiteur notoire, un larron et un «robeur de chemins», échappe de ce fait à la prise de corps. Voilà qui en dit long sur l'inquiétude qui prenait le voyageur à la gorge à l'approche d'un carrefour.

3. Exemple : la Croix de Vérigny, ou d'Intréville, sur le chemin de Saint-Mathurin.

4. Cette croix est l'ultime avatar d'une chapelle qui figure sur la *Carte de Cassini* (N° 27-8 G.). Elle est du reste associée à une dévotion particulière.

5. Seul le Carrefour, ou Etoile de la Croix Saint-Jacques, que l'on trouve mentionné sur certaines cartes de la forêt de Marly dont la *Carte des Chasses* (Feuille de Versailles), rappelle le souvenir de cette croix évanouie (I.G.N., 2214 E. - Versailles, cote 173 575+5/5415-1). «*La Croix Saint-Jacques a disparu depuis longtemps*, affirme R. Berthon ; *elle rappelait le souvenir du patron de l'église du petit village de Rays*» (cf. *La Forêt de Marly*, 1958, p. 109).

6. Si l'identification avancée naguère par J. Tardif est exacte, la ferme d'Avignières ne serait autre que le *Lendoe sive Avenarie, in territorio Penesciacense prope de alveo Segone*, offert aux Temps Mérovingiens par Ansoald à Saint Philibert ! (cf., *Territorium...*, B.E.C., 1899, pp. 491-496). Au XII^e siècle, c'était

une *villa* de la Chastellenie de Poissy. Ce qui est sûr, c'est que les Dominicaines de Saint-Louis de Poissy devaient la possession de cette terre à la générosité du Roi, leur fondateur. En effet, au mois de mars 1308, Philippe le Bel donnait à ce monastère : «*184 arpents contigus aux champs de Cleri : Campis de Cleri*». Faut-il reconnaître, dans cette expression, la Plaine des Clairets où fleurit la Croix Saint-Jacques, au XVII^e siècle ?

7. Les paroisses Saint-Jacques sont connues grâce au Pouillé du XIII^e siècle édité par A. Longnon, 1904, et à celui du XVIII^e, édité par Lépine et Merlet, 1865. Le nombre de ces églises n'excède pas 12 : paroisses urbaines : Meulan, Houdan, Illiers, Bonneval ; paroisses rurales : Retz, Barjouville, Allonnes, Montlandon, La Folie-Herbault,

2. A L'OREE DU VILLAGE

ronnement. A défaut de s'accorder avec le titulaire, quinze croix Saint-Jacques sur trente-quatre rencontrent dans l'église proche l'écho d'un autel ou d'une statue dédiés au patron des pèlerins.

En revanche, de simples lieux-dits Saint-Jacques que ne réclame aucune croix s'éclairent soudainement à la lumière de ce rapprochement. A Mantes, à Houdan, à La Folie-Herbault, les Prés ou les Contrées de Saint-Jacques ne témoignent-ils pas d'un antique lien de propriété que la séparation de l'église et de l'état a achevé de dissoudre⁸ ? Il se peut même que l'érection d'une croix soit venue tardivement consacrer cette union séculaire. C'est, semble-t-il, le cas à Tremblay-le-Vicomte. Une croix de bois vermoulue s'élève aujourd'hui au sommet de la Pointe Saint-Jacques, à l'ouest du bourg, sur la route de Moreaulieu⁹. Cette croix ne figure pas sur le Plan Général Détaillé de la Seigneurie, levé en 1753. On y

remarque toutefois un vaste terrain d'une contenance de cinq cents perches qualifié Pièce de Saint-Jacques. Et cette «pièce» est déclarée appartenir «à la fabrique Saint-Jacques du Tremblay». Curieusement, vis-à-vis de l'emplacement où s'élève l'actuelle Croix de Saint-Jacques un arbre florissant s'épanouissait alors au milieu des guérêts : «le poirier de Saint Jacques»¹⁰ ! Cette origine récente démontrée pour une croix vaut-elle pour



et Seillac. Lorsque Magnanville est érigée en paroisse au XVII^e siècle, Saint-Jacques de Bonneval meurtrie par les guerres est déchue de son rang, Saint-Jacques de Meulan n'a plus qu'un nombre infime de fidèles et Retz bat de l'aile. Saint-Jacques de Curé, promptement absorbé par l'abbaye de Grandchamp, semble n'avoir eu qu'une existence éphémère. Si l'on tient compte des patronages secondaires il faut ajouter à cette liste Tremblay-le-Vicomte, Ouzouer-le-Doyen, Villemardy et quelques autres paroisses. Saint-Jacques de Beauchêne, en Loir-et-Cher, est issu d'un prieuré de Saint-Georges-des-Bois. En tout état de cause on ne dépasse pas une quinzaine de paroisses. Cette question ainsi que le problème des chapelles fera l'objet d'une étude (Jacomet, 1997, o. 117, n. 44).

8. La Folie-Herbault : Saint-Jacques, à l'O. du village, un peu au N. de l'ancien chemin de Brou à Allaines (I.G.N., 2118 O. - Sancheville, 544/5341).

9. La Croix St-Jacques comme la Pointe Saint-Jacques figurent sur la feuille I.G.N., 2015 E. - Dreux, à l'O. du Tremblay, vaste commune associée sous le nom de Tremblay-Villages. On a cherché à situer dans ces parages l'*Apiarolae* du Polyptique d'Irminon (François, J.J., S.A.E.L., 1974., pp. 54-55). Aux XVI^e et XVII^e siècles, il est déjà question du champnier et du terroir de Saint-Jacques (A. D., E.-&-L., G. 7727 et G. 7734).

10. Sur le chemin de Tremblay à Moreaulieu, il y avait aussi le Pommier Saint-Martin (plan de la

Seigneurie de Moreaulieu, 261-2). Les deux patrons de la paroisse étaient donc bien partagés ! Dès 1544, il y avait 4 foires au Tremblay dont une le 11 nov., et une le 25 juil., jours respectifs de saint Martin et de saint Jacques. Ailleurs on trouve des Poiriers "de Saint-Gilles" (Boisricheux, I.G.N., 2116 O. - Chartres), "de Saint-Laurent" (Prunay-en-Yvelines, 2216 O. - Saint-Arnoult), "de Saint-Rémy" (Prouais, 2115 O. - Nogent-le-Roi). Pommiers et poiriers sont souvent rouges. Le Frêne de Saint-Jacques d'Aigrefoin sur la Butte de Cormont, commune de Bouffry, était célèbre comme point culminant du Vendômois. Il est tombé le 30 mars 1892, abattu par la tempête. R. de Saint-Venant a raconté sa fin tragique (*Soc. Archéo. Vendômois*, 1891, pp. 21-38 et 1892, p. 178). Voir III, 2, n. 26.

d'autres ? Il se pourrait bien que l'on doive interpréter de la même manière, la présence d'une grande Croix Saint-Jacques, située au nord de Tourouvre, sur le chemin de Renouard. La croix de bois qui se trouvait à la pointe sud d'un petit bosquet, cerné par trois chemins, et appelée justement la Croix Saint-Jacques, a été remplacée, vers 1950, par une grande croix de ciment. Les parcelles avoisinantes que le cadastre de 1820 comprend sous le nom de Pré Saint-Jacques, révèlent peut-être de cette façon l'origine de leur propriété. Enfin, le chemin qui depuis les Fontaines, monte vers Renouard, prend, à partir de cet endroit, le nom de chemin de la Croix Saint-Jacques, ou plus simplement, chemin de Saint-Jacques. Une minute tirée de l'étude de M^e P. Debray, notaire à Tourou-

vre, datée du 9 décembre 1714, atteste l'existence d'une confrérie Saint-Jacques en l'église du lieu¹¹.

Il n'est pas toujours aussi aisé d'identifier, à partir d'un toponyme résiduel, la réalité qui lui a donné naissance¹². Passe pour la Vallée de Saint-Jacques, à Bonneval, que l'ancienne paroisse de ce nom, située au débouché de la porte et du pont Saint-Jacques, explique assez¹³. Mais entre Maillebois et «Saint-Martin-de-Lizeau», aucune lueur n'éclaire, semble-t-il, le fond de cette Vallée de Saint-Jacques qu'enjambe la route. La branche méridionale du chemin de Verneuil à Chartres franchissait-elle la Vallée de Rieuville sur un pont Saint-Jacques¹⁴ ?

Le cas ne serait pas unique, puisque La Saucelle¹⁵ affiche également un

11. Voir : «Règlement de sommes dues par les frères Thurin à la Confrérie de Saint Jacques érigée en l'église de Tourouvre» (renseignement dû à l'obligeance de P. Montagne). En 1790, un rôle d'imposition mentionne les confréries «du Rozère, de Saint-Michel et de Saint-Jacques».

12. Pour ce qui est des lieux habités, la *Nomenclature des Hameaux, Ecartes et Lieux-dits du Loir-et-Cher*, publiée par l'I.N.S.E.E., indique 4 fermes répondant au nom de Saint-Jacques : à Bouffry, La Ferté-St-Cyr, Santenay et Yvoy-le-Marron ainsi qu'un hameau près de Blois (I.G.N., 2021 E. - Blois, 372/2286). Seules la première et la dernière de ces indications intéressent le diocèse de Chartres. Au S. de Blois, passés les Ponts-Saint-Michel, sur la commune de Saint-Gervais-la-Forêt, le long du Cosson, serpente un Fossé Saint-Jacques. Délimitation d'un bien d'église ou d'une propriété de

confrérie ? La *Nomenclature du Loiret* enregistre de même 5 lieux-dits Saint-Jacques dont 2 fermes, à Noyers et Saint-Cyr-en-Val. La *Nomenclature d'Eure-et-Loir* est totalement muette en ce qui concerne Saint-Jacques. Pourtant la ferme qui occupe au N. l'angle formé par le croisement de la D. 138 et de la D. 138-2, à Theuvy, est connue sous le nom de Ferme Saint-Jacques (I.G.N., 2016 E. - Amilly, renseignement communiqué par M. Leluc).

13. La *Carte de l'Etat-Major* publiée par le Dépôt de la Guerre en 1843, (Feuille 79 - Châteaudun), inscrit encore au S. de Bonneval le Faubourg Saint-Jacques. La Vallée de Saint-Jacques, chemin de Châteaudun à Bonneval, abandonné vers 1720, que signale le *Dict. Topogr. d'Eure-et-Loir* (Merlet, 1861, p. 165), s'amorce aussitôt passé le Loir. De même, existe-t-il une Vallée Saint-Jacques sur la commune d'Evèquefont, immédiatement au N. E. de

Meulan, dans les Yvelines (I.G.N., 22130 - Meulan, 422+3/2447). Il est intéressant de comparer ces formations toponymiques avec celle surgie autour de la chapelle Saint-Sulpice à St-Lubin-de-la-Haye, dans la vallée de la Vesgre, où l'expression Vallée de Saint-Sulpice apparaît à deux reprises (I.G.N., 2114 O. - Houdan, 394/2425).

14. Maillebois : I.G.N., Feuille 2015 O. - Nonancourt, 513/5387+5. Comme beaucoup d'itinéraires, la route de Verneuil à Chartres offrait deux voies carrossables, entre Brezolles et Chartres (voir, I, 1, n.26; I, 2, n.17 ; II, 2, n.33). La *Carte de Cassini* les indique concurremment (N° 26-7 G. et N° 27-8 G.).

15. La Saucelle : I.G.N., 1915 E. -Verneuil, 504/1104. L'abbé Lemesle, qui a découvert, il y a quelques années, la statue de saint Jacques dans les combles de l'église, ne connaît pas l'origine de ce nom.

2. A L'OREE DU VILLAGE

énigmatique pont Saint-Jacques, lui-même associé à une croix, hélas muette!

Ailleurs, on saisit bien le processus en vertu duquel le nom de la croix ou du terroir s'est progressivement communiqué à tout le voisinage. A Dourdan, la Croix Saint-Jacques, désignée comme telle sur le plan de 1734, baptise successivement un carrefour, un verger, un ensemble de terres et un chemin qui devient du fait de l'urbanisation une rue Saint-Jacques. Même chose à Toury, alors que la croix a disparu de longue date¹⁶. Tant s'en faut pourtant que cette question ne soit qu'une affaire de promiscuité. Le trou de la Carellière de *Saint-Jacques* près Bertouville, paroisse de *Saint-Victor*, comme la ferme et la butte de Saint-Jacques à

Theuivy, gardent leur secret¹⁷.

Reste à tirer les conséquences de ces observations. De même que le mot renvoie nécessairement à la chose qu'il désigne, la croix interrogée ramène invariablement au village dont elle est l'émanation. Les clos, les bois¹⁸, les carrières, les buttes, les prés attachés au souvenir de saint Jacques, ainsi que les côtes, les vallées et les ponts, les chemins, les carrefours et les poiriers qui les ombragent et qui tous lui donnent rendez-vous, n'échappent pas à la règle. C'est sans aucun doute possible au sein de la communauté villageoise et paroissiale que les croix et les lieux qui invoquent l'apôtre trouvent leur emploi et leur justification. Seules les péripéties propres à l'histoire

Quant à la croix, ses bras de fer disloqués ont été relégués au cimetière!

16. Cf., J. Guyot, *Dourdan, Chronique d'une ancienne Ville Royale, Capitale du Hurepoix*, Paris, 1869, pp. 180-181. Ce processus est analogue à celui de Bonneval où le noyau originel est une paroisse hors les murs dont l'église imprime son nom à une portion de la vallée, au chemin qui en épouse la courbe ainsi qu'au pont et à la porte qui franchissent le Loir dans sa direction. La Rue des Fossés-Saint-Jacques garde encore le souvenir de la porte disparue, connue par un dessin de Jacottet (supra, n. 13).

Il en est sans doute de même pour l'étroite venelle perpendiculaire à la nationale, qui porte le nom de Rue Saint-Jacques à Toury. Faut-il préciser qu'à Chartres, la rue Saint-Jacques doit son existence au couvent des Frères Prêcheurs, installés dès 1231 (cf., J. Lacour, 1985, p. 112).

17. Le trou de la Carellière de Saint Jacques près Bertouville est

chargé de fournir «trois cens quartiers de pierre blanche» aux termes d'un marché passé le 6 juil. 1574 pour la construction du «logis et bastiment» que le seigneur de La Loupe «veult faire eslever». Ce «trou» quoique relevant de la paroisse Saint-Victor-de-Buthon, a peut-être appartenu à Montlondon dont la paroisse est dédiée à saint Jacques, à moins qu'il n'ait été ouvert à la demande de la fabrique pour fournir cette église de matériaux. Les coquilles qui ornent le fronton du porche ajouté à l'O., ne sont-elles pas sculptées dans de la pierre blanche ? Quelques traces d'extraction se lisent encore aux confins des deux communes précitées, à l'E. de la ligne de chemin de fer désaffectée qui unissait Brou à La Loupe, au delà de Brethouville et de La Barre aux Cottereraux (I.G.N., 1917 - E. Thiron, 502-1078) ; dans le même genre, existe un Trou de la Commanderie au S. du Luat-Clairêt. A Theuivy, la "Butte" occupe l'angle S.O. du croisement de la D.134 et de la D.138 (n.12) qui se poursuit au

S.E. par le Chemin Perré unissant Verneuil à Chartres et que relaie à présent, un peu plus au S., la D. 939 par Maillebois et Châteauneuf-en-Thymerais. Ainsi ferme et butte se trouvent être riveraines de cet antique Chemin Perré que le *Dicti. Topogr. d'E.-&-L.*, ne semble pas comprendre dans la liste des six chemins qu'il classe sous ce nom générique (Merlet, 1861, p.140).

18. On rencontre un Bois Saint-Jacques qui s'étire de la D. 140 au Chemin du Cassoir, entre Saint-Sauveur et Bigeonnette (I.G.N., 2016 E. - Amilly, 521+1/1099). Il se greffe sur la Croix Saint-Jacques de Saint-Sauveur-en-Thymerais exactement comme les Bois de la Croix Saint-Jacques, à la Ville-du-Bois (cf., carte dressée par V. A. Malte-Brun 1867), dépendent du Château de la Croix Saint-Jacques qui tire lui-même son appellation de l'humble croix de ce nom, plantée à droite de la route de Paris à Etampes (I.G.N., 2315 O. - Antony, 2408/595 ; voir, I. 1., note 21).

I. LA CROIX SAINT-JACQUES OU L'APPEL DE LA ROUTE

vécue par les communautés d'habitants sont à même de les faire revivre. Et presque toujours, c'est le registre paroissial, véritable journal de bord du village, qui renferme le trésor de ces éphémérides.

Qu'on en juge : l'année 1698, la paroisse de Gardais, dans le Perche, se voit subitement gratifiée de deux croix. Maître Esnault, presbtre, curé en titre, consigne le fait : «*Le dimanche 28 septembre 1698 ont été données deux croix par M. Robert de Salornay, chanoine de Notre-Dame de Chartres et prieur des Bonshommes proche Mascon, lesquelles ont été bénites par moy curé, portées processionnellement et plantées, l'une à la Hais-Bretteau, l'autre au carrefour du Grand*

Moulin, nommée la Croix Saint-Jacques»¹⁹. Pourquoi Saint-Jacques ? Maître Esnault ne le dit pas. De surcroît, ni la Hais-Bretteau ni le carrefour du Grand Moulin ne se laissent facilement repérer. Mathurin Esnault qui avait posé en 1702 «*la première pierre de la maison presbytérale*» devait être inhumé dans le chœur de son église, Notre-Dame de Gardais, le 29 janvier 1728²⁰. Heureusement il eut des successeurs. Un beau jour de l'année 1762 «*le mardy des Rogations [le] corps des habitants*» de Gardais venu en procession à Thiron se voit interdire, au grand scandale de la religion, l'accès au chœur de l'abbatiale. Pour venger l'affront, Maître Claude Janvier, curé de la paroisse,



20. «*Plan Géométrique de la Seigneurie de Gardais, par Canuel en 1759*».

En 1698, M^e Robert de Salornay, chanoine de Chartres, donne deux croix à la paroisse de Gardais dont il avait peut-être été curé avant de devenir «*prieur des Bonshommes proche Mâcon*». L'une d'elles fut plantée au «*carrefour du Grand Moulin*».

Elle reçut le nom de Saint-Jacques. Lorsque ce plan aquarellé fut exécuté trois générations plus tard, le clocher de l'abbatiale de «*Tyron*» était coiffé d'un bulbe côtelé et la «*croix nommée Saint Jacques tombait de vétusté*». En 1668, elle fut

remplacée par une chapelle consacrée à sainte Anne. Depuis plus d'un siècle, trois pèlerins de Saint-Jacques, deux pèlerins de Terre Sainte et un de Saint-Hubert dans les Ardennes reposaient dans le petit cimetière étendu à l'entour de l'église Notre-Dame de Gardais (A.D., E.-&-L., G. 2075). En 1801, la paroisse fut supprimée et peu après le village rattaché à Thiron. L'église fut démolie. En 1815, racontait-on, le curé qui persistait à vouloir dire la messe à Gardais, se fit construire une petite chapelle en l'honneur de sainte Anne, celle-là même qui se voit toujours. Cette chapelle est identique à celle qui avait effacé le souvenir de la Croix Saint-Jacques 50 ans auparavant.

19. A. D., E.-&-L., GG. 35.

21. A. D., E.-&-L., GG 37 - registre. Consacré neuf ans plus tard, l'oratoire construit par M^e Janvier ne figure malheureusement pas sur le plan de 1759. La chapelle qui se voit aujourd'hui à l'angle de la route de Chassant (D. 922) et du chemin

2. A L'ORÉE DU VILLAGE

se résout à élever une chapelle qui présentera, au demeurant, le double avantage d'être plus proche et plus accueillante. «*Je me suis déterminé à bâtir un oratoire, confie-t-il à son registre, sur l'emplacement d'une croix nommée Saint-Jacques, qui tomboit de vétusté*». Cet oratoire qui subsiste encore, semble-t-il, fut béni «*sous l'invocation de sainte Anne*», le 28 avril 1768, au milieu d'un grand concours de peuple²¹. C'est ainsi qu'au prix d'un saut de puce sur le calendrier, sainte Anne, tutelle attentive des mères et des enfants, se substitua à saint Jacques, apôtre des lointains.

A côté des menus incidents qui brisent la monotonie des liturgies quotidiennes, il arrive que le choc de la grande histoire bouleverse le destin d'une croix par la seule puissance de son souffle.

Si l'on prête l'oreille à la chronique montfortaine, les galops d'une poursuite haletante mêlée au cliquetis des armes,

seraient à l'origine de la croix dite de Saint-Jacques-de-Montgomery. Cette croix s'élève à la sortie de Montfort-l'Amaury, au carrefour des routes qui conduisent à Houdan et à Saint-Léger-en-Yvelines²². Sans prendre garde à ce que ce propos peut avoir d'insolite, d'aucuns attribuent l'érection de cette croix aux effets manqués du massacre de la Saint-Barthélémy et à la proverbiale rancune de Catherine de Médicis à l'égard du meurtrier involontaire du roi Henri II, son mari²³.

Eveillé par des clameurs et le glas du tocsin qui sème éperduement la mort en cette tragique nuit du 24 août 1572, Monsieur de Lorges comprend vite qu'il ne lui reste d'autre parti que de s'évader de la souricière. En compagnie du Vidame de Chartres, il abandonne le faubourg Saint-Germain et gagne à bride abattue²⁴ son manoir de Ducey, dans l'Avranchin, avant de trouver refuge dans

qui conduit à la Sécheraie, est-elle bien identique à celle qui fut édiflée en 1768 (I.G.N., 1917 E. - Thiron, 353/5353-4, cote 226) ?

22. La carte de la forêt de Rambouillet porte exactement : Carrefour de la Croix St-Jacques-de-Montgomery (I.G.N., n° 402). La grande croix de pierre à laquelle s'attache ce nom remarquable, s'élève exactement au sommet de l'angle aigu que forment la D. 172 et la D. 138 qui conduit à Saint-Léger. Elle se trouve à cet emplacement depuis 1961 à l'O. du carrefour, cote 180 en face du Bel-Air (I.G.N., 2215 O. - Rambouillet ; 2115 E. - Epernon, 412-1/2420+1 ; voir également note 29). Elle empiétait auparavant sur une partie de la chaussée.

23. «*...La Saint-Barthélémy avait eu sa résonance à Montfort. En août 1572, peu de temps après le massacre, Montgomery qui avait, treize ans plus tôt, provoqué la mort de Henri II et était, depuis, devenu un des chefs des Huguenots, se réfugia, près de la ville, au château du Bel-air ... Jacques du Mansel l'y fit assiéger et l'en délogea à l'aube du 26 août. Deux ans plus tard, Catherine de Médicis faisait exécuter Montgomery rentré en France et ériger en souvenir de cet événement une croix de pierre au carrefour des routes de Saint-Léger et de Grosrouvre, face au château du Bel-Air. La croix existe toujours, sans inscription qui la signale et l'explique : il faudrait mettre une plaque*» (cf G. Poisson, *op. cit.*, p. 28, n. 22). En 1928, F. Lorin qui rapporte le fait presque

dans les mêmes termes ne s'aventure cependant pas à attribuer l'érection de la croix à la reine (cf F. Lorin, 1928, p. 47. Voir A. 18).

24. En effet, la tradition la plus constante est que Montgomery couvrit cette distance d'une seule traite. C'est celle dont le récit assombrit le roi d'Espagne dès qu'il sut la nouvelle pourtant réjouissante du massacre. Le courrier qui ne mit que trois jours à lui parvenir, portait ce message inquiétant : «*Le comte de Montgomery s'est enfui et s'est sauvé sur une jument et fit 70 lieues sans s'arrêter, et ainsi se sauva par grand miracle du diable, non de Dieu!*» (cf., Brantôme, publié par Lalanne, 1868, pp. 304-305). De fait, le cheval de Montgomery n'avait pas son pareil !

I. LA CROIX SAINT-JACQUES OU L'APPEL DE LA ROUTE

l'île de Jersey. Pour atteindre les rives de la Sélune, le chemin le plus direct n'est autre que celui que propose Charles Estienne aux «miquelots», dans *Les Voyages de plusieurs endroits de France*.

Par Escouchay et Pain d'Avoine, il tombe à pic sur Dussay. Mais ce chemin, qui correspond à la route de Dreux par Houdan, ne dessert pas Montfort qu'il laisse sur sa gauche. De plus, il était impossible à Montgomery et aux siens de s'engager dans cette voie. Il leur aurait fallu pour cela traverser préalablement la Seine²⁵.

Or ayant résolu de porter secours au roi dont ils croyaient la vie menacée, ils se disposaient justement à franchir le

fleuve sur des embarcations de fortune, puisque la Porte de Nesle, obstinément fermée, leur interdisait l'accès au Pont Saint-Michel. Les arquebusades qu'ils ne tardèrent pas à essayer depuis l'autre rive les firent renoncer à ce dessein. «Cela leur apprit leur chemin dans lequel ils eurent bien tost aux fesses le duc de Guise jusqu'à Montfort, reconnaît Agrippa d'Aubigné²⁶, et là il leur découpla en relais Saint-Léger, mais ce fut en vain»²⁷. De fait, il ne leur restait d'autre issue, en faisant volte-face, que de se précipiter au carrefour de la Croix Rouge pour prendre au sortir du Faubourg ce Chemin de Montfort qui «passe près d'Issy, et monte la montaigne a costé de Meudon»²⁸. Se

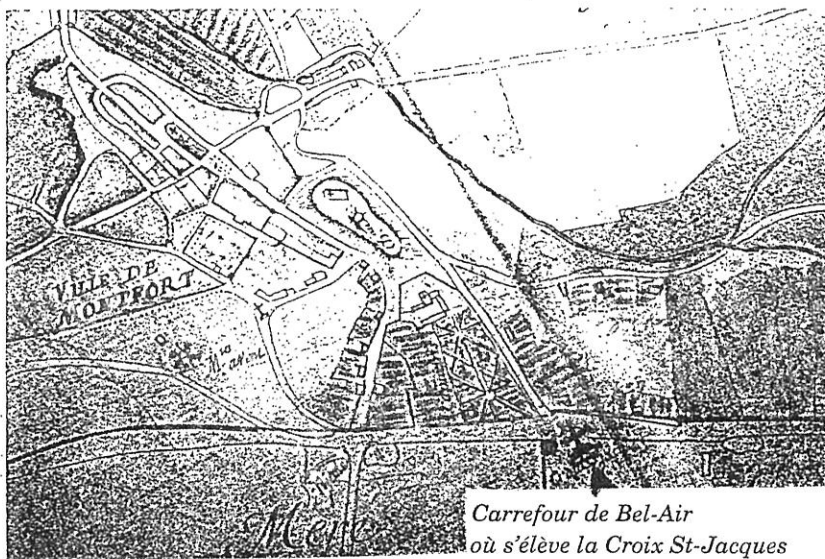
25. C'est sous la rubrique «A Saint Main» (p. 39) que C. Estienne renvoie le «miquelot» pour connaître le détail de la route de Dreux qu'il distribue en deux séquences dans *La Guide*, de ce fait peu commode à consulter pour les longues courses (voir A. n. 29 et 30). Du moins, à l'orthographe près, les deux éditions s'accordent-elles à faire partir ce chemin de «Nostre Dame de Boulogne, à lui faire traverser la Seine au Pont Saint-Cloud». Pour atteindre Notre-Dame de Boulogne et le pont de Saint-Cloud, il fallait, soit emprunter le pont Saint-Michel et pour ce faire, entrer dans la ville par les portes de Bucy ou de Nesle, soit franchir le fleuve au moyen d'un bac, ou pire contourner la boucle de la Seine par Sèvres, toutes choses impossibles à Montgomery, compte tenu de la situation. (A. D., Yvelines, pl. 75 07 14 et A. n. 76).

26. Publié par de Ruble, 1889, t. III, Livre 6, pp. 326 à 328).

27. Si quelqu'un eût jamais intérêt à l'érection de cette croix, ce

ne peut être que le gouverneur de Montfort. Car «M^{re} du Mansel, chevalier de l'ordre du roy, seigneur de Saint-Léger-en-Artois et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances», est connu pour avoir été un chaud partisan des Guise. Il fut, des années durant, chargé de la garde des châteaux de Montfort et de Saint-Léger. De surcroît, n'est-ce pas

lui qui conduisit l'action? Claude Rabet qui a composé son épitaphe en 1584, l'accompagne de ce «Huictain» révélateur : «Citoyens de Montfort regrettez vostre Achille, / Du Mansel que la Parque a mis en ce tombeau. / Sans luy eust l'ennemy fait sac de votre ville, / Et du sang de vos corps fluer vostre ruisseau» (cf A. de Dion, SHARY, t. I, p. 10-12).



produisit-il une échauffourée à Montfort ? Ce qui est sûr, c'est que parvenus au carrefour de Bel-Air, là où s'élève aujourd'hui la Croix Saint-Jacques, les rescapés voyaient s'ouvrir devant eux le Grand Chemin de Houdan qui, par Grosrouvre, leur permettait de rejoindre la route de Bretagne²⁹.

Ainsi l'épopée du «Régicide»³⁰ a-t-elle entraîné dans son sillage de légendes la Croix Saint-Jacques de Montfort que l'on retrouve quelques années plus tard dans un contexte moins belliqueux. Séduit par le charme de Fontainebleau et de sa forêt, le roi Henri IV décide d'installer dans la Galerie des Cerfs la collection de ses trophées cynégétiques. Le spectacle des maisons royales peintes dans leur écrin de verdure sur la paroi aveugle qui

s'éclaire, au rez-de-chaussée, depuis le jardin de Diane en forme le cadre. C'est ce qui vaut aux futaies de Montfort et de Saint-Léger de rivaliser avec de plus célèbres forêts. Au-dessus du couvent des Capucins, la Croix de Saint-Jacques figure en bonne place, son nom inscrit dans un cartouche³¹. Cette peinture, si elle est authentique, en fournit la plus ancienne mention. Mais depuis quand la croix se dresse-t-elle ainsi à l'orée des bois et pour quel motif exactement ? La question reste entière.

Toutefois, plus que de célébrer les fastes de l'histoire ou d'applaudir aux exploits des veneurs, la vocation des croix de Saint-Jacques n'est-elle pas de participer de manière plus empirique à l'organisation des travaux et des jours ? En effet,

28. La *Guide des Chemins de France* de C. Estienne, intercale les étapes du chemin «A Montfort l'Amaury», au beau milieu de celles qui conduisent respectivement à Houdan et à Dreux (voir n. 25). Moyen commode sans doute de signifier que l'une et l'autre voie mènent indifféremment sur cette route de Normandie et de Bretagne (cf. A. Dutilleul, 1881, pp. 33 à 38 et M. Roblin, 1971, pp. 127-134).

29. Le Chemin de Montfort pénétrait dans le diocèse de Chartres quelque part entre Versailles et Soisy-aux-Bœufs, devenu Trianon. Par Trappes, Elancourt, Ergal, Les Mousseaux, Bazoches-s/-Guyonne, il atteignait Montfort. Peu avant Groussay, à la hauteur des étangs et de la mare qui avoisinent le château, il croisait le Chemin de la Haye Couvée dit «anciennement Grand chemin d'Orléans». La topographie de Montfort est bien connue, au XVIII^e siècle du moins, grâce à deux plans parcellaires très

exactes qui se complètent mutuellement. Ils sont tous deux de la main de Claude Allegrain, «Géographe». L'un est conservé à Montfort (Hôtel-de-Ville), l'autre à Paris (A. N., N II, S. & O., 138).

30. La destinée singulière tant militaire que politique de M. de Lorges a été récemment retracée par A. Landurant, 1988. L'épisode de Montfort, survenu le matin de la Saint-Barthélémy, dimanche 24 août 1572, y est évoqué p. 207.

31. C'est au tout début du XVII^e siècle qu'Henri IV décide de greffer sur l'aile N. de la Cour Ovale la double galerie qui encadre le Jardin de la Reine au levant. Le rez-de-chaussée reçoit le nom de Galerie des Cerfs. Dans cette galerie, le roi expose les trophées de ses prouesses cynégétiques : sa collection de bois de cerfs. «Ces bois séparaient quinze grands tableaux de vingt pieds de large sur treize pieds de haut, dans des bordures dorées. Peints à l'huile

sur plâtre par Toussaint Dubreuil, ils représentaient les plans à vol d'oiseau des maisons royales» dans leur écrin de forêts. Quinze demeures avaient mérité de figurer dans ce florilège (cf., F. Herbet, 1937, pp. 404-412). Entre Chambord et Charleval, prend place le château de Saint-Léger et la ville de Montfort avec sa forêt. Il est certain que transformée de bonne heure en logements, la galerie n'a retrouvé sa splendeur passée que sous le Second Empire. Il fallut restaurer les peintures passablement endommagées. Cependant, P. de Janti, qui s'est penché sur la question, ne récuse pas complètement leur valeur documentaire en ce qui concerne Saint-Léger et Montfort. La Croix Saint-Jacques lui paraît même fournir la matière d'un de ces rapprochements probants : «La mention Croix Saint-Jacques, observe-t-il, est bien exacte en 1600», date présumée de l'œuvre (cf., P. de Janti, SHARY, 1970, p. 144 ; la peinture est reproduite pp. 136-137).

le nom de Saint-Jacques ne se projette pas seulement dans l'espace, il scande aussi le calendrier de sa fête qui tombe dans la canicule de l'été : le 25 juillet. Il se pourrait donc que le vocable de Saint-Jacques se soit introduit furtivement dans le monde des champs à la faveur de quelque rassemblement saisonnier, pour en consacrer l'événement.

Si la Croix Saint-Jacques de Toury accepte d'accueillir la procession du 15 août en hommage à Notre-Dame, il reste que c'est bien en mémoire de son martyr que le grand apôtre appelle les habitants du Perray à visiter sa croix. A la fin du siècle dernier, l'abbé J. Violette évoque avec nostalgie le temps où cette croix était le théâtre de bucoliques ébats. «*Il y avait jadis tous les ans, écrit-il, une fête à la Croix Saint-Jacques qui avait lieu le jour même de saint Jacques, le 25 juillet. Elle se tenait dans la forêt, sur le bord du chemin qui va de la croix à Poigny*». Les familles accouraient des environs. Il se débitait force pains à six liards et des flacons de dragées faisaient pour un sou le

bonheur des enfants. «*Des ménétriers ou joueurs de violon, montés sur un tonneau, ajoute-t-il, faisaient danser les jeunes gens sous les gros chênes dont plusieurs existent toujours*». Voilà qui, sous la plume ecclésiastique, respire la bonhomie. Cette liesse villageoise est bien dans le goût de la fête innocente et spontanée, louée des philosophes au XVIII^e siècle. On aimerait y voir la survivance de quelque foire immémoriale, mais rien n'est moins certain³².

Il n'empêche que dans la ville haute de Mortagne s'élevait jadis, à l'intérieur de la porte Saint-Langis, dite aussi des Quatre Vents, un beau calvaire de pierre appelé la Croix Saint-Jacques³³. Or il se trouve que parmi les «foires signalées» qui établissent, aux yeux de Bart des Boullais³⁴, la renommée de cette ville, l'une d'elles était fixée «*les jours saint Jacques, saint Christophle et sainte Anne qui se tiennent près (c'est-à-dire les 25 et 26 juillet). Elle se tenait «joignant le Prieuré de Chartrages*». En 1144, effectivement, Rotrou III accordait aux lépreux

32. Abbé J. Violette, 1895, p. 100. Cette fête champêtre persista jusqu'en 1870. Sans doute ne se remitte pas de la défaite, car elle disparut sans bruit. Il est intéressant d'en rapprocher la coutume d'un fait analogue. Dans le Val-d'Oise, à Taverny, une petite route, la D. 19 s'échappe vers le N. et contourne par l'O. la forêt de Montmorency. Parvenue à une sorte d'ensellement, elle laisse sur sa gauche les Haras de Saint-Jacques et passe non loin de Montubois ou la Chicaille, avant de filer vers Béthemont. Le Plan de l'Abbaye du Val à Mériel (A. N., N III, S. & O., 120) inscrit sur ce col, placé à équidistance des Haras et de Montubois, la double mention : «Croix et Carfour

St. Jacques» (I.G.N., n 418, Forêt du Val d'Oise). L'auteur, resté anonyme, de la *Monographie Communale de Taverny*, rédigée en 1899, après avoir rappelé l'existence d'une chapelle de St. Christophe et de St. Jacques au Fief de Montubois, et sa réduction à l'état de grange à partir de 1863, poursuit : «*Un pèlerinage et une foire très suivie avaient lieu chaque année à Montubois, à la fête de Saint Jacques. Il s'y faisait un commerce considérable d'images saintes et de chapelets. Il faut dire aussi, ajoute-t-il, que les bons paysans (sic) qui venaient en grand nombre s'y tremoussaient tout en buvant moult grands gobelets de petit vin de Taverny*» (A. D. Val-d'Oise, p. 23).

33. L'Abbé L. Tabourier, curé d'Auguaise a consacré une longue dissertation à cette croix, dans son étude : dans *Bull. Soc. Perch. d'Hist. et d'Archéo.*, 1916, pp. 137 à 142 et 1917, pp. 26-27.

34. Cf., Bart des Boullais, 1849, et B. N., L2 K, 1312, pp. 39 à 43. La Porte Sct-Langis s'ouvrait au S. O. alors que l'autre, qui est dite la Porte de Chartrage... est vers le midy. La Croix Saint-Jacques des Quatre Vents n'était donc pas sur le chemin de la léproserie de Chartrage (I.G.N., 1816, E. - Mortagne-au-Perche, 1092/468+2). Mais qu'importe, puisqu'en matière de saint Jacques, le calendrier des foires de Mortagne offre

2. A L'ORÉE DU VILLAGE

de «Chartraiges», la pleine jouissance de cette foire, exempte de toute taxe.

Par une rencontre singulière, le *Cartulaire du Grand Beaulieu* conserve le souvenir d'une libéralité très semblable à celle dont bénéficia Chartrage. En 1182, Hugues de Châteauneuf concède aux lépreux de Chartres, librement et à perpétuité, une foire le jour de la saint Jacques : *feriam quondam, in die festo Sancti Jacobi que celebratur VIII Kalendas augusti*³⁵. Sa situation est fort éloignée de Chartres et du Grand-Beaulieu. La *Villa leprosorium que dicitur Botancuria*, où elle avait lieu, doit se chercher à l'ouest de Dreux, entre Eure et Blaise, sur le plateau, à faible distance au nord de Boutaincourt, dans la commune de Châtaincourt. Sur le champ de foire aboli, plane toujours le nom de Saint-Jacques, régulièrement inscrit au cadastre, à l'emplacement de la chapelle qui sanctifiait le lieu. Ici, point de croix³⁶.

Toutefois, au Mesnil-Thomas, il se pourrait que la Croix Saint-Jacques actuellement disparue, attestait la présence d'une chapelle détruite de longue date³⁷. La tradition du village ne connaît

pourtant pas d'assemblée à ce moment de l'année. Mais, les foires qui se tenaient le jour de saint Jacques, à Tremblay-le-Vicomte et à Houdan attestent que le choix de cette date ne fut pas exceptionnel.

Il est permis, cependant, de s'interroger sur l'opportunité d'une foire placée à pareille saison. En beaucoup d'endroits, il a pu se produire que la fête de saint Jacques-le-Majeur, célébrée le 25 juillet, ait été reportée sur celle de saint Jacques-le-Mineur, au premier mai, par souci de commodité et avec la complicité de l'homonymie. En effet, l'inconvénient résultant d'une fête chômée susceptible de tomber un jour de semaine, en pleine moisson, était vivement ressenti. De là, l'habitude bientôt prise de transférer la fête au plus proche dimanche. C'est ce que déclare l'Abbé Lepas dans son *Cérémonial observé en l'Eglise Paroissiale de Saint-Sébastien de Boissy-sans-Avoir, diocèse de Chartres, Election de Montfort-l'Amaury*, précisément sous la rubrique «Saint-Jacques-le-Majeur, 25 juillet» : «Dans ce diocèse de Chartres, toutes les festes festées pendant les récoltes, excepté l'Assomption et la

l'embarras du choix. Le premier mai tombe, en effet, le jour de la fête de saint Jacques-le-Mineur. Ainsi, les deux saints Jacques, le Majeur et le Mineur, avaient-ils chacun leur foire attitrée. Récemment le Dr. J. Fournée a attiré l'attention sur «Les deux saints Jacques en Normandie» (cf., *Cahiers Léopold Delisle*, 1989).

35. Voir Merlet et Jusselin, «Cartulaire de la Léproserie du Grand Beaulieu», n° 118, p. 49 : *De feria que dicitur in villa Botancurie*.

36. G.N., 2015 O. - Nonancourt,

371-5395+5. Toutefois, l'isolement de ce lieu est relatif. Le «Grand chemin de Bresolle à Dreux» qui est aussi la route de Mortagne à Paris, n'est pas loin et le «Chemin de Chartres à Nonancourt» passe devant sa porte. Et si comme le veut E. Lefèvre, le roi Louis VII honora cette foire de sa présence, ce qui serait bien extraordinaire, la «rue du Roy» en rappelle peut-être le souvenir (Cf H. Chapron, 1967, p. 22).

37. Le 14 sept. 1596, Jacqueline d'O, épouse de Robert de Caillebot, seigneur de La Salle, lègue un

arpent et demi de terre, «près la chapelle Saint-Jacques». Le 4 juil. 1667, Jacques Fleurent, laboureur, lègue un demi-arpent de terre, «à la Croix Saint-Jacques». Enfin, le 20 janv. 1720, Michel Laleu, laboureur, lègue à son tour, sept quartiers de terre, «près la Croix Saint-Jacques» (A. D., E. & L., G., 8082, liasse). La croix succède-t-elle ici à une chapelle disparue, comme le cas se voit ailleurs (I.1., note 10) ? Sur le cadastre du Mesnil-Thomas, révisé en 1990, les lieux-dits la Croix Saint-Jacques et le Champ de la Chapelle répondent toujours à l'appel.

I. LA CROIX SAINT-JACQUES OU L'APPEL DE LA ROUTE

Nativité de la Très Sainte-Vierge, sont remises au dimanche, ou précédent ou suivant, et celles qui se célèbrent avec un jeune la veille, ledit jeune est remis au samedi qui précède. Ces translations de festes au dimanche durent et s'observent depuis la Saint-Jacques inclusivement, jusqu'à la Saint-Simon, dit Jude, exclusivement, ou comme porte l'ordonnance du 15 juillet 1697 jusqu'au 16 octobre inclusivement, où l'on suppose que les récoltes sont toutes faites».

Et l'abbé Lepas d'administrer à l'appui, un copieux extrait de l'ordonnance de «Mgr l'Evêque de Chartres, Paul de

Godet, donnée à Saint-Cir le 15 juillet 1697»³⁸. L'intensité du trafic et le mouvement qui règnent aujourd'hui aux abords de la Croix Saint-Jacques du Perray, prise dans les vertiges d'un échangeur routier, permettent difficilement d'imaginer que cette croix se soit élevée dans des parages déserts.

La carte des Chasses et l'Atlas Trudaine confirment pourtant le témoignage de l'Abbé Violette : «Avant 1820, la Croix Saint-Jacques était tout à fait solitaire»³⁹.

Depuis quand se dresse-t-elle à l'entrée de la forêt redoutée des voyageurs et convoitée des chasseurs ? Une chose est



39. La «Croix du Perray ou de S. Jacques» d'après la carte des Chasses levée en 1764, gravée sur l'ordre de Louis XVI.

38. Cf. A. Paris, "L'Abbé Lepas...", SHARY, 1982, pp. 100-101). Moins d'un siècle plus tard, en 1782, la fête de saint Jacques devait être abolie, en vertu d'un mandement de Mgr de Lubersac. Le curé de Mézières-au-Perche l'a consigné sur son registre... (A. D., E.-&-L., GG 17).

39. Cf., abbé J. Violette, 1895, *op. cit.*, note 32, p. 101. En 1966, M. J. Levron, alors conservateur en chef des Services d'Archives de la Seine-et-Oise, «présume», selon ses propres termes, que le «Relais de Saint-Jacques, auberge sur la R. N. 10 à la limite des communes du Perray-en-Yvelines et de Rambouillet, succède à

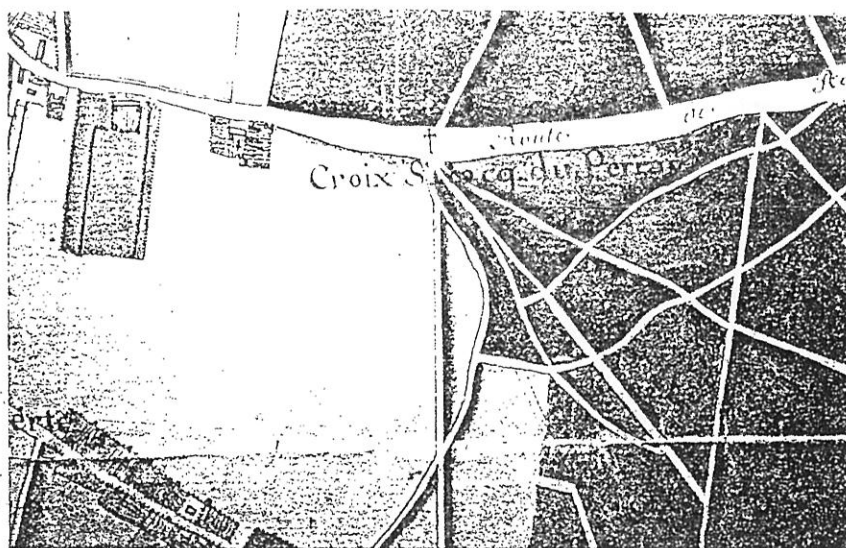
un ancien établissement hospitalier pour pèlerins» (cf., *Bull. Soc. des Amis de Saint Jacques...*, 1966, p. 3). Hormis des vestiges romains tapis près du Pont de la Boissière qui marque la limite des communes du Perray et de Rambouillet, il n'existe pas la moindre trace, ni matérielle, ni archivistique, d'un tel «établissement

2. A L'ORÉE DU VILLAGE

certaine, la *Villa Nova de Pereio in Aquilina* n'a pas vu le jour avant le milieu du XIII^e siècle. C'est en l'an 1242, le vendredi après la Toussaint, que Le Perray fut érigé en paroisse, par Aubri le Cornu, évêque de Chartres (1236-1243)⁴⁰. Le chanoine Souchet qui a eu ces textes sous les yeux, explique les circonstances qui ont présidé à la naissance du Perray : «*Il faut sçavoir, écrit-il, qu'auparavant cette érection de cure, toute ceste étendue de païs*

estoit comprinse dans la forest Iveline, laquelle aiant esté coupée et essartée ce qui a donné le nom aux Essarts proche le Perrey, il estoit demeuré un grand païs en Novales, dans lesquels endroits quelques-uns s'estant habitués, Aubri y érigea une paroisse pour leur commodité ; laquelle en revenu, n'est des moindres du diocèse»⁴¹.

La Croix Saint-Jacques hérite-t-elle sa position de l'une des bornes qui délimitaient le territoire de cette «Villeneuve»



La Croix Saint-Jacques du Perray en 1785, d'après le Plan de l'Intendance.

La première feuille, achevée en 1756, connue sous le nom de «*Carte de Cassini*», montre que la route de Versailles à Rambouillet, qui était aussi celle de Paris à Nantes, offrait un pavage très irrégulier. Il s'interrompait au milieu de la Forest de Rambouillet, peu après la Croix Saint-Jacques et le pont de la Boissière pour ne reprendre qu'à l'entrée de la ville et du château de Rambouillet. Plantée à l'orée des bois, la silhouette monumentale de la Croix Saint-Jacques est d'une architecture trop savante pour laisser croire à une érection spontanée..

ment» (cf., M. Toussaint, 1951, pp. 60-61). Le Hameau Saint-Jacques ne correspond à aucune réalité ancienne. L'essor de la Croix Saint-Jacques n'a pas d'autre origine que la maisonnette, construite entre 1820 et 1822, par «*un nommé Robert Ancelle*». Elle acquit promptement une certaine renommée, en distillant à longueur d'année le nectar qui ne

coulait jadis qu'en l'honneur du seul 25 Juil. : «*Allons au Cabaret / Chez le vieux père Ancelle / Il y a du vin clairret / Du bon vin de la Treille*», chantait-on sans vergogne !

40. A. Moutié dans son *Recueil de Chartes et Pièces relatives au Prieuré N. D. des Moulineaux*, situé à Poigny, a édité le *vidimus* d'une

lettre de cet évêque, datée de sept. 1242 (Paris, 1846, p. 23). Dans ce document, Le Perray porte le nom significatif de «Villeneuve» : «*Noverrint universi quod cum villa nova de Pereio in Aquilina non esset sita infra fines alicuius parrochie ...*».

41. Cf., J. B. Souchet, 1869, tome III, livre V, pp. 29-30).

établie au voisinage d'un antique chemin perré, sur une marche frontière, aux confins disputés des diocèses de Chartres et de Paris ? D'origine plus tardive, peut-être eut-elle seulement pour mission de magnifier, grâce à la faveur royale que trahit l'élégance de son architecture, le point de démarcation des Généralités de Paris et d'Orléans, au passage de la chaussée qui unit Versailles à Rambouillet, en effleurant Saint-Hubert⁴² ?

L'abbé Violette que tourmentaient ces pensées, avoue sa perplexité. Visible-ment, sa curiosité demeure insatisfaite. Toutefois, une ultime considération se présente à son esprit inquiet : «*Enfin, confesse-t-il, peut-être fut-elle établie en cet endroit comme un rendez-vous pour les pèlerins quand autrefois ils se réunissaient en un lieu indiqué avant de partir en caravane pour Saint-Jacques de Compostelle et de là même aurait-elle pu tirer son nom de Croix Saint-Jacques*» ? Vision romantique suggérée à l'imagination par des lectures faciles ou intuition prémonitoire ? D'où est venue à l'abbé Violette

cette étrange idée ? Aurait-il eu des révélations à faire au sujet de l'une des croix Saint-Jacques de l'élection de Montfort, qu'il n'eût pas manqué d'en avertir son lecteur. Cependant quelques années avant que ne paraisse son petit livre, on trouve, sous la plume d'un de ses confrères, une observation similaire formulée d'une manière très analogue.

Epilogant sur un oratoire appelé la Croix Saint-Jacques, au sud de l'Aigle, l'abbé Gontier, curé-doyen et historien de la paroisse Saint-Martin, s'exprime ainsi : «*L'endroit appelé la Croix Saint-Jacques était, on peut le croire, le lieu où, au moment du départ, l'on faisait ses adieux à ceux qui partaient pour le lointain voyage et celui où l'on allait les recevoir à leur retour.*⁴³ *La sainte Eglise catholique, comme l'indique nos rituels, les bénissait à leur départ et les recevait avec des chants d'allégresse au retour. Il dut y avoir d'abord en cet endroit une simple croix ; c'est de là que l'on apercevait pour la dernière fois, au départ, les maisons et l'église de la cité. Plus tard, on y éleva un*

42. La Croix Saint-Jacques cumulait-elle habilement toute ces fonctions ? Il ne lui restait donc qu'à attendre de la munificence royale, l'éclat qui manquait à son lustre. Ce que l'aspect monumental de la croix fait présumer, est devenu certitude depuis que P. de Janti en a surpris la preuve dans les papiers de la Maison du Roi. «*En 1766, écrit-il sans préciser ses sources, c'est le curé du Perray qui signale qu'une espèce d'obélisque terminé par une croix de fer qui se trouve à l'entrée de la Forêt Verte sur le grand chemin de Rambouillet, dite la Croix St. Jacques, érigée par les ordres et aux frais du Roi et où Sa Majesté désigne*

parfois les rendez-vous de chasse, a eu sa croix brisée». *La réponse de la Maison du Roi*, ajoutait P. de Janti, est : «*Je ne veux pas, de la Croix on en viendrait à l'Eglise qu'on ferait rebâtir aux frais du Roi ; ce qui advint ou presque ...*» (cf., P. de Janti, 1947, pp. 69-70). Ainsi l'imprudente générosité de Louis XV, anticipant de plus d'un siècle sur celle du baron, est-elle la cause de cette splendeur insolite. Rien n'interdit toutefois de penser qu'au XVIII^e siècle, la présence d'une humble croix plantée à l'orée des bois ait pu inspirer le geste du roi et susciter le rendez-vous des chasseurs comme ce fut le cas au XIX^e

siècle. Louis XV ne fut peut-être que le premier bienfaiteur connu de la Croix Saint-Jacques du Perray dont l'origine reste obscure. C'est pourquoi, de même qu'elle ne se situe pas exactement à la limite des généralités, de même est-il aventuré d'y voir un témoin de la délimitation du ressort primitif de la Villeneuve comme semble le faire Ch. Higounet (cf 1990, pp. 38-40, et 53).

43. Ce terrain appartenait à la confrérie, car on voit figurer sur ses registres, comme produit, la vente du «branchet» des ormes, et, plus tard, la vente des ormes eux-mêmes (cf Abbé Gontier, 1896, p. 60).

petit monument en l'honneur de l'apôtre ; de là le nom».

N'est-il pas curieux de voir, en Auvergne, le chanoine Fouilhoux formuler au même moment une remarque analogue : Après avoir évoqué les gestes liturgiques qui présidaient au départ des pèlerins il rapporte : *« Cette cérémonie accomplie, on se mettait en procession et on accompagnait les pèlerins jusqu'à une certaine distance de la localité. Le lieu où l'on se séparait, après les derniers souhaits, était ordinairement marqué par une croix appelée la Croix de Saint-Jacques. Nous avons retrouvé quelques-uns de ces monuments, et nous avons constaté qu'ils sont toujours placés sur le chemin que devaient prendre les pèlerins. Dans quelques-unes de nos paroisses, les processions annuelles à la croix de Saint-Jacques s'étaient conservées jusqu'à ces derniers temps comme un vestige de l'ère des pèlerinages. On portait dans ces processions un pain et une bouteille de vin qu'on déposait sur la croix, touchant symbole du viatique contenu jadis dans la besace du pèlerin. Tout cela a disparu : nous n'aimons plus ce qu'ont aimé nos pères »*⁴⁴.

Des 34 croix dont Saint-Jacques a été honoré dans l'ancien diocèse de Char-

tres, n'en existe-t-il vraiment aucune qui puisse sérieusement prétendre avoir joué à l'égard des candidats au pèlerinage de Galice le rôle auquel les abbés Gontier et Fouilhoux font allusion ?

Appelées tour à tour à remplir l'office de poteau indicateur, de signal de carrefour, de borne frontière, de station de procession, de pancarte de foire ou de marque de propriété, il est certain que les croix de Saint-Jacques partagent avec les autres croix toutes les prérogatives qui découlent de leur multiples fonctions topographiques, sociales et religieuses⁴⁵.

Cependant aucun des rapprochements opérés jusqu'ici n'emporte décidément la conviction. Si ces observations contribuent à mettre en évidence les circonstances qui rendent singulière et irréductible l'histoire propre à chacune de ces croix, elles ignorent cependant leur caractéristique la plus frappante, celle qui les rassemble et pourrait presque leur servir de commun dénominateur. Pourquoi la plupart des croix dites de Saint-Jacques manifestent-elles une inclination prononcée envers les « climats » exposés au midi et quelle étrange fascination peuvent bien exercer sur elles les pistes qui s'échappent vers le sud-ouest⁴⁶ ?

44. Cf Abbé J.-B. Fouilhoux, 1898, pp. 211-212.

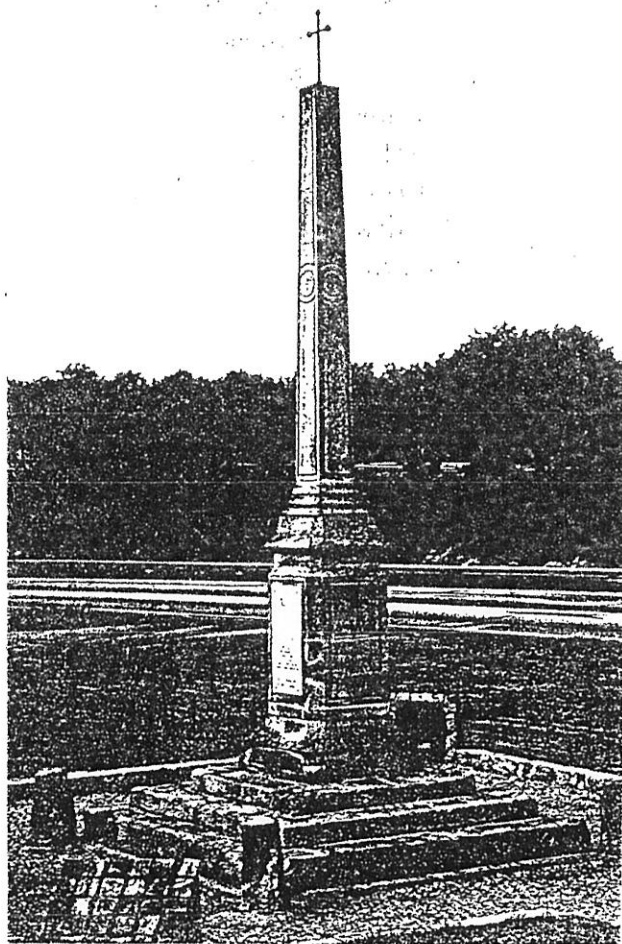
45. Comme le dit excellemment H. Martin : *« Toute croix est par essence polysémique : érigée pour une fin bien précise, elle se trouve insérée ipso facto dans tout un ensemble de représentations et de comportements religieux, où elle acquiert immédiatement des significations nouvelles. De surcroît l'histoire se charge, par une lente sédimentation sacrale, de conférer à tout monument l'épaisseur sym-*

bolique dont il est dépourvu au départ » (1983, n. 2, p. 295).

46. Effectivement, l'humeur vagabonde des croix Saint-Jacques, semble les porter de préférence vers les confins méridionaux des paroisses. Sachant qu'il demeure plusieurs cas douteux quant à la détermination exacte de la paroisse d'origine, on peut toutefois assurer que 13 de ces 34 croix, optent résolument pour le S. O., que 5 se trouvent nettement attirées par le S., tandis que 6 autres

croix s'attardent au N., 5 vers l'E. ou le S. E. et 4 vers l'O. (cf., catalogue). Cette inclination pour le midi explique qu'elles aient été environnées de vignes : c'est le cas à Dreux, à Châteaudun (A.D., E.-&-L., H 3636 et I 1, n. 17 et 19) et Montfort-l'Amaury où les clos de vignes sont très visibles sur les plans anciens. Enfin, le « Sommier Général » du chapitre de Saint-Aignan en Berry enregistre, en 1758, un « arpent de vigne au clos de la Croix St-Jacques » (A. D., L. & C., G. 447 et I. 1., note 45 ; voir A., n. 53).

I. LA CROIX SAINT-JACQUES OU L'APPEL DE LA ROUTE



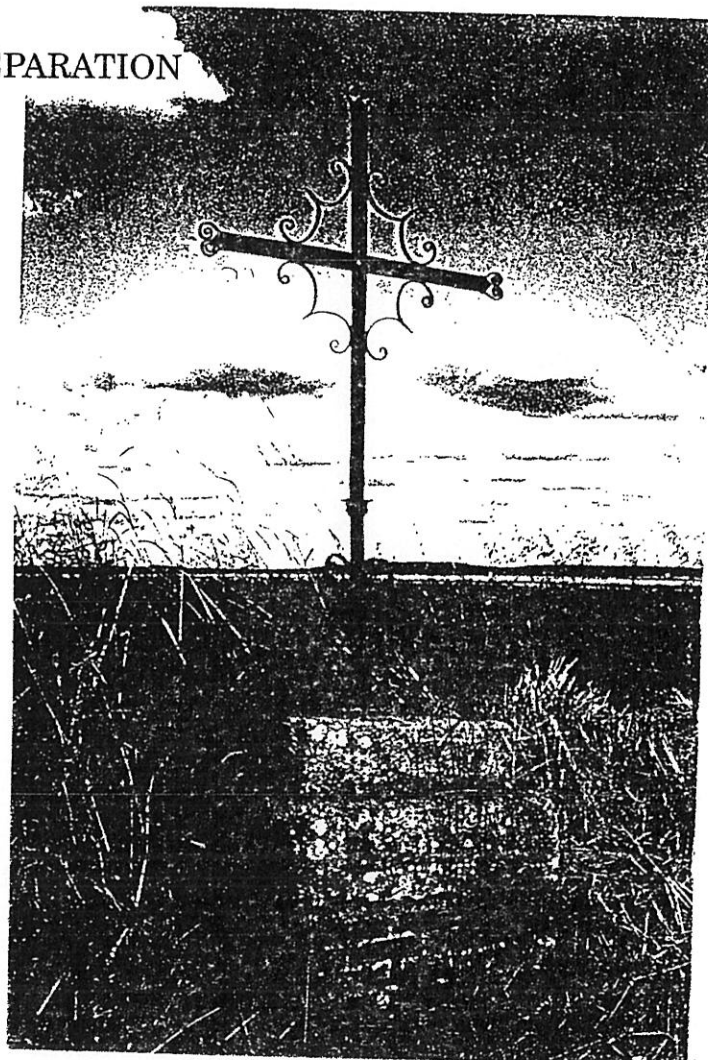
Croix Saint-Jacques du Perray en 1991

(après son déplacement consécutif à l'établissement de la déviation de la RN 10.

Cet obélisque fragile ne doit sa survie qu'aux soins constants dont il a été l'objet au cours de son histoire mouvementée. Dès 1766, c'est le curé du Perray qui se plaint à la Maison du Roi de ce que la croix soit brisée. En 1822, le soubassement de la croix qui a, semble-t-il, traversé sans dommage la tourmente révolutionnaire, est défoncé par un chercheur de trésor. Jusqu'en 1870, on danse autour de la croix à l'ombre des vieux chênes pour fêter la Saint-Jacques qui tombe le 25 juillet. La croix menace de s'effondrer lorsqu'en 1874 le baron Arthur de Rothschild, qui vient de faire bâtir vis-à-vis de celle-ci un élégant pavillon de chasse, renouvelle le geste de Louis XV et la restaure magnifiquement. En 1950, au lendemain des deux guerres, la municipalité du Perray prend le relais et, deux ans plus tard, la croix est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques.

II. LA "CROIX AUX PELERINS" OU L'APPEL AU RENONCEMENT

1. LE LIEU DE LA SÉPARATION



Croix aux pèlerins de Broué
(page 71)

CROIX des PÈLERINS et de La MONTJOIE



1. LE LIEU DE LA SEPARATION

Parmi les croix des champs dont le nom exprime clairement la vocation religieuse, comme les «Croix du Jubilé»¹, les «Croix Boissées»², les «Croix au Jeûne», «Croix de Grâce» et «des Pardons»³, les Croix dites «des Pèlerins» ou «aux Pellerins» occupent une place à part. Ne donnent-elles pas clairement à entendre qu'elles s'adressent à une catégorie particulière de fidèles :

ceux qu'un vœu téméraire a déraciné de leur foyer ou pire, ceux que la justice condamne à hanter les routes pour expier leur forfait. Il est d'autant plus regrettable que l'expression qui désigne ces croix laisse en suspens l'origine et la destination de ces «forains». Plus qu'aux pèlerins traversant le Grand Diocèse en route pour Jérusalem, Rome ou Saint-Jacques et qui devaient

1. «A l'occasion du jubilé de l'année sainte commencé dans ce diocèse le lundy 25 d'octobre 1751 et qui doit finir le lundy 24 d'avril 1752, lit-on dans les registres paroissiaux de Bailleau-l'Evêque, nous avons béni et fait planter dans l'étendue de notre paroisse trois croix ou calvaires, pendant le mois de décembre, sçavoir la première ... faite en bois par les soins de Jean Leroy, laboureur et syndic de ladite paroisse. La seconde ... par les soins de Robert Lelièvre, maréchal ; ladite croix élevée en fer sur une souche de bois de chesne. La troisième ... ; ladite croix faite toute en fer par François Bot-

tin, maréchal, et les soins de Pierre Lelong, fermier et receveur du domaine de mondit seigneur audit Bailleau» (A. D., d'E. & L., GG. 27 Registre, 1749-1761).

2. Les croix «Boissée» ou «Bouissée» sont nombreuses à travers tout le diocèse. Le curé de la paroisse de Vert-en-Drouais note que «le 9^e jour d'avril 1616 la croix de pierre boysée fut faite par maistre Jacques Garnier et son fils Léonard» (A. D., E. & L., Série E., GG. 1, Registre 1595-1674). Leur nom vient du buis dont on les orne le jour des Rameaux.

3. On trouve un lieu-dit «la Croix au Jeune», au N. O. de Blévy, au point de rencontre de la D. 133 avec la D. 138/6 qui recouvre le «chemin Perret» (I.G.N., 2015 O. - Nonancourt, 366/2405+5). Des lieux-dits «la Croix de Grâce» et «la Croix des Pardons» se rencontrent respectivement au N. et au S. de Crucheray, au S. de Vendôme, dans le canton de St-Amand-Longpré (I.G.N., 1920, E. - Vendôme, 506/2304 et 506/2305). Un écart de la paroisse Saint-Jacques de Beauchêne s'appelait également «la Croix de Grâce» (cf. R. de Saint-Venant, *Dict. du Vend.*, tome I, éd. de 1969, p. 425).

II . LA CROIX AUX PÈLERINS OU L'APPEL AU RENONCEMENT

venir pour l'essentiel du diocèse lui-même ou des régions circonvoisines, il semble qu'il faille avoir une pensée à l'égard des pèlerins étrangers affligés d'une condamnation judiciaire⁴.

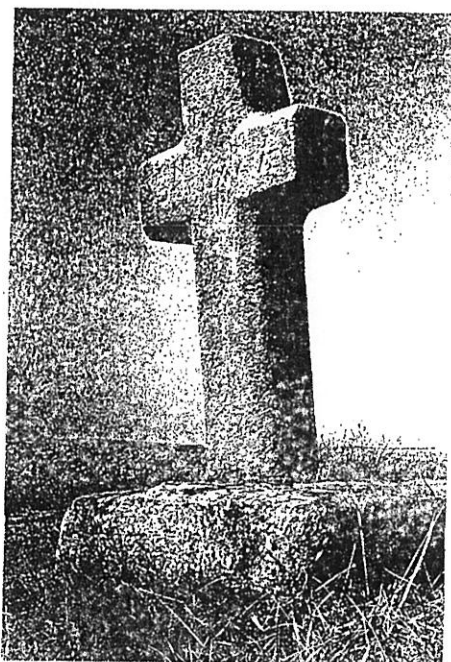
Mais la valeur possessive que revêt, selon toute probabilité, la préposition «aux» qui associe ces croix à des pèlerins, invite à leur rechercher une portée sans doute moins universelle. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que l'érection de ces croix soit l'œuvre de pèlerins autochtones. Monuments publics riverains des chemins, elles ne laisseraient pas de constituer le patrimoine privé de leurs fondateurs, patrimoine grevé d'une signification particulière, qu'elle soit faste ou funeste. Si tel est le cas, on ne peut espérer découvrir l'intention du geste qui a perpétré leur érection qu'à la condition de connaître l'identité des pieux donateurs. Si ces derniers sont natifs du village prochain, il n'est peut-être pas impossible d'en retrouver la trace.

4. Ce type de condamnation est couramment pratiqué par les tribunaux civils et ecclésiastiques en France en a vu un exemple que rapporte le chanoine Souchet aux XIII^e et XIV^e siècles. Pintard a vu un exemple que rapporte également le chanoine Souchet (t. III, 1869, p. 53 et 110). Cette pratique était courante dans les Flandres. Dans l'hypothèse où des croix auraient vraiment été destinées à guider des étrangers, ne devraient-elles pas s'appeler «Croix des Passants» comme on le voit à Saint-Sauflieu, au S. d'Amiens (c. de Boves ; I.G.N., 2309 0. - Saleux, 594+3/5516-1) ?

5. Le lieu-dit «La Croix aux Pèlerins» à Saint-Ouen-Marchefroy est indiqué par la carte au 1/25 000 à la cote 114-4, d'où elle domine «les Cinq Croix de France» (I.G.N., 2114 0. - Houdan, 392/5412).

Mais quelles sont ces croix ? A la différence de leurs émules vouées à saint-Jacques, ces croix de pèlerins n'encombrent guère la campagne. On en compte tout au plus sept dispersées dans l'étendue du Grand Diocèse. C'est assez dire que les chances de parvenir à élucider leur fonction demeurent très aléatoires.

La plus septentrionale des croix aux Pèlerins, taillée dans un beau grès, se dresse sur le rebord du coteau qui domine la vallée de la Vesgres, à mi-distance de Saint-Ouen et de Marchefroy, réunis au sein d'une même commune⁵. Elle porte, gravée sur son socle, la date de 1776. La seconde, plantée au débouché du chemin creux qui gravit la rive sud de l'Opton, contemple comme d'un belvédère, le panorama entier de la ville de Houdan. Le Plan de l'Intendance achevé au mois de juin 1778, confirme son nom et le plus ancien plan terrier de la seigneurie atteste son existence à la fin du XVII^e siècle⁶. Le souvenir d'une troisième croix aux

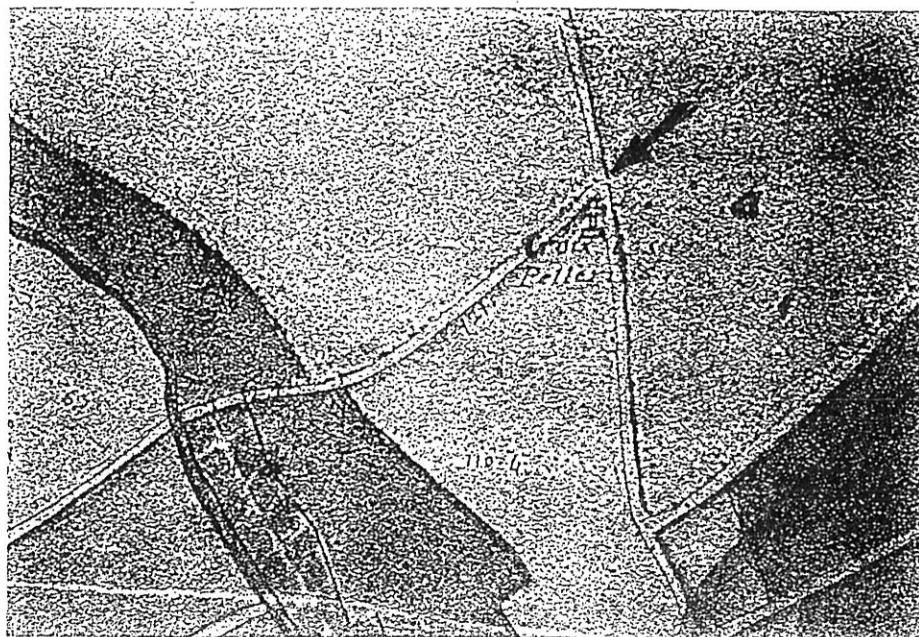
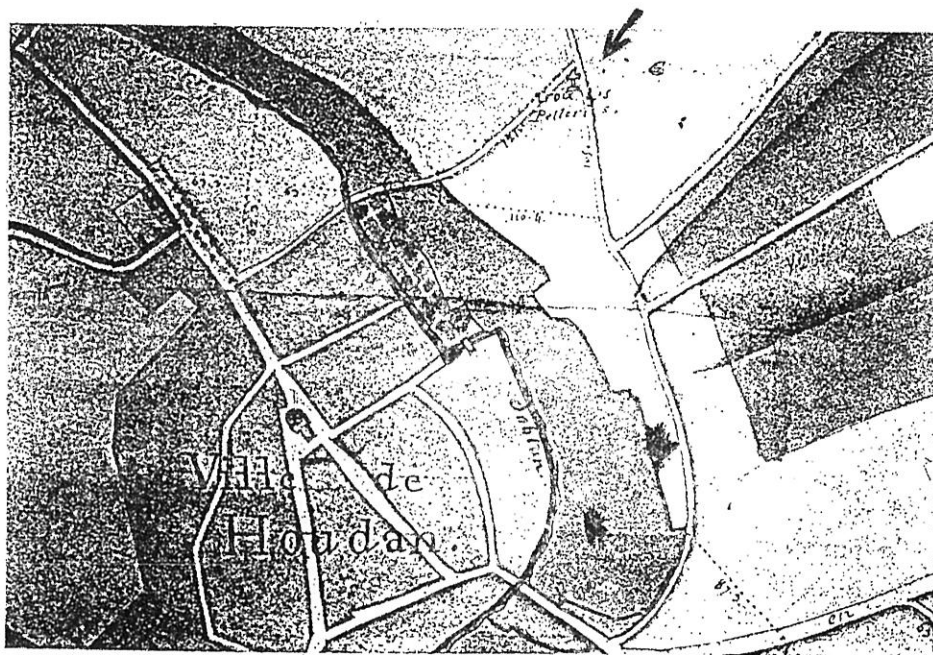


Ces croix s'élèvent non loin de là, en contre-bas et au milieu de la route qui relie Houdan à la Chaussée-d'Ivry, actuelle D. 933. Dans leur état actuel elles remontent à 1862. (cf. J. Job, 1882, pp. 21-26). Bel exemple de fidélité et de pérennité ! N'en va-t-il pas de même à «la Croix aux Pèlerins» ?

6. La carte I.G.N., 2114 0. - Houdan porte le lieu-dit «la Croix-aux-Pèlerins» au S. E. de la ville (546/2421-2), tout en indiquant la présence d'un «Calvaire» légèrement à l'O. (397/2421). Ce calvaire n'est autre que la Croix-aux-Pèlerins, relevée en 1952.

< < *Croix aux Pèlerins*
à Saint-Ouen-Marchefroy

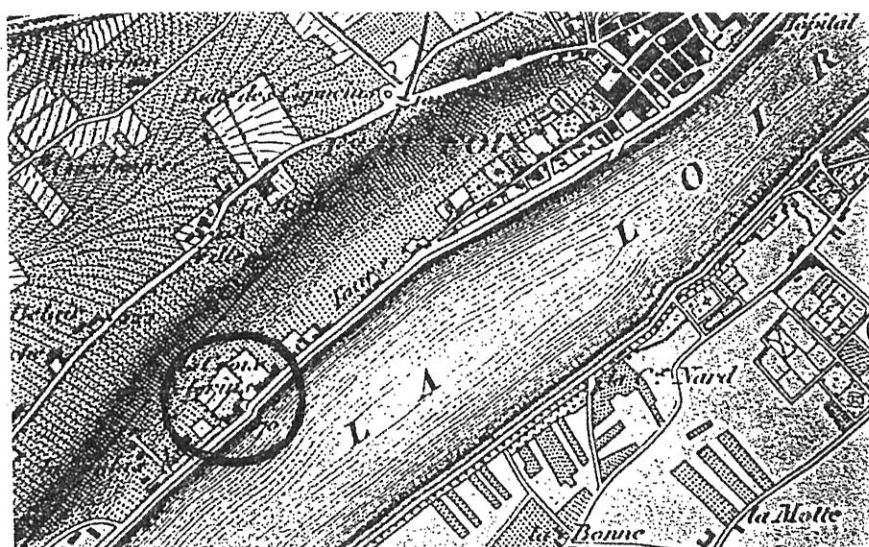
1. LE LIEU DE LA SÉPARATION



*Croix et ville de HOUDAN - Ensemble et détail
(AD Yvelines, plan 75 00 15)*

Pèlerins plane au-dessus d'un carrefour de chemins dont l'étoile se greffe à la limite des terres d'Abondant et de Cherisy⁷. La quatrième, postée à la sortie de Broué sur la route de Nogent-le-Roi, découpe sur le ciel les volutes de sa rose en fer forgé⁸. Deux autres croix dites «des Pellerins», citées à la faveur de baux passés sur la fin du XVIII^e siècle, à Autainville⁹ et à Maves¹⁰, dans l'actuel département du Loir-et-Cher, ont été l'une et l'autre relevées au lendemain de la Révolution, là où le terroir qu'elles avaient baptisé, conservait leur mémoire.

Enfin, la plus méridionale de ces croix se mirait dans les eaux de la Loire. Elle prêtait naguère son nom à quelques maisons sises à Blois, quai des Imberts, sur la rive droite du fleuve, peu au-delà du faubourg du Foix. Vers 1862, une fabrique de faïences élit domicile en ces parages. Son créateur, M. Besnard, lui emprunta le sceau de sa marque : une coquille de saint Jacques, «meublée d'une croix», qu'accompagne, en guise de signature, l'initiale de son prénom, Ulysse¹¹. Il ne semble pas qu'il faille ajouter à ces sept croix, la «Croix Pellerine» de



*Croix du Foix et Croix des Pèlerins
(Plan de la Ville de Blois au 1/20 000 (voir note 11))*

7. La carte au 1/25 000 met en évidence un lieu-dit «la Croix aux Pèlerins» (I.G.N., 2015 E. - Dreux, 533/2419-1).

8. La «Croix aux Pèlerins» de Broué s'élève à l'extrémité S. du village, sur la D. 21 du côté est de la route. Elle figure également sur la carte (I.G.N., 2115 O. - Nogent-le-Roi, 540+4/1116+2).

9. A Autainville, en 1788, René Jolly, curé, passe par devant Maî-

tre Desachy, notaire à Binas, plusieurs baux d'une durée de 9 ans avec Pierre Rougeoreille, dont un à «la Croix des Pellerins» (A. D. de L. & C., G. 940, Liasse).

10. En 1786, le Chapitre de Saint-Louis de Blois donne à bail, à Pierre Jolly, des terres labourables sises dans la paroisse de Maves. Dans l'énumération des lieux-dits, figure un terroir dénommé «à la Croix des Pèlerins» (A. D. de L. & C., G. 101, Liasse).

11. «La Croix des Pèlerins» de Blois se trouvait au-delà du Faubourg du Foix, sur la Route de Tours qui était aussi la route d'Espagne. Elle ne doit pas se confondre avec la croix qui s'élevait à l'extrémité C. de ce quartier (cf. A. D., L. & C., *Plan du Quai de la Galère jusqu'à la Croix du Foix*, pl. 225-9). Le lieu-dit «la Croix des Pèlerins» figure, en 1839, sur le *Plan de la Ville levé au 1/20000*, en même temps que la *Carte d'Etat-Major*, plan gravé sur cuivre par le Dépôt de la Guerre.

1. LE LIEU DE LA SÉPARATION

Barjouville, aux portes de Chartres¹². La forme adjectivale du substantif «pèlerin» n'étant pas usitée, il faut sans doute voir dans ce nom qui n'est pas rare, un anthroponyme, mis au féminin par attraction de genre¹³.

Ces croix ne sont pas beaucoup plus expansives que les croix de Saint-Jacques. Cependant, par miracle, l'acte de naissance de l'une d'entre elles est connu. M. Guillaume Maillier qui coula dans son village natal, quarante sept années d'un fécond sacerdoce¹⁴, a pris soin de le noter dans son fameux «journal» : «En 1622, écrit-il, fut placée à la sortie de Broué sur le chemin de Rosé, la croix en pierre de Vernon érigée des deniers et à la diligence de la confrérie de Saint-Jacques»¹⁵. Quand on ne connaîtrait que la date et les acteurs de ce fait divers, ce serait déjà beaucoup. Mais la suite montre que cette croix mérite bien le nom qui lui est resté.

A la fin du précieux cahier, en effet, une autre main a consigné le départ et le retour, à quatre ans d'intervalle, de deux groupes de pèlerins ayant accompli «le voyage du bienheureux saint Jacques de

Compostelle». Des deux premiers compagnons, partis en 1696, un seul reparut, exténué, au pays natal¹⁶. «A l'égard du sieur Contet, apprend-on, il revint heureusement, bien fatigué, ayant party dans une saison bien facheuse. Il fut reçu à la Croix aux Pèlerins par Honorable et discrète personne M. Honoré Aulet, presbtre curé de Broué ...»¹⁷. Aussitôt conduit à l'église, aux accents victorieux d'un *Te Deum*, prosterné au pied du maître-autel, Jean Contet «rendit grace à Dieu de luy avoir donné la force de revenir d'un si long voyage». A leur tour, le 2 janvier 1701, après quatre mois d'absence, deux autres pèlerins de Broué surgissent de la nuit glacée, un dimanche, juste «avant la première messe». Les cloches sonnent à toutes volées. L'accueil à la Croix aux Pèlerins est triomphal¹⁸.

Au moment où se produisent ces événements singuliers, il y a plus de deux générations que la croix élevée par les confrères de saint Jacques, brave les intempéries. De même, le clocher de l'église Saint-Martin, à la construction duquel la confrérie avait généreusement contribué en 1626, dresse à l'horizon sa robuste silhouette¹⁹. Combien

12. La position de cette croix, telle qu'elle est indiquée sur le Plan de la Seigneurie de Barjouville, levé au milieu du XVIIIe siècle, ne manque pas d'intérêt (A. D. d'E.-&-L., plan 99-1, daté de 1746, et 99-2).

13. Plus que la convenance de l'emplacement, c'est le nom même de la croix qui fait hésiter. Ne s'agit-il pas d'un nom de famille ? Son unique homologue est, semble-t-il, «La Croix-Pèlerine», lieu-dit, com. de Saint-Martin-au-Laërt, cant. de St-Omer (cf. Comte de Loisne, *Dict. Topogr. du dép. du Pas-de-Calais*, 1907, p. 119). En Indre-et-Loire, on rencontre, sur la commune de Bourgueil, un hameau qui répond au nom

de «la Croix-Pellerin» (cf. J. X. Carré de Busserolle, 1879, tome II, p. 434).

14. «1623 Maillier Guillaume, né à Broué, décédé en 1670 à 76 ans», (n. J. Beauhaire, 1892, p. 432).

15. Ce précieux document fut signalé dès 1860. Il était alors la propriété de M^e Dagrion-Rousseau. Un auteur qui n'est autre que L. Merlet, semble-t-il, en donna, sous le voile de l'anonymat, quelques extraits, dont celui-ci (S.A.E.L., *Mém.*, tome II, 1860, pp. 178-179).

16. SAEL, 1860, pp. 178-179.

17. «Né à Broué, décédé à 65 ans»,

en 1668 (Beauhaire, 1892, p. 432).

18. *Op. cit.* note 15 et suite n. 21.

19. En 1614, l'assemblée des habitants avaient délibéré d'«abatre le viel clocher estant sur icelle (église) pour pendre les cloches». «La montée de ladite tour fut faite ensuite des deniers de la confrérie de Saint-Jacques, à la diligence de Guillaume le Roux, procureur d'icelle, en 1626» (cf. L. Moreau, 1903, pp. 127-128). Il se pourrait que la pierre de Vernon, nécessaire à la confection de la croix, ait été acquise en même temps que les matériaux réunis pour la restauration de l'église.

d'adieux et de retrouvailles cette croix a-t-elle présidé depuis son érection ? L'histoire ne le dit pas. Mais en 1771, le «bâton de Saint-Jacques» était confié à un nommé Pierre Contet. C'est dire que la confrérie des pèlerins était toujours vivante²⁰.

Pour habituelle qu'elle fût dans ce village, la vocation au pèlerinage n'en était pas moins périlleuse. Aussi, parvenus au lieu de la séparation, les cœurs étaient gros. Lorsque, le 27 août 1700, «*Jerosme Biseau, René Brenou, Nicolas Dablin, Gilles Geffroy agé de 19 ans et le plus faible, et Guillaume Dagon*», se mettent en route «*après avoir fait leurs dévotions dans l'église de Broué, assistés de leurs parents et grande multitude de peuple*», le curé lui-même se laisse gagner par l'émotion. «*La plupart, avoue-t-il, ne pouvant leur dire adieu, fondent en pleurs*». Certes Gilles Geffroy et Guillaume Dagon font preuve de témérité en nourrissant le dessein de se rendre en Espagne, mais les trois autres pèlerins qui les accompagnent, ne comptent pas dépasser Vendôme où ils vont «*quérir des larmes*»²¹. A quoi bon ce transport de sensibilité qui semble donner raison aux rigueurs des édits promulgués par le roi²² !

De fait, à Mamers, dans le Maine, parmi les membres d'une confrérie de Saint-Jacques, approuvée le 4 octobre 1686, par Mgr. Louis de Tressan, évêque du Mans, il est des vétérans pour considérer qu'il ne sied pas à des pèlerins de s'attendrir sur leur sort. Le «Manuel» que cette confrérie imprime en 1711, enjoint à ceux qui prennent le bourdon, de rompre aussitôt la bénédiction prononcée, et de partir sans perdre contenance, faisant «*paraître leur générosité, s'abstenant de pleurer, joyeux de s'être imposé une si pénible et salutaire pénitence*»²³. Cette austérité presque «janséniste», fait peser un soupçon sur la légitimité des effusions qui entourent le départ et le retour des pèlerins de Broué. Le cortège qui «conduit» les «novices» jusqu'à la croix où se consomme la séparation, est-il un usage plus convenable ?

M^e Honoré Aulet qualifie, à deux reprises, cette naïve mise en scène de «manière et cérémonie ordinaire». Qu'est-ce à dire ? Pour avoir été d'un usage constant dans un village du diocèse de Chartres, sous le règne du Roi Soleil, cette solennisation doit-elle être prise au sérieux ? Doit-on lui supposer de respectables et canoniques origines ?

20. L'attachement si fort des habitants de Broué à l'égard du pèlerinage de Saint-Jacques, se mesure également à la qualité de l'autel qu'ils consacrèrent à l'apôtre dans leur église et au soin que mirent leurs descendants à le conserver intact. Cet autel, symétrique à celui de la Charité, se trouve placé dans le haut de la nef, adossé au mur sud.

21. Mais à l'angoisse de l'attente devait succéder la joie des retrouvailles et l'émerveillement des récits. «A l'égard de Gilles Geffroy et Guillaume Dagon, poursuit Honoré Aulet, ils firent heureusement le

voyage en 4 mois et furent de retour le dimanche 2 janv. 1701, et reçu par honorable et discrète personne messire Honoré Aulet, prestre curé de Broué, avant la première messe, assisté de chantres, qui commença à chanter le Te Deum, et des officiers de ladite église, savoir Urbain Marin, Philippe Geffroy, marguilliers, et Louis Desvaux, maréchal et principal chantre, et conduits dans l'église avec grande joie de leurs parents et de tous les assistants qui pour lors étoient en grand nombre» (Moreau, 1903, p. 221).

22. Toute une série d'actes administratifs, échelonnés de 1665 à

1717, visent à réglementer l'activité des pèlerinages effectués hors du Royaume. Ces textes sont dans la ligne de ceux qui s'efforcent de réprimer le vagabondage et la mendicité (La Coste-Messelière, 1971, t. I, p. 115-128 - Encadré p.79).

23. Même rigueur imposée au retour : «*Les pèlerins n'entrent chez personne depuis leur retour jusqu'à ce qu'ils aient été à l'église, ne parlent dans les rues ni à parents, ni à amis, ils se rendent à l'église en chantant la chanson de saint Jacques, ou le Te Deum Laudamus*» (cf, G. Fleury, in *La Province du Maine*, 1897, p. 52-53).

1. LE LIEU DE LA SÉPARATION

Aiguillonné par l'érection d'une croix vouée à marquer le lieu de la rupture et de la réintégration à la communauté, ce cérémonial a bien l'allure d'une tardive et baroque innovation. En effet, la «*Manière d'administrer les saints sacrements de l'Eglise*», rédigée par Nicolas de Thou, «*Evesque de Chartres*», ne fait pas la moindre allusion à ces déambulations insolites²⁴. Quant au rituel publié sous les auspices de Mgr. Léonor d'Etampes de Valençay, s'il donne un extraordinaire développement à la liturgie qui préside à la bénédiction des pèlerins, c'est dans le souci pastoral de multiplier les mises en garde et de persuader les intéressés de la gravité de leur décision. De fait, les curés y sont sérieusement admonestés de s'abstenir de délivrer des certificats aux individus dont les mobiles peuvent paraître douteux²⁵.

Cette exagération du rituel paraît donc trop exceptionnelle pour avoir jamais servi de règle. En un mot, le clergé de Broué paraît s'être laissé circonvenir par le zèle intempestif des confrères de Saint-Jacques. Et ces derniers, lorsqu'ils résolurent d'élever une croix, en 1622 étaient sans doute encore sous le choc des processions spectaculaires qui avaient galvanisé la génération précédente²⁶.

Quand Joinville se croise à la suite de saint Louis, en 1248, il se contente de mander l'abbé de Cheminon et reçoit de ses mains bourdon et panetière. Puis il quitte sa maison sans autre cérémonie que l'attitude dictée par un pur esprit de renoncement : «*a pié, deschaus et en langes*». Point d'atroupement ni de cortège. Son départ à Saint-Jacques ne dut pas être très différent²⁷. Si Louis IX dans une circonstance analogue est entouré de toute une foule, c'est parce qu'il est roi et que son acte, par delà l'attachement à sa personne, engage le destin de tout un peuple. Le témoignage de Guillaume de Saint-Pathus, confesseur de la reine, est éloquent : «*Quant li benoiez roys Loys volt emprendre la voie a la premiere foiz pour aler outre mer, il vint à l'eglise Nostre Dame de Paris, et oï ilecques la messe, et ala de l'eglise Nostre Dame de Paris jusques a Saint Antoine tout nuz piez, l'escherpe au col et le bourdon en ses mains par grant devocion. Et fu ilecques convoié de grant pueple, et puis pris ilecques congié du pueple qui le sivoit, et monta - à cheval - et s'en ala*»²⁸. Y a-t-il lieu de s'interroger, au demeurant, sur la ritualisation d'une conduite qui témoigne d'une prévenance naturelle et commune à ceux qui s'exposent à une cruelle séparation²⁹ ?

24. C'est en 1580, que sortit des presses parisiennes de Jacques Ker-
ver, «demeurant rue Saint-Jacques,
à l'Enseigne de la Licorne», la pre-
mière édition de la «*Maniere d'ad-
ministrer les saints sacrements de
l'Eglise, y faire prosne, et benedic-
tions, avec instructions convenables
pour leur intelligence*», in-4° de 240
feuillettes doubles, soit 480 pages
(Paris, B. N., B. 17 53).

25. «*Caueat autem parochus ne
cuiquam homini vago, vel piae pere-
grinationis specie lucrum appetenti,
simile concedat testimonium*» (cf

*Rituale Carnotense ad Romani For-
mam* M. DC. XL., p. 361, cité par R.
Sauzet dans sa thèse, 1975.

26. Cf. Souchet, tome IV, 1873,
pp. 114-115. Sur le mouvement des
processions dont Dreux offre l'exem-
ple le plus méridional, voir Couzet,
1982, pp. 511-563 (Encadré p.77).

27. «*L'abbé de Cheminon, écrit-il,
me donna m'escharpe et mon bour-
don, et lors je me partis de Joinville,
sans rentrer ou chastel jusques a ma
revenue, a pié, deschaus et en langes
et ainsi alai a Blerencourt et a Saint*

*Urbain et autres cors sains qui la
sont*» (Joinville, éd. Natalis de
Wailly, 1883, p. 53, § 122 cité par E.
R. Labande, 1958, p. 169).

28. Cf. G. de Saint-Pathus, 1899,
p. 40 ; texte cité par E. R. Labande,
1970, p. 123, note 47).

29. On peut sans doute trouver à
ces gestes cautionnés par l'église des
parallèles dans les rites de passage.
On pense aux cortèges qui accompa-
gnent les mariages et les funérailles.
Les pèlerins du Mont-St-Michel
n'agissaient pas autrement.

Cependant, un article de la Coutume de Normandie, rédigée à la fin du XIII^e siècle, jette quelque lumière sur cette question d'apparence anodine. L'auteur de ce traité de jurisprudence qui fit longtemps autorité, cherche à élucider un point de droit qui n'est pas sans conséquence. A quoi peut-on reconnaître, se demande-t-il, un «pèlerinage solennel» ? Qu'est-ce qui le distingue d'un simple voyage motivé par la piété, voire d'une fuite déguisée ? Car le juge auquel incombe la garde des biens de l'absent est souvent harcelé par la convoitise d'héritiers impatient³⁰.

«*Li sollepnex pelerinages, tranche la Coutume, sont quant li pelerins se partent de lour eglise par congié de la croiz (avec) l'eauue benecte et sont convoié hors de la paroisse pour aller outre mer ou a romme, a Saint Iaque ou en autre tel pelerinage*»³¹.

Voilà qui, traduit du latin pour élargir l'audience, est exprimé en savoureux langage. Il n'empêche que les conditions requises pour être couvert par la justice, sont

nettement définies : il faut la permission et l'absolution de la croix d'une part, et d'autre part, la conduite aux confins du territoire sur lequel s'exerce la juridiction curiale. La licence, ou «congié», donné publiquement, engage non seulement l'autorité hiérarchique, mais la communauté ecclésiastique prise à témoin, de sorte que le pèlerin apparaît comme député par sa paroisse. Dès lors comment son départ passerait-il inaperçu ? Les pèlerins, est-il stipulé, doivent être conduits ou «convoiés», comme le dit justement la version française du *Grand Coutumier*. On ne trouve pas d'autre mot sous la plume de Jean le Marchant, dans les Miracles de N. D. de Chartres : «*Vers Chartres se mist a la voie / Et assés de gens la convoie / De ses voisins, de ses amis / Por fere ce que avoit promis*»³².

Toutes les formalités relatives à la validation du pèlerinage découlent de ces exigences, en amont comme en aval : au départ, autorisation d'essence épiscopale, même si elle est déléguée au curé, et

30. Le danger de spoliation qui menaçait le pèlerin imprévoyant n'était pas imaginaire. Guillaume Durand, célèbre docteur en droit canon et ancien chanoine de Chartres, reconnaît ainsi «*au pèlerin spolié le droit d'exercer une action en rescision de l'usucapion*». Voici le modèle de formule qu'il propose aux parties de soumettre à la justice. Le demandeur lésé s'adresse en ces termes au spoliateur : «*J'ai été en pèlerinage outre-mer ou à Saint-Jacques pendant plus d'un an ; tu as profité de ce délai pour usucaper mon bien*». Mais le défendeur ne se laisse pas impressionner : «*Tu n'es pas allé outre-mer, répond-il vertement, mais tu es allé visiter un ami ; tu as fait courir le bruit que tu étais outre-mer mais tu as passé tout ce temps là enfermé avec ta demoiselle que tu*

voulais connaître en cachette» (cf. H. Gilles, *Lex Peregrinorum*, dans *Cahier de Fanjeaux*, tome XV, p. 180).

31. *Grand Coutumier de Normandie* daté de 1303 (B. N., Ms. fr. 5963, f 58 v). On lit au f du f^o 90 : *Anno di Millesimo Tricentesimo Tercio scripta fuit hec consuetudo, quam scripsit Robertus de Londa*. Ce manuscrit du tout début du XIV^e siècle, est une des premières transcriptions françaises de la *Summa de Legibus normanie in curia laicali*, composée en latin au milieu du XIII^e siècle, vraisemblablement entre 1254 et 1258. Il n'est pas sans intérêt, en une matière où chaque mot compte, de consulter le passage du § XC, intitulé *De Pacto*, qui renferme cette définition : *Solemnes*

dicuntur peregrinationes cum peregrini licencia recepta in parochiam conductur vel conviantur pergentes Jerusalem, Romam vel Sanctum Jacobum, vel in aliam peregrinationem per generalem crucis signationem (E. J. Tardif, 1896, t. II, pp. 215-216). Un jugement de l'Echiquier de Normandie, rendu *apud Cadomun, in scacario Pasche, anno 1257*, confirme pleinement cette définition : *et ille intelligitur peregrinus qui publice scientibus presbytero et parrochianis a loco suo causa peregrinationis recedit et secundum consuetudinem patrie attornatum relinquit...* (cf. L. Delisle, 1862, p. 420).

32. Miracle IX, v. 99-102, in SAEL, *Mémoires XXVI*, p. 110.

PROCESSION DE DREUX

«Le 28 de décembre, rapporte à l'année 1583, le chanoine Souchet qui écrit vers 1654, se fit une procession qui est digne de remarque, pour ne s'en être point vue de pareille de mémoire d'homme. Les curés tant de la ville de Dreux que d'environ 47 paroisses à l'entour, amassèrent leurs paroissiens et autres de quelques lieux circonvoisins, tant hommes que femmes, garçons et filles, au nombre de plus de 12 000, et partirent de Dreux, tous revestus de blanc, portant chacun une croix en main, au bout de laquelle il y avoit un cierge ; chaque paroissien marchoit sous la croix de sa paroisse ... : ils alloient quatre et quatre en bon ordre». Aussitôt averti, «Messire de Thou, évesque de Chartres» fit assembler son clergé «de ville et banlieue», et l'envoya devant «pour les recevoir à la porte Drouaise». Après avoir assisté aux cérémonies et repris des forces, «le lendemain jeudi 29, poursuit J. B. Souchet, tous ces pélerins se rendirent dans l'église, du matin, où ledit sieur Prélat dit la messe du Saint-Sacrement, sur les six heures ... Comme tous les corps de la ville avoient été au devant à leur arrivée, ils les conduisirent à leur départ jusques à la porte Drouaise. On appela ceste procession la procession blanche».

Durant la nuit, tout ce monde s'était retiré «ès hostelleries de la ville et des faubourgs, ou chez leurs parens et amis, et autres de leur connaissance». C'est ainsi que certains de ces pélerins, tels Clément Chaillou, «de Dreux», et Marie Herbin, «aussy de Dreux», purent assister comme «parains», au baptême de leur neveu Claude Duboys, à l'église Sainte-Foi de Chartres. Le curé de la paroisse qui consigne l'acte sur son registre, note qu'ils «estoyent venuz à une sainte procession et devotte, en laquelle estoit porté le vénérable et précieulz Sacrement de l'autel, assisté de nombre à 8 000 personnes de tout le pays de Dreux et de toutes honnestes personnes de gens d'église, nobles et gentilz hommes que damoysselles, bourgeois, marchans, gens de villaige, femmes, petis enfans, chantans divers chans, tous chantans à la louange du Saint-Sacrement et de la glorieuse V. M.».

Trente ans plus tard, cette fièvre n'était pas atténuée. Si l'on en croit le registre de la paroisse de Vert-en-Drouais, lorsque «Le dimanche 3^e jour de may 1615, les Capucins de Dreux plantèrent leur croix au faubourg Saint-Jehan, ils étaient accompagnez d'environ 20 000 personnes» et «il y avoit grande dévotion». C'est assez dire que tout le pays Drouais dont Broué fait partie, fut gagné par une grande ferveur spirituelle.

Cf. D. Crouzet, 1982, pp. 511-563 - L. Merlet, 1888, p. 42 - A.D., E.-&-L., série E, GG. 1, 1595-1674.

recommandation auprès des églises sœurs sollicitées de prêter assistance au pèlerin, selon un formulaire établi. C'est de cette autorisation épiscopale, exigée pour les clercs, et confirmée par toute la tradition patristique à laquelle il se réfère explicitement, que Nicolas de Thou croit pouvoir tirer la justification et la légitimité de la bénédiction des pèlerins : «*Le Peuple estoit anciennement si religieux, qu'il n'alloit en loingtain voyage sans la bénédiction de son Evesque ... De cette coustume a pu provenir la dévotion de faire par les pelerins benistre en l'Eglise leurs malettes, bourdons et habits, allans en voyage*»³³. Puis, au retour, la dévotion satisfaite, qu'elle soit volontaire ou imposée, réception et exhibition d'un certificat dûment paraphé³⁴. En imposant à son tour l'obtention d'un passeport délivré par le lieutenant civil et l'octroi d'un sauf-conduit, l'administration royale ne fera que redoubler les précautions instaurées par le clergé³⁵.

Située dans cette perspective, la «cérémonie ordinaire» observée dans l'humble paroisse de Broué, au cours du Grand Siècle, est-elle autre chose que l'écho amplifié d'un usage séculaire ? D'autant que cette «manière accoutumée» d'accompagner les pèlerins sur la voie, et la «réception» qui en est le corollaire obligé, paraissent avoir été d'un usage assez général dans le diocèse de Chartres, au XVII^e siècle. Il est piquant de voir les ouailles d'une paroisse l'appliquer spontanément à leur pasteur stupéfait. Maître Desvault, curé de Prunay-le-Gillon, a laissé le récit de sa surprise :

«*Le dimanche 22^e jour de juin 1659 je suis arrivé de Rome où j'estois parti le mercredi 15^e octobre précédent, et le mesme jour de dimanche la plupart de tous les paroisiens sont venus au devant de moy jusque dans Allonne, avec la croix et la bannière, ce qui m'estonna beaucoup et fus bien surpris de les voir ainsi me venir recevoir*»³⁶. La nouvelle du retour imminent avait-elle che-

33. «*Manière d'administrer les saints sacrements de l'Eglise*» p. 238 (B.N., B 17 53).

34. L'existence de pareils certificats doit sans doute à la pratique du pèlerinage pénitentiel un grand développement. Comment justifier le pèlerinage accompli si l'on n'a pas fait constater sa présence dans le sanctuaire dont la visite a été imposée ! L'usage en matière de pèlerinage par procuration n'était pas différent. L'accord en vertu duquel s'établissaient les devoirs réciproques des contractants exigeait de recourir aux services d'un notaire. Ainsi le contrat passé le 23 janv. 1406, à Chartres, par lequel Durand des Hugnes s'engage à accomplir des pèlerinages pour feu maistre Jehan de la Beffeterie, «*jadis déan de Mortaigne*», stipule la remise de

«*quictances de chacun des véages*» (cf. A. D., E. & L., *Baux et contrats du Chapitre*, tome XV, 1405-1406). A la fin du XVI^e siècle, il n'en va pas autrement (cf. M. Couturier, *Pèlerinage par procuration*, in *Hist. Loc.*, 1969, n 29, p. 6).

35. En 1764, Michel Marie pouvait affronter les tracasseries de la maréchaussée. Il avait sur lui :

- un extrait baptistaire «*établi sur papier timbré le 18 août 1763, par Piere Moinet, curé de Chérisy*», dûment certifié au verso par Pierre-Claude-Mathurin Le-prince, «*Lieutenant civil et criminel, enquêteur et Commissaire examinateur au Bailiage royal et Comté de Dreux*», le 7 sept. 1763 ;

- une lettre de recommandation, rédigée par le même curé, selon le formulaire prévu à cet effet par le ri-

tuel de Chartres, imprimé en 1689, sous les auspices de Mgr. Ferdinand de Neuville, lui-même repris du *Rituale Carnotense ad Romani Formam expressum* de 1627, authentifiée par le même Leprince décoré pour la circonstance du titre de *Praetor urbanus in Curia Drocensi*, toujours le 7 sept. 1763 ; plus ;



- une autorisation épiscopale sous la forme d'un billet à en-tête aux armes de Mgr. de Rosset de Fleury, délivré un an plus tard, le 5 sept. 1764, par le Vicaire général, archidiacre de Vendôme (cf. J. Lelièvre, *Hist. Loc.*, n° 13, 1963, pp. 4-8).

36. A. D. d'E.-&L., GG. 4, Registre. Rome était plus particulièrement fréquenté par les ecclésiastiques. «*Le 28^e aoust audict an 1600*», à l'appel du Jubilé promulgué par le pape Clément VIII, seize


 CONTROLE DES PELERINS
 

La Déclaration, de 1671 exigeait des pèlerins qu'ils se présentent « devant leur Evêque Diocésain, pour être par luy examinés sur les motifs de leur voyage, & prendre de luy Attestation par écrit », ainsi que « pareille attestation du Lieutenant General & Substituts de nostre Procureur General en la Seneschaussée ou Baillage d'où ils dépendent ; les quels Certificats et Attestations lesdits Maires, Eschevins, Jurats, consuls, Syndics, Lieutenans generaux & autres Officiers seront tenus de leur faire expedier gratuitement & sans frais ». Ces papiers n'étaient pas superflus et en cas d'accident, ils serviraient sinon de testament spirituel, du moins de permis d'inhumation, comme il arriva à La Suze-sur-Sarthe, le 23 sept. 1669. Averti par un nommé Jean Moreau, habitant au lieu des Mottières, du décès d'un voyageur survenu chez lui, René Lecornu, « lieutenant juge civil et criminel au Comté de La Suze », se rendit aussitôt sur place, en compagnie de « discret Me Marin Ferecoq, prêtre, vicaire de cette paroisse ». « Auquel lieu, relate le Procès-verbal, aurions trouvé le corps mort du dit voyageur, ayant les marques ordinaires des pèlerins de Saint-Jacques, ayant à son costé une boîte de fer blanc, dans laquelle il y avoit plusieurs images du nom de Jésus, avec deux attestations ... Ladite attestation signée Rubius et dattée du 30 oct. 1668, et dans laquelle est inscrit : Joannes Perdrix, natione Gallus, peregrinus ... Pourquoi il auroit ce jourd'hui été inhumé au cimetière de cette paroisse ... ». A quelques années près, on aurait pu connaître l'identité de ce Jean Perdrix, ou du moins avoir son acte de baptême !

Cf., H.M. Legros, A. Goupil, 1913, pp. 9-10)

miné de bouche à oreille d'Orléans à Prunay, tout au long du fameux «Chemin de César»? Ce qui est sûr, c'est que la paroisse était exacte au rendez-vous. Elle avait même commis un excès de zèle en outrepassant ses limites!

C'est donc tout naturellement que la croix qui assiste l'envoi du pèlerin, vient l'accueillir à son retour. Elle n'hésite pas à se mettre en marche, fixée au sommet d'une hampe³⁷. A ses côtés, la bannière, emblème de la paroisse, ondule au vent. L'emploi de la croix processionnelle s'accorde merveilleusement à une cérémonie itinérante dont on conçoit que le lieu ait varié en fonction des destinations propres à chaque vœu³⁸. De surcroît, ne dispense-t-elle pas, d'ériger de coûteux calvaires dont seules des confréries ont pu, semble-t-il, s'offrir le luxe.

Hormis les circonstances exceptionnelles qui mobilisent tout un village à la rencontre de son curé, n'y eut-il pas, à force d'habitude, des endroits spécialement affectés à la séparation et à l'attente des pèlerins, qu'ils fussent ou non marqués d'une croix d'autant qu'il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de règle stricte en cette matière régie par la coutume plus que par le droit?

Ces lieux privilégiés devraient normalement se situer aux confins des paroisses. Par exemple, à Abondant, l'emplacement de

la Croix des Pèlerins coïncide, avec les limites de la commune héritière de la paroisse. A Blois, la Croix des Pèlerins indiquait peut-être le périmètre de la banlieue. Mais à Broué et à Marchefroy, ces croix ne s'éloignent guère du village.

Cependant, le clergé se montre parfois soucieux d'appliquer les prescriptions à la lettre. Ainsi dans le Val de Loire, à Monteaux, avant-dernière église du Grand Diocèse, au seuil de la Touraine, le curé écrit : «L'an 1639 lundy VII^e jour de mars, environ neuf heures du matin, partirent de l'église de céans et furent conduits en procession avec la croix et bannière, jusques au ruisseau de Batailleau qui fait la séparation de notre paroisse et de Cangey, les personnes de Bertherand Lussault, Jacques Brunet, Pierre Genty et Pierre Trihoreau, tous quatre de cette paroisse»³⁹. Rendu à point nommé, le curé remet aux pèlerins leurs certificats et accorde sa bénédiction. Sa sollicitude d'ailleurs ne s'arrête pas là. Comment laisserait-il s'éloigner quatre de ses paroissiens sans leur conférer «le baiser de la paix en Notre Seigneur pour qu'il lui plaise en leur acheminement les conduire et faire le voyage de Monseigneur le grand en Compostelle au royaume d'Hespagne». Aucune croix pourtant n'a jamais hanté ces parages.

curés du Drouais en firent le pèlerinage. Avec eux se trouvait, en outre, Laurent Barbereau, notaire à Saint-Denis de Moronval. C'est lui qui tint le journal de route. L'abbé Boudet a raconté leur odyssée (cf. M. Boudet, dans *Mém. S.A.E.L.*, tome XVII, 1949, pp. 6-50 et J.-B. Souchet, t. IV, 1873, p. 309).

37. Ainsi s'éclaire le texte de la Coutume, traduite en langue vulgaire, où il est question du «congié de la croiz». Cette formule évoque,

sans doute, la permission donnée, *licencia recepta*, mais elle rend peut-être aussi compte de l'expression qui clot la définition latine : *per generalem crucis signationem* que le contexte ne permet pas d'interpréter comme des croix de pénitence ou même de croisade (voir n. 31).

38. Comme le registre de la paroisse de Vitray-en-Beauce tenu par Jehan Perrault le prouve, les pèlerins allaient aussi bien à Rome, à Jérusalem, à Notre-Dame de

Liesse ou à saint Marcou (A. D. E.-&-L. GG1, registre, et Lecoq, SAEL *Mémoires* 1876, p. 196 et svtes).

39. M. J. Alexandre, *Bull. Soc. Vendômois*, 1893, p. 131. Le lieu-dit «Batailleau» figure sur la carte de Cassini N° 29-8G. Celle au 1/25 000 porte «Bataillou» sur la D. 1 entre Pansel et Robichon. Ce Bataillou se trouve un peu au-delà de la limite communale de Monteau (I.G.N. 2022 O. - Montrichard, 356-1/2276).

1. LE LIEU DE LA SÉPARATION

En l'absence de repère intangible et sans le secours d'une croix ancrée au sol, il semble bien que le lieu consacré de la séparation et des retrouvailles ait eu tendance à dériver insensiblement au fil du temps. Les registres de Soulaire qui ont conservé le souvenir de six départs échelonnés, de 1651 à 1773, sont révélateurs à cet égard⁴⁰. En 1651, le curé déclare avoir accompagné les pèlerins «avec la croix et la bannière jusqu'au chemin de Chartres», et au retour il assure être allé en même appareil les «querir audit chemin». Un siècle plus tard, le 18 septembre 1768, M. Poirier, curé, conduit Guillaume Legrand et Eustache Renou, «processionnellement, avec la croix et la bannière, jusqu'au bas du Haut-Roussin, chemin de Chartres à Epernon», où il leur accorde sa bénédiction. Cérémonie identique au retour : «Sommes allés les chercher processionnellement, jusqu'à l'endroit où nous les avons mené». Mais en 1773, il n'est plus question que des «vignes du Haut-Roussin». S'est-on lassé de tant de départ

successifs ? En tous cas, ce n'est pas en vain que le fronton du maître-autel de l'église de ce village, arborait, noués en gerbe par un gracieux ruban, les attributs et emblèmes des pèlerins de Saint-Jacques⁴¹.

Quoiqu'il en soit de ces fluctuations, il importe de voir que l'emplacement d'ailleurs choisi est rarement fortuit. Quand il ne coïncide pas avec lui, il oriente généralement vers le proche grand chemin. Et celui-ci révèle à son tour la destination du voyage. Mais, comme si l'on avait voulu préserver le caractère intime et strictement villageois de cette circonstance, la compagnie de la grand-route n'est pas nécessairement recherchée. A Blois, certes, la Croix des Pèlerins ne peut pas s'élever ailleurs que sur la chaussée accolée entre la berge et le coteau. En revanche, le cortège fait aux pèlerins de Monteaux, ne les mène pas sur la «levée» de Loire qu'emprunte la route des postes. Le cours sinueux et capricieux de la Cisse les en aurait-il empêché ? Cela est douteux, car le chemin parallèle à la côte

40. En 1965, J. Mallon, directeur des Archives d'E.- & L., déplorait la perte de ces précieux registres, ramenés à Soulaire en 1926 (cf. Compostelle, *Bull. du Centre d'Etudes Compostellanes*, n° 21, 1965, p. 6). C'est donc dans l'*Inv. Som. des A. D. d'E. & L.*, Série E (Suppl.), tome III, 1871, GG. 1, pp. 437-438, qu'on peut lire ces remarquables extraits. La cavée dans laquelle s'enfonce le chemin creux qui rejoint la route de Chartres, actuelle D. 19, reçoit le nom de «Vau Roussin» (I.G.N., 2116 O. Chartres, 2391-1/543-1). La croix qui se voit au voisinage du «Chemin Creux» et qui est dite du «Haut-Roussin», a été érigée par M. et Mme Duc et solennellement bénite, le samedi 30 avril 1955, par Mgr R. Michon, évêque de

Chartres. Elle semble avoir succédé à une plus ancienne croix (cf. *Austrum vel Solierium*, *Bull. de l'Ass. Rech. Hist. Soulaire*, n 18, nov-déc. 1990, pp. 18-21).

41. Bien que l'église de Soulaire fût dédiée aux apôtres Jacques et Philippe, ce qui donne normalement à penser qu'il s'agit de Jacques le Mineur, fêté au 1^{er} mai, Jacques le Majeur semble y avoir joui d'un grand prestige. N'étaient les pèlerins de ce village, les sculptures qui ornaient le retable de la paroisse le prouveraient encore. A la question *Le maître-autel est-il remarquable*, l'auteur de la réponse à l'Enquête de 1856, donne son avis sans façon : «Nullement, répond-il ; c'est une boiserie plate avec des moulures à peine

visibles, pour séparer chaque compartiment». Puis il ajoute : «Seulement on remarque, en haut, immédiatement au-dessous de la croix qui le couronne, les insignes du patron, le chapeau de pèlerin orné de coquillages, la gourde, la palme de l'apôtre martyr réunis ensemble par un nœud de ruban, et renfermés dans un cadre contourné qui rappelle l'époque de Louis XV. Ce morceau est d'une seule pièce le cadre compris» (B. M., Chartres, Ms. 22, S.A.E.L., tome V, F 303 v). Actuellement le seul témoignage subsistant de cette dévotion, est la bannière qui date du début du XIX^e siècle, et sur laquelle se découpe l'image de saint Jacques pèlerin (cf. *Bull. S.A.E.L.*, n° 32, 1^{er} trim. 1992, pp. 2 et 40-41).

qui longe le Val et qui est, du reste, la voie primitive, les conduisait aussi sûrement aux ponts d'Amboise⁴².

Tant qu'ils sont en pays de connaissance, quel besoin ces pèlerins villageois peuvent-ils avoir de la grand'route ? Ils ont cent fois raison de lui préférer ces chemins familiers qui ne sont connus que d'eux seuls. On le constate, semble-t-il, à Rebréchien, paisible village campé à l'orée de la forêt d'Orléans. La Croix des Pèlerins qui s'y remarque est placée sur le chemin vicinal qui mène à Marigny-les-Usages et de là à Orléans, par des sentiers détournés qu'ignore la trajectoire impitoyable de la route rectifiée au XVIII^e siècle⁴³.

A Houdan, il est vraisemblable que des raisons psychologiques autant que topogra-

phiques, ont commandé l'implantation de la croix, car pour s'engager sur le chemin de Chartres, il faut prendre à droite, puis à gauche, au risque de se perdre. Mais cela, les pèlerins originaires de Houdan le savaient. Il n'avaient donc pas besoin que la croix leur adresse le chemin de Houdan⁴⁴. En revanche, l'emplacement choisi était le lieu idéal pour faire ses adieux à la petite cité.

Que penser ? Ces croix présentent une étrange similitude avec les anomalies qui affectent les croix Saint-Jacques. Si ces dernières ont joué le même rôle que les croix aux pèlerins, la situation marginale de la plupart d'entre elles cesserait de déconcerter et leur vocation foncièrement villageoise recevrait une éclatante confirmation.

42. C'était à Veuves, et non à Monteaux, que passait le Grand Chemin. Outre la Guide de Ch. Estienne, l'itinéraire manuscrit des pèlerins de Senlis rédigé vers 1690, le confirme (cf. R. de La Coste-Messelière, *Bull. du Centre d'Etudes Comp.*, n^{os} 22-23, 1966, p. 20).

43. La Croix des Pèlerins, Loiret, arr. Orléans, cant. Neuville-aux-Bois (I.G.N., 2219 O. - Orléans, 428+4/5314). Le lieu-dit comme la croix se trouvent à la limite du ban communal qui est aussi une limite de canton. A 1 km au S. E., passe la route N. 152 qui court de Pithiviers à Orléans. A l'E. de Chanteau, en direction de Marigny-les-

Usages, se trouve un lieu dit Carrefour des Pèlerins (I.G.N. 2219 O. - Orléans, 424/5313-2).

44. En effet, à Houdan, la Croix des Pèlerins, quoique située en haut à droite du chemin qui franchit l'Opton, et non à gauche comme

aujourd'hui, ne marquait pas exactement le point de départ du Chemin de Chartres. Elle était riveraine du chemin qui mène de Saint-Jean à Thionville. Pour prendre la direction de Chartres depuis la croix, il faut d'abord emprunter ce chemin sur la droite vers le Clos Saint Jean, pour s'engager ensuite dans le premier chemin qui s'ouvre à gauche, en plein sud. C'est ce sentier que le Plan de l'Intendance reconnaît comme le «Chemin de Chartres». C'est la situation qui se produit, semble-t-il, à Châteaudun où la Croix Saint-Jacques ne coïncide pas davantage avec l'entrée du Chemin de Vendôme.

“Boîte” d'un pèlerin de Saint-Jacques

L. Moreau, Broué
Archives du Diocèse
(t. VIII, 1903).



2. LE TEMPS DU RETOUR

Il n'est pas difficile de constater que les croix Saint-Jacques et les croix aux pèlerins accusent des comportements similaires. Le seul fait que la Croix de Broué ait été plantée, en 1622, à l'initiative d'une confrérie de Saint-Jacques, plaide en faveur du rapprochement de ces deux catégories de croix. D'ailleurs les affinités qui s'observent entre les croix aux Pèlerins et la dévotion à saint Jacques ne se limitent pas à cet exemple singulier.

A Houdan, l'épithète de la croix qui tient toute la ville sous son regard, fait irrésistiblement penser à l'héroïque pèlerinage accompli à Notre-Dame de Montserrat, en 1582, par plusieurs habitants de la ville,

pèlerinage dont le souvenir fut aussitôt commémoré par une émouvante peinture murale¹. Mais l'église qui abrita dès lors une active confrérie vouée au culte de cette Madone catalane, était elle-même placée depuis sa fondation sous le vocable de saint Jacques. L'association de ce dernier à saint Christophe, fêté le 25 juillet, le désigne indubitablement comme le Majeur². L'existence d'une confrérie érigée en l'honneur du saint patron de la paroisse ne fait aucun doute au XVI^e siècle³. De plus, il semblerait que le titre de la croix hésite entre le patron de la paroisse et le souvenir des pèlerins de Montserrat⁴. Il reste que les deux sanctuaires de Montserrat et de Compostelle se trou-

1. Cet ex-voto, dégagé entre 1954 et 1956, tapisse la paroi occidentale de la chapelle de N. D. de Montserrat qui ouvre sur le côté nord du déambulatoire. Elle a été classée M.H. le 7 nov. 1958. Avant sa découverte, le souvenir de la dévotion à Montserrat s'était, semble-t-il, complètement perdu (P.Boucher, O., 1960).

2. On lit dans l'histoire de l'abbaye de Coulombs qu'en 1182,

«Simon de Montfort renouvela la donation faite par Amaury son prédécesseur, et aumôna à cette abbaye le bourg de Saint-Jean de Houdan, avec tous ses revenus, coutumes et justice ; la dîme des fours, des revenus de cens, marchés, pressoirs et péages de Houdan ; les deux églises de Saint-Jacques et Saint-Jean ; deux foires, une le jour de la décollation de saint Jean, l'autre le jour de saint Jacques» (cf, Merlet, *Mém. S.A.E.L.*, tome III, 1863, p. 45.

3. La présence de cette confrérie est connue grâce à un précieux registre déposé à l'évêché de Versailles (Archives historiques diocésaines, sous la cote AA. Houdan)

4. «Du chemin qui longe la Tour de l'Abreuvoir on aperçoit dans la plaine une croix. C'est la Croix Saint-Jacques, dite des Pèlerins ... Marquait-elle le départ des pèlerins pour Saint-Jacques. ; accueillit-elle des pèlerins de Montserrat à leur

vent l'un et l'autre en Espagne et que le chemin de Montserrat figure régulièrement dans les itinéraires imprimés à l'usage des «jacquets»⁵. Tout conspire donc à resserrer les liens qui pouvaient unir les deux pèlerinages et leurs fervents adeptes.

A ces présomptions s'ajoutent d'autres faits aisément vérifiables. La Croix d'Abondant qui marque la direction de Dreux, à l'ouest de la commune, ferait songer au Mont Saint-Michel si le retable qui pare le bas-côté sud de l'église ne venait témoigner de l'enracinement du culte de saint Jacques dans cette paroisse voisine de Broué⁶ ? A Rebréchien, une statue de l'apôtre rappelle encore l'antique dévotion⁷, tandis qu'à Blois, l'attachement de la ville à saint Jacques est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage⁸.

Si le contexte des croix aux Pèlerins montre qu'elles ne sont pas insensibles au charme de Compostelle, qu'en est-il des croix de Saint-Jacques ; compatissent-elles en retour à ces lieux de douleur et de joie au-delà desquels il n'était guère de salut

sans l'épreuve de la solitude et du déracinement ? De ce que les croix aux Pèlerins ont en commun avec les croix Saint-Jacques maints caractères, s'ensuit-il que les secondes puissent prétendre exercer la fonction des premières sans autre titre que leur dédicace ? En un mot, peut-on affirmer que les croix Saint-Jacques sont convertibles avec les croix aux Pèlerins ?

En l'absence de preuves irrécusables, objectera-t-on, toute extrapolation est sujette à caution et toute généralisation abusive. Il est, pourtant, un cas où cette preuve existe, et elle est éclatante.

Tournée vers le sud comme beaucoup de ses homologues, la Croix Saint-Jacques de Châteaudun surplombait jadis la Cavée de la Reine. Elle était plantée à l'extrémité du Clos de la Madeleine. Le calvaire actuel lui doit peut-être sa position⁹. Quiconque s'engageait de ce côté, pouvait, au terme d'une rude ascension, reprendre son souffle et embrasser la ville d'un dernier regard avant de la quitter.

retour ? *Nul ne sait encore*», écrivait M^e O. Paul Boucher (1962, p. 181). Si cette croix avait réellement été destinée à commémorer le pèlerinage à Montserrat, elle aurait pu s'appeler Croix de Montserrat, comme à Guérard (Stein, 1954) p. 168)..

5. Les pèlerins de Houdan n'ont pas eu à chercher bien loin l'itinéraire qui devait les conduire à Montserrat. Dès 1552, Charles Estienne le donne dans ses *Voyages...* (Bibl. Sainte-Geneviève, Rés. L. 16). Un an plus tard, Martin Le Mégissier en sort une édition pirate, à Rouen. Une *Suite de La Guide* fut imprimée en 1583, à Lyon.

6. L'église d'Abondant est dédiée à saint Pierre. La chapelle Saint-Jacques occupe le bas-côté S., tandis que le bas-côté N. est réservé à l'autel de la Vierge. On retrouve une disposition analogue à Broué. Le retable qui surmonte l'autel Saint-Jacques d'Abondant est orné d'une toile peinte qui représente la décollation de l'apôtre. Quoique d'une facture toute moderne, la présence d'un tableau figurant ce sujet est attestée par la réponse à l'*Enquête* de 1856. Le couronnement du retable se creuse d'une niche ovale surmontée d'un fronton curviligne. Cette niche abrite toujours la statue de l'apôtre pèlerin (cf abbé Bizeau, *Eglises du canton d'Anet*, dans *Bull. SAEL*, n° 68, 1977, pp. 4 et 26).

7. La paroisse de Rebréchien, diocèse d'Orléans, est placée sous le patronage de N. D. La présence d'une expressive statue de saint Jacques dans cette église est une présomption en faveur de l'existence d'un autel consacré à l'apôtre.

8. Sous ce rapport, la ville de Blois mérite à elle seule une étude (cf Argument, n. 71).

9. Dès le XVI^e siècle, en 1553 exactement, des reconnaissances de cens et rentes sur les vignes du clos Sainte-Marie, paroisse St-Aignan, situent leur objet «*ou cloux de la Magdeleine, près de la Croix Saint-Jacques*» (cf, Merlet et Jarry, 1896, pp. 148-149 et I. 1. n. 17).

En ces parages couverts de vignes, devait promptement éclore une «Guinguette» propre à asseoir la réputation du lieu¹⁰. Mais pour celui qui s'en revenait après une longue absence, cette croix marquait le signal du retour. Elle étendait ses bras au point précis où le plateau bascule dans l'ombre du Val-Saint-Aignan. De ce promontoire, toute la ville hérissée de tours et de clochers, surgit dans les feux du couchant, comme une cité de féerie.

Coupant le «Chemin de la Croix Saint-Jacques aux Récollets» qui suit l'escarpement du coteau, un sentier s'enfonçait en direction du midi. Pourtant, c'est dans l'axe de la Porte du Guichet, plus à l'est, que s'amorçait le chemin de Vendôme. Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, l'on s'était efforcé à plusieurs reprises d'en rectifier l'assiette. Mais depuis que la ville avait été le théâtre de grands bouleversements, les ingénieurs du Roi, prenant la relève, avaient arrêté le dessin d'une chaussée tirée au cordeau de Mondoucet à Lysambardière, sans l'ombre d'un détour. Le chemin de Chartres à Vendôme par Châteaudun venait d'être promu grand-route d'Espagne¹¹.

En contre-bas de la croix, au creux de la Cavée, se dressaient les piliers d'une sorte d'octroi baptisé Porte Saint-Jacques. De même, existait-il une Porte Saint-Gilles, une Porte Blésoise, par quoi la cité dunoise affirmait ses franchises et prérogatives¹².

Comme s'il n'avait pas suffi du désastre de 1590, où les brandons, projetés du château assiégé, avaient embrasé tout le faubourg Saint-Aignan et ruiné Saint-Valérien, le dimanche 20 juin 1723, la ville haute fut la proie des flammes. Peu s'en fallut que Châteaudun ne soit totalement anéanti. Mandé de Paris, Hardouin, ingénieur du roi, dressa aussitôt les plans d'une ville spacieuse dont la trame orthogonale acheva d'effacer le labyrinthe des siècles¹³. Intacts au milieu des décombres fumants, tel un môle invincible, la Porte d'Amont et son Boulevard, vestiges de la Guerre de Cent Ans, furent rasés. C'est pourtant là que veillait au XVI^e siècle, l'*Ymage Saint-Jacques*. Elle accueillait, au seuil de la ville, le voyageur venu de Chartres¹⁴.

Sous la pioche des démolisseurs, les souvenirs et les traditions du passé allaient

10. «La Guinguette, maison, probablement auberge, paroisse de St-Aignan de Châteaudun, sur un carrefour formé par la rue de la Croix Saint-Jacques aux Récollets et la rue de la Cavée à la Reine» (cf, Merlet-Jarry, 1896, p. 235, I. 1. n.19). La *Carte de Cassini* place cette maisonnette sur la margelle N. du coteau dont le promontoire s'avance comme une langue en direction de St-Denis et de St-Avit jusqu'aux Récollets (N° 28-9 G., carte publiée vers 1760 d'après les levés réalisés de 1753 à 1759, par Le Roy des Carreaux et vérifiés par Le Roy de Boscroger).

11. Le contraste est saisissant entre le f° 18 de l'*Atlas Trudaine* qui montre le tracé de la route projetée, tandis que le f° 24 révèle l'incertitude de l'ancien chemin (A. N., F 14-8492). *Le carnet de J. Yvon*, transmet l'écho des incessantes réparations qu'exigeait cette piste à l'orée du XVIII^e siècle (Couturier, 1990, p. 29 et Argument, note 68-70).

12. «*Le Plan de la Ville et des Faubourgs avant l'incendie de 1723, réduit sur le plan de M. l'ingénieur Hardouin*» relève ces différentes barrières d'octroi (cf, A. D., E. & L., XIX^e siècle). Par exemple, l'adjudication faite par l'abbaye de Saint-Avit de la

démolition de deux maisons, au faubourg Saint-Médard de Châteaudun, les situe «près la porte Saint-Gilles» (A. D., E. & L., H. 4321, 1669-1784).

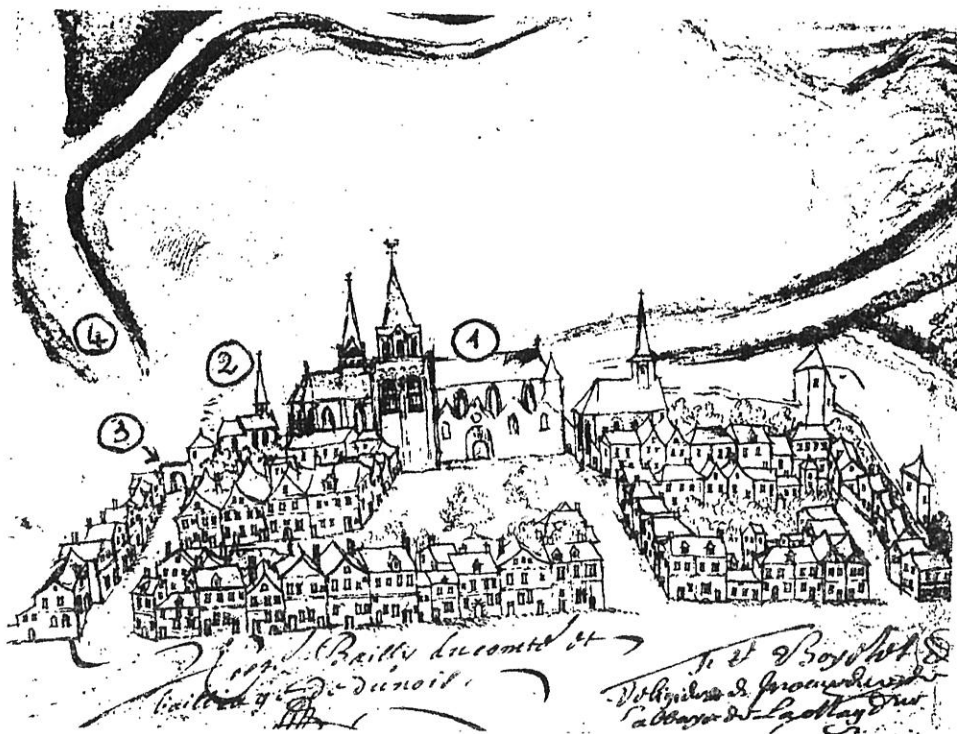
13. Sur la reconstruction de Châteaudun, M. Couturier, 1973, p. 18-19, observe qu'en dépit de l'étendue du sinistre et de l'impression produite sur les esprits, le désastre fut paradoxalement moins catastrophique que celui perpétré par l'incendie, des 5 et 6 juin 1590, qui préluda à l'effondrement économique de Châteaudun.

14. On lit, en effet, dans le Compte tenu par Guillaume

UN CHEMIN VOLAGE

LA ROUTE D'ESPAGNE A CHATEAUDUN

Le chemin de Vendôme que le dessin de 1663 autant que la gravure de 1731 montrent filant à l'horizon, dans l'axe de la porte du Guichet, semble avoir été d'un abord difficile. Au XVIII^e siècle, on se soucia d'en améliorer l'assiette. Pour cela, l'on eut recours à la corvée comme le donne à entendre Jean Yvon, dans son carnet. "L'an 1739, écrit-il, l'on a travaillé au che., savoir depuy Marboet jusqu'au Lisanbardier paroisse de la chapel du Noier et aux requolée, l'on contoit qu'il y avoit bien au totale la quantité de quatre mil personne" (Couturier, 1990, p. 29). Mais il n'est pas certain que le redressement projeté entre Mondoucet et Lysambarrière par l'Atlas Trudaine, exécuté entre 1740 et 1780, ait été jamais réalisé.



Dessin, 1663. 1: La Madeleine - 2: Saint-Aignan
3: Porte du Guichet - 4: Chemin de Vendôme

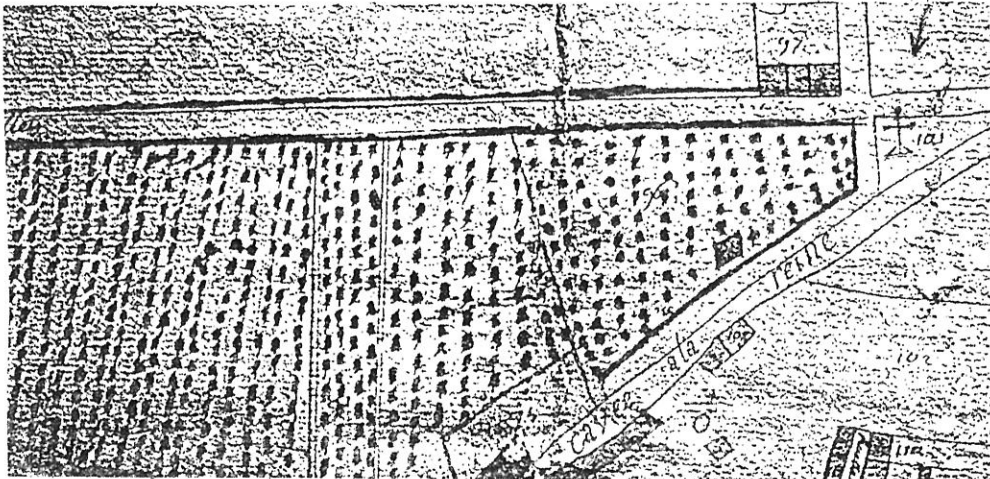
2. LE TEMPS DU RETOUR

La feuille 45 de la carte de Cassini, publiée vers 1760, donne à entendre qu'à la faveur de la reconstruction on opta bientôt pour un autre parti (N 28-9 G). En effet, cette carte porte le tracé conjoint de deux routes. C'est que pour éviter au chemin de Vendôme d'avoir à traverser la ville haute, on jugea préférable de le conduire dans l'axe de l'actuelle rue de Varize, vers le carrefour de Nermont qui donne naissance aux chemins de Blois et de Beaugency. Construite entre 1760 et 1777, cette rue s'appela d'abord "rue du bel-air" (Rolland, 1986, p. 126). Elle était encore classée N. 10 en 1963. Passant désormais au-dessus des Cordeliers, le chemin de Vendôme n'eut donc de cesse que de se déplacer vers l'Est de façon à contourner l'obstacle inscrit dans le relief par la dépression du Val-Saint-Aignan.

La "Porte du Guichet", qui n'était nullement une porte charretière, pouvait bien livrer passage à une poignée de pèlerins pressés de gagner le chemin de Cloyes et de Vendôme qui, au-delà de "Terre Noire", effleurait le Bois de l'Aumône vers lequel convergeaient les sentes issues de la Guinguette et de Varenne. La porte franchie, ces pèlerins trouvaient à main droite l'église Saint-Aignan et à gauche la Congrégation. C'est par ce chemin, "dit de Cloix", que s'engouffrait au XVII^e siècle la procession des paroissiens de Saint-Aignan lorsqu'était venu le jour de bénir "les biens de la terre". Mais elle prenait aussitôt à droite "pour descendre à la Varenne". Passait-elle alors devant la "croix Saint-Jacques", en suivant le "chemin des Récollets", avant d'obliquer à gauche vers la Varenne-Ferron ?

<< Récollets

Croix St-Jacques



Plan de la paroisse et du faubourg St-Aignan, relevé par Bouché, 1769

être voués à l'oubli. La perte sensible des biens, répercutée dans tout le diocèse par un mandement épiscopal, l'effort exigé par le redressement, laissaient-ils seulement le loisir d'en recueillir les bribes éparses ?

Cependant, passée la catastrophe, tandis que l'abbé Bordas travaille fébrilement à rassembler les preuves de son *Histoire du Dunois*¹⁵, un ecclésiastique besogneux, d'humeur studieuse quoiqu'enclin à la chicane, scrute avec une sourde passion ce monde subitement frappé d'obsolescence. Quelque chose pourrait-il appeler son attention sur ce temps proche encore, où le « voyage de M. Saint-Jacques » était à Châteaudun un exploit renouvelé au fil des générations ?

Se penchant sur la chétive fabrique et le ressort exigü de l'église et paroisse Saint-Aignan de Châteaudun, la plume d'Alexandre Courgibet, chantre en dignité de la Sainte Chapelle de Châteaudun, semble reculer devant l'indigence de la matière. Néanmoins, le souci de ne rien taire, du glorieux comme de l'infime, dans cet *Essai*

d'*Histoire universelle de la religion des Dunois* qu'il rumine, l'emporte décidément, aux yeux de son auteur pointilleux¹⁶.

« L'église Saint-Aignan est petite, consigne-t-il, elle est située au bas des murs de la ville, il n'y a pas d'autre dévotion particulière que les processions du tour de la paroisse et celle du jour de Saint-Vincent à la Sainte Chapelle. Seulement, ajoute-t-il, au bas de la page, après un moment de réflexion, il y avoit autrefois une dévotion qui n'est plus en usage. C'est que celui qui vouloit faire le voyage de St. Jacques, alloit d'abord à l'église de St. Aignan, y prenoit le bourdon béni de la main du prieur-curé qui ensuite le conduisoit processionnellement jusqu'au lieu où est aujourd'hui une croix qu'on nomme pour cet effet la Croix de St. Jacques. Et c'étoit la aussi ou ledit curé devoit aller au devant dudit pèlerin lorsqu'il étoit de retour de son pèlerinage »¹⁷.

Les offrandes données à cette occasion, étaient-elles à même d'arrondir le chiche revenu du prieur ? Alexandre Courgibet ne le dit pas. Mais pour ce qui regarde la Croix

Riolle de la recette et de la dépense de la ville de Châteaudun : « A François Bréon et Jehan Moussart, paveurs, la somme de 89 liv. 5 s. 3 den. pour 74 toises et demie de pavé neuf sur les rues du Moertroy à blé de la ville de Chasteaudun, à prendre depuis le coing du puiz de la Roue à tirer droict à la maison de Jehan Lefèvre, et tout oultre jusques à la première porte du boulevard de la porte d'Amont, à laquelle est l'ymage Saint-Jacques » (A. D., E. & L., H. 3775, 1530-1531 et Couturier, 1962, p. 13-14).

15. L'Abbé Bordas, curé d'Ymonville, en Beauce, occupa, en effet, les quelques loisirs que lui laissèrent les 27 années d'un sacerdoce labo-

rieux, à composer son *Histoire sommaire du Dunois, de ses comtes et de sa capitale*, œuvre achevée vers 1762, et longtemps restée manuscrite. Il était né à Châteaudun en 1712 (infra III. 2, n. 30).

16. D'Alexandre Courgibet, on connaît un *Recueil de notes et documents relatifs à l'Hôtel-Dieu*, une *Histoire générale du comté et bailliage de Dunois* et enfin cette ambitieuse *Histoire particulière de la religion des Dunois*, conservée en manuscrit à la Bibliothèque de Châteaudun. Elle fut, croit-on, compilée avant 1747. L'abbé Alexandre Courgibet, fils d'un marchand, était entré comme novice à l'Hôtel-Dieu. Il fut vingt-sept ans frère condonné, puis

chanoine de la Sainte-Chapelle de Dunois à partir de 1755. (cf. M. Couturier, *Recherches sur les structures sociales de Châteaudun, 1525-1789*, Paris., 1969, p. 55).

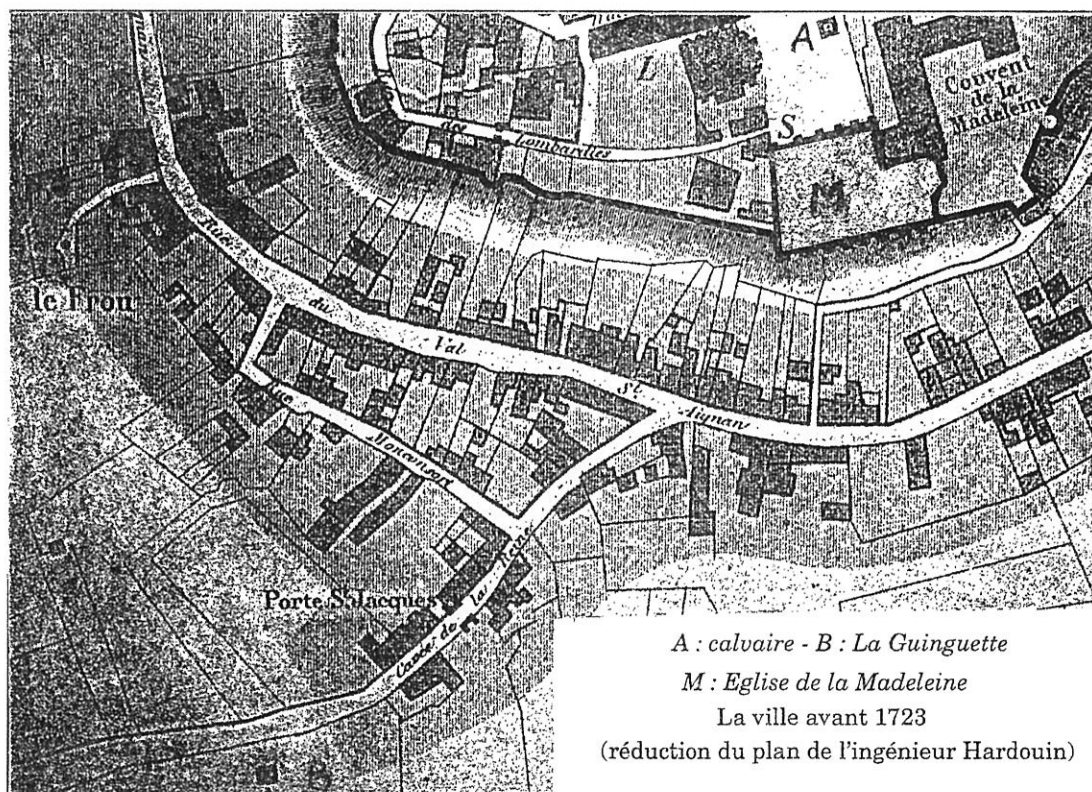
17. Bibl. Mun. de Châteaudun, Ms 12 et 13. Le titre complet et prometteur du traité d'A. Courgibet est *Essai de l'histoire de la religion du Dunois, touchant l'origine, les usages & les droits des églises & chapelles de la ville et des faubourgs de Châteaudun, composé par Alexandre Courgibet, chantre en dignité de la Sainte Chapelle*. Cette œuvre originale se présente sous la forme de deux volumes reliés. Le passage qui concerne Saint-Aignan se lit au tome II, § V, pp. 205-206.

2. LE TEMPS DU RETOUR

de Saint-Jacques, son témoignage est suffisamment explicite. A l'exception des prières, tous les éléments qui composent le cérémonial de l'envoi et de la réception du pèlerin, sont ici évoqués. L'on aurait pourtant aimé que l'ancien frère condonné de l'Hôtel-Dieu, habile au contentieux, s'enquît de l'origine de cette croix et s'inquiât de l'existence probable d'une confrérie de pèlerins. Mais, il y avait longtemps que la confrérie de Saint-Jacques, érigée dans l'église de la Madeleine, avait consenti l'union de ses biens au temporel de la paroisse blottie dans un bas-côté de l'abbatiale. Privée de revenus propres, il est vraisemblable que

cette confrérie s'était étiolée, si tant est qu'elle n'avait pas été supprimée par suite des démêlés, survenus en 1639, avec le prieur curé de la Madeleine¹⁸. Quant à l'autel qu'elle devait posséder, les effondrements répétés qui manquèrent de ruiner cette église avaient dû entraîner sa perte¹⁹.

Bien qu'il faille se résigner à ignorer les auteurs et la date de son érection, la raison d'être de la croix plantée à la «pointe du clos de La Madeleine», ressort pleinement de ce texte. Le fait même que cette croix ait été laissée à l'écart des innovations routières du XVIII^e siècle, suffit à indiquer que le pèlerinage à saint Jacques connaissait alors



18. On connaît l'existence d'au moins trois confréries de St-Jacques à Châteaudun. C'est, semble-t-il, au déclin économique de la ville qu'est due la diminution et l'extinction

progressive de certaines confréries dont celle de St-Jacques.

19. Une vieille tradition recueillie par les auteurs de la *Gal-*

lia Christiana voulait que l'abbatiale de la Madeleine reposât sur une crypte très anciennement dédiée à saint Jacques (cf. *Gallia Christ.*, 1744, t. VIII, col. 1317).

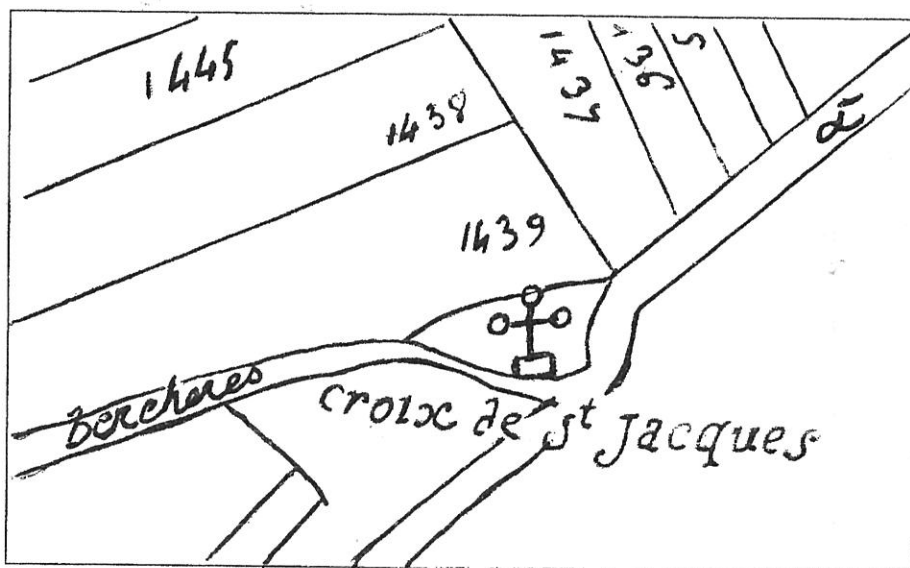
II. LA "CROIX AUX PELERINS" OU L'APPEL AU RENONCEMENT

une certaine désaffection. C'est donc à la manière d'un fossile directeur que sa présence marque le point de départ de ce qui fut peut-être l'ancien chemin de Cloyes²⁰.

Ce cas de figure renvoie aussitôt à celui de Dreux et, par ricochet, la position des croix qui se trouvent pareillement situées au midi des villages auxquels elles appartiennent s'éclaire d'un jour nouveau. La Croix Saint-Jacques de Châteaudun offre donc une pierre de touche qui permet de sonder la vocation véritable des croix Saint-Jacques. Sans se dissimuler la part d'hypothèse que comporte pour certaines d'entre elles leur assimilation aux croix aux Pèlerins, l'adoption de cette fonction de ligne de

démarcation du saint voyage, rend si bien compte de la spécificité de la plupart de ces croix que, fort de cet exemple, il est désormais impossible de l'écarter.

Le singulier tropisme qui aimante maintes Croix Saint-Jacques vers le sud ou le sud-ouest, trouve là, incontestablement, son explication²¹. L'apparente timidité qui les retient à l'orée du village, trahit cette complicité que dévoile l'intelligence du terrain qu'atteste leur situation. Ce n'est donc pas un hasard si la Croix Saint-Jacques de Berchères-la-Maingot se trouve placée à la tête du chemin de Chartres²² tout comme celle de Sainte-Mesme. Charles Péguy levé de bon matin et marchant à grands pas vers



Berchères-la-Maingot : Chemin de Chartres

20. D'où venait au prieur de Saint-Aignan l'obligation de conduire et d'accueillir les pèlerins de St-Jacques issus de Châteaudun ? Si les pèlerins quittaient la ville par la Porte du Guichet, ils passaient devant la petite église. (encadré pages 86 et 87).

21. Malgré les cas douteux quant à

la détermination exacte de leur paroisse d'origine, on peut toutefois assurer que 13 des 34 croix étudiées, optent pour le S.O., que 5 se trouvent au S., tandis que 6 croix de confins s'attardent au nord, 5 vers l'est ou le S.E. et 4 vers l'ouest.

22. La carte I.G.N. ne connaît plus ni la Croix des Eclats, ni la

Croix du Friche Bénie, mais elle laisse planer au-dessus de la Vallée des Saules un lieu-dit Croix Saint-Jacques. Bien que la croix qui est à l'origine de ce nom ne soit pas indiquée, elle subsiste pourtant à la corne sud du bois que longe le Chemin de Chartres (I.G.N., 2116 O. - Chartres, 537/1092+3).

2. LE TEMPS DU RETOUR

Notre-Dame, l'a peut-être remarquée, lui qui écrit : «*Le jour était en route et le soleil montait / Quand nous avons passé Sainte-Mesme et les autres. / Nous avançons déjà comme deux bons apôtres. / Et la gauche et la droite était ce qui comptait*»²³.

De même, la Croix Saint-Jacques d'Ouzouer-le-Doyen oriente vers Blois²⁴ et la Croix Saint-Jacques d'Auffreville se dresse exactement à la limite méridionale de l'immense paroisse de Mantes-la-Ville, sur le chemin de Houdan²⁵.

Dans la même perspective, la distribution surprenante de certaines croix disséminées en petites colonies aux alentours de

Dreux, de Montfort ou de Janville, doit s'interpréter comme l'expression d'une émulation surgie entre bourgs et villages voisins, gagnés par un même enthousiasme²⁶. Le fait que Janville, Le Puiset, Toury et Poinville aient possédé chacun une croix de Saint-Jacques confirme le caractère communicatif de ce phénomène²⁷.

Toutefois, si tant est que la prolifération de ces croix soit imputable à l'activité des confréries, l'absence de Gallardon, de Chartres, de Bonneval ou de Cloyes au palmarès des croix pèlerines surprend²⁸, pour ne rien dire de leur absence complète du Blésois²⁹. Mais, la vie des confréries comme

23. Cf Ch. Péguy, *Présentation de la Beauce à N.-D. de Chartres*, 43^e quatrain). Le poète venait de Houdan où il avait reçu l'hospitalité de Mme Yvon. La croix qui porte encore le nom de Croix Saint-Jacques, se trouve à la sortie S. O. du village de Ste-Mesme. Elle occupe la pointe formée à la rencontre de la D. 116 qui remonte la vallée de l'Orge en direction d'Auneau par Saint-Martin, puis Bréthencourt où s'élève encore la chapelle Saint-Jacques d'une ancienne maladrerie (Ste-Madeleine et Sat-Jacques) et la D. 168 qui mène à Ablis et de là à Chartres. Sur l'itinéraire suivi par Ch. Péguy, voir *Plaines et vallons, Craches*, Bull. n° 12, 1990, p. 25.

24. A s'en tenir à la *Carte de Cassini*, les pèlerins ou les paroissiens d'Ouzouer-le-Doyen, dont Saint-Jacques était le patron secondaire (voir I. 2., note 7), n'avaient guère l'embaras du choix pour trouver un emplacement convenable à la Croix de Saint-Jacques. Ouzouer est, en effet, traversé du N. au S. par le chemin qui unit le plus directement Châteaudun à Blois (cf. *Cassini*, N° 28-9 G et Arg., n. 71-72).

25. La vallée de la Vaucoeurs qui débouche dans la Seine, vers les Martrains, en amont de Mantes, était remontée sur chacune de ses rives par un chemin : du côté gauche, à l'E., le Chemin de Septeuil et, du côté droit, à l'O., le Chemin de Houdan. C'est sur ce dernier chemin, à l'exacte limite des communes actuelles d'Auffreville-Brasseuil et de Vert, à la hauteur du Moulin à Tan, que le Plan de l'Intendance situe une Croix Saint-Jacques qui n'est pas autrement connue (A. D., Yvelines, pl. 75 00 03 - 1 et I.G.N., 2114 E. - Guerville, 553/2439-3).

26. Autour de Dreux, on ne dénombre pas moins de 3 Croix Saint-Jacques : 2 sur les confins du territoire de Dreux et une à Vernouillet. Ce même type de regroupement se retrouve au voisinage de Mantes comme dans les parages de Montfort.

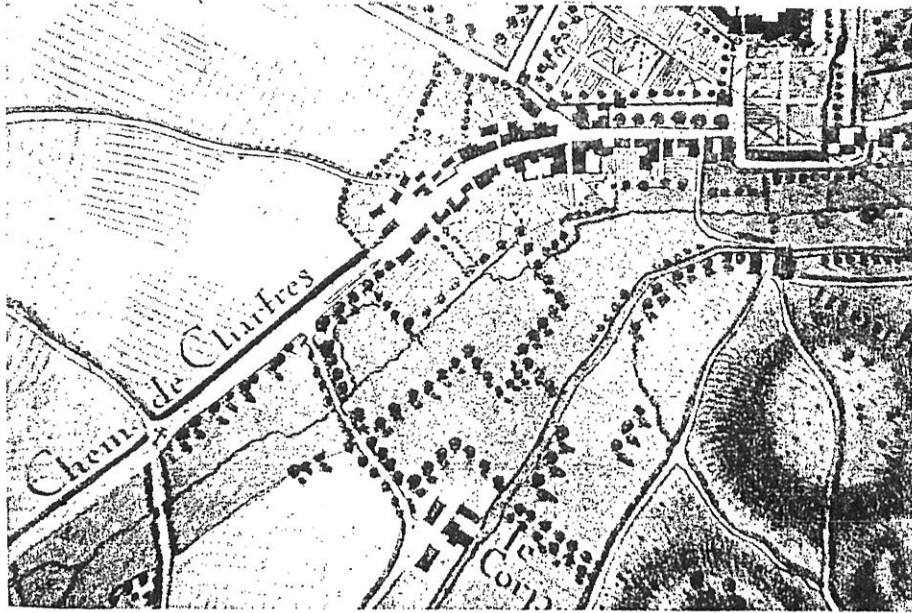
27. A mi-chemin d'Etampes et d'Orléans, Toury, Janville et Le Puiset, constituent trois bourgs prospères et fortifiés qui s'échelonnent d'E. en O. sur ce Chemin des Vaches qui

tend de Pithiviers à Brou, en passant par Allaines. Ils se trouvent d'ailleurs placés à mi-distance de Pithiviers et de Bonneval que ce chemin effleure au nord. Le souvenir des croix Saint-Jacques de ces trois localités, s'est perpétué grâce aux archives et au cadastre (voir I. 1., notes 15, 44 et 46).

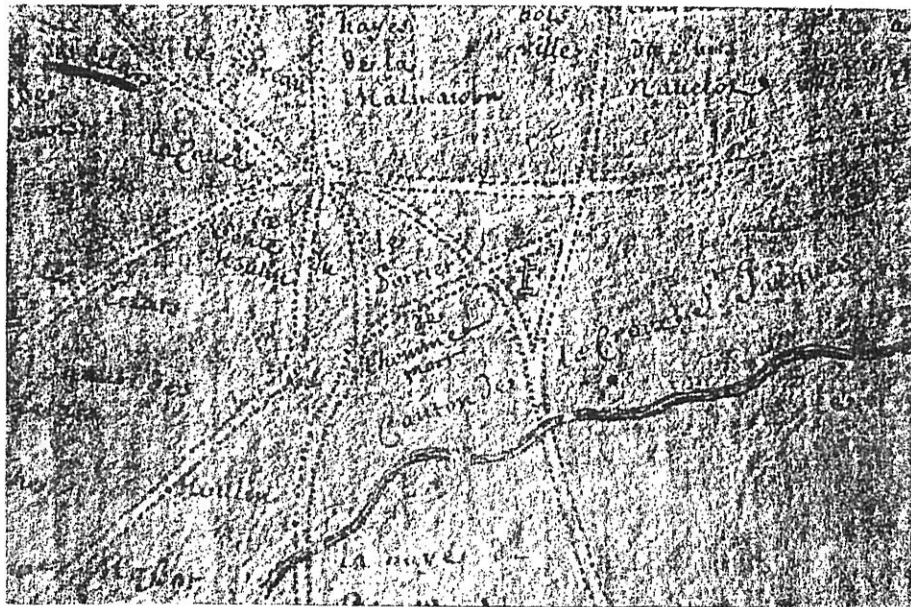
28. Il existe en effet des confréries de Saint-Jacques dans chacune de ces villes closes.

29. La densité des confréries de St-Jacques dans le Val de Loire est proprement stupéfiante. Tandis qu'on recense péniblement 2 confréries vouées à l'apôtre dans l'archidiaconé de Vendôme, dont une dans cette ville, on ne dénombre pas moins de 13 confréries St-Jacques dans l'archidiaconé de Blois, concentrées pour la plupart dans le Val, au N.-E. de Blois. Les testaments ou les papiers de fabrique qui font connaître l'existence de ces confréries, s'échelonnent du XVI^e au XVII^e siècles. Passé 1650, on assiste à un brusque déclin qui entraîne leur totale disparition (Bouyssou, 1991, t. 98/1, pp. 30-33 avec une carte).

II . LA "CROIX AUX PELERINS" OU L'APPEL AU RENONCEMENT



Croix de Saint-Jacques à Saint-Mesme sur le Chemin de Chartres



Croix de Saint-Jacques à Berchères-la-Maingot sur le Chemin de Chartres (note 22)

2. LE TEMPS DU RETOUR

celle des croix était sujette à de fréquentes éclipses. Au Breuil-Bois-Robert, une éphémère Croix Saint-Jacques fut promptement convertie en Croix du Reposoir³⁰.

La floraison de certaines croix a donc pu ne durer que le temps d'une saison. Passé l'engouement des pèlerinages, elles tombèrent en désuétude ou furent investies par d'autres dévotions.

Cependant, comme on l'a dit, tous les lieux qui virent le départ et le retour de pèlerins ne furent pas nécessairement marqués d'une croix. Il est notoire que Broué connut des vocations pèlerines dès avant l'érection de sa croix par les confrères de Saint-Jacques au XVII^e siècle³¹. Si le lieu de séparation a pu préexister à la croix, il arrive aussi qu'il ait subsisté tel quel, à l'état sauvage, sans autre reconnaissance que celle de la tradition, comme le prouvent les départs de Monteaux et de Soulaire³². Il est possible enfin que la mémoire de ces adieux se soit attachée à un accident du paysage, simple chemin, pont ou butte. A ce compte, les énigmatiques ponts de Saint-Jacques rencontrés à La Saucelle et à

Maillebois³³, ce «Chemin des Pèlerins» à Auneau³⁴, ou même cette Butte Saint-Jacques à Theuvy³⁵ trouveraient enfin une raison d'être.

Dans tous les cas, c'est là que commençait pour ces pèlerins issus de la campagne et de la ville proche, la voie purificatrice de Monsieur Saint-Jacques. C'est le souvenir de leur odyssée, l'anxiété de leurs proches et la hâte de s'en revenir, radieux et exténués, que ces lieux-dits perpétuent d'un écho chaque jour affaibli.

Ainsi se dissipe l'illusoire fonction signalétique dans laquelle on a trop facilement cantonné ces croix. Loin d'être les jalons d'un anonyme jeu de piste, les croix aux Pèlerins ou de Saint-Jacques perpétuent la mémoire des pèlerinages accomplis sous l'Ancien Régime par les habitants du diocèse de Chartres. Les registres de l'Hôpital Royal de Saint-Jacques de Compostelle disent dans quel état de dénuement certains d'entre eux sont parvenus au terme de cette rude aventure dont ils n'escomptaient rien moins que le paradis. C'est ainsi que parmi les 6 pèlerins originaires de Blois ou les 12

30. La Croix du Reposoir ou de Saint-Jacques de Compostelle, en 1650 (cf L. Bourgeois, Carte archéologique des Yvelines, fiche communale informatisée, 1988 ; A. N., S 2936 et A. D. Yvelines, P. Auger, *les Dépendances de Saint-Germain-des-Prés*, tome II, S. & O., Paris, 1909).

31. «Indépendamment de Pierre Leguillon qui partit en 1660, écrit L. Moreau, dans sa monographie de Broué, il est évident qu'avant 1516, d'autres pèlerins avaient accompli le même voyage» (*Op. cit.*, II, 1, 1903, p. 219).

32. Voir II.1, notes 39 et 40.

33. Voir I. 2., notes 14 et 15. Sans parler du pont de Beaugency où les pèlerins de Saint-Jacques avaient leur chapelle, nichée «dans la 2^e tour, entre les 2^e et 3^e arches», ce qui ne fait pas nécessairement de ce pont un pont Saint-Jacques (cf. B. Toulhier, 1980, p. 43), on peut évoquer les ponts de Saint-Jacques, à Braye-sur-Seine (A. D., E. & L., H. 1192, S. & M., Ar. Provins), le Pont de Saint-Jacques à Bléneau dans l'Yonne, ou encore le Pont des Pèlerins, à la Ferté-Imbault qui enjambe le petit bras de la Sauldre et enveloppe au nord l'île Saint-Thaurin (A. D., L. & C., G. 387 et G. 415, XVIII^e siècle ; I.G.N., 2222 0. - La Ferté-Imbault, 5249+1571+2). Ceci dit, il n'est pas exceptionnel de

trouver un nom de saint rivé au destin d'un pont. «En l'année 1704, déclare Jean Toupet, sur le registre paroissial de Sorel-Moussel, le Pont St-Jean à Sausé fut fait et j'y ai placé la première pierre» (A. D., E. & L., GG. 3).

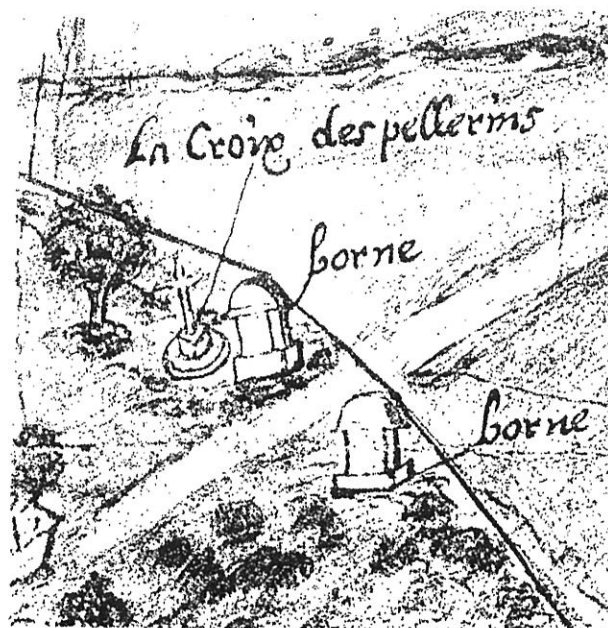
34. Le «Chemin des Pèlerins», d'Auneau à Roinville-sous-Auneau, est mentionné comme tel en 1684, dans le *Cartulaire* de l'abbaye de Bonneval (Merlet, 1861, p. 139). L'importance et la signification de ce chemin sont indéniables (Jacomet, *Bull. SAEL*, 1994, n° 43, p. 6-7 et 25-29).

35. Voir I. 2, note 17.

venus de Chartres qui séjournèrent à l'Hôpital fondé par les Rois Catholiques, entre le mois d'octobre 1654 et le mois de juin 1655, revient comme une ritournelle la formule : *Trajo andrajos* (vêtu de haillons). De *Trinidad Bone, natural de la ciudad de Xalta* (Chartres), *provincia de Bos* (Beauce), il est dit en guise de signalement : *Trajo andrajos viejos*. Il en va de même de Nicolas Delu ou Lelu (Leloup ?), *vecino de la ciudad de Blues* (Blois) qui fut soigné à deux reprises entre novembre 1654 et janvier 1655. Lorsque *Jacome Guibar, natural del lugar de Gas* (Gas), *obispado de Chartres*, meurt le 2 mars 1635, il est couvert de haillons et de vermine bien qu'il lui reste un peu d'argent³⁶.

Par ailleurs, on a la preuve que le rituel qu'incarnent ces croix ne se limitait pas au diocèse de Chartres. C'était un trésor commun aux provinces de l'ancienne France. Les croix de Saint-Jacques sont nombreuses dans les pays de l'Yonne et dans la Brie³⁷. A Beauvais, un chemin et une croix des pèlerins se tenaient à proximité de l'église Saint-Jacques de Riche-

bourg où une confrérie de ce nom fleurissait au XVI^e siècle³⁸. Parmi les multiples croix peintes sur la vue cavalière de la Gruerie de Nanteuil-le-Haudouin, dans le Valois, on discerne, campée sur un socle puissant, au passage de la piste qui s'échappe de Crépy vers le sud, la Croix des Pèlerins dont Jean Monnerye a inscrit le nom³⁹.



«La Croix des Pèlerins» à Crépy-en-Valois

36. Cf. Martine Battrel, *Mém. de Maîtrise d'Espagnol*, Univ. François-Rabelais, Tours, 1978.

37. «*En Bourgogne, déclare le chanoine Mégnien, quelques sondages permettent de penser qu'il n'était guère de paroisse qui n'eût sur son territoire une croix de Saint-jacques. Il ne s'agit pas bien sûr, ajoutait le chanoine comme s'il eût voulu prévenir un malentendu, de ces croix qui, comme les bornes milliaires, dans le centre et le S.O. de la France, indiquaient le chemin de Compostelle, mais de simples croix de Rogations, d'ordinaire en fer forgé*» (cf *Compostelle*, n° 28, 1970). La nomenclature de G. Tavernet (1993,

p. 2024) permet d'arrêter le nombre de ces croix à 19 tandis que, pour le département voisin de l'Aube, l'abbé Durand (Troyes, 1987) en indique 12. En Brie, à s'en tenir au seul Dictionnaire topographique, on voit que près de 24 lieux-dits la Croix St-Jacques hantent les anciens cadastres (Stein et Hubert, 1954, pp. 173 et 501).

38. *Il y avait dans l'église, écrit le chanoine Marsaux, une confrérie de Saint-Jacques, dont la fondation remontait à 1545*» (cf, Chan. Marsaux, 1900, p. 26). L'existence de l'église Saint-Jacques-lez-Beauvais est attestée depuis la fin du XII^e siècle. La croix et le Chemin des Pèle-

rins se trouvaient à quelques centaines de mètres au S. O. de l'église (Graves, 1855, p. 191 et Bonnet-Laborderie, 1984, p. 39, n. 42).

39. Plan de la Gruerie de Nanteuil-le-Haudouin par J. Monnerye, J. Guillot et P. Dipay, conseillers du roi au Parlement, 1609 (A. N., N. II Oise 10, parchemin, couleurs, 194/123 ; cf. «L'espace français», *Catalogue*, Expo. A. N. 1987, pp. 23-24). Le lieu-dit Croix des Pèlerins se rencontre encore, à faible distance de Crépy, vers le S. O., au-delà de la gare, à gauche de la D. 136 qui est la route de Paris par Nanteuil et Dammartin-en-Goële, I.G.N., 2512 O. - Crépy-en-Valois, 640/5453).

2. LE TEMPS DU RETOUR

A Nevers, on découvre comment la Croix aux Chaumes de Loire, plantée le premier mai 1682 «aux frais des confrères de Saint-Jacques de l'Hôpital Saint-Didier de cette ville», fut solennellement relevée le 25 juillet 1727 et «posée vis-à-vis la chapelle de Notre-Dame du Pont de Loire», sous le nom explicite de «Croix des Pèlerins»⁴⁰.

A Pontoise, le règlement des obligations faites au chapelain de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, permet de découvrir ce que fut à certains endroits, l'accueil réservé aux pèlerins parvenus au seuil du sanctuaire qu'ils sont venus visiter : «Le chapelain, est-il stipulé, est tenu d'aller recevoir au faubourg de l'Aumône, et de conduire, revêtu de son aube, assisté de son bedeau, vêtu de sa tunique et ayant sa sonnette, les Pèlerins arrivans, les conduire devant l'image de la Vierge de Notre-Dame, de chanter le Salut requis et le *De profundis* ; ensuite les conduire en la chapelle Saint-Jacques et chanter les mêmes prières, enfin les mener à leur domicile».

L'abbé Lefèvre, curé de Notre-Dame, complète ainsi la présentation de ce rituel : «Aussitôt averti que les pèlerins arrivent, en habit de chœur et accompagné de son bedeau, il va les recevoir au pont de Pontoise. Là, il les salue, leur présente l'eau bénite, puis les précède jusqu'à la chapelle de Saint-Jacques, récitant avec eux les prières et chantant des hymnes et des cantiques. Après une courte station, il les amène au porche de Notre-Dame, les présente au cha-

pelain de service, attend qu'ils aient satisfait leur piété, puis il les ramène à Saint-Jacques. A ce moment les pèlerins prennent possession de leur logement et y restent plusieurs jours si bon leur semble. Pendant ce temps, ils vont et viennent de Saint-Jacques à Notre-Dame autant de fois qu'il leur convient. Au jour du départ, le chapelain vient les reprendre sous le porche de l'église de Notre-Dame, et après une dernière prière faite à Saint-Jacques, il les reconduit au pont de Pontoise. Le même cérémonial a lieu lorsque les pèlerins arrivent par une autre porte de la ville»⁴¹. A Beaugency, J. N. Pellieux dit des pèlerins revenant de Saint-Jacques que «quand ils arrivoient de leur voyage, le Clergé et tous les Habitans alloient en procession les recevoir à la porte de la Ville»⁴². On a vu comment à Chartres, lors de la fameuse «procession blanche» de décembre 1583, l'évêque Nicolas de Thou dépêcha son clergé à la porte Drouaise pour accueillir les innombrables pèlerins qui, dit-on, «demeurèrent à passer depuis ladite porte Drouaise jusques à la grande église, depuis huit heures du matin jusques à trois heures après midi, combien qu'ils fussent fort pressés»⁴³.

Ailleurs, pour conjurer l'oubli, la tradition s'est cristallisée sous forme d'un apologue. Ainsi, dans la Mayenne, à la limite d'Assé, de Sainte-Gemme et d'Evron, consigne l'abbé Angot, «une petite croix de granit grossier, octogonale, plantée dans un bloc creusé pour la recevoir, porte sur la base sa

40. A Nevers, depuis une époque sans doute reculée, écrivait naguères M. B. de Gaulejac, *une confrérie de Saint-Jacques avait son siège dans l'église de l'hôpital Saint-Didier, qui servait également d'édifice paroissial*. (cf. B. de Gaulejac, *Pèlerins de saint Jacques en Nivernais*, dans *Compostelle*, 1970, p. 5).

41. L'abbé Lefèvre (sans date) tirait ces renseignements des archives de l'église, titres de la chapelle St-Jacques. Ses notes et papiers se trouvent aux A. D. du Val d'Oise. L'accueil des pèlerins aux portes de la ville semble un fait établi.

42. Cf. Jacques-Nicolas Pellieux, *Essais Hist. sur la Ville de Beaugency et ses environs*, II^e Partie, § V, p. 305).

43. Souchet, *op. cit.*, t. IV, p. 114.

date et au revers du croisillon le titre traditionnel. A une date éloignée que l'on ne précise pas, un pèlerin nommé Denis Mézières, fut envoyé à Saint-Sébastien au nom de toute la paroisse de Sainte-Gemme ravagée par la peste. On le conduisit jusqu'à la limite de la paroisse, à la croix de 1603. Il resta si longtemps dans son voyage qu'on le crut mort. Enfin, après un an et un jour, le chien de Denis Mézières, qui l'avait accompagné, reparut dans le bourg et, par ses allées et venues, fit comprendre que son maître n'était pas loin. Tout à coup les cloches sonnèrent spontanément, une procession s'organisa, on alla à la recherche du pèlerin par le chemin qu'il avait pris en partant et on le trouva au pied de la croix où l'avait arrêté une force invisible. Redevenu libre, il suivit le cortège. Depuis ce temps-là, on célèbre solennellement la Saint-Sébastien à Sainte-Gemme, et la croix se nomme la Croix-Denis-Mézières.⁴⁴

On voit comment le retour inespéré du pèlerin se prête à l'institution d'une fête solennelle qui mobilise tout le village. Peut-on rêver meilleur dénouement ? La réintégration du pèlerin, exclu volontaire, est l'occasion de refaire autour de lui l'unanimité

du corps social. Il apparaît aussi que le cérémonial auquel donne lieu la réception des pèlerins avait le don de susciter des vocations, tant il frappait l'imagination des assistants.

C'est ainsi que la relation, écrite par Guillaume Manier, touchant son *Voyage d'Espangne*, qui n'a pourtant rien d'un registre paroissial, s'ouvre sur le récit de la réception faite à quatre jeunes pèlerins : «*Le 28 du mois de juin de cette année 1726, sont arrivés à Carlepont, quatre petits garçons qui venaient de Saint-Claude en Franche-Comté. Ils furent reçus à l'entrée du village, à une croix nommée la Croix Minarde, avec le tambour et enseignes. Ce fut Monsieur Bonnedame, père du curé qui les a reçus, comme ayant été à Saint-Claude, et Pierre Sterlin, chirurgien. Ils ont fait le voyage en vingt-sept jours... Et, comme l'arrivée de ces petits pèlerins de Saint-Claude, avaient donné envie à quelqu'un d'en faire un plus long voyage, nous nous sommes trouvés à trois du même sentiment pour aller à Saint-Jacques, en Galices*»⁴⁵ !

Ainsi, bien des croix qui n'en portent pas le nom ont pu servir à l'accueil comme à l'envoi des pèlerins.⁴⁶

44. Cf. abbé A. Angot, *Epigraphie de la Mayenne*, 1907, tome 1, p. 31.

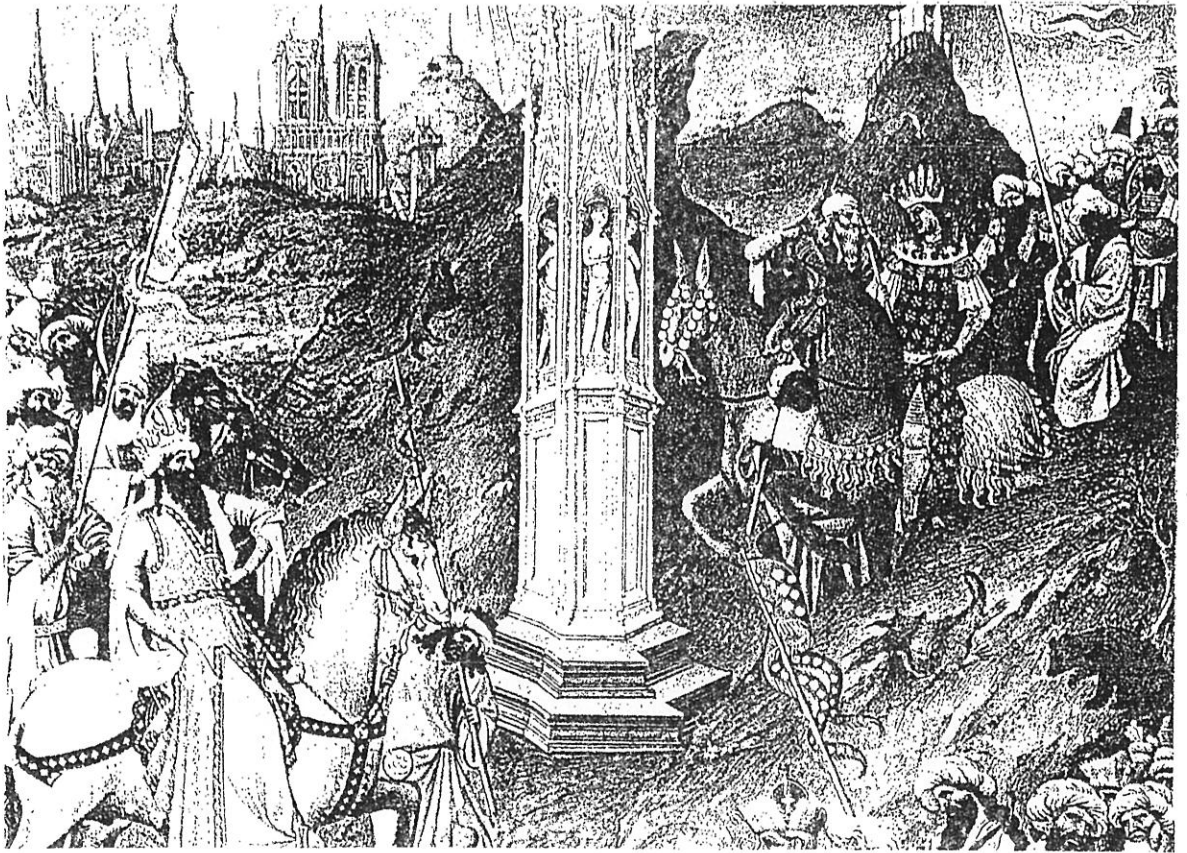
45. Cf. *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle, au commencement du XVIII^e siècle*, publié et annoté par le Bonnault d'Houët, archiviste paléographe, 1890, p. 1-26 - Arg. n. 51).

46. Le nom de la croix auprès de laquelle sont accueillis les quatre petits pèlerins, n'évoque pas saint Claude. Cependant quelques croix dites de Saint-Claude subsistent dans le Diocèse de Chartres (I. 1, n. 11) où son culte connut un certain écho perceptible dans les fondations de chapelles privées. Ainsi la cha-

pelle Saint-Claude édiflée au XVI^e siècle, à Dillonvilliers, par le chanoine Mathurin Baudouin (cf. Communication du comte d'Armancourt, dans *P.V. S.A.E.L.*, 1910, p. 367).

III. LA CROIX DE LA MONTJOIE ou L'APPEL AU DEPASSEMENT

1. LE «MONT DE LA JOIE».



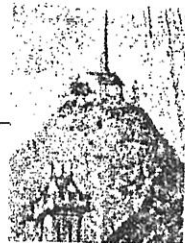
Guidés par l'étoile, les rois mages parvenus au terme de leur voyage se rencontrent à la Montjoie. Béthléem, la cité sainte qui pointe à l'horizon, n'est autre ici que Paris d'où émergent les tours de Notre-Dame et la silhouette élancée de la Butte Montmartre.

(Chantilly, Musée Condé, Riches heures du duc de Berry, Ms. 1284, f° 51v°)



LES TROIS COLONNES DE LA CHRÉTIENITÉ

ROME, JÉRUSALEM ET SAINT-JACQUES

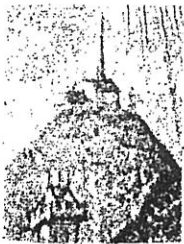


"Dans la première branche de la Chevalerie Ogier, écrit Joseph Bédier, on raconte comment Ogier refoula les Sarrasins vers Rome et les poursuivit jusqu'à Montjoie... Dans Ami et Amile, le comte Ami, devenu lépreux, s'achemine vers Rome pour y demander asile au pape, son parrain : "De Rome virent les murs et les pilers / Droit a Montjoie descent Ami li ber".

Comme on doit l'attendre de poètes qui connaissaient si bien la via peregrinorum, leur Montjoie n'est pas un nom imaginaire : de nombreux textes témoignent que de leur temps on désignait réellement sous ce nom la belle colline qui s'élève au nord-ouest de Rome, sur la rive droite du Tibre, en face du Champ de Mars... C'est de là que les voyageurs apercevaient d'abord la ville de saint Pierre". C'est ce qu'affirme l'abbé Suger lorsque, dans le récit qu'il fait de la Vie de Louis le Gros, il montre l'entrevue du pape et de l'empereur se tenant "à l'endroit qu'on appelle Montjoie, qui est celui où l'église des saints Apôtres se découvre pour la première fois aux yeux de ceux qui en approchent - in eo qui dicitur Mons Gaudii loco, ubi primum advenientibus limina Apostolorum beatorum visa occurrunt" (Suger, 1964, p. 62).

"Quand Charlemagne vint à Rome pour la première fois, en 773, poursuit Bédier, il descendit de cheval au sommet du Monte Malo et continua sa route à pied... Ajoutons que le nom de Montjoie semble avoir été imposé au Monte Malo par les pèlerins : ce nom exprimait la joie des romieux au moment où ils découvraient pour la première fois le tombeau des apôtres. Cette conjecture est confirmée par le fait que les pèlerins du Saint-Sépulcre appelerent pareillement Mons Gaudii la colline du haut de laquelle leur apparaissait Jérusalem (III. 1, n. 11).

Et les pèlerins de Saint-Jacques baptisèrent du même nom l'élévation d'où ils découvraient la basilique de l'Apôtre. Ainsi, au terme des trois pèlerinages majeurs, à Rome, à Jérusalem, à Compostelle, se dressait un Mons Gaudii" (Bédier, 1926, t. 2, p. 237-8 et 250-1).



1. LE «MONT DE LA JOIE»

1. LE «MONT DE LA JOIE»

Il est un autre type de repère qui intéresse directement les pèlerinages : ce sont les signaux qui annoncent au «jacquet» ou au «romain» le moment exaltant où, au terme d'un interminable cheminement, son rêve devient réalité, car il touche enfin aux portes du sanctuaire si ardemment désiré. Que ce soit à Jérusalem, à Rome ou à Saint-Jacques, pèlerinages majeurs dont Joseph Bédier a évoqué les Montjoies¹, à Saint-Michel-Archange au Mont de la Mer ou en d'autres lieux saints, une hauteur, parfois couronnée d'une croix, avertissait les pèlerins que la souffrance endurée tout au long du chemin allait bientôt se convertir en joie

et la souillure du péché en grâce². Le nom même donné à cette éminence traduit cette soudaine métamorphose : c'est le Mont de la Joie, *Mons Gaudii*, communément appelé Montjoie.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les pèlerins qui se hâtaient vers Saint-Jacques ne pouvaient pas ignorer ce qu'était la *Montjoie*. Les chansons qu'ils avaient aux lèvres comme les étapes de l'itinéraire griffonnées sur leurs papiers, les instruisaient que la dernière halte avant d'entrer dans la Ville Sainte et de fouler les parvis de la Basilique où repose le corps du Bienheureux Apôtre, était la «Montjoie»³. *Le Chemin de*

1. Les lignes écrites par Joseph Bédier sont inoubliables : «*Au terme des trois pèlerinages majeurs, à Rome, à Jérusalem, à Compostelle, se dressait un Mons Gaudii*» (cf. J. Bédier, *Les Légendes Épiques, Recherches sur la formation des Chansons de Geste*, tome II, 3^eéd., 1926, p. 237 et p. 250).

2. Cl. Bouhier, dans son travail sur «*Les Chemins Montais dans les Ancien Diocèses d'Avranches et de Coutances*», en a relevé plusieurs. Nulle part la démonstration ne semble plus probante qu'à l'approche de la Baie, attendu que les lieux ainsi nommés semblent guetter la silhouette du Mont que dérobent la

brume et les flots, au débouché de cinq des principaux itinéraires distingués par l'auteur (cf. Cl. Bouhier, 1971, pp. 251-270, carte pp. 257-258).

3. C'est ainsi que Michel Marie, originaire de Cherisy dans le Drouais, partant pour Saint-Jacques à l'automne 1764, avait noté sur un

Mgr Saint Jacques en Galice, imprimé à la suite de *La Grand Guide*, en 1583, l'indique ainsi : «*De Sainte Mont ioye a Mgr Saint Jacques, une grande lieue, comme de Paris a Saint Denys*»⁴.

Peut-être même, les jeunes pèlerins avaient-ils entendu raconter comment le premier de la caravane à apercevoir les tours du sanctuaire, était acclamé Roi. Guillaume Manier, qui atteint Saint-Jacques au mois de novembre 1726, témoigne de cet usage. A l'approche de la ville, le voici qui accélère le pas : «*J'ai pris l'avance une lieue, seul, pour voir le premier le clocher, ce que j'ai vu...L'ayant aperçu, j'ai jeter mon chapeau en l'air, faisant connaître à mes camarades, qui étaient derrière, que je voyais le clocher. Tous, en arrivant à moi, ont avoué que j'étais le roi*» ! Une note, ajoutée à l'œuvre de l'abbé Bordas laisse entrevoir une coutume analogue chez les «*michelots*» du diocèse de Chartres : «*Ils y allaient tambour battant et sous un drapeau. Ceux de Châteaudun déposaient quelquefois ce dernier en arrivant dans la chapelle du Champdé, à l'autel de leur confrérie, qui subsiste encore. Le premier de la bande qui, en approchant de Saint-Michel, l'apercevait et criait : «Voilà le*

Mont», était reconnu pour capitaine de la bande et recevait une couronne plus ornée que celle des autres pèlerins»⁵.

Ceux qui s'étaient munis de l'apologie du glorieux apôtre, composée par J. Gouyn pour l'édification des confrères d'Orléans, ou de sa contrefaçon éditée à Rouen, en 1604, avaient la tête bourdonnante des hauts faits de Charlemagne dont ils allaient retrouver les exploits à chaque étape ou presque de leur voyage⁶.

C'est principalement à Roncevaux que le souvenir en était vivace. Au col d'Ibaneta, ils voyaient se dresser devant eux la Croix de Charlemagne ou plutôt la chapelle qui lui avait succédé, dite de Saint-Sauveur mais aussi de Charlemagne ou de Roland. En 1670, parvenu essoufflé sur ces hauteurs inaccessibles, le pèlerin bolonais Domenico Laffi, entonne un *Te Deum* avant de se reposer dans la vénérable chapelle qu'il trouve ouverte à tous les vents : «*Avec l'aide de Dieu et de saint Jacques de Galice, nous arrivâmes sur la haute cime des Pyrénées ; là est une petite chapelle très ancienne : nous y entrâmes, car il n'y a ni porte ni fenêtre pour la fermer et nous y chantâmes un Te Deum pour rendre grâces à Dieu de nous avoir conduits jusque là sains et saufs*»⁷.

bout de papier le circuit des villes qui, d'Orléans, devaient le mener à Toulouse, en passant par Tours, Poitiers, Saintes, Blaye, Libourne, Bergerac, etc... Le fait qu'il soit passé à Roncevaux incline à penser qu'il alla à Toulouse où il put se procurer «*Le Chemin de Toulouse à Saint-Jacques de Compostelle en Galice*», imprimé en 1650.

4. Cf *La Grand Guide des Chemins pour aller et venir par tout le royaume de France ... augmenté des voyages de S. Iaques, de Rome & Venise, à Rouen, 1600* (B. N., Rés. 8

L 25 82). Déjà, Charles Estienne, dans les *Voyages* de 1552 évoquait ainsi la «*Sainte Montioye*» de Compostelle «*qui est haulte montaigne en rocher*».

5. Baron de Bonnault d'Houët, *Pèlerinage d'un Paysan Picard à Saint-Jacques de Compostelle*, Montdidier, 1890, p. 72), et abbé Bordas, *Chorographie du Dunois*, éd. revue par A. Guinée, p. 99, n. 1.

6. Le titre de cet ouvrage est *Histoire de la Vie, Prédication, martyre, Translation et Miracles de Saint-*

Jacques le Majeur apostre de Notre Seigneur Jésus-Christ... par J. Gouyn. L'édition orléanaise a été imprimée à Sens pour Robert Collot, libraire à Orléans, en 1595 (Orléans, B. M., Rés. H 12 842); l'édition rouennaise a été imprimée pour «*Loys Costé, demeurant à la rue Escuyère aux trois ††† couronnées*» et diffusée à partir de 1604 (Paris, B. N., Rés. H. 2150 - Arg. n. 33 et 58).

7. Cf, *Viaggio in ponente a San Giacomo di Galitia, e Finisterrae*, Di D. Domenico Laffi Bolognese, Bologna, 1673, rééd. Perugia, 1989).

1. LE «MONT DE LA JOIE»

On peut se demander si les pèlerins venus de la France du Nord aux Temps Modernes, passaient bien à Roncevaux. En effet, la plupart des itinéraires imprimés aux XVI^e et XVII^e siècles, s'accordent à mener les pèlerins depuis Bayonne et Irun, à travers la «Biscaye», par Hernani, Segura et le Mont Saint-Adrien, avant de rejoindre Salvatierra et Vitoria en Alava⁸. C'est, en tous cas, la route que prônent *Les Voyages de plusieurs Endroits*, dès 1552. Cependant, l'attestation délivrée à Michel Marie, originaire de Cherisy, par Mgr de Rosset de Fleury, évêque de Chartres, ou plutôt son vicaire général, porte le témoignage irrécusable du passage de ce pèlerin aux Ports de Cize. Les signatures apposées sur ce document attestent qu'il était à Saint-Jean-Pied-de-Port le 1^{er} octobre 1764 et à Roncevaux le 7 octobre du même mois (II, 1, n. 35).

La tradition propre au *Codex Calixtinus* rappelle qu'au moment de fouler le sol sacré de la Terre de Saint-Jacques, après avoir gravi les Ports de Cize et frayé la voie, à grand renfort de pics et de pioches, dans l'âpre défilé de Roncevaux, l'Empereur à la Barbe Fleurie, figure épique du pèlerin, avait solennellement érigé, en manière de geste inaugural, à la cime des monts, là où la terre semble se confondre avec le ciel, au

point de rencontre de trois royaumes, une immense croix dont les bras s'étendaient jusqu'à l'Océan Ténébreux. S'étant sur le champ prosterné vers l'occident, Charlemagne avait adressé sa prière à Dieu et au Baron Saint-Jacques⁹.

«Aussi, constate dès le XII^e siècle l'auteur du *Liber Sancti Jacobi*, arrivés à cet endroit, les pèlerins ont-ils coutume de fléchir le genou et de prier en se tournant vers le Pays de Saint-Jacques, et chacun plante sa croix comme un étendard - et singuli singula vexilla dominice crucis infigunt... On peut trouver là jusqu'à mille croix, assure-t-il. C'est pourquoi ce lieu est la première station de prière de Saint-Jacques»¹⁰.

Cette Croix de Charles, magnifiée par l'épopée, n'est-elle pas le type idéal de la Montjoie de pèlerinage ? On surprend à son pied des attitudes qui sont celles qu'inspirent les Montjoies : la prosternation, humiliation, et l'appel aux puissances célestes et tutélaires¹¹. A Roncevaux résonne, en outre, l'écho du martyr de Roland vengé par la déroute de la horde païenne. Certes la proximité du sanctuaire fait ici défaut. Mais l'altitude vaincue, l'impression d'effleurer la voûte du ciel, le déchaînement parfois brutal des éléments font toucher au pèlerin les frontières du possible.

8. Jacomet, «Le Mont Saint-Adrien et le Pèlerinage de Saint-Jacques», dans *Compostelle*, nouv. série, n° 1, 1988, pp. 61-67, et J. Lelièvre, supra n. 2 p.8 (II, 1, n. 35).

9. Comme les Montjoies de Vézelay, observe R. Louis, la *Crux Caroli* marquait une limite. Hugues le Poitevin, entre 1156 et 1168, dans la *Chronique de Vézelay* en fait une des limites du duché d'Aquitaine, puisqu'il écrit qu'Aliénor d'Aquitaine apporta en dot à Louis VII le Jeune,

en 1137 *totam Aquitaniam, Gasconiam, Bascloniam et Navarriam usque ad montes Pyreneos et usque ad crucem Caroli*. Effectivement, une bulle du pape Pascal II, remarquée par J. Bédier, arrête les limites du diocèse de Bayonne en lui assignant «*omnis vallis quae dicitur Cirisia usque ad Karoli crucem*» (cf. R. Louis, «La croix sur les chemins du XII^e s.», 1957, pp. 109-110 et Bédier, t. 3, 1926, p. 321-323). On peut lire le passage de la chronique de Vézelay qui couvre les années

1140-1167, dans *Hugues de Poitiers, Hist. du Monastère de la Madeleine*, éd. par Fr. Vogade, 1969, p. 195).

10. Cf. *Liber Sancti Jacobi*, Livre IV, Chap. 7, traduit par J. Vielliard sous le titre de *Guide du pèlerin de St-Jacques de Compostelle*, texte et traduction, 1950, p. 25).

11. «Toutes les caractéristiques d'une Montjoie sont ici rassemblées, comme Joseph Bédier l'a parfaitement reconnu», déclare R. Louis (*La*

REPERTOIRE MUSICAL DES PELERINS DE SAINT-JACQUES

Les couplets mnémotechniques de la «*Nouvelle Chanson*», transcrite sur le Registre de la Confrérie de Senlis, m'ont gardé d'omettre la Sainte Montjoye :

La chanson débute ainsi :

<i>« A Paulo faut cheminer</i>	<i>« Icy nous raconterons</i>
<i>Sans tarder,</i>	<i>Et dirons</i>
<i>Pour aller à la Mont-Joie,</i>	<i>De Saint-Jacques le voyage,</i>
<i>Pèlerins petits et grands,</i>	<i>Le chemin nous avons fait</i>
<i>Vous priant</i>	<i>Et parfait</i>
<i>De louer Dieu en grande joie.</i>	<i>A ce grand pèlerinage»*.</i>

sur l'air «*Quand ce beau printemps je voy, j'aperçoy*». Certes la rime n'est pas une trouvaille.

Mais la «*Chanson des Pèlerins de Saint-Jacques*», sur l'air : «*Ma Calebasse est ma compagne*», imitée des *Rossignols Spirituels*, est plus expressive encore :

<i>« Quand nous fûmes à Montjoie</i>	<i>Du vin de ma calebasse</i>
<i>De voir Saint-Jacques le grand</i>	<i>Alors j'en pris d'autant»**.</i>
<i>Mon coeur tressaillit de joie</i>	

* Cf. E. Muller, «Une Confrérie de Saint-Jacques à Senlis», dans Bull. Soc. Hist. Compiègne, tome XVI, 1914-1920, p. 208, couplet 33.

** Abbé C. Daux, *Les Chansons des Pèlerins de Saint-Jacques*, Montauban, 1899, p. 34, couplet 14.

The image shows a musical score for a song. It consists of two staves, a treble clef on the top and a bass clef on the bottom. The melody is written in a simple, rhythmic style. The lyrics are written below the notes. The lyrics are: "li-ce Voir le Saint-Jacques le Grand : J'en-tre". The first staff has the lyrics "li-ce Voir le Saint-Jacques le Grand : J'en-tre" and the second staff has the lyrics "li-ce Voir le Saint-Jacques le Grand : J'en-tre -".

Un tel sentiment d'exaltation permet d'imaginer ce qu'éprouve celui qui atteint l'éminence d'où il découvre le sanctuaire depuis si longtemps espéré. Irrépressible, l'émotion étreint les poitrines. Rires et sanglots mêlés éclatent en exultation. L'air retentit de cris de joie comme au matin de victoire. En un éclair, le poids du corps et la peine du chemin sont abolis. Les sens suspendus dans l'extase, les cœurs croient se hisser aux parvis du ciel. S'ils venaient à mourir, les pèlerins n'entreraient-ils pas aussitôt en paradis ? Voilà ce qu'est la Montjoie.

En effet, le pèlerin qui arrive *ad limina Apostolorum*, quelle que soit son indignité, n'a pas marché vers une autre Maison que celle de Dieu. La Montjoie qui le transfigure n'offre la plupart du temps qu'un pâle et terrestre reflet de la Montagne Sainte à laquelle il aspire. Elle est davantage humble colline que cime altièrre et, de surcroît, sans le signe de son élection, souvent rien ne la distingue des hauteurs voisines. Pourtant le monticule ainsi baptisé ne doit pas s'entendre autrement que cette Montagne Sacrée, Cité Sainte, que chantent les psaumes et que prophétise Isaïe (2, v. 2-3), arra-

chant à saint Bernard ce commentaire fulgurant : «*Erit enim Mons Pacis, Mons Gaudii, Mons Gloriam : et hi omnes montes unus Mons consummatae Felicitatis* »¹².

A mesure que les chemins se peuplaient de croix et parce qu'ils étaient sollicités de visiter maints «corps saints», il put sembler aux pèlerins que leur voie devenait une succession de montjoies. C'est dans ce sens figuré qu'un pèlerin anglais resté anonyme évoque «*ce chemin fait et marqué de montjoies*»¹³.

Tout un imaginaire entoure ce mot sonore de Montjoie qui, associé à Saint-Denis, retentit comme le «cry d'armes» des Francs¹⁴. L'attention que ne cessent de porter à ce vocable les érudits versés dans l'héraldique ou la lexicographie, tant au XVII^e qu'au XVIII^e siècles, est un signe qui ne trompe pas.

D'ailleurs, il n'y a pas que des savants pour disserter sur les montjoies. Sous ses différentes acceptions, ce terme est encore compris de la langue pré-classique. Dans la poésie, en effet, ce mot magique nourrit la métaphore, même s'il est souvent ramené des sommets où il s'est élevé, au sens vulgaire d'amas, de tas ou de profusion, affecté

croix sur les chemins du XII^e siècle, 1957, p. 109 n. 6). La *Chanson de la Conquête de Jérusalem* montre les pèlerins tombant à genoux à la vue de la Cité Sainte : «*Vinrent à la montjoie, si sont agenouillé, / Jherusalem enclinent par moult amistié*» (v. 782, cité par R. Louis, 1939, p. 12). De même la Montjoie de Compostelle s'appelait *Mons Humiliatorum*, «*parce que les pèlerins s'y prosternaient à la vue de la basilique de Saint-Jacques*» : *Postquam episcopus venit ad montem gaudii, scilicet ad humiliatorium* (cf. Florez, *Espana Sagrada*, t. XX, Madrid, 1765, p. 224 et R. Louis, 1939, p. 12, note 4).

12. Cf abbé Migne, *Patrologia Latina*, tome 183, 1879, col. 627 A.

13. cf Purchas l'aîné, *Hakluytus Posthumus or Purchas, his Pilgrimes*, London 1625, Relation anonyme vers 1425 : «*Here beginneth the way that is maked and made wit Mount Joiez from the Land of Engeland unto Sent Jamez in Galis and from thennez to Rom and from thennez to Jeruzalem and so againe into Engeland*» (1905, p. 527). Ceci est d'autant plus inattendu qu'une grande partie de ce pèlerinage dut s'effectuer par mer. Mais le vaisseau qui emportait Saint-Louis vers

Damiette, ne s'appelait-il pas «Montjoie»! (cf Labande, «Saint-Louis Pèlerin», dans *Colloque de Rocamadour*, 1/3 Mai 1970, p. 121).

14. Le *Roman de Roncevaux*, version rimée de la chanson de Roland, dit : «*Montjoie crient por la gent ralyer*» (cf. éd. Francisque Michel). Vulson de La Colombière dans sa *Science Héroïque* (1644), le Père Ménestrier dans ses *Recherches du Blason* (1673) et *Origine des Ornaments des Armoiries* (1680), Du Cange dans son essai intitulé *Du Cry d'Armes* (1668) et d'autres ont glosé à l'envie ce «cri de guerre».

d'une nuance superlative. Clément Marot, à l'aube du XVI^e siècle, rime allègrement : «*Car ça et la, pour adresser la voye / Du lieu devos, les passans pelerins / Alloient semant roses et romarins, / Faisant de fleurs mainte belle montjoie*», ce qui ne l'empêcha pas, bien au contraire, de tâter de la prison à Chartres, en 1526 sous le pontificat de Louis Guillart. Guez de Balzac (1594-1654) écrit avec malice : «*Je prends plaisir à faire une montjoie des pierres que l'envie m'a jetées sans me faire mal*». Dans ses *Mimes*, de Baïf (1532-1589) renoue avec le sens propre : «*Chien qui aboye, ne veut mordre. / Un bon leurier ne veut demordre. / Cerf rusé tourne sus ses voyes. / Le pelerin suit les monjoyes*». Il n'est pas jusqu'à Montaigne qui ne consigne en bon observateur : «*Nous voyons de grandes montjoies d'arene mouvante qui marchent d'une demie lieue devant la mer et gagnent païs*».¹⁵

Curieusement, dans l'œuvre si riche de Marcel Proust on trouve comme un écho lointain de la fascination exercée par les montjoies. Après avoir essuyé maintes déconvenues, le héros de *A la recherche du temps perdu*, sent s'évanouir le dernier mirage qui auréole de prestige la demeure

et le jardin interdit des Guermantes, à Paris. Sous le choc de la réalité, les fantômes qui hantent son imaginaire s'envolent. «*Et je sus enfin, exhale le narrateur, qu'on n'y voyait ni gibet seigneurial, ni moulin fortifié, ni sauloir, ni colombier à piliers, ni four banal, ni grange à nef, ni châtelet, ni ponts fixes ou levés, voire volants non plus que péagers, ni aiguilles, chartes murales, ou montjoies*»¹⁶.

Assurément, Roncevaux et le *Monte del Gozo* sont éloignés du diocèse de Chartres et de ses vastes horizons. En effet, il ne semble pas qu'il faille considérer la fameuse Croix Charlemagne d'Emancé, sur le Chemin de Gallardon à Rambouillet, comme une croix de Charlemagne. Elle doit plus sûrement ce patronage à une famille qu'au souvenir de l'Empereur à la barbe fleurie, d'autant que son nom médiéval connu par le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres* ne permet pas de se méprendre¹⁷.

Néanmoins, quelques lieux-dits Croix de la Montjoie ou simplement Montjoie, inscrits sur le sol, ont assez tôt retenu l'attention d'ingénieurs et de cartographes. Il n'est donc pas indifférent de connaître l'opinion qu'ils pouvaient se faire de ces objets

15. Cl. Marot, dans *Le Temple de Cupidon*, éd. de 1596 citée par Godefroy, t. V, p. 399 - Guez de Balzac, Livre XVI, lettre XL-III, dans *Lettres du sieur de Balzac*, 1624, cité par Godefroy - J. A. de Baïf dans *Les Mimes, enseignements et proverbes, revues et augmentez en cette dernière édition*, chez Robert Estienne, 1597, réimpression complète, Paris, 1880, t. I, p. 100 et Montaigne, I, 232, cité par E. Littré.

16. M. Proust, *Le côté de Guermantes*, éd. Flammarion, 1987, t. I, p. 89.

17. *Crux Deffuncti Guerini*, in *Cartulaire N.-D.*, Lépinos, t. II, pp. 335-336. Reste que le nom de Charlemagne s'attarde encore au bord de quelques vieux chemins dans le Val de Loire. Il apparaît ainsi au S. E. de Blois, sur la rive gauche du Beuvron, où le GR 3 emprunte sur une partie de son parcours, un Chemin de Charlemagne qui mène les randonneurs à Cellettes (I.G.N., 2021 E. Blois ; Boisvillette, 1864, t. 1, p. 197). Ailleurs on rencontre la *Ferme de Roncevau*, sur la commune de Péronville (I.G.N., 2119 O. Ouzouer-le-Marché, 545+5/5323 et Merlet,

Dict. Topogr., 1861) ; les *Sapins de Roncevaux*, (I.G.N. 2119 E. - Patay, 547/5323) ; cf. R. de la Coste-Messelière et autres, «Roncevaux en France, Dépendances et Toponymie», dans *Soc. des Sc., Lettres et Arts de Bayonne*, n 135, 1979, pp. 107-108). La vérité oblige à dire qu'en 1192, la place était prise puisque Pierre de Péronville donna aux lépreux de la Ferté sa terre de Roncevaux : *dedit leprosis de Firmitate Villenolii terram suam de Roncevals*, cf. A. D., E-&-L., H. 2777 cité par l'abbé Augis, 1902, p. 371-372).

1. LE «MONT DE LA JOIE»

singuliers en feuilletant les vieux auteurs qui sont leurs contemporains.

Evoquant entre Paris et Saint-Denis, «plusieurs grans et notables croix entaillées de pierres a grans ymages», Guillebert des Mets écrit vers 1430 qu'elles «sont sur le chemin en manière de monjoies pour adrechier la voie»¹⁸. Les premiers dictionnaires ne disent pas autre chose : «C'est un vieux mot qui signifioit autrefois enseigne des chemins, et particulièrement de ceux qui menoient aux lieux Saints»¹⁹. En deux mots, *Mons Gaudii*=*viae index*. C'est du moins ce que se contente d'ajouter Trévoux à la définition administrée par Furetière²⁰.

Prise dans son acception primitive et sans consécration de la croix, une montjoie n'est qu'une butte de terre élevée en forme de tertre. Furetière le confirme : «Les montjoies n'estoient souvent que des monceaux de pierres ou d'herbes qui enseignoient le chemin aux passans»²¹. Du Cange glose le mot plus laconiquement encore : «Mons

Gaudii - Monticulus - ex gallico Montjoye». Mais il assortit ce bref commentaire d'un exemple inattendu en conjuguant le cri de guerre des Francs au tertre que Saint-Denis arrosa du sang de son martyr²². Il n'est donc pas étonnant que Trévoux soupçonne aux montjoies une origine funéraire. Le *Terrier de Berri* cité par Godefroy évoque ainsi «une grosse mongoye de terre appelée la tum-belle»²³.

Entiché de mythologie et féru d'antiquité, l'inépuisable Moreri ne se retient pas d'évoquer à propos des montjoies, «la superstition des Payens, lesquels pour honorer Mercure qui présidoit aux chemins, faisaient des monceaux de pierres autour de ses figures sur les grands chemins ... Sur quoy, note-t-il, en plagiant sans vergogne le P. Ménestrier, le Cardinal Hugues de Saint-Cher rapporte la coutume des pèlerins qui faisaient des Montjoyes de monceaux de pierres sur lesquels ils plantaient des croix, aussitôt qu'ils voyaient le lieu de dévotion où

18. Cf. Leroux de Lincy et Tisserand, 1867, p. 230, cité par A. Lombard-Jourdan, 1974, p. 145).

19. Cf. A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, 1690, tome II, n.p.

20. Cf. *Proverbes de Baif*, 1597, p. 58 v° et *Dictionnaire Universel vulgairément appelé de Trévoux*, 1771, p. 48, col. A.

21. On trouve dans Richelet une définition très semblable : «Montjoie, s. f. (cippus, meta), ce mot dans nos vieux livres François signifie aussi de petits monceaux de pierre sur lesquels ont mettoit des croix, ou des bottes d'herbes pour marquer le chemin aux pèlerins qui aloient aux lieux Saints, & on apeloit cela montes gaudii, parce que quand les pèlerins

apercevoient ces mont-joies ils commençoient à se réjouir sur l'assurance qu'ils étoient arrivez aux lieux où ils avoient souhaité de se rendre. Les tours qui étoient sur les grands-chemins, ajoute-t-il, se nommoient aussi les tours de monts-joies, comme les croix qui sont sur le chemin de saint Denis» (*Dict. de la Langue Française anc. & mod.*, 1759).

22. *Montjoie S. Denys*, dit-il, *ab eo monticulo ad Lutetiam, in quo S. Dionysius martyrium subiit, Decio imperante, ut ibidem docuimus* (cf. Du Cange, *editio nova*, tome V, 1885, p. 510). Curieusement Littré a repris à son compte cette origine supposée (cf. E. Littré, *Dict. de la Lang. Fr.*, 1863, tome II, p. 619).

23. Cf. *Dict. de l'anc. lang. fr.*, t. V,

pp. 399-400. Dans la Sarthe, sur le territoire des communes de Lhomme et de Rahay, deux lieux-dits «la Montjoie» sont associées à des «tombelles» (cf. E. Vallée, 1952, p. 621). Celle de Rahay fut convertie en motte castrale. Cependant, «vers 1815 le propriétaire, en défrichant l'enceinte de cette forteresse, a trouvé plusieurs squelettes humains couchés dans la même direction à côté les uns des autres, et quelques ouvrages en cuivre avec des fragments de bois de cerf» (cf. A. Ledru, 1911, p. 234 et n. 58). «Au centre de la commune, écrit A. Bouton au sujet de Lhomme, on voit une tombelle appelée Montjoie ainsi que le Carroy ou Croix de Bourges, désignation précise de la direction de cette voie vers Vendôme, Blois et Bourges» (cf. A. Bouton, 1947, p. 186 et A. Ledru, *op. cit.*, p. 114).

ils alloient en pèlerinage - constituunt acervum lapidum, et ponunt cruces, et dicitur Mons-Gaudii²⁴. Si l'on en croit l'auteur de ce texte, rompu aux chemins comme pouvait l'être un frère prêcheur, à l'apport d'une pierre, les pèlerins joignaient donc le signe de la croix, et ponunt cruces. Ceci n'est-il pas l'illustration du geste des pèlerins qui, parvenus au Port de Cize in sumitate vero ejusdem montis plantaient leurs humbles croix à l'ombre de celle de Charlemagne ? Ce rite de passage n'était donc pas le tribut exclusif de la Croix de Charles²⁵.

Mais le symbole n'exclut pas le signe. Dans cette chaîne qu'est le pèlerinage, le mouvement inspiré du premier devient un signal pour ceux qui suivent. C'est ainsi que le Mont de la Joie se transforme insensiblement en montjoie. Del Rio dans ses *Proverbes sacrez* paraît suggérer ce glissement. Des croix qui sont sur le chemin de Saint-Jacques, il dit : *Lapidum a praetereuntibus*

*positorum congeries Galli Montjoyes vocant, ut securi indicium itineris inde capiant*²⁶.

Si donc on accepte de se fier au *Dictionnaire Universel de Trévoux*, on peut être assuré que «*Montjoie a toujours signifié en vieux françois une élévation qui sert à marquer un lieu que l'on veut reconnaître. Comme on a mis sur ces élévations des croix, ou des guides pour reconnaître les chemins, on a appelé ces croix, ou ces guides, ou enseignes, des Mont-joyes, ainsi dites parce qu'elles étoient sur de petits monts, ou élévations de terre*».

Ainsi est-on parvenu, semble-t-il, au terme d'une évolution sémantique qui, ayant progressivement vidé la montjoie de tout sens spirituel, l'a insensiblement ramenée à l'échelle de ces petits tas de pierres intentionnellement amassées au bord du chemin, comme cela se voit encore au bord des routes de montagne²⁷.

24. «*La coutume de ces Mont-joyes est si ancienne, déclare sans ambages le savant ecclésiastique, que Salomon au ch. 26 des Proverbes, parle de la superstition des Payens*» (cf. L. Morery, 1704, tome III, p. 795). Mais cet article du Morery n'est qu'un résumé hâtif de ce que dit le R. P. Menestrier S. J. dans ses *Origines des Ornaments des Armoiries* (1680, pp. 224 à 228). Cet usage antique était connu d'Hugues de St-Cher, au XII^e s. et *La Mer des Hystoires* ne l'ignore pas : «*On trouve que Mercure fut le premier en l'honneur de qui les petits monceaux de pierres que nous appelons montjoies furent faits par les chemins sur les champs pour adresser les chemins*» (cf. t. I, f^o 52, éd. 1488, cité par Godefroy dans *Dict. de l'anc. Lang. fr. du IX^e au XV^e s.*, t. V, p. 399).

25. R. Louis a raconté comment une croix «*reconstruite en briques et en ciment*», à mi-chemin du village de Wissant (Pas-de-Calais) et de son cimetière, était naguère l'objet d'une tradition similaire : «*Chaque convoi funèbre qui se rend au cimetière, dit-il, fait halte à cette croix... A l'occasion de ce relais, on plante devant la croix de pierre une petite croix de bois, confectionnée spécialement par un artisan du village. En 1948, j'en ai compté une cinquantaine, serrées les unes contre les autres, dans l'herbe au pied du monument. Leur hauteur variait entre 15 et 50 centimètres*» (cf. Communication de R. Louis à la séance du 19 janv. 1949, dans *Bull. Soc. Antiquaires de France*, 1949, p. 166). J. Hubert a surpris le même geste, à Palluau, dans l'Indre et en a été vivement frappé (cf. J. Hubert, *Le Témoignage des Anciennes Croix de Chemins et des Croix de Cimetière*,

dans *La Sauvegarde de l'Art Français*, Cahier n 1, 1979, pp. 179-181). Ces «*dépôts de petites croix au passage des enterrements*» auraient été très populaires en Angleterre avant la Réformation (cf. G. Lebras, *Sur l'Histoire des Croix rurales*, dans *Et. de Sociologie Rel.*, P.U.F., 1955, tomes I, VIII, p. 97, n. 4 et A. Van Gennep, *Manuel de Folklore Français*, 1946, t. I, 2, p. 73).

26. L. Morery, *supra*, n. 24, p. 795. Là encore le P. Menestrier qui est la source de Morery, est plus complet dans ses allégations : *passim videas in via Compostellana extantes lapidum a praeter ...* Cette citation émane du P. Martin Anton del Rio S.J., auteur entre autres des *Adagia Sacra Veteris et Novi Testamenti, collectare ac interprete Martino del Rio, Lugduni, Sumptibus H. Cardon, 1612-1613*, en 2 vol. in-4^o.

1. LE «MONT DE LA JOIE»

Quant à savoir ce que sont ces «guides» ou «enseignes» auxquels Trévoux fait allusion, un curieux document peut en donner une idée. Au début du XV^e siècle, désireux d'attirer des pèlerins vers une de leurs chapelles, les religieux de Celles-sur-Belle, en Poitou, ont multiplié «*mentjoyes, mains, potences, ymages, plats de saint Antoine et autres signes*» pour en faciliter l'accès²⁷. Mais, comme il arrive souvent, l'excès des signes multipliés dans un but intéressé affaiblit la portée du geste et déchaîne, tôt ou tard, des fureurs iconoclastes.

«*Adrechier la voie*» en même temps qu'annoncer la proximité du sanctuaire, telle est la fonction dévolue aux montjoies de pèlerinage. Toutefois, délibérément semées aux alentours d'un lieu de dévotion, les montjoies sont devenues très tôt un moyen de protection autant que de propagande. Le réconfort de leur présence traduit pour de moindres sanctuaires l'ambition de s'égalier aux plus célèbres Lieux Saints de la Chrétienté.

27. On s'est en effet posé la question du sens primitif de ce vocable. Pour R. Louis, «*le mot Montjoie ne désignait pas à l'origine la colline d'où les pèlerins apercevaient pour la première fois la basilique, but de leur voyage. Ce sens est secondaire. Le sens primitif était celui de monticule de pierres amassées par les pèlerins au sommet de la colline, en mémoire de leur passage : chaque pèlerin ajoutait sa pierre au monticule, se rendant ainsi solidaire de tous ceux qui l'avaient précédé et aussi de tous ceux qui suivraient*» (cf. *La croix sur les chemins du XII^e siècle*, 1957, p. 107, n. 9). J. Soyer soutenait le contraire : «*A mon avis, le sens le plus ancien de Monjoie est le sens religieux ..., le second sens, que l'on peut qualifier de laïque ou mieux de militaire, est : éminence d'où l'on découvre un certain point*

de vue et propre à servir de poste d'observation», définition empruntée à J. Bédier aux yeux de qui elle constituait le sens primitif (cf. J. Soyer, *Recherches sur l'Origine et la Formation des N. de L. du Loiret*, IX-1946, n. 210, pp. 82-86 et J. Bédier, *Légendes Epiques*, tome II, 1926, p. 239).

28. Cf. Argument, n. 15. En 1693, rapporte Fr. Baby, pour rendre les chemins de l'Aubrac plus sûrs et plus faciles, l'Intendant prescrit l'implantation de «*montjoyas*» qui sont alors de simples «*panneaux de bois portant le nom des routes*» (cf. Affre, *Dict. des Institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*, 1903, p. 296 et Baby, 1980, pp. 61-62).

29. Cf. Abbé G. Loubès, *Les Chemins de Saint-Jacques dans le Gers*,

Lorsqu'en 1266, *jaillit du sol la bastide de Gimont* sur la Via Tolosana, entre L'Isle-Jourdain et Auch, en Gascogne, des Montjoies sont édifiées «*à l'entrée et à la sortie de la ville neuve pour stimuler, semble-t-il, la dévotion des pèlerins et des habitants*»²⁹. A Vézelay, la seule croix de la Montjoie subsistante s'élève à la limite de la Pôtée abbatiale, sur la route qui vient d'Avallon et elle embrasse tout l'horizon³⁰. Cette éclosion de montjoies donne à entendre qu'elles marquaient ainsi le seuil de territoires soumis à un régime juridique particulier : lieux d'asile comme les Sauvetés ou terres qui, exemptées de la tutelle de l'ordinaire, ne relevaient que de l'autorité du siège apostolique. Là, les pèlerins pouvaient s'attendre à trouver un accueil favorable³¹. La seule vue d'une montjoie ne devait-elle pas soulever l'espoir d'atteindre une Terre Promise ?

Il est donc du plus haut intérêt de suivre la trace de ces signes qui ont réchauffé l'ardeur des pèlerins tout en manifestant la transcendance des lieux consacrés.

1989, pp. 12-13 et du même : *Routes de la Gascogne médiévale*, dans Flaran, *L'Homme et la route*, 1982, p. 48, où l'auteur signale que le Cartulaire municipal de Gimont fait explicitement référence au *caminum sancti Jacobi* (cf. I, 1, n. 38).

30. La «*Croix de Montjoie*» d'où se découvre la «*Colline inspirée*», en venant de Pontaubert, se trouve au-dessus du hameau de Fontette qui était, comme Nanchèvre, propriété de l'abbaye, tandis que Tharoiseau relevait de Saint-Lazare d'Avallon. Le calvaire actuel domine la vallée de 167 m (voir III. 2, n. 15-16).

31. Du Cange cite au mot *Salvitas* un texte qui met parfaitement en lumière le rôle des croix plantées aux confins des sauvetés (1846, p. 50 - voir Argument, n. 12).

III. LA CROIX DE LA MONTJOIE OU L'APPEL AU DEPASSEMENT



Montjoie de Vézelay

«Lorsque le pèlerin suit la route d'Avallon à Vézelay, à mi-chemin environ entre Pontaubert et Saint-Père, il arrive au sommet d'une colline de 320 mètres d'altitude, d'où se découvre soudain un vaste paysage : la basilique de la Madeleine lui apparaît, élevée dans le ciel sur un piton escarpé et, du plus lointain horizon, toutes les collines, toutes les vallées semblent recueillies et prosternées à ses pieds. En cet endroit, à gauche de la route, s'élève une croix... très ancienne par sa fondation : c'est la croix de la Montjoie que les employés du cadastre ont enregistrée comme croix de la Mangeoire. Au Moyen Age, elle faisait partie de la série de croix qui délimitaient le domaine temporel, ou, comme on disait couramment, la pôté des moines de Vézelay»

(Louis, 1939, p. 7 ; Arg. n. 11 ; III. 1, n. 30).

III. 2. MONTJOIES

Dans le Grand Diocèse, le sanctuaire qui était au premier chef le point de mire des pèlerins engagés sur les chemins de Dreux, de Chevreuse, de Saint-Arnoult ou de Dourdan et d'ailleurs, est naturellement Notre-Dame de Chartres. Les nombreux miracles qu'avait produit l'intercession de la Vierge au moment où s'édifiait son temple, avaient porté au loin sa renommée. Avant même que ne surgît la cathédrale gothique, la construction de la primitive église romane avait suscité l'enthousiasme¹.

Au XVII^e siècle même, le halo de mystère qui entourait la «grotte» où était vénérée l'image de la Vierge ne cessait d'exercer

un puissant attrait. Le petit ouvrage de Sébastien Roulliard, intitulé *Parthénie ou Histoire de la Très Auguste et Très dévotie église de Chartres*, publié à Paris en 1609, ne contribua pas peu à accréditer l'antiquité insondable que l'on attribuait volontiers au culte de la Vierge chartraine. *La Guide* l'affirmait déjà rondement : «*Chartres - Anciennement dite Carnutum, Voy la belle & claire église de nostre Dame, que lon dit des anciens Druides auoir esté dediee Virgini pariturae*»².

En principe les itinéraires composés à l'usage des pèlerins, ne s'embarrassent pas de pareilles considérations. Toutefois l'itiné-

1. Dans une lettre écrite en 1145 aux religieux de Tutbury, Haimon, abbé de Saint-Pierre-sur-Dive, s'en faisait l'écho (cf. L. Delisle, *Lettre de l'abbé Haimon sur la construction de Saint-Pierre-sur-Dive*, dans *Bibl. Ecole des Chartres*, 5^e série, tome I, 1860, pp. 113-139). Les *Miracles de N. D. de Chartres*, quoiqu'à un degré moindre, témoignent aussi du rayonnement de son pèlerinage (cf.

Jean le Marchant, *Miracles de N. D. de Chartres*, publiés par P. Kunstmann, 1973 - Le Marchant, *Miracle XXIV*, p. 43 et 183-189). A. Chédeville a dressé la carte de l'origine des miraculés (cf. *Chartres et ses Campagnes*, 1973 ou 1991, pp. 510-512). L'impact de ces interventions célestes reste localisé dans la France du Centre. Mais n'est-il pas symptomatique d'un retentisse-

ment plus lointain, ce «preudom» d'Aquitaine qui «*aloit, chacun an, orer*» la «*douce dame*».

2. Cf. J. Bonnerot, Fac-Similé de l'édition de 1553, pp. 103-104. Outre les travaux de M. Jusselin, voir A. Sanfaçon, «*Légendes, histoire et pouvoir à Chartres sous l'Ancien Régime*», dans *Revue Hist.*, 1988, pp. 337-357)

raire-bis du *Registre de Senlis* transcrit cette note telle quelle tandis que l'itinéraire imprimé à Rouen pour Louys Costé renchérit sur la dévotion : «*N'oubliez pas, recommande-t-il, de saluer la Benoitte Vierge Marie en son église de Chartres afin qu'elle prie son fils pour que vous puissiez faire bon voyage*». Marie Du Bois, tout acquis à la dévotion de «*Jésus, Marie et Joseph*» ne manque pas de s'agenouiller aux pieds de la Vierge chartraine, chaque fois que quittant le service de son maître, le roi Louis XIII, il regagne Montoire. En 1649, il écrit dans son journal : «*1^{er} oct. Je fus fort matinal ; j'entendis la première messe aux Récollés, je fis mes petites affaires et partis et vins disner à Rambouillet et coucher à Chartre. La traite est assez grande. Je n'avois garde de passer ce lieu sans rendre mes heumbles devoirs à la très sainte et sacrée Vierge. Je fus le matin avant jour à la chapelle de Notre-Dame-de-soubs-terre, dans l'église de Notre-Dame de Chartre ; et ce lieu est gouverné par des vierges, quy ont le soing et la conduite de tout*»³.

On pourrait légitimement s'attendre à trouver aux portes de Chartres, comme on le voit à N.-D. de Boulogne ou à N.-D. du

Puy et ailleurs, des montjoies de pèlerinage. Or il n'en est rien. Dira-t-on que l'absence de ces signes tient à ce que les flèches de la Cathédrale, visibles de plusieurs lieues à la ronde, y suppléent d'une manière autrement efficace⁴ ?

Charles Péguy a fort bien exprimé ce que ressent le pèlerin à l'approche de la cathédrale de Chartres : «*Mais vous apparaissez, reine mystérieuse. / Cette pointe là-bas dans le moutonnement / des moissons et des bois et dans le flottement / De l'extrême horizon ce n'est point une yeuse, // Ni le profil connu d'un arbre interchangeable. / C'est déjà plus distante, et plus basse, et plus haute, / Ferme comme un espoir sur la dernière côte, / Sur le dernier coteau la flèche inimitable*». Les impressions qu'il confie à son ami J. Lotte, confirment ce que ces vers laissent pressentir : «*ç'a été une extase ... je ne sentais plus rien, ni la fatigue, ni mes pieds. Toutes les impuretés sont tombées d'un coup. J'étais un autre homme*»⁵.

Les chanoines auraient pu justifier leur négligence en se retranchant derrière les louanges de Gautier de Coinci pour qui Notre Dame «*Entre Dieu et home est monjoie / Toutes les pais fait et ravoie*»⁶.

3. A cette occasion il remarqua «le tableau de Jésus, Marie et Joseph. *«La veue de ce divin tableau me ravit et je me trouvay dans une joye que je ne puis exprimer et dans cet instant j'entendis le prestre quy célébroit à cet autel quy prononça ces parolles fort distinctes : Posuisti me, Domine, super caput ejus coronam de lapide pretioso*». Il en éprouva «*ung frémissement très grand*» et y vit une sorte de révélation de la protection que lui accordait la Vierge (cf. «Journal de Marie Du Bois», dans *Bull. Soc. Archéo. du Vendômois*, nouv. série, tome I, 1934, «Séjour à Montoire», pp. 147-148).

4. S'il fallait chercher près de Chartres un endroit propice à un Mont de la Joie, peut-être devrait-on jeter son dévolu sur cette «butte, dite Montagne-des-lieues, au haut de Lèves». «Lèves doit, en effet, son nom à sa distance du centre de la cité, une lieue gauloise, un peu plus de deux kilomètres». Mais, aux yeux de Boisvillette, «*cette butte ne paraît autre chose que la motte d'un vieux fort : elle a de remarquable seulement sa dénomination concordante*» (cf. 1864, pp. 181-182 et I.G.N., 2116 O. -Chartres, «Butte Celtique» entre «Vau Monnaie» et «Pointe à l'ermite», à la tête du «Bois de

Lèves», 2388-2/536-3). Il faut avouer que la distance des «Monts de la joie» aux sanctuaires qu'ils annoncent est variable. C'est à un mille cependant que l'aveugle de Vézelay est par miracle guéri (Encadré pages 112 et 113).

5. Cf. Ch. Péguy, *Les Tapisseries, Présentation de la Beauce, 52^e et 53^e quatrains*, et *Lettres et Entretiens*, 1927, p. 157 (Féret, 1990, pages 25-26).

6. Ces deux vers sont cités par *La Curne de Sainte-Palais* (cf. *Dict. Hist. de l'anc. Langage français* ou

2. «CROIX DE LA MONTJOIE» ET «MONTJOIES»

Mais cela ne leur était pas nécessaire puisque c'est bien à son église que Jean Le Marchant, dans sa traduction poétique des miracles attribués à la Vierge, décerne les vertus de la Montjoie. Il campe des pèlerins si empressés :

«*Qu'a Chartres vinrent o grant joie
En l'iglise, qui la montjoie
De paradis estre ressemble
Entrèrent tuit joieus ensemble*»⁷.

La métaphore est splendide. Il n'empêche qu'Orléans offre au voyageur venu de Paris, par Etampes et Toury, cette Croix de la Montjoie que Chartres lui refuse⁸, à moins de compter pour telle cette Maison de la Montjoie qui appartenait, en 1525, à l'évêché de Chartres⁹ ou le blason inattendu de deux de ses évêques¹⁰ !

Il reste que ce n'est pas à Chartres que le pèlerin désireux de gagner Sainte-Croix d'Orléans ou Saint-Martin de Tours, était arrêté par une semblable croix, mais bien

aux portes de Vendôme. Qu'il ait emprunté au sortir de Cloyes le chemin de Pezou et de Lisle, ou qu'il arrive par la Ville-aux-Clercs, au point exact où s'opère la jonction des deux chemins, au voisinage de la Panacherie, l'*Atlas Trudaine* a inscrit une Croix de la Mont-joye¹¹. Le souvenir de cette croix se survit dans le nom la Croix Monjoie attribué au lieu-dit que seule occupe une maison d'origine récente. Sans doute est-ce de la hauteur voisine, qui a inspiré ce nom plus que de la croix élevée au pied du coteau, que l'on devait apercevoir le clocher de la Trinité, noyé dans l'ombre du château¹². Si l'on ne savait que la fameuse abbaye fondée au XI^e siècle par Geoffroi Martel, était promptement devenue l'écrin de la Larme versée par le Christ sur son ami Lazare, il y aurait de quoi être surpris¹³.

L'itinéraire imprimé en 1604, à l'usage des pèlerins de Rouen confirme cette donnée. «*N'oubliez pas, conseille-t-il, de voir la*

Glossaire de la Lang. Fr., 1880, tome VII, p. 409. Gautier de Coinci (1177-1236), prieur de Saint-Médard de Soissons, traduisit en langue vulgaire tout un recueil de Miracles de Notre-Dame qu'Hugues Farsit, chanoine de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, avait composé en latin, entre 1128 et 1143.

7. Cité par Fr. Godefroy, *Dict.*, tome V, p. 400. Ces quelques vers sont extraits du Miracle XV, intitulé «*D'un vallet de Corbeville qui fu guéri de sa plaie*». Comme on pouvait s'y attendre l'expression «*montjoie de paradis*» ne figure pas dans le texte latin qui se contente de dire : «*Ad ecclesiam vero beate Virginis cum omni devotione et reverentia venientes eidem gloriose domine gracias egerunt ...*».

8. La Montjoie ou la Monjoie (Cne de Saran, Ct d'Orléans N. O.), sur la

route de Paris à Orléans (voir catalogue en annexe).

9. Cette maison se trouvait rue des Vasseleurs, aujourd'hui rue des Lisses (cf. P. Buisson et P. Bellier de La Chavignerie, 1896, p. 53).

10. Il s'agit des armoiries de Louis Guillart qui fit son entrée solennelle à Chartres, le 2 juin 1525, et resta évêque de cette ville jusqu'en 1553, date à laquelle il résigna son évêché en faveur de son neveu, Charles Guillart (cf. L. Merlet, 1883, pp. 214-215 et abbé Haye, 1896, pp. 240-272).

11. *Atlas Trudaine*, A.N. F(14) 8492 F 29.

12. Cf. I.G.N., 1920 E. - Vendôme, 506/2315. R. de Saint-Venant, à «*la Croix Montjoie*», note : «*Ec., Cne de*

St-Ouen. Ce lieu prend son nom d'une croix qui se trouvait au carrefour de l'ancienne route de Paris et de celle qui de St-Ouen mène à Pierrefitte. Cette croix se trouvait au pied de l'ancienne côte de Montjoie» (cf. *Dict. Topo., Hist., Biogr., Généal., et Hérald. du Vendômois*, tome I, Blois, rééd. 1969, p. 426). A «*Montjoie*», il consignait : «*Lieu-dit, Cne de St-Ouen. Le tertre de Montjoie était traversé par la route de Vendôme à Paris par la Ville-aux-Clercs. La grande route nationale N. 10 de Paris en Espagne, gravit encore ce tertre*» (*idem*, tome II, p. 418). Malheureusement, R. de Saint-Venant s'abstient de commenter le nom de ce tertre et le *Cartulaire de la Trinité*, semble-t-il, reste muet à ce sujet.

13. «*D'après la tradition, cette Larme, versée sur Lazare par le Sauveur, aurait été remise à Marie-Madeleine et rapportée en France par*



LA MONTJOIE DE PARADIS



L'assimilation de Notre-Dame à la «montjoie des cieulx» est fréquente aux XIV^e et XV^e siècles. L. Morery, à la suite du P. Menestrier, en donne un bel exemple : «Entre les tableaux de la Confrérie du Puy, dans l'Eglise Notre-Dame d'Amiens, écrit-il, il y en a un d'un amas de pierres et de fleurs, sur lequel est l'image de la Vierge avec ces Vers : «Du sûr chemin infailible Mont-joye» (1704, t. 3, p. 795 ; III. 2, n. 24).

Le manuscrit des Chants Royaux de N. D. du Puy d'Amiens, conservé à la Bibliothèque Nationale, renferme une miniature attribuable au début du XVI^e siècle, sur laquelle on lit la même invocation, inscrite sur le phylactère tenu par le donateur, en bas, à droite, ce qui explique la présence des pèlerins qui se dirigent vers la Vierge (ci-contre).

Pourtant, si éminente que soit l'intercession de la Vierge, seul Dieu est à même de communiquer la félicité absolue par la libre révélation qu'il fait de sa miséricorde. Une version du «Mistaire de la Passion de nostre sauveur Jhesucrist par personnages» attribué à Arnoul Greban, s'achève par ces vers : «Dieu qui est de tous biens montjoye / Nous doit de paradis la joye : / Alons nous en grans et menus, / Chantons : Te Deum Laudamus» (cf. L. Petit de Julleville, Les mystères, Paris, 1880, tome II, pp. 396-397). Mais le sens d'enseigne ou de «guide» convient surtout à la Croix du Christ, en vertu des propres paroles du Maître : «Il est la voye et seur chemin / Ou jamais nul ne se fourvoye... / Sa croix nous y sert de montjoye» (Cité par la Curne de Sainte-Palais, 1880, t. 7, p. 418).

En haut de la miniature, la Jérusalem Céleste d'où surgit le buste du Père Eternel bénissant, est soutenue par deux anges. L'effigie de la Vierge à l'Enfant, placée au carrefour des chemins de la vie, remplace ici surnaturellement, en tant qu'accomplissement de la Révélation, la Montjoie toute païenne qui préside à la rencontre fastueuse des Rois mages telle que l'a imaginée Pol de Limbourg au début du XV^e siècle, pour Jean de France, duc de Berry (III. 1).

2. «CROIX DE LA MONTJOIE» ET «MONTJOIES»



*Sainte Larme de Notre Seigneur Jésus Christ qui est en l'église de la Sainte Trinité au Mont-ioye dit lieu de Vendosme*¹⁴. La présence de cette croix insolite aux portes d'un monastère invite à lui chercher un parallèle. On ne réussira à le trouver qu'en jetant les yeux sur une grande abbaye, détentrice d'une relique prestigieuse qui pour avoir été, elle aussi, l'enjeu d'âpres rivalités, offre un développement historique analogue.

C'est à Vézelay, semble-t-il, que ces conditions se trouvent réunies. Deux croix de la montjoie, au moins, guettaient l'arrivée du pèlerin aux abords de la Madeleine. Elles étaient postées sur les chemins qui d'Avallon et d'Auxerre débouchent sur l'acropole sainte, l'une par le plateau, l'autre par la vallée. Celle qui se dresse sur la route d'Avallon existe encore¹⁵. Quant à la seconde, c'est l'exode dramatique des moi-

nes, chassés de leur abbaye au cœur de l'hiver 1165, qui, sous la plume du chroniqueur Hugues Le Poitevin, permet de l'entrevoir, plongée dans les ténèbres d'un hiver crépusculaire : *«Le jour était sombre, le soleil pâle, les cours d'eau gelés, une chute continue de neige recouvrait le sol. Accompagnés des pleurs et des gémissements de toute la population, les frères sortirent de l'église au nombre d'environ soixante ... Ils traversèrent Acquins et parvinrent, toujours suivis par le peuple, à la Croix de la Montjoie (ad crucem Montis Gaudis). Là ils s'arrêtèrent quelques instants et regardant la basilique de la Madeleine, ils se prosternèrent la face contre terre, en chantant comme ils pouvaient O peccatoris solatium. Si grande était la douleur des assistants qu'ils se roulaient la tête dans la neige*¹⁶.

Mais, pourrait-on objecter, à Vendôme, la deuxième croix manque à l'appel. Qu'à

cette sainte». Au XI^e siècle cependant, elle faisait partie des trésors de Constantinople. C'est Geoffroy Martel qui en mérita le présent à force d'exploits, ainsi qu'un fragment du bras de saint Georges. *«Il déposa la relique de saint Georges dans la chapelle du château, bâtie sous le vocable de ce saint et gratifia de la Sainte-Larme l'abbaye de la Trinité qu'il venait de fonder*» (cf. *Congrès Archéo. de Fr.*, XXXIX^e session, Vendôme 1872, Paris, 1873, p. 275). L'événement se serait produit en 1040 (cf. *«Chronicon Andegavense*» et M. A. de Rochambeau, *«Voyage à la Sainte-Larme de Vendôme*», dans *Bull. Soc. Archéo., Sc. et Litt. de Vendômois*, tome XI, 1873, pp. 156-212).

14. Cette glose est ajoutée *«en italique dans le texte*». C'est du moins ce que dit l'éditeur auquel on doit la connaissance de cet itinéraire (cf. Ch.

Grosset, *«Un Livre pour les Pèlerins de Saint-Jacques au XVII^e siècle*», dans *Compostelle*, n^o 19, 1964, pp. 5-9). En effet, l'exemplaire de la B. N. est privé de l'itinéraire qui l'accompagnait (cf. B. N., Rés. H 2150). Il reste que cette indication est quelque peu énigmatique. De fait, l'itinéraire de J. Haton qui semble s'inspirer de celui de Rouen commence sur ces mots : *«N'oubliez de voir la sainte Larme de Notre Seigneur Jésus-Christ qui est en l'église de la Sainte-Trinité audit lieu de Vendosme*» (cf. *«Le Chemin en la Place de Monsieur Sainct Iacques en Galice*», dans *La Semaine du Fidèle*, 22 juil. 1865, p. 561). Il n'y est pas question de «Mont-ioye». L'itinéraire de Senlis dit plus simplement encore : *«Vendosme, ville sur Loir. N'oubliez pas de voir la sainte Larme de N. S. qui est en l'esglise de la Trinité*» (cf. E. Müller, dans *Bull. Soc. Hist. de Compiègne*, XVI, 1914-1920 p. 182).

15. A la cote 318 sur la route D. 957 la carte I.G.N. indique : Croix de Montjoie (cf. 2722 E. - Avallon, 710+2/5258, III. 1, n. 30).

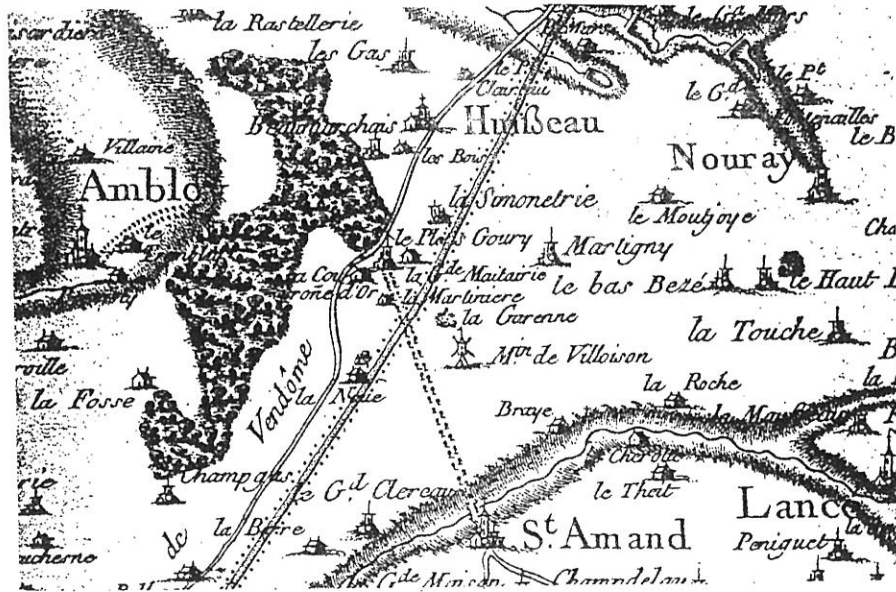
16. C'est ici la belle traduction qu'en a donnée R. Louis d'après le *Spicilegium* de Dom Luc d'Achéry (1939, p. 7-8 et 1623, p. 623-4). Le *«Chronicon Vizeliacense*» dont le Ms. se trouve à Auxerre, a été rédigé par Hugues de Poitiers, secrétaire de l'abbé Pons de Montboissier. Il couvre les années 1140 à 1167. Il a été traduit par F. Guizot en 1825 (p. 299-300), dont le texte, accompagné de notes, a été repris par F. Vogade (1969, p. 171-3). Ce dernier pense que la croix en question «devait se trouver sur une hauteur qui pourrait être la colline de Vaudonjon, entre Asquins et Brosses» (1969, p. 262, n. 138 ; IGN, 2722-O., 707/2280).

2. «CROIX DE LA MONTJOIE» ET «MONTJOIES»

cela ne tienne, les itinéraires de Rouen et de Senlis s'accordent à situer à deux lieues de Vendôme, en direction de Tours, une étape qui répond exactement au nom de *Montjoy*¹⁷. Le lieu-dit se trouve en rase campagne, à mi-chemin entre le Temple et Saint-Amand-Longpré, à la hauteur de Nourray. Un léger relief indique tout au plus l'emplacement de cette montjoie égarée dans des parages déserts¹⁸. Il n'en fut pas toujours ainsi puisqu'au XVII^e siècle ce lieu était habité et comportait une ferme¹⁹. Ce qui est sûr, c'est que la flèche du clocher de la Trinité est tout à fait invisible de cet endroit.

Le château qui domine l'abbaye, lui fait écran. Enfin, rien ne dit que ce «Montjoye» ait jamais reçu de croix.

Il existe cependant une autre croix de la Montjoie perdue dans le diocèse de Chartres. On doit de la connaître à l'éveil de la curiosité archéologique aux XVI^e et XVII^e siècles. Apanage traditionnel des milieux de robe, le goût de l'antique gagne aussi, après l'architecte, l'ingénieur sensible au caractère imposant des travaux qui firent la grandeur des Romains. C'est ce qui vaut à cette humble croix d'avoir été incidemment remarquée. Elle est, en effet, plantée à fai-



Carte de Cassini (notes 17 et 18).

17. *De Vendosme à Mont-joye deux lieues / de Mont-joye aux Assis deux lieues* (cf. Ch. Grosset, *op. cit.*, p. 7). «Montjoy - 2 l. / Aux Assis - 2 l.» déclare l'*Itinéraire de Senlis* plus succinct (cf. E. Müller, *op. cit.*, p. 182). Ce que l'*itinéraire* manuscrit de M^e J. Haton ne contredit pas : «A Montioie, deux lieues ; - aux Assis, deux lieues» (cf. *La Semaine du Fidèle*, 1865, p. 562). La *Carte de Cassini* confirme cette donnée en plaçant à faible distance de «Nou-

ray», vers l'ouest, une maisonnette dénommée «le Montjoye» (cf. Cassini, N^o 29-10 G.). [Ci-dessus].

18. La «*Monjoie*» de Nourray est visible sur la carte au 1/25000 (I.G.N., 1920 E. - Vendôme, 353/2302+7). Le site se trouve approximativement à 10 km au S. - S. O. de Vendôme. A cette distance, les tours du château qui se hérissent sur la crête, dérobent à la vue l'abbaye de la Trinité.

19. Notes de R. de Saint-Venant : «*Montjoie, f., Cne de Nourray. Cette ferme relevait du chapitre de St-Georges de Vendôme. En 1634, ce lieu est à Alexandre Girard. En 1722 à M. de Sanlot, sgr de Fontenaille*» (cf. *Dict. du Vendômois*, tome II, p. 418). Ainsi l'appartenance de «la Monjoie» à la collégiale Saint-Georges paraît confirmer le lien optique possible puisque cette église se trouvait précisément dans l'enceinte du château.

ble distance au nord d'Ymonville, sur le fameux Chemin de César qui unit Chartres à Orléans. Cette voie que le comte de Caylus n'hésite pas à qualifier de «*belle antiquité*» à cause de sa longueur impressionnante, 35000 toises de trajet presque rectiligne, a d'autant plus intéressé le distingué archéologue qu'elle venait de faire l'objet d'une carte «*levée et dessinée en l'année 1695, par M. Poitiers, Architecte et Ingénieur du Roi, à Orléans*». Ce plan lui donnait l'occasion d'illustrer son propos²⁰ car on doit au travail consciencieux de ce précurseur du bourguignon Pasumot d'avoir arrêté, le premier, le profil exact de cette chaussée en vue de sa réparation²¹.

Mais son autre mérite est d'avoir été le seul à signaler la «*Croix de la Monjoye*» qui figure heureusement sur le plan réduit publié par Caylus. Pour n'avoir sans doute pas eu la silhouette d'un milliaire, cette croix n'a ému ni la science du juriconsulte

Charles Dumoulin, ni la sagacité d'Antoine Lancelot, instruits l'un et l'autre de l'existence de cet incorruptible chemin²². Si la *Carte de Cassini* a dédaigné de la reproduire, c'est peut-être qu'elle était tombée dans l'oubli à l'instar de la croix qui couronnait la Montjoie de Saran, sur la route d'Orléans. En tout cas, elle n'avait sans doute pas ce parfum d'antiquité qui a fait encenser les quelques pierres qui bornent cette route. Si tel avait été le cas, le Père Lubin qui savait que les croix «*répondent en quelque façon aux pierres et aux termes des anciens Romains*», n'eût pas manqué de l'admirer²³.

Que fait cette «*Croix de la Monjoye*» qui n'exalte pas même le point culminant de la route, dissout dans l'immensité de l'étendue ? Pourra-t-on déduire des calculs de Daniel Jalmain que cette croix coïncide avec la douzième lieue romaine de la voie, au départ de Chartres²⁴?

20. «*Cette belle Antiquité, dont la longueur est de 35 000 toises (70 km), dit en effet le Comte de Caylus, a été levée & dessinée dans l'année 1695 par M. Poitiers Architecte et Ingénieur du Roy, à Orléans. La Carte dont cette explication est accompagnée, a été réduite d'après le dessein original qui m'a été communiqué, & que l'on doit aux soins et à l'intelligence de cet habile homme*» (cf. Caylus A. Cl., *Recueil d'Antiquités Egypt., Etrusq., Grecq. et Romaines*, 1752-1767, tome IV, p. 379 et pl. CXIV). Il est permis de se demander si le personnage auquel l'auteur décerne cet éloge vibrant n'est pas Nicolas Poictevin, ingénieur, architecte du roi. Poictevin entre en fonction en 1678. «*Sa mission, a-t-on écrit, couvre les turcies et levées, l'entretien des principales voies routières... Elle touche tout particulièrement aux généralités d'Orléans et de*

Tours». A partir de 1705, il devient «*Inspecteur des ponts et chaussées pour la Généralité d'Orléans*». Il s'intéresse au projet de canal qui relierait l'Eure au Loir de Chartres à Bonneval (cf. B. Toulhier, 1980, pp. 175-176).

21. Encadré, pages 118-119.

22. Lancelot écrivait : «*La communication était si établie, & si nécessaire entre cette ville [Orléans] & Chartres, du temps même des Romains, qu'ils y avaient fait un chemin public qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Il n'est pas fort large, & est un peu élevé de terre ; on le nomme dans le pays le chemin de César : il y a quelques années qu'il fut réparé ; il passe par le village de Langenerie, & du temps de M^e Ch. du Moulin, on voyoit encore dans la Chastellenie d'Allone des colonnes*

milliaires qui sont sur ce chemin : antiquissima Castellania Allonae in Belsia ad vetus iter ab Aureliis Carnotum ad quatuor leucas Carnotum, ubi lapides a tempore Romanum miliaria distinguentes erecti visuntur (cf. «*Dissertation sur Genabum, anc. ville du pays des carnutes ou Chartrains*», dans *Mém. de Litt.*, t. VIII, 1733, p. 463). Le passage du juriconsulte Ch. du Moulin est pris de *Carolus Molinaeus, Commentarii in consuetudines Parisienses*, tit. I, gl. 3-30, t. I, éd. de 1526, p. 41 ; voir M. Bloch, «*L'Ile-de-France*», dans *Mélanges Historiques*, E.H.E.S.S., tome II-2, p. 745, note 1).

23. *Mercuré Géographique...*, 1678, p. 387 (cité par Fr. de Dainville S. J., 1956, p. 196).

24. Cf. D. Jalmain, 1970, pp. 101-103.

2. «CROIX DE LA MONTJOIE» ET «MONTJOIES»

Quoi qu'il en soit, passé la Michellerie, à la cote 144, un lieu-dit Montjoie persiste encore sur la carte. Il permet de soupçonner l'emplacement de la croix disparue. Ce point que rien ne signale plus à l'attention du voyageur, coïncide avec un très léger désaxement de la voie, comme si l'arpenteur avait trouvé là une cible propice à la visée²⁵. Mais a-t-on jamais aperçu de cet endroit le double élan des tours de Chartres et d'Orléans ? Il semble que ce privilège ait été exclusivement réservé dans le Grand Diocèse, au Chêne de Cormont ou au Fresne de Saint-Jacques, qui dominait Aigrefoin jusqu'à la folle tempête qui l'abattit à la fin du siècle dernier²⁶.

La situation d'Ymonville, placé au sud du doyenné d'Auneau et quoique proche tant des limites du Dunois que du diocèse

d'Orléans, ne paraît correspondre à aucune frontière historique assurée. Tout juste peut-on constater que la Montjoie se trouve disposée sensiblement à mi-chemin entre Chartres et la Croix-Briquet, et plus nettement à mi-distance d'Allonnes et d'Allaines²⁷. En sorte qu'il est permis de dire avec le poète :

*«La eut une croix de par Dieu
Plantée a l'endroit du meillieu
Qui aux passans sert de montjoye»²⁸.*

Mais puisqu'au dire de Soyer, la limite de l'antique *Civitas Carnutum* était «un peu au-delà d'Allaines», il est permis de se demander si la Montjoye n'en marquait pas précisément l'emplacement²⁹. Il semblerait que l'archéologie n'ait rien à signaler dans ces parages³⁰. L'environnement toponymique de cette montjoie n'est pourtant pas

25. Le nom de «Montjoie» s'applique, à faible distance au N. O. d'Ymonville, à un champnier pris en tenaille par la route N. 154 et la voie ferrée (I.G.N., 2117 E. - Voves, 556/5347+1).

26. Saint-Jacques d'Aigrefoin est une ancienne maladrerie convertie en manoir et tombée au rang de simple ferme. La terre d'Aigrefoin fut donnée en 1176, à l'abbaye de Saint-Avit de Châteaudun, par «Hugo villicus», en faveur des lépreux : «*Leprosus in elemosinam dederat*» (cf. abbé Métais, *Chartes Vendômoises*, 1910, pp. 132-133). Elle se trouve sur la commune de Bouffry (L.-&-C., Ar. Vendôme, C. Droué) à 250 m d'altitude. C'est à deux pas de cette ferme qui renferme toujours les restes de la vénérable chapelle Saint-Jacques, que, de l'avis général, se trouve le point culminant du Loir-et-Cher qui atteint 256 m. Le célèbre Frêne de Saint-Jacques qui surplombait le Dunois et le Vendômois avait atteint la taille de 28 m quand il fut abattu

par la tempête le 30 mars 1892. «*De son faite, dit-on, on aperçoit ... la flèche de Chartres et aussi les tours d'Orléans*» (cf. R. de Saint-Venant, 1892, p. 22. Les deux points extrêmes d'où s'aperçoivent les aiguilles de la cathédrale de Chartres, sont au S., effectivement, la Butte de Cormont à côté d'Aigrefoin et, au N., La Hauteville dans la forêt d'Yvelines (ar. Mantes-la-Jolie, c. Houdan ; cf. H. Clérissse et V. Bourselet, 1933, pp. 173-174). Mais le point le plus haut de l'Eure-et-Loir ne culmine pas à 284 m. sur la commune de Montireau, comme le voulait l'abbé Peschot (1908, p. 156), mais à 1 m. plus haut à Rougemont, sur Vichères où passe un vieux chemin de crête venu des «Quatre Vents» (IGN, 1917 E-Thiron, 346/5350).

27. Les stations d'Allonnes et Allaines sont respectivement à 18 et 36 km de Chartres (cf. D. Jalmain, *op. cit.*, 1970, pp. 101-104). Le même auteur a consacré un article à la question de l'origine de ces deux

noms de lieu probablement liés au contexte politique du Bas-Empire (cf. D. Jalmain, «Des Sarmates à nos jours», *Caesarodunum*, 1984, pp. 171-180 ; et R. Borius, «*Les Alains dans l'Orléanais au V^e siècle*», dans *93^e Congrès Nat. des Soc. Sav.*, 1968, pp. 313-319).

28. Cf. Godefroy, *op. cit.*, t. V, note 15, p. 400.

29. C'est ce que laisse entendre la description donnée par J. Soyer de cette route que D. Jalmain appelle «la voie sèche» du fait qu'elle se garde de ne franchir aucun ruisseau (cf. J. Soyer dans *Les voies antiques de l'Orléanais*, 1971, p. 31). Il est pour le moins curieux que J. Soyer ait passé sous silence cette croix et son toponyme intimement lié à la route.

30. M. Lagrue, dans son *Essai sur les Antiquités d'Ymonville*, communiqué à la Soc. Archéo. d'Eure-et-Loir à la fin du siècle dernier, ne fait état d'aucune découverte dans les

UN «CHEMIN DE CÉSAR»

On lit à l'extrême fin du XVII^e siècle, sous la plume du curé de Marville-Moutier-Brulé, ce qui suit : «*On appelle chemin de César la route qui communique d'Orléans à Rouen, en passant par Evreux, Dreux et Chartres. Les négocians de ces deux villes principales offrent, en 1695, de contribuer, avec les villes du passage, au rétablissement de ce chemin, dès-lors très mauvais. On commence cette réparation du côté d'Orléans en 1696 et vers Chartres en 1697 ; mais ces travaux n'ayant alors, et depuis, été faits que partiellement, cette route, si importante pour la communication du Nord de la France avec les parties méridionales, est restée imparfaite et presque impraticable dans beaucoup d'endroits*»*.

Voilà qui confirme pleinement les assertions du Comte de Caylus : «*Cette voyes est aujourd'hui rompue dans toute sa longueur par cinq ou six ornières très profondes, qui la rendent impraticable. Les Ponts & Chaussées ont formé le projet de la réparer incessamment ; la dépense même sera médiocre, & quand elle seroit plus considérable, elle ne peut entrer en comparaison, avec l'avantage de fournir une pareille communication dans l'intérieur du Royaume*»**. Cette voie faisait, au XV^e siècle, partie intégrante de l'artère «*Bourges-Orléans-Rouen-Bruges*»***. Son état était peut-être critique dès la fin du Moyen-Age, car les «*Itinéraires de Bruges*» l'évitent de manière significative. En effet, sous la rubrique *De Brugi usque Bourges en Berry - Aliter per Rotomagum*, on lit : «*Normania... Rouan / Pont de Larche, V / Louvers, III / Evreux, IIII / Doux (sic), IIII - Francia - Chartes, VIII / Maladrerie d'Orgères, IX / Orléans, VIII, etc. ...*» (Argument n. 32).

Une preuve de la prééminence de ce dernier chemin est qu'en 1250, Eudes Rigaud, archevêque de Rouen n'utilise pas d'autre voie pour se rendre de la métropole normande à Saint-Benoît-sur-Loire : le 2 mars, il est à Chartres, de là il passe à la Maladrerie d'Orgères - *apud Leprosariam de Orgeriis*, puis à Orléans****.

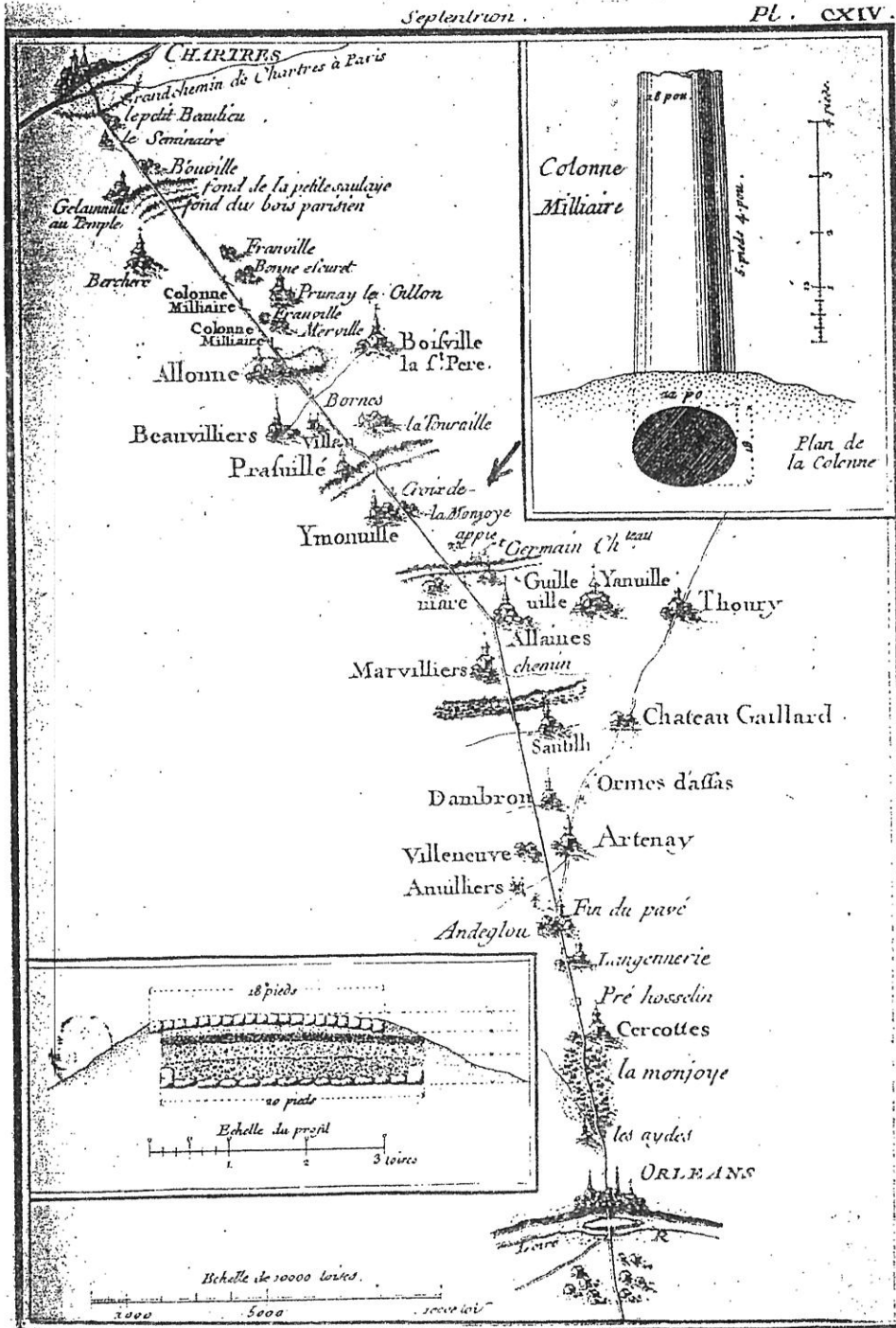
* Cf, A. D. d'E. & L., GG. 3, Registre in-4°.

** Cf, Caylus, 1752-1767, t. IV, pp. 378-379).

*** Cf., M. Mollat, 1952, pp. 286-289).

**** Cf, *Mém. Soc. Archéo. et Hist. de l'Orl.*, 1866, p. 164).

2. «CROIX DE LA MONTJOIE» ET «MONTJOIES»



banal. Outre l'étrange Framezolles qui la jouxte au nord³¹, la Montjoie reçoit au midi la compagnie d'un Martroi qui ne peut récuser toute connotation funéraire³². Le sol est-il vraiment sur ce point aussi muet que les *Cartulaires*³³ ?

Pour être tout à fait complet, d'autres Montjoies devraient encore retenir l'attention quoiqu'elles n'aient probablement jamais servi à exposer des croix. Si elles ne sont pas étrangères à la stratégie des voies de communication, sans doute le doivent-elles au rôle militaire qui fut le leur puisque les deux plus connues d'entre elles, disposées à cheval sur la Seine, ont laissé leur nom à de respectables forteresses³⁴.

A Clairefontaine (Yvelines) cependant, masqué par le manteau de la forêt, le nom

de Montjoie auréole un paisible domaine qui surplombe le vallon choisi, au XII^e siècle, par les évêques de Chartres pour fonder un monastère³⁵. Un ancien chemin, menant sûrement à Chartres, devait passer non loin de là.

Il est, en effet, pour le moins curieux que la *Carte de Cassini* décore du nom de Route de Paris le chemin de Gallardon qui coupe allègrement la route de Rambouillet à Ablis, future N. 10 pour desservir Souchamp et venir butter sur Clairefontaine, en pleine «Forest des Ivelines», sans nulle issue ! Ne s'agit-il pas d'une méprise ? De l'autre côté des Grands Bois que peuplent les souvenirs de Sainte Scariberge, du Grand Veneur et de la Croix du Désert, la Feuille de Paris, la première à avoir été

parages de la Montjoie qu'il n'évoque même pas. Il s'intéresse davantage à la Pierre Levée ou au Bois du Pas de Saint-Martin dont l'empreinte marque la direction de Viabon. Au «*Champtier des Mûrgets*», observe-t-il, quand les grains sont en herbes, l'œil aperçoit distinctement les places d'habitations anciennes ; au-dessus des murs ou fondations non démolies, ces grains sont souffreteux, jaunâtres» (cf. B. M., Chartres, *Ms S.A.E.L.* n° 1214). On ne trouve pas non plus d'allusion à cette croix dans M. Jusselin, «*L'église d'Ymonville au temps de l'abbé Bordas*», 1961, pp. 211-226).

31. La graphie «Framezolles» représente l'état actuel du nom. Il est probable qu'il s'agit d'une déformation, provoquée sans doute par une cacographie. Un lieu-dit Sarmezoles se trouverait à l'O. de la D. 154 entre la Michellerie (cote 138) et Montjoie (cote 144), enclavé par la voie ferrée et la route, tandis que sur le côté N. de celle-ci s'embran-

chait au-dessus des Hybles, un chemin de Sermerolles disparu (I.G.N., 2117 E. Voves).

32. Cf. J. Soyer, «*Etudes sur l'origine des Toponymes Martroi et Martre*», dans *Rev. des Et. Anc.*, t. XXVII, 1925, pp. 213-227 et 1946, p. 82. M. Lagrue dit simplement que lors de l'ouverture du «cimetière nouveau au N. E. d'Ymonville et dans les Ouches d'Ymonville» qui ne sont pas très éloignés l'un et l'autre du Martroi on découvrit une «tombe» (Ms 1214, *op. cit.*, note 57). Ce fait est naturellement insuffisant pour en tirer une quelconque conclusion.

33. Hormis son inscription sur le plan levé à la fin du XVII^e siècle qu'a utilisé Caylus, aucune mention médiévale de cette Montjoie n'a été retrouvée pour l'instant.

34. Le rôle de point d'observation est un des sens possibles de ce toponyme. Dans un essai, R. Louis avait donné la primauté à cette

acceptation «*Colline, hauteur stratégique, naturelle ou artificielle, d'où l'on observe la région en vue de la défense militaire ; toujours le long des routes, le plus souvent aux abords des villes ou sur les frontières, cette hauteur est en général surmontée d'un château, d'une tour ou de fortifications quelconques*» (cf. *op. cit.*, 1939, p.9).

35. La carte I.G.N. est la seule à indiquer au S. E. de Clairefontaine, vis-à-vis de la Butte de Beauregard qui a les honneurs de la *Carte des Chasses*, un château de la Montjoie (I.G.N., 2215 O. Rambouillet, 420+4/5385). Mais le *Cadastre* pas plus que la *Carte des Chasses*, ne connaît cette dénomination (cf. *Cadastre* de 1828 section A, et Rambouillet F. 10). Il est donc vraisemblable que ce nom est apparu avec le château qu'il désigne, œuvre de la famille Lazarre, auquel il a survécu. De fait, en 1828, les parcelles 60 et 61 ne portaient, semble-t-il qu'un modeste pavillon de chasse.

2. «CROIX DE LA MONTJOIE» ET «MONTJOIES»

levée, montre un chemin qui, parti de Chevreuse, n'entend pas aller plus loin que la Celle-les-Bordes. En rapprochant ces membres disjoints, ne peut-on pas reconstituer un unique et ancien chemin de Paris à Chartres par Chevreuse, Choisel, Clairefontaine, Sonchamp et Gallardon qui s'ajouterait ainsi aux trois autres itinéraires connus par Rambouillet, par Saint-Arnoult-Rochefort et par Dourdan ?³⁶

Mais le «Château» qui porte ce nom, en pleine forêt de Rambouillet, est-il beaucoup plus sérieux que ce Château de la Joye perdu dans la forêt de Senonches³⁷?

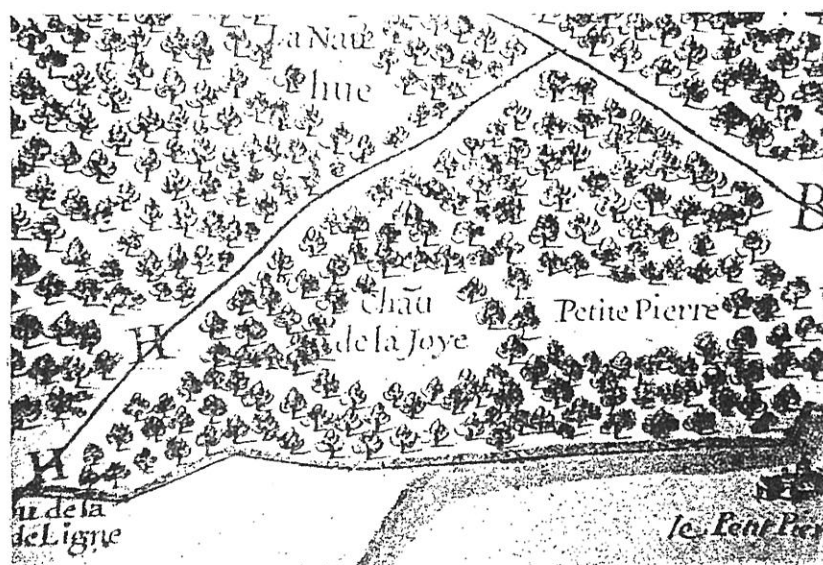
Le Montjoie qui nargue la tour de Montlhéry depuis la route d'Etampes est plus énigmatique encore³⁸.

C'est plus au nord, toutefois, sur les confins septentrionaux du Grand Diocèse, à l'orée des bois qu'enserme la boucle où l'Oise s'unit à la Seine, que *La Guide* attire le regard sur une fameuse Montjoie. Le voyageur qui se laisse bercer au fil de l'eau, ne tarde pas, en effet, à découvrir Saint-Germain-en-Laye, «séjour très agréable de nos rois». *La Guide des Chemins de France* se plaît à évoquer cette vénérable résidence : «Ville et chasteau royal sur montaigne, habi-

36. *Carte de Cassini*, Feuille de Chartres, N° 27-8 G. et Feuille d'Etampes, N° 7-8 H (I. 1, n. 26).

37. On voit un mystérieux «Châu (château) de la Joye», perdu dans les bois sur le ressort de la Chastellenie de Tardais» (cf *Plan de la Forest de Senonches en Thimerays avec les Dépendances des Chastellenies de Senonches, de Brezollles, de la baronnie de Dampierre et Pays adjacents dressé et dessiné par N. Lallement* A. N., N I Eure-et-Loir 1). Ce lieu que n'accompagne aucune vignette comme s'il s'agissait d'une simple désignation ou d'un souvenir, se trouve inscrit au sud de Tardais, à l'intérieur d'un triangle irrégulier dont le sommet est occupé par La «Nau hue», l'angle gauche par le *Frou de la grande Ligne* et celui de droite par «Petite Pierre» qui est placée au dessus du hameau du «Petit Pierre» dont les maisons sont dessinées à l'orée de la forêt. Aucun de ces lieux-dits n'apparaît sur la carte au 1/25000, particulièrement évasive dans ce secteur (I.G.N., 1916 E. - La Loupe, 353/1097).

Légende : note 37, ci-contre.

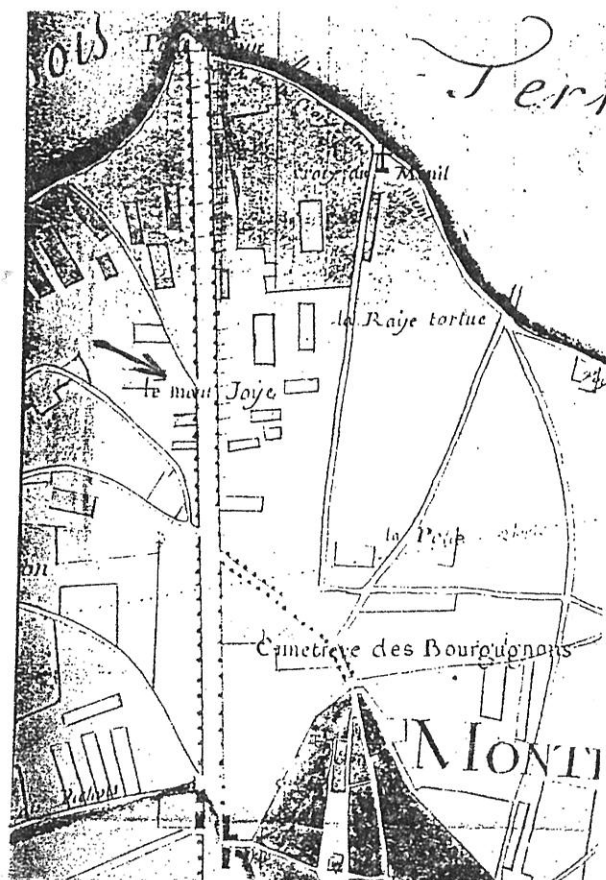


38. On voit sur le Plan de l'Intendance de «Montlhéry» : «Certifié Sincère et Véritable et Conforme a notre procès verbal du 31 mars 1787» (par Devert), écrite, à califourchon sur la nouvelle chaussée

rectiligne qui s'épargne l'embaras du vieux bourg grandi à l'ombre du fier donjon, la mention insolite «le Mon Joye» (A. D. des Yvelines, pl. 75 48 09). Voir illustration page suivante.

tée des Roys de France, a raison de la salubrité de l'air ; réputé de plusieurs - nullis diocesis - combien que la maison du Roy use des heures et offices à l'usage de Paris»³⁹.

Mais le chanoine Souchet ne l'entend pas de cette oreille. «Quoiqu'on le die de nul diocèse, et que l'evesque de Paris prétende qu'il soit dans le sien, proteste-t-il, [toujours] est-il que les prier et curé d'Iceluy respondoient anciennement à Chartres pour la justice spirituelle...»⁴⁰.



Plan de l'Intendance de «Mont-léry»

Charles Estienne pointe alors l'index : «Voy a main dextre Montjoye, qui est l'ancien chasteau royal ; et au dessoubs, Ioye en val, qui est une abbaye de moynes blancs ; auquel lieu l'on dit que furent envoyées du ciel, par un ange, les fleurs de lys et armoiries de France»⁴¹.

Près de là, noyé dans les frondaisons du «Désert» planté par M. de Monville, un pan de mur drapé de lierre, se dérobe à la vue. C'est l'unique vestige de la paroisse Saint-Jacques de Retz, mitoyenne de Joyenval. Sur la rive opposée, dans le diocèse de Rouen, l'autre Montjoie qui héroïse la Tour de Conflans dresse sa silhouette rivale sur l'éperon qui domine le confluent.

«Il n'est pas rare de débiter des fables sur les anciens châteaux fortifiés par l'art ou par la nature, déclare l'abbé Lebeuf. Telle est souvent la situation de ceux qui sont bâtis au confluent de deux rivières. Les Romains appeloient ces lieux du nom de Condate, et peut-être avoient-ils pris cette expression des Celtes. Ce nom ayant été usité autrefois pour signifier ce que nous appelons Conflans-sur-Oise qui est à cinq lieues de Paris ..., a fait imaginer un Roi Condat ..., contre lequel Clovis I^{er} se seroit battu en ce lieu ... Nicolas Gilles ajoûtoit tellement foi à ces contes, qu'il dit que la tour qui se voit à Conflans, sur la hauteur, est le Mont-joye d'une victoire que Clovis remporta en ce lieu sur un Sarazin, et il est si mal informé qu'il n'y reconnoît qu'une tour, tandis que bien avant son tems il y en avoit deux»⁴².

39. Cf Bonnerot, 1936, Fac-simile de l'éd. de 1553, pp. 38-39.

40. J. B. Souchet, 1866, t. I, p. 29.

41. «Mons gaudii, Nomen castris in silva» «de Marliaco paucis ab hinc annis» «diruti» (du Cange, t. IV, 1845, p.539).

42. Cf Lebeuf, 1883, t. II, p. 87 ; Nicole Gille, *Annales et chroniques de France*, 1525, f° XVv°, et Lombard-Jourdan, *Fleur de lis et oriflamme*, CNRS, 1991.

2. «CROIX DE LA MONTJOIE» ET «MONTJOIES»

Au terme d'une minutieuse et savante analyse archéologique, M. Martin croit pouvoir dater les puissantes murailles de la tour qui subsiste, de la fin du XI^e siècle. C'est jusqu'aux Andelys qu'il faut ensuite descendre le cours de la Seine pour retrouver, au Thuit exactement, une colline qui réponde au nom de «Mont-Joie»⁴³.

De part et d'autre du Thuit, on trouve, à l'est La Croix Joie, lieu-dit aux Andelys, et vers l'ouest, le Mont Joyeux qui désigne une ferme immédiatement au sud de Daubeuf-près-Vatteville⁴⁴.

Il est intéressant de noter le commentaire qu'inspirait, en 1863, à M. Brossard de Ruville, historien des Andelys, le nom de la Croix-Joie. «Autrefois en France, écrivait-il, il n'était pas rare de rencontrer dans les champs des monticules élevés de main d'homme, formés de terre ou de pierres jetées confusément les unes sur les autres,

soit pour marquer le chemin, soit en signe d'un événement remarquable. On donnait à ces petites élévations le nom de Monts-Joie. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour citer un exemple de cette sorte de dénomination : toute la colline qui s'élève à l'ouest du hameau de la Vacherie, sur le territoire de Tuit-la-Fontaine, porte le nom de Mont-Joie»... «Sur cet espèce de tertre, poursuit-il, on plantait quelquefois une croix ; alors cela devenait un calvaire, et l'idée de la croix l'emportant sur celle du mont, on ne disait plus : le Mont-Joie, mais la Croix-Joie...»

Si cette conjecture reste hasardeuse, elle est pourtant bien trouvée ! Enfin, il conclut : «Les Monts-Joie et les Croix-Joie ne sont pas communs de nos jours, parce que l'agriculture en fait chaque jour bon marché ; aussi ne doit-on pas être surpris de ne plus voir celui qui avait donné son nom à plusieurs champs de notre petite vallée»⁴⁵.

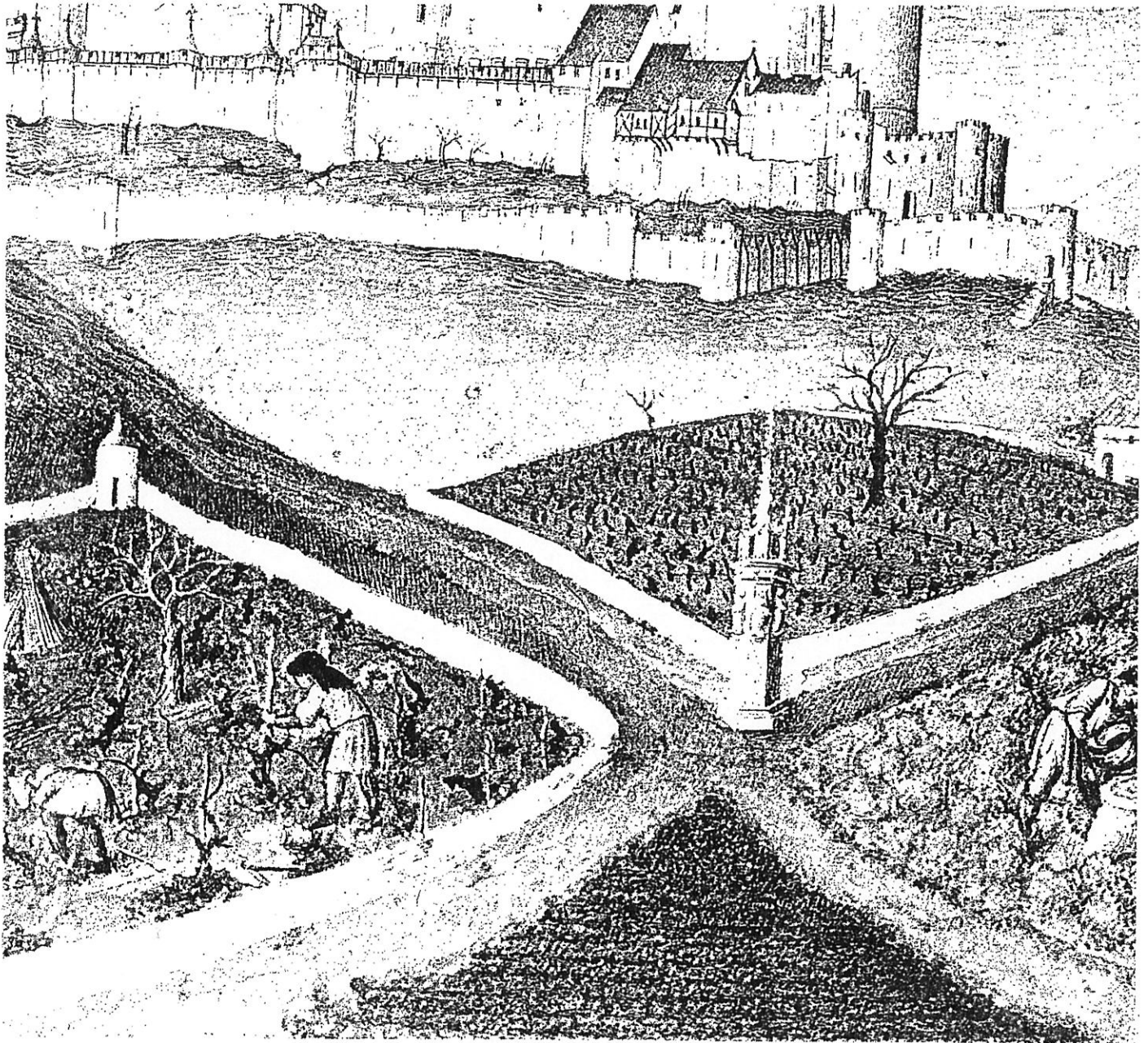
43. Cf., «*Conflans Sainte-Honorine et la Tour Montjoie*», éd. M.J.C., *Confl. à travers les Ages*, 1991, pp. 63-64). et de Blosserville, *Dict. Top. du Dép. de l'Eure*, 1877, p. 68.

44. (I.G.N. 2012 E. - Les Andelys, 525 - 2/1174+1).

45. Cf. *Hist. de la Ville des Andelis et de ses Dépendances*, 1863,

tome I, p. 162 ; le nom primitif du Thuit était Saint-Martin-la-Fontaine (cf. : M. Charpillon, *Dict.Hist. de toutes les com. du Dép. de l'Eure*, 1879, pp. 903-904).

III. LA CROIX DE LA MONTJOIE OU L'APPEL AU DEPASSEMENT



MONTJOIE CHAMPÊTRE

Au croisement de deux chemins environnés de vignes et de labours, sous les longues murailles du château de Lusignan hanté par la fée Mélusine, dont Jean d'Arras recueillit la légende, on voit une Montjoie à «images» et pinacle aigu.

(Travaux de Mars : Très Riches Heures, enluminées pour Jean de France, duc de Berry, Ms. 1284, f° 3v° ; Pognon, 1983, p. 21 - page ci-contre, n. 2).

III. 3. «CROIX COUVERTES» et «MONCEAUX DE PIERRES».

En l'absence de description et sans le secours d'aucun croquis, il est bien difficile d'imaginer à quoi pouvaient ressembler ces Croix de Montjoie. Faut-il céder à la tentation de se les représenter comme ces «*grans et notables croix entaillies de pierres à grans ymages*» que Guillebert de Mets aperçut au début du XV^e siècle sur le chemin de Paris à Saint-Denis¹, celles-là même que Pol de Limbourg et ses frères eurent l'idée de mettre en scène pour flatter le duc de Berry, oncle de Charles VI² ? N'offraient-elles pas plutôt un aspect comparable à la «Croix le Roi» érigée au bord de la Seine, sur le chemin de Mantes à Paris, tout au nord du Grand Diocèse ?

Le 14 juillet 1223, Philippe-Auguste expira à Mantes, capitale de la partie française du Vexin si chèrement acquise à la couronne. Une croix est aussitôt élevée à la sortie de la petite cité, à trois portées de flèche de la Porte de Paris, pour commémorer la première station que fit, le temps de relayer les porteurs, la bière où reposait la dépouille royale que l'on conduisait en piteux cortège vers sa dernière demeure à Saint-Denis. Guillaume Le Breton, chapelain du défunt roi, qui rapporte l'événement, dépeint cette croix «*quadrifida celata columnis*»³. Cette tournure elliptique donne à entendre qu'elle devait «occuper le centre d'une sorte de lanterne formée par quatre

1. Voir III, 1, n.18.

2. Cf *Les Très riches heures*, enluminées pour Jean de France, duc de Berry, entre 1409 et 1416 (Chantilly, Musée Condé, Ms. 1284, f° 51v° ; Durieu, 1904, Pl. 37 et III, 1, p. de titre). L'étoile de Bethléem brille au-dessus de la montjoie vers laquelle convergent les itinéraires des rois mages (cf Lombart-Jour-

dan, 1974, p. 166, n.1 et p. 176). C'est l'examen des fameuses montjoies de la Plaine St-Denis qui a inspiré à Enlart sa définition : «*Pyramides d'architecture ornées de niches qui abritent des sculptures religieuses, un autel les accompagne souvent et une croix les couronne*». Aussi rattache-t-il à ce type le «reliquaire de la Sainte Chandelle» à Arras (Manuel, I-2, 1920, p. 929-927

Une autre Montjoie à «images» et pinacle aigu se voit sur la miniature reproduite page 124).

3. La croix en question fut simplement nommée «Croix de Philippe» : «Le corps ayant été royalement embaumé et déposé ensuite dans un cercueil... le cortège s'avance douloureusement, les hommes transportant sur leurs hau-

pires carrées sur lesquelles reposait une dalle» en guise de toit⁴.

Cette interprétation rejoint la caractérisation esquissée par C. Enlart qui évoque dans son Manuel : «les croix... accompagnées de lanternes», ou «croix couvertes» dont les mont-joies «qui dérivent des piles romaines, seraient une variété». Mais, ajoutait-il, «les croix couvertes sont assez rares». Ce n'est pas à dire qu'il n'en ait pas existé.

Dans le diocèse de Chartres, on trouve la mention d'une croix ainsi désignée à la faveur de la succession de Jean III de Montfort, échue en 1249. Le document qui prend acte du partage de la Terre entre ses deux filles, Marguerite et Laure, dame d'Epernon, fixe avec précision les confins de la châtelainie de Saint-Léger. Il mène l'observateur de borne en borne, à compter de Poincy, dans le sens des aiguilles d'une montre. C'est ainsi que dans le secteur nord de cette châtelainie où serpente «le chemin de Saint

Liger à Gambais», parvenu à la «boune qui siet entre les boys aux moines de Gambesseul et Soissay», le texte poursuit sa revue d'ouest en est, longeant à val le ruisseau des Ponts Quentin. «De celle [borne], appointe-t-il, [la limite] sen va tout ainsi comme le ruis se porte à la boune qui siet à la croix couverte ; et de celle sen va tout ainsy comme li ruis se porte à la boune qui siet les lestant mons. Jean Dorlande». A partir de cet endroit, la ligne de partage des bois qui relèvent de la seigneurie de Saint-Léger, se coude et grimpe vers le nord-est, «tout ainsy comme li chemins perrez de part la Sarcueuse et la haye de Monfort»⁶.

Sur ce point précis, limites communales et féodales se recourent, car «li chemins perrez» sur lesquels elles se fondent mutuellement composent l'ancienne voie romaine qui tend de Beauvais à Chartres⁷. Fort de cette indication, il est raisonnable de penser que les deux repères de «la croix couverte»

tes épaules la dépouille mortelle du prince invincible. Lorsqu'ils furent sortis par la porte qu'on appelle porte de Paris, et arrivés à la distance que parcourrait une arbalète en lançant trois fois ses traits, ceux qui portaient le cercueil le déposèrent sur le sol avec la torche sacrée, d'autres s'empressant avec ardeur à se charger à leur tour de ce fardeau. En même temps ils désignent ce lieu pour que la croix de Philippe y soit dressée, consacrée par son nom et entourée de colonnes en pierres - «Assignate locum quo crux arecta Philippi / nomine sacretur, quadris celata columnis» (Philippide, XII, vers 608 et sv., éd. Delaborde, II, p. 371 ; trad. Guizot, 1825, p. 374-375).

4. Mme Lombard-Jourdan traduit «celata» par «couverte» (1974, p. 154).

5. «Les croix couvertes, aux dires de C. Enlart, s'abritent sous un édicule d'architecture analogue à un ciborium», et de citer à l'appui les croix d'Annot (Var) et de Nice ; la croix de Montaut, à Villeneuve d'Avignon ; celles d'Argency (Moselle) et de Pernes (Vaucluse) ; et enfin celle de Beaucaire dans le Gard «dont l'édicule triangulaire s'adapte au tracé d'une bifurcation de route» (Manuel, I-2, 1920, p. 926). Dans le Forez, la croix de Boisset-Haut, à St-Pal-en-Chalencon, s'abrite sous un édicule de plan carré (Bernard, 1971, p. 5 et 199), tout comme la très belle croix de

Bassignac-le-Haut, en Corrèze, dont les fines sculptures sont ainsi protégées des intempéries (Poulbrière, J.-B., *Revue de l'Art Chrétien*, t. 13, 1869, p. 521-529).

6. Après avoir cité un certain nombre de dépendances parmi lesquelles figurent «Viez Yglises» et «la Nouville du chemin perré», l'énumération commence en ces termes : «Et si sestend la seigneurie de Saint-Liger jusque à la boune qui siet el pré de la Pommeroye ; et de celle sen va si comme les costumes des courraus se partent du terrouer de Poygnys...» (Moutié, A., 1873, p. 105-106).

7. Sur le sens de l'expression : «le chemin perré» ou «le Perray», voir

et de «l'étang de Jean Dorlande», coïncident peu ou prou avec les carrefours forestiers actuels, dits de «la Croix Saint-Jacques», sur le chemin de Saint-Léger à Montfort, d'une part, et du «Poteau de Hollande», à la tête de l'étang de ce nom, d'autre part. Si cette déduction est exacte, il faut admettre que la «Croix Saint-Jacques», située au nord de Saint-Léger, elle-même évanouie, succède à une «croix couverte» totalement disparue⁸.

Il est douteux cependant qu'on ait eu affaire, tant à Vendôme qu'à Ymonville, ou même aux portes d'Orléans, à des monuments susceptibles de rivaliser avec ceux que l'on vient d'évoquer. Auraient-ils pu disparaître d'ailleurs sans laisser la moindre trace iconographique ou le moindre souvenir écrit ?

A défaut de pouvoir connaître jamais la physionomie exacte de ces croix, il est loisible de s'arrêter à scruter un ex-voto qui, en dépit de sa facture plus récente, n'est pas sans intérêt. Dans l'ancienne chapelle

Notre-Dame de Montserrat, à l'église Saint-Jacques de Houdan, s'aligne à main gauche de l'autel, sur l'allège de la fenêtre, en plein contrejour, un cortège de trois pèlerins abîmés en oraison. Ils observent l'attitude rituelle du dévôt s'acquittant de son vœu, genoux à terre, le bourdon incliné contre l'épaule droite. La tête découverte en signe de révérence, ils tiennent respectueusement de leurs mains jointes à hauteur du buste ce noir chapeau à calotte bombée, constellé de bourdonnets d'ivoire, d'os ou de bois, prisé à la fin du XVI^e siècle. Capes sombres, guêtres, chausses, pourpoints à crevés, barbes taillées en pointe, tout confirme que la date de 1593, inscrite sous le nez du dernier d'entre eux, ne saurait mentir⁹.

Mais que regardent fixement ces pèlerins, les yeux levés, et à qui adressent-ils leur supplique ? A Notre-Dame de Montserrat sûrement, puisque c'est à elle qu'ils font l'hommage de leurs personnes. Pourtant, ce n'est pas l'effigie de la Vierge, ni même la

Grenier, Manuel, II-1, *Les Routes*, 1934, p. 243). En ce qui concerne le nœud routier de «Diodurum», important vicus situé à la ferme d'Ithe, près de Jouars-Pontchartrain, voir Argument, n. 77. La voie venue de Beauvais se scinde là en deux branches. La plus occidentale se dirige vers Chartres. Elle est très visible entre Bazoches-sur-Guyonne, au sud duquel la «Pièce du chemin ferré» lui emprunte son nom (IGN, 2215 O-Rambouillet, 415/2419), et Saint-Léger. La Carte des Chasses qui la désigne comme «Chemin de Bazoches», en donne une image fidèle (Feuille 7 - Montfort-L'Amaury). Son tracé offre des

particularités remarquables, dans le secteur des «Buttes de Vendôme» notamment (Zuber, 1990). La voie qui passe à droite de la Millière, sépare les cantons forestiers de la Mare Ronde et de la Serqueuse. Deux retranchements dits «Camps Romains» l'accostent vers l'ouest, à la hauteur de la Butte-Boutry et du «Carrefour du Comte de Toulouse» (Rabourdin, 1936). Quant à la branche d'Orléans, elle filait, croit-on, en direction de Vieille-Eglise, passant non loin de Perray-en-Yvelines.

8. La «Croix S. Jacques» apparaît distinctement, plantée au milieu du chemin qui relie Montfort à

Léger, au nord de cette dernière localité, sur la «Réduction de la Carte Topographique des Environs de Saint-Hubert et de Rambouillet, Levée par ordre du Roi... sous la direction du Sr Berthier, en 1764» (B.N., Cartes et Plans, GEC. 9141 ; I, 1, n. 28), là où se trouve toujours, sur la D. 138, un «Carrefour de la Croix St-Jacques» (IGN, 2115 E-Epernon, 559/2415). Le «Carrefour du Poteau de Hollande» est un peu plus à l'est, non loin de l'«Ancienne Voie Romaine» qui aboutit à la D. 138, au Clos Renard (560/2415).

9. Voir II. 2, n. 1.

silhouette d'un des nombreux ermitages disséminés sur les hauteurs de la «Montagne Sciée» qui se présentent à eux¹⁰. En revanche, l'on aperçoit distinctement le fût implacablement dressé d'une colonne lisse coiffée d'un chapiteau ionique d'où s'enlève une gracieuse arcade qui porte seule une sorte de dôme côtelé. Etrange et pesante couverture en tas de charge dont la carapace, formée d'écailles imbriquées, est rendue à gros traits. Nul doute que l'unique montant intact n'ait eu son répondant à l'angle du mur. A examiner la scène de plus près, on discerne à l'intérieur de cet édicule une croix de pierre finement ciselée, aux quatre bras égaux tournés en balustre. Elle s'élanche de la tablette d'un chapiteau d'ordre également ionique, lui-même juché sur une robuste colonne vissée à sa base par deux tores que sépare un cavet. Parce qu'il est vu de profil, ce kiosque paraît ne tenir que sur deux jambes quand il doit bien en comporter quatre. N'aurait-on pas ici l'image, sinon d'une montjoie, du moins d'une de ces croix *quadris celata columnis*, pareille à celle dont la réputation ne tarda pas à susciter la fondation de Saint-Julien-la-Croix-le-Roi près de Mantes¹¹ ?



10. «Et combien que ceste dicte montaigne soit environnee de plusieurs autres montaignes, ce nonobstant elle est exempte & separee d'entre les autres & est seule de soy, de sorte que nulle montaigne est ioincte à icelle... Et pour estre les

roches de ceste dicte montaigne ainsi duisees les unes des autres comme si proprement on les eust siees avec une sie, pour ceste occasion est appelée ceste montaigne, Mont-serrat, en langue Cathalane, qui vaut autant à dire en nostre langue Françoise que

montaigne siee» (Montserrat, Description Generale de la Montaigne, 1600, p. 1-3).

11. Des miracles furent la cause de cette fondation, si l'on en croit Guillaume Le Breton : «De fréquens

3. «CROIX COUVERTE» ET «MONCEAUX DE PIERRES»



*Le prieuré de Saint-Julien-la-Croix-le-Roi
à Mantes (note 11)*

miracles ont déjà été manifestés en ce lieu, affirmait-il, Dieu n'ayant pas tardé de proclamer les mérites de Philippe. Aussitôt on construit en fort peu de temps, et sur le même emplacement, une nouvelle église, dans laquelle on puisse honorer le lieu de repos de Philippe...» (Philippe, trad. Guizot, 1825, p. 375). Ce prieuré, situé au-delà du couvent des Cordeliers, disparut au cours du XVII^e siècle (Lombart-Jourdan, 1974, p. 155, n. 2). Le plan sur parchemin de la ville de Mantes, exécuté en 1622, montre la chapelle accostée d'un bâtiment en équerre, au chevet de laquelle s'élève une haute croix plantée sur un socle cubique. On trouvait successive-

ment le long de la Seine, une fois franchie la porte de Paris, «La Bone», maison flanquée d'une tour puis, sur la route, un calvaire composé de trois croix placées côte à côte, sur la droite les Cordeliers, église et cloître, et plus loin, au bord de la Seine, «St-Julian» (A.D. Yvelines, J.285).

12. S'étant échappé du toit paternel, Bonnacaze arriva exténué à Roncevaux. Il note dans son journal: «*Roncesbailles, ville où il y a un hôpital, de trois jours de séjour, deux repas chaque jour, pain, vin, soupe et viande pour les pèlerins*». L'Autobiographie de Jean Bonnacaze de Pardies, curé d'Angos (1726-1804), a

Le béarnais Bonnacaze de Pardies, en fugue vers Compostelle, eut l'occasion de considérer un semblable monument quoique plus tardif et entièrement fait de métal. Le froid était encore vif dans la montagne navarroise, en ce mois de mai 1748. Après une nuit réparatrice coulée à l'hospice de Roncevaux, les compagnons se remettent en chemin¹². «*Nous partîmes à travers la neige jusqu'aux genoux ; mais elle diminuait à mesure que nous sortions de la montagne, écrit Jean Bonnacaze ; nous passâmes à la plaine de Roncevaux où furent tués les douze pairs de France... On voit au milieu de cette plaine, où se donna la bataille, une croix d'environ quinze pieds de haut, toute de fer, de cinq pouces en carré. Elle est, précise-t-il, sous un pavillon soutenu de quatre piliers de fer et le toit est aussi de feuilles de fer, le tout solidement bâti. Nous fîmes des prières devant cette croix pour les chrétiens qui avaient été tués dans ce lieu mémorable*». C'était la croix dite "du Roy de France". Voilà qui laisse songeur¹³.

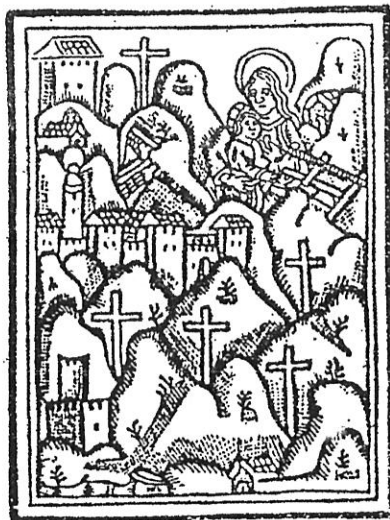
été publiée par le chanoine Dubarat et l'abbé Haristoy, en 1896 (voir Biblio, Bonnacaze, 1896

13. On présume peut-être à tort que la croix ainsi décrite, qui fut abattue en 1794 par les troupes de la Convention, ne devait pas être très ancienne (Vasquez de Parga, 1949, t. 2, p. 108). Cependant, la vérité oblige à constater que les croix de fer forgé ont été nombreuses au XV^e siècle. Enlart donne en exemple : la croix dite de St-Bernard, à Arras (laiton, 1447, par Michel de Gand) ; la croix du cimetière des Sts-Innocents à Paris ; la croix de N.-D.-de-la-Croix (Tarn-et-Garonne), fer forgé, XV^e s. ; une

Mais ce n'est sûrement pas de ce côté que le peintre de Houdan est allé chercher son modèle. A défaut d'exemple proche, une estampe ne lui aurait-elle pas facilité la tâche ? De fait, une planche gravée illustrant le *Lectionarium Sanctorale* de l'abbaye de Montserrat, imprimé en 1524, montre, à chaque lacet du chemin qui s'applique à gravir la Montagne Sciée, de petits édifices analogues à celui qui est figuré sur la peinture murale, à ceci près que leur silhouette tient davantage du cercle que du carré¹⁴. On ne saurait confondre ces élégantes rotondes avec les oratoires et ermitages qui peuplaient la solitude horripilante de cette sainte montagne¹⁵. Plus fruste, la vignette qui orne un Processionnaire conservé jadis dans les archives de ce même monastère, ne laisse pas de doute sur la présence de grandes croix émaillant les pics de la Sierra¹⁶. Enfin, une gravure de 1607 laisse apercevoir distinctement dans les virages du che-

min qui gravit la pente escarpée, de belles croix de pierre inscrites dans un enclos de forme quadrangulaire¹⁷.

**Sanctus bonauētura de in-
structione nouitioruz. ⁊ de quatuor
virtutibus cardinalibus.**



croix de 1520, à Verneuil (Eure), fer forgé (Manuel, I-2, 1920, p. 920, n.2). En tout état de cause, la croix en question qui s'est appelée «croix de Roland», est totalement distincte de la «Cruz de los Peregrinos» ou «Cruz vieja», croix de pierre composite, placée en 1880 sur la route de Burguete (Burgo de Ronesvalles), à quelque 400 m. de l'abbaye, qui porte le millésime 1321 et l'image de la Vierge sculptée.

14. Cf Rosenbach, J., «*Lectionarium Sanctorale*», Montserrat, 1524, f° 236 (234x158mm), reproduite dans *Espana Eremetica, Analecta Legerensia*, vol. I, Pamplona, 1970, Lam. n° 6, et par Albareda, Dom A. M., «*La Impremta de Montserrat* (s. XV^e-XVI^e)», dans *Analecta Mont-*

serratensia, vol. II, 1918, Lam. n°7, p. 145-146.

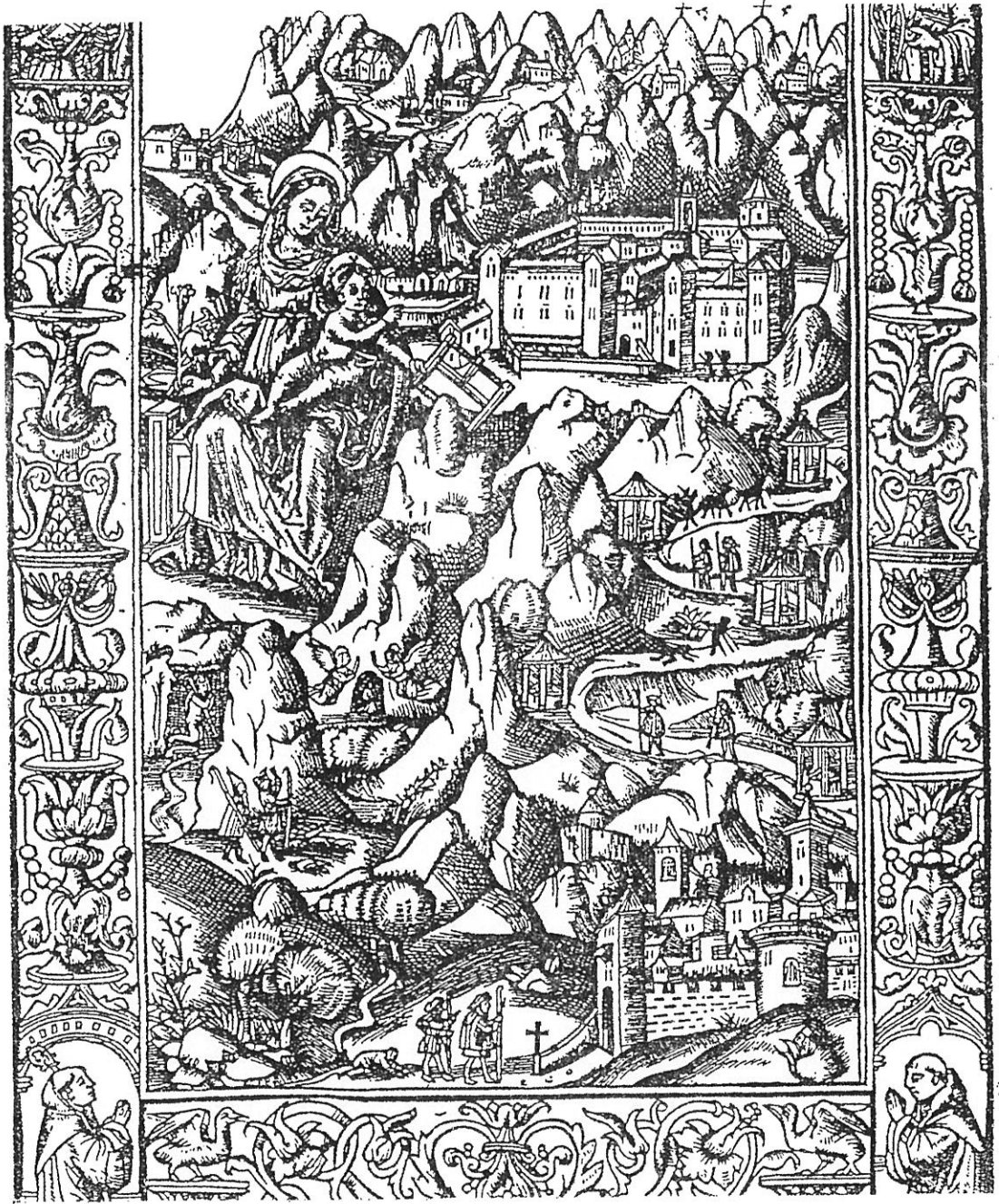
15. La Description Générale de Montserrat renferme un chapitre consacré à ces fameux ermitages : «*Particuliere description de la montagne de Mont-serrat en laquelle se fait mention des Hermitages* (Montserrat, p. 24). On en compte 14, tous plus inaccessibles les uns que les autres. Celui de «Sainte-Croix» est parmi les plus effrayants. On y parvient grâce à une «façon d'eschelle» dont «tous les degrez» sont «engrauez en la mesme roche, & est si haute, aspre, & droicte à monter, qu'elle espouuante à tous ceux qui la montent & si ce n'estoit à force de perches & paux qui sont enclouez par certains artifices en la mesme

roche pour s'ayder à monter & descendre, il ni auroit nul qui osast ni peut monter par iceluy lieu» (p. 26).

16. Luschner, J., «*Processionarium secundum consuetudinem monachorum agregationis Sancti Benedicti de Valladolid*», Montserrat, 1500, p. de titre (190x135 mm) reproduite dans *Espana Eremetica* (v. n. 14), Lam. n° 5. Cette gravure orne également un «*De Instruktionem Novitiorum*» de st Bonaventure, imprimé par Johannes Luschner en 1499 (cf Albareda, n. 14, p. 90-92).

17. Strasser, J., *Montserrat*, 1607, le Sanctuaire et la Montagne (690 x 470 mm), gravure reproduite dans *Espana Eremetica* (supra n. 14), Lam. n. 9.

3. «CROIX COUVERTE» ET «MONCEAUX DE PIERRES»



Cette gravure du début du XVI^e siècle qui représente la sainte montagne de Montserrat, ou une autre plus récente rapportée par les pèlerins de Houdan en 1582, a dû servir de canevas à la fresque commémorative peinte sur la paroi ouest de la chapelle des confrères dévôts à l'image dite de la «Moreneta» en raison du teint foncé de cette Madone. On remarque les «croix couvertes» qui jalonnent la périlleuse ascension. Nul doute qu'elles n'inspirent la représentation de celle de l'ex-voto de 1593 (page 128).

Ces croix ne sont pas absentes de la grande fresque commémorative du pèlerinage de 1582. Mais le plus curieux est qu'elles ont été en partie effacées, à la suite d'un repeint ou d'une restauration presque contemporaine de sa création. En revanche, on aperçoit distinctement sur la gauche, à l'aplomb de la corniche que le chemin escadade, un oratoire en forme de chapelle. Il est consacré à l'un des mystères de la Vierge comme le prouve la légende inscrite au-dessous : «*le Trespasement nostre dame*». A l'intérieur, on discerne des peintures ou des bas-reliefs. On reconnaît même la figure de saint Pierre officiant.

Si la forme des croix a pu varier au gré des réparations exécutées au fil du temps, reste que l'idée de jalonner l'ascension d'un sanctuaire d'oratoires dédiés à la vie et aux vertus de celui ou de celle qui y est célébré, n'est pas le seul apanage de Montserrat. D'autres pèlerins du diocèse de Chartres eurent l'occasion d'approcher de tels oratoires qui préfigurent à leur manière les stations du chemin de croix.

Sur la fin de l'été 1600, dix-sept pèlerins, dont seize prêtres, s'échappèrent du Drouais pour gagner le Jubilé Séculaire proclamé à Rome par le pape Clément VIII. Maître Philippe Maillard, curé de l'église Saint-Rémy de Prouais, qui était du nombre, a résumé l'affaire dans son registre paroissial : «*Et en alant fumes à la Sainte-*

Bomme-au-Roc, là où Marie Magdeleine a fait trente-deux ans pénitance, où arrivâmes la Notre-Dame de Septembre ; et de là nous alâmes à Saint-Maximin, là où elle fut inhumée et son chef i est ; là où on voit encor son noli me tangere ; et puis nous arrivâmes à Rome la veille saint Michel qui estoit le jeudy, et nous fîmes jusques au mercredy, auquel jour nous partîmes pour aller à Notre-Dame-de-Lorette, et nous y arrivâmes la veille saint Denis ; auquel lieu est la maison où la Vierge estoit alors que Gabriel l'ange luy aporta les nouvelles qu'elle porteroit le filz de Dieu ; et puis après nous partîmes, et vinmes par la Suisse, attendu que la guerre du Roy de France estoit en Piémont, et nous arrivâmes le propre jour saint Martin : dont je loue Dieu»¹⁸.

En fait, dès l'aller, les pèlerins qui s'étaient dirigés sur Lyon, avaient été détournés des cols alpins par des rumeurs de guerre, qui les obligèrent à se replier dans la vallée du Rhône. Dès lors, ayant à traverser la Provence pour atteindre la Ligurie, ils se firent pèlerins de Marie-Madeleine. C'est ainsi qu'ils gravirent vaillamment la «*Sainte-Bomme-au-Roc*» pour s'unir aux pénitences de celle qui, pour avoir beaucoup aimé, s'était retirée :

*«En ung lieu si désert retullé dans les bois
Ou rien ne s'entendoit sinon quelques abbois
Des mastins herissez errant pour le mesnage
Ou des loups ravissantz affamez de carnage»*¹⁹.

18. «*Le dimanche, 23^e jour d'aoust 1600, vénérable et discrète personne Philippe Maillard, presbtre, curé de l'esglize Monsieur Saint-Rémy de Proues, partit pour aller à Romme, que Dieu lui face paix*» (Chartres, A.D. E.-&L., GG. 1, Registre, 1593-1607, Prouais). On

lira à son sujet la petite notice que lui consacre l'abbé Boudet (1949, p. 22). Si l'on en croit le chanoine Souchet, «on couroit de toutes parts à Rome, en 1600, pour y gagner le jubilé, ouvert par le pape Clément VIII, auquel se trouvèrent plus de trois cent mille François» (t. 4, 1873,

p. 309). Louis XIII obtint du pape que le Jubilé se poursuive en France durant toute l'année 1601, en faveur du «restablissement de l'église de Sainte-Croix», cathédrale d'Orléans (p. 314).

19. Page suivante >

3. «CROIX COUVERTE» ET «MONCEAUX DE PIERRES»

Furent-ils émerveillés et consolés dans leur pénible ascension, à la vue des repatoires qu'avait multipliés sur l'âpre chemin la piété d'un archevêque d'Arles au début du XVI^e siècle²⁰ ?

Leur journal, dont la tenue se ressentait déjà d'une certaine fatigue, ne s'est pas arrêté à ces considérations. Mais André Du Chesne, qui les a admirés peut-être, en a laissé une curieuse description : «*Comme on commence à monter cette montagne assez fâcheuse, n'était l'artifice duquel on a usé pour rendre le chemin plus facile, raconte-t-il, on trouve sept ou huit petits oratoires enrichis de belles peintures et représentations en bosse, où l'on avait élaboré toute la vie de cette bienheureuse repentie*»²¹.

De semblables oratoires surmontés de croix jalonnaient également, au XVI^e siècle,

les sentiers qui grimpent à Notre-Dame de Beauregard, non loin d'Orgon, ou à la chapelle Notre-Dame de Pitié près de Val²². Malgré les différences de conception et de structure, il y a de fortes chances pour que tous ces petits édifices aient appartenu à un même courant de piété, celui qui poussa les chanoines de Chartres à faire sculpter avec amour et minutie les événements de la vie de la Vierge dans le tour du chœur de la cathédrale de Chartres²³.



Coquilles, sac et bourdon

19. A dire vrai, le petit cahier tenu par Laurent Barbereau, notaire à St-Denis-de-Moronval, découvert par M. Jusselin et étudié par l'abbé Boudet en 1937, ne souffre mot de la Sainte-Baume. On y trouve seulement un curieux poème composé en l'honneur de Marie-Madeleine, qui témoigne du désir de visiter son sanctuaire. Il s'adresse aux «*Vrais devotz pellerins qui arpentent la terre / Et d'un pas mesuré acourés à grand erre / Pour aller visiter les saintz et sacrés lieulx / Recherchant le chemin qui guide dans les cieulx*» (Boudet, 1949, p. 24-25 et 42-43).

20. En 1516, année même du pèlerinage de François Ier à la Ste-Baume, la grotte de Marie-Madeleine reçut la visite de Jean Ferrier, archevêque d'Arles, qu'attirait la vie d'anachorète. Il fit construire, sur le chemin de Nans à la Ste-Baume,

sept oratoires qui présentaient l'aspect suivant : «*Ce sont de petits édifices voûtés, décorés de pilastres ou de demi-colonnes, surmontés d'un fronton, et dans chacun desquels était un bas-relief relatif à sainte Madeleine* (Faillon, t. 1, 1848, col. 1041). Ces monuments, ruinés pour la plupart, sont distincts du Saint-Pilon de la voie Aurélienne, qui se dresse maintenant à la sortie de Saint-Maximin (Irigoin, 1935, p. 158-160). En revanche, les pèlerins du Drouais purent le voir *in situ*, en haut de la montagne, car il n'en disparut qu'en 1618, lorsque la chapelle fut reconstruite. Ce pilier portait l'image de Marie-Madeleine ravie au ciel par les anges (Saxer, V., «*Notes en marge du récit de Waltheim*», dans *Deux voyageurs allemands en Provence au XV^e siècle*, in *Provence historique*, t. 41, n° 166, 1991, p. 527).

21. Cf Du Chesne, A., «*Les antiquités et recherches des villes, châteaux et places les plus remarquables de toute la France*», Paris, 1609, nombreuses éditions jusqu'en 1668. Du Chesne (1584-1640) fut un écrivain prolifique..

22. A Orgon (Bouches-du-Rhône), 3 des 5 oratoires, naguère décrits par A. Coulomb (1877), subsistent. L'un d'eux porte la date de 1516. Les bas-reliefs évoquent quelques-uns des mystères de la Vierge. Les 4 oratoires de Val (Var) sont en piteux état. Ils sont respectivement dédiés à St Joseph, St Jacques, St Blaise et St Cyriaque (Irigoin, 1935, p. 161-163).

23. Cf Jusselin, *Introduction à l'Etude du Tour du Chœur de la Cathédrale de Chartres*, Chartres, 1958 ; Jacomet, *Bull. SAEL*, n° 50, 1996, p. 10 et 34.

Mais l'ex-voto de Houdan n'a pas encore livré tous ses secrets. Il y a, dans la scène immobile qu'il campe, un détail insolite qui, s'il n'est pas invention de restaurateur ou maladresse d'artiste, est de nature à éclairer le caractère singulier de cette croix couverte plantée au terme de la route. De fait, au lieu d'aligner sagement les galets du chemin, arrondis sous les genoux des pèlerins, comme on le voit sur une autre peinture votive à l'entrée de la chapelle, à main gauche, le peintre les a empilés sur le côté de l'édicule en deux petits tas incongrus.

Que signifient ces amas qui ont tout l'air de «*congeries lapidum*» pour reprendre une expression citée par Du Cange²⁴ ? Se peut-il que ces pierres soient l'offrande des pèlerins ? En bref, au lieu des petites croix plantées à l'ombre de la croix de Charlemagne, à Roncevaux²⁵, on aurait ici, plus archaïques et plus lourdes encore de sens, les pierres de l'endurcissement et de la méchanceté jetées au pied de la croix rédemptrice en écho à la parole du Christ : «*Venez à moi et je vous soulagerai car mon joug est doux et léger mon fardeau - Iugum enim meum suave est onus meum leve*» (Mt 11, 28-30). Geste païen transfiguré, accom-

pli par des hommes du XVI^e siècle comme il le fut par leurs aïeux, est-ce concevable ?

Ce qui est sûr, c'est que l'existence de pyramides de pierres amoncelées à proximité de la croix est bien le signe distinctif des Montjoies. Au XIII^e siècle, le cardinal Hugues de Saint-Cher s'exprimait sans ambiguïté à cet égard : «*constituunt acervum lapidum, écrit-il, et ponunt cruces et dicitur Mons-Gaudii*»²⁶. L'apport de la pierre n'est-il pas directement associé dans ce cas à l'érection de la croix ou à son adoration ? Au seuil du XVII^e siècle, ce lien était encore perceptible, puisque le père Odo de Gissey, évoquant les Montjoies d'où se découvre le sanctuaire de la Vierge du Puy, en montre l'articulation : «*Il y a de belles croix accompagnées de mont-ioyes, & amas de pierres, aduertissant les Pelerins de flechir les genoux en terre*»²⁷. N'est-ce pas là l'élucidation qu'appelle la peinture de Houdan ?

Cependant le geste de celui qui paie le tribut de son passage sur la piste séculaire n'apparaît pas. La laborieuse préface, dont Antoine Barreau de Billom, en Auvergne, assaisonne à la fin du XV^e siècle l'édition de son «*Pamphilus*», n'est, semble-t-il, qu'un de

24. Le texte que Du Cange a tiré de la *Vita S. Roberti Abb. Molismensis*, n. 21, dit exactement : «*Cum autem venisset ad locum, in quo erat quaedam congeries lapidum, quae vocatur Mons-Gaudii-Dei*» (Glossarium, p. 538-539).

25. Voir III, 1, n. 10-11 et 25.

26. Avant d'être ressassé par les «antiquaires», l'usage païen était connu du monde médiéval. C'est ce qui ressort du passage emprunté au Provincial des Dominicains, Hugues

de Saint-Cher, qu'invoque incomplètement Morery recopiant le P. Ménestrier. Voici cette illustration de «la coutume de nos Pelerins François», telle que la présente ce dernier : «*Gentiles faciebant acervum lapidum ad honorem Mercurij, & aliorum deorum : sicut etiam apud nos faciunt Peregrini, ubi primo vident Monasterium ad quod vadunt, ibi, constituunt acervum lapidum, & ponunt cruces, & dicitur Mons Gaudij*» (Origines, 1680, p. 226, voir III, 1, n. 24). Originaire du Dauphiné, Hugues de Saint-

Cher reçut l'habit au couvent St-Jacques de Paris, le 22 février 1225. Prieur, puis Provincial, fait cardinal le 22 février 1244, il meurt à Orvieto en 1263 et est enterré à Lyon.

27. Odo de Gissey, S. J., «*Discours Historiques de la Tres Ancienne Devotion a N. Dame du Puy*», Livre I, Chapitre XIX, «*Description du bastiment de nostre Dame du Puy*», Lyon, 1620, p. 86.

3. «CROIX COUVERTE» ET «MONCEAUX DE PIERRES»

ces échos tardifs et désespérément littéraires, inspirés par la coutume ancestrale²⁸. Impatient de joindre sa contribution à l'édifice des humanités, cet émule de Gutenberg a jeté son dévolu sur la petite comédie latine qu'il a mise sous presse. L'exemple des pèlerins «qui, à la vue de ces tas de pierres qu'ils nomment montjoies *-ad cumulos lapidum quos montes gaudiorum appellant-* ont l'habitude d'y jeter la première pierre venue, à seule fin d'en augmenter la hauteur pour indiquer la route aux autres voyageurs», s'impose à lui comme la justification de son dessein. Car, en ajoutant son opuscule à la pile des livres publiés, il entend montrer la voie à ses compagnons éditeurs, leur suggérant d'en faire autant²⁹. La comparaison

aurait de quoi surprendre si l'on ne savait qu'imprimeurs et typographes prirent très tôt, et sans doute à Lyon, l'habitude d'épingler bourdons et coquilles dans les marges du texte qu'aurait à corriger l'étourdi qu'on «enverrait à Saint-Jacques» expier ses bévues.

Epris d'efficacité, l'auteur qui rédigea le fameux Livre V du *Codex Calixtinus* n'oublie pas d'avertir qu'à son entrée en Galice, après avoir franchi le col du Cebrero et l'Alto del Poyo, chaque pèlerin doit se charger, à Triacastela, d'une pierre à chaux destinée à alimenter les fours de Castanola qui approvisionnent le chantier de «la basilique apostolique»³¹. Habile exploitation d'une pratique superstitieuse ? A moins que l'ha-

28. Voir supra III, 1, n. 15.

29. «*Sicut enim peregrinantes solent ad cumulos lapidum secus viam coacervatos (quos montes gaudiorum appellant) lapidem quisque quem juxta offenderit apponere, quo cumulus ipse altior eminat quopue ceteris viantibus iter innotescat ; sit ego (dum novum aliquid dedero imprimendum) michi videbor in acervum librorum impressorum primitias meae negociationis conjecisse, & ceteris bibliopolis exemplum prebuisse, ut simile... factitent vel attentent*». Après cela, Antoine Barreau aurait pu prendre comme marque, à l'instar de Jacques Boyer de Lyon, «un pèlerin en marche, les yeux levés au ciel, avec la devise : *Peregrinus sum a juventute mea*» (Locard, 1892, p. 46). Son édition a pour titre : «*Pamphilus de Amore, cum commentis familiari noviter impressus*». Elle fut réimprimée à Paris pour Claude Jaumar, «avant Pâques 1560» (texte cité par Bau-

douin, A., 1873, d'après la réédition de 1902, p. 625-625, lequel est l'auteur d'un essai intitulé «*Pamphilus, De Amore, comédie latine du X^e siècle*», Paris, 1874, p. 34 et 187).

30. Si l'on en croit le *Grand Vocabulaire Français* de 1769, «coquille se dit, en terme d'imprimerie, d'une lettre déplacée de son cassetin et mêlée parmi d'autres lettres de la même casse ; ce mélange répété brouille le caractère et charge une épreuve de nombre de lettres pour d'autres qu'on appelle des *coquilles*». A cela s'ajoute qu'en terme de typographie, «on qualifie de *bourdon* toute omission d'un mot, d'un membre de phrase, voire même d'une phrase ou d'un paragraphe tout entier... Le bourdon était toujours fort redouté dans l'atelier car il nécessitait souvent un remaniement fort considérable du texte déjà composé». On comprend que l'expression «aller ou envoyer à Saint-Jacques» qui s'abattait sur celui qui

avait commis ces bourdes était une terrible condamnation et que le pèlerinage des corrections pouvait être fort long (Locard, A., 1892, p. 37, 42 et 46). Boutmy déclare cette expression hors d'usage à la fin du XIX^e siècle (*Dict. de l'argot des typographes*, Paris, 1883).

31. Passant en revue les localités du chemin de Saint-Jacques, l'auteur du *Guide* énumère à partir d'Astorga : Rabanal (del Camino) surnommé le captif, le col du mont Irago -Portus Montis Iracy- (infra n. 38), Molina Seca, puis Ponferada, Cacabelos, Villafranca sur la bouche du Valcarce, puis le camp des sarrasins, Villa Us, le col du mont Cebrero et l'hospice au sommet de ce mont, en Galice, là où les pèlerins reçoivent une pierre qu'ils emportent avec eux jusqu'à Castanola pour faire de la chaux qui servira à la construction de la basilique (Vielliard, 1938, p. 8-9 ; Argument n. 23-27).

bitude contractée à la faveur des grands chantiers ne se soit perpétuée d'elle-même. Le fait est qu'en d'autres occasions, à Notre-Dame de Chartres comme à Saint-Pierre-sur-Dives, les pèlerins se sont attelés avec ardeur au convoiement des matériaux³².

Quoi qu'il en soit, au pied de la croix élevée sur la Montjoie de Compostelle, Hermann König von Vach a noté la présence, à la fin du XV^e siècle, d'«un gros tas de pierres»³³. Son témoignage corrobore la relation de l'Anonyme anglais de 1425 qui versifie : «*A Mount Joie mony stonéz there ate And four pilerez of stone of gret astate*»³⁴.

Si ce dernier mentionne une chapelle à défaut de croix, il se pourrait toutefois que les quatre piliers qu'il signale en aient été les vestiges. Mais il y a mieux. Sur l'un des

rare panneaux subsistant du grand retable peint par Nicolas Francès, avant 1434, pour le maître-autel de la cathédrale de Leon, sur le chemin de Saint-Jacques, on surprend, à l'arrière-plan de la scène qui figure la translation du corps de l'apôtre, l'humble geste du pèlerin qui dépose sa pierre au pied d'un calvaire gothique dressé sur un socle hexagonal, tandis que, dans la basilique proche, un autre pèlerin dépose son offrande dans un tronc sous le regard du saint dont il est venu quêter les suffrages³⁵.

La station faite à la Montjoie et la prière qui la valide, revêtent une certaine importance puisque, à en croire l'Anonyme anglais, elles valent au pèlerin cent jours d'indulgence : «*A hundred daiez of pardon*». La croix disparue, la montagne de pierres

32. Voir supra III, 2, n. 1 et 7.

33. «*A Compostelle arriveras enfin / Grande joie ressentent alors les pèlerins, / Quand le terme du chemin ils peuvent apercevoir, / Et sur le mont, près d'une croix, un tas de pierres ils peuvent voir*». Tels sont sensiblement les quatre vers qu'Hermann König consacre à la Montjoie de Compostelle dans la traduction versifiée qu'en a donné L. Marquet, de Verviers. Konrad Haebler a publié à Strasbourg, en 1899, le texte original de cet itinéraire dans l'édition de 1495 (cf *Das Wallfahrtsbuch des Hermannus König von Vach und die Pilgerreise in des deutschen nach Santiago de Compostela* ; voir aussi Jacomet, *SAEL, Suppl.* n° 49-50, 1996, p. 11).

34. Comme beaucoup de ses compatriotes, l'Anonyme anglais a embarqué à Plymouth, d'où il a gagné Bordeaux, puis Bayonne. De

là il est monté à Roncevaux, en passant par «Petypont St Jenouhe» (St-Jean-Pied-de-Port ?) et s'est rendu à «Pampylon, the chef Citie of the Reme of Naveron». Il a ensuite traversé Castille, Leon et Galice pour atteindre «*Sent Jamez that holy place / There maie thou fynde full faire grace*». Sur la colline d'où se découvre la cité, une chapelle et un monceau de pierres l'attendaient : «*On this side the toun (town) milez too (two), / By a Chappell schalt thou go : / Upon a hull (hill) hit stondez on hee, (high) / Wher Sent Jamez ferst schalt thou see / A Mount Joie mony stonéz there ate, / And iiii (4) pilerez of stone of grate astate*» (cf *Hakluytus Posthumus*, vol. 7, 1905, p. 530-531 ; voir III, 1, n. 13).

35. Du monumental retable créé par Nicolas Francès, achevé en 1434, ne subsistent plus que 5 grands panneaux peints et 18 petits. En effet, ce chef d'œuvre fut détruit et remplacé

au XVIII^e siècle par un énorme retable baroque. A la faveur de la restauration de la cathédrale entreprise dans la seconde moitié du XIX^e siècle sous la direction de Juan de Madrazo, ce retable fut à son tour démonté et l'on tenta de reconstituer l'œuvre de Nicolas Francès. C'est ainsi que l'unique panneau conservé des trois qui étaient consacrés à Santiago prit place au sommet du corps central (Gomez-Moreno, E., *La catedral de Leon*, 1984, p. 41-47). Il représente le fameux épisode des taureaux furieux qui se laissent atteler au char qui conduit le corps de l'apôtre dans sa basilique, saint Jacques inaugurant son pèlerinage à l'occasion de ses propres funérailles. Dans ce contexte, la présence de pèlerins accomplissant rituellement leurs vœux est très significative (Vasquez de Parga, 1949, t. 1, p. 350 ; t. 3, Lam. n° 38 ; voir infra n. 34).

3. «CROIX COUVERTE» ET «MONCEAUX DE PIERRES»

accumulées par ces derniers fut-elle employée à rénover la chapelle bâtie sur les fondations de celle que Diego Gelmirez, premier archevêque de Saint-Jacques, avait édifiée au seuil du XII^e siècle en l'honneur de la Sainte Croix³⁶ ?

Une minuscule vignette, réglée sur les lourds feuilletts d'une Bible Moralisée du XIV^e siècle, confirme, s'il en est besoin, l'association de la pierre à la montjoie. Le document est ici d'autant plus pertinent que la présence de trois pèlerins prosternés devant un sépulcre entrouvert évoque à coup sûr la Cité Sainte de Jérusalem, pèlerinage par excellence³⁷. Juste au-dessus de la tête du premier pèlerin, que terrasse l'émotion, s'enlève la silhouette gracile d'une croix

dressée à mi-pente. A côté d'elle, bien visible, s'arrondit un petit cône de pierres soigneusement empilées³⁸.



36. Il existait trois chapelles érigées sur les points d'où se découvrait la ville de l'apôtre. C'est en 1105 que l'évêque Diego Gelmirez (1100-1120) les fit reconstruire, notamment celle de Sainte-Croix à laquelle l'*Historia Compostellana* dédie un paragraphe : «*De ecclesia in Monte Gaudii fabricata et consecrata*» (H.C., I-20, p. 46). Le *Liber Sancti Jacobi* consacre par un miracle éclatant le rôle dévolu à la «grande Montjoie» de Compostelle. En une nuit, l'apôtre à cheval porte en croupe le corps d'un pèlerin mort que ses compagnons ont abandonné au pied du col de Roncevaux, le dépose au Mont-joie avant l'aurore - «*ante solis ortum uno miliario citra monasterium predici apostoli in monte Gaudii*», et ordonne aux chanoines de son église de venir le chercher et de l'ensevelir avec décence (L.S.J., II-4, p. 266 ; *Menaca*, 1987, p. 304-313 ; Jacomet, 1995, p. 174, n. 348). En descendant du «Monte del Gozo», les pèlerins vénéraient à l'ermitage de Saint-

Laurent le corps de ce pèlerin lorrain (Vasquez de Parga, 1949, t. 2, p. 350).

37. A environ 3 lieues, soit 8 km, au nord-ouest de Jérusalem, au débouché de la route venant de Jaffa que suivaient les pèlerins qui avaient débarqué dans ce port, s'élevait la butte de Rematha, que Raimond d'Aguilers, chanoine du Puy, baptise en 1098 Mons Gaudii (Louis, 1939, p. 12). Celle-ci est évoquée dans la *Chanson de la Conquête de Jérusalem* (voir III, 1, n. 11). Là se trouvait la «*Tumba Samuelis prophetæ*», sur laquelle s'élevait un monastère dédié à saint Samuel, devenu la mosquée de Nébi Samouil (Bédier, t. 2, 1926, p. 250, n. 2, d'après Delaville Le Roux, J., dans *Revue de l'Orient Latin*, t. 1, 1893, p. 42). En 1180, le pape Alexandre III institua un Ordre de Chevalerie dit de Notre-Dame de Montjoie pour assurer la protection des voyageurs en terre sainte (Lombard-Jourdan, 1993, p. 176, n. 65).

38. La miniature en question orne avec sept autres le f^o 14 du Ms. fr. 166 de la Bibliothèque Nationale. Les vignettes sont disposées 4 par 4, en deux colonnes. Les pèlerins révant le Saint Sépulcre apparaissent sur la colonne de gauche, en seconde position. Le passage illustré appartient au Livre de la Genèse. Un grand soleil rayonnant illumine la scène. Le premier pèlerin a jeté son bourdon à terre. Il est à genoux, décoiffé, en acte d'adoration, tandis que le second qui le suit de près soulève son chapeau et que le troisième le garde encore. Cette image du début du XV^e siècle reprend une iconographie traditionnelle, dont un précieux exemple de la fin du XII^e achève de s'effacer dans la chapelle rupestre de Saint-Gervais, aux Roches-l'Evêque, non loin de Vendôme (Jacomet, *Revue d'Auvergne*, 1995, p. 39-69 ; et «*La chapelle rupestre de St-Gervais aux R.-l'Ev. (L.-&-C.)*» dans *Monumental* n^o 22, Chroniques, à paraître en 1998) - Voir page 138.

III. LA CROIX DE LA MONTJOIE OU L'APPEL AU DEPASSEMENT



LES ROCHES-L'EVÊQUE (Loir-et-Cher)

Chapelle rupestre Saint-Gervais - Autel Saint-Jacques avec sa fresque (XII^e siècle).
Hypothèse de restitution (H. Jacomet) - (n. 38 page 137).

Assis en majesté au-dessus de l'autel que lui a mérité son martyre, et siégeant dans la gloire, l'apôtre qui a triomphé de l'épreuve apparaît à ceux qui le vénèrent comme un analogue de la Montjoie de Paradis. «N'est-il pas l'ami sûr qui conduit infailliblement à Celui qui a dit qu'il était 'la voie, la vérité et la vie' ?» (voir infra p. 112-113).

3. «CROIX COUVERTE» ET «MONCEAUX DE PIERRES»

Pourtant, à l'approche des Lieux Saints, aucun récit de «paulmieux» ne fait la moindre allusion à l'existence d'une coutume analogue à celle qu'a pu susciter la montjoie de Compostelle. Passé le temps des Croisades, les pèlerins, qui étaient là en terre étrangère, n'auraient peut-être guère eu le loisir d'y sacrifier. Il n'empêche que, descendus dans le val de Josaphat que ravine le torrent du Cédron, aucun d'entre eux n'oubliait de marquer d'une pierre sa place au jour de la Résurrection³⁹.

Quittant les lointains pour des contrées familières, trouvera-t-on plus proche dans le temps et rivée à la terre, une survivance de l'antique coutume, attachée non plus à l'ultime Montjoie, mais à quelque nœud crucial de la route ?

A la frontière de la Castille et de la Galice, sur le Camino Real Frances, entre Maragateria et Bierzo, l'Alto de la Cruz de Ferro, qui domine Manjarin et Foncebadon, franchit à 1490 mètres d'altitude les contreforts d'une Sierra à laquelle le *Liber Sancti Jacobi* donne le terrible nom de «Monte Irago»⁴⁰. Relevée naguère, cette croix de fer qui mesure plus d'un mètre, est emmanchée à la pointe extrême d'une sorte de mât de cocagne, haut de cinq mètres, piqué au faite d'un énorme pierrier amoncelé sur le côté nord du chemin. Il est difficile d'imaginer contexte plus saisissant. Des lustres durant, les Gallegos partis louer leurs bras à la moisson élevèrent d'un jet de pierre ce monument de leur exil⁴¹. Il n'est pas interdit de supposer que les pèlerins de Saint-



La Cruz del Ferro
au col du «Monte Irago»

39. La relation anonyme d'un voyage en Terre Sainte, effectué en 1486, que renferme le Ms. 15937 de la Bibliothèque de Rennes, s'exprime on ne peut plus clairement à ce sujet : « En ceste vallée (de Josaphat), ainsi que disent les escriptures, se fera le jugement apres la Resurrection de la chair, et la, en signe de ferme creance de la dicte Resurrection, plusieurs pelerins jectent des pierres comme si desja ilz vouloient choisir leur lieu ; et y a planiere remission... » (Dansette,

1979, p. 343-344). Deux ans auparavant, le dominicain allemand Félix Fabri qui fait de la vallée du Cédron un lieu terrible en raison de l'imminence du jugement - «*Est locus iste terribilis, propter tribunal et sedem extremi judicii*» - s'interroge sur la pertinence de cet usage prisé des «simples», sachant qu'une vallée si étroite ne pourra jamais contenir l'humanité entière (Hassler, C.D., «*Fratrís Felicis Fabri Evagatorium*», t. 1, Stuttgart, 1843, p. 391 et 393). En 1518, Jacques Le Saige,

de Douai, se contente de graver son nom sur une grosse pierre : «*Se y ay fait ma marcq..., se y ay retenu me plaice pour le jour du grant jugement*» (éd. Duthilloeuil, H.-R., 1851, p. 124). C'est précisément de ce lieu que l'abbaye de Josaphat, à Lèves près de Chartres, tire son nom (Jacomet, *Bull. SAEL*, n° 49, 1996, p. 5, Suppl. 49-50, 1996, p.5).

40. Voir supra n. 30.

41. Le «Monte Irago» était situé

Jacques qui allaient et venaient par ce même chemin y prêtèrent la main.

La France n'a pas dû être avare de tels usages, surtout en pays de montagne, où ils ont eu la vie longue. A Saint-Bonnet-le-Château, en Forez, une coutume analogue à celle des montjoies a subsisté, semble-t-il, jusqu'aux premières années du XVIII^e siècle. Sans une lettre du Conseiller Moissonnier, retrouvée au siècle dernier, on en ignorerait tout. L'intérêt de ce document tient à ce qu'il met en cause non tant la cohorte discontinuée des voyageurs, que la population sédentaire d'un bourg, soucieuse de donner un relief particulier à la fête de Pâques. Interrogé à ce sujet par l'abbé Peyrichon, «prévôt de Saint-Salvador en Limousin», originaire comme lui de Saint-Bonnet, Pierre Moissonnier, «conseiller du roi au bailliage du Chauffour», se propose d'en résoudre le mystère⁴².

«Vous me faites l'honneur, Monsieur, lui écrit-il, de vouloir être instruit d'où vient la coutume invétérée à Saint-Bonnet-le-Châtel, et souvent remarquée par vous, de chanter, à six ou sept heures du soir du jour de Pâques, les hymnes de la fête sur la montagne de

Mont-Mil, auprès de laquelle notre ville est située, et de voir alors les habitants s'empresser d'y porter chacun une pierre sur un monceau considérablement augmenté par celles qu'ils y ont jettées annuellement pendant plusieurs siècles»⁴³.

On ne sera pas surpris que, féru d'antiques et, de surcroît, collectionneur de médailles, l'auteur ait cherché à «faire remonter cette bizarre cérémonie jusqu'au temps du paganisme». Pour rendre plausible le succédané d'une dévotion à Mercure, il lui faut prouver que Saint-Bonnet se trouve situé sur une ancienne voie romaine. La voie dont il dresse l'itinéraire n'est autre que le grand chemin de Lyon au Puy. Fidèle à Strabon, il le prolonge «usque ad Sanctones et Aquitaniam, d'où, ajoute-t-il, il était continué jusqu'en Portugal et au fond de l'Espagne». Bien que l'érudit conseiller lâche sans autre preuve : «Enfin, Mont-Mil se trouve entre deux grandes routes et sert à fourcher celles de Velay et d'Auvergne», il ne souffle mot de l'estrade médiévale qui succéda à la voie antique, et au long de laquelle durent cheminer les pèlerins allant de Lyon au Puy et, de là, qui sait, à Saint-Jacques de Compostelle⁴⁴.

«in confinio Bergidense» comme le précise un acte relatif au concile tenu en 946, sous le règne de Ramiro II, sur les rives du Tabladillo. Un privilège octroyé par Alphonse VI de Castille-Leon à l'ermitte Gaucelme, en 1103, mentionne l'église San Salvador de Monte Irago, avec son «Hospice de Foncebadon». Cet acte stipule que le territoire auquel le roi concède l'immunité sera délimité par des croix (Vasquez de Parga, t. 2, 1949, p. 280-284). Dès le haut Moyen Age toute cette zone de montagne, dont

l'église mozarabe de Santiago de Penalba est le joyau, était peuplée d'ermites (Quintana Prieto, A., «Monografía del Bierzo», Madrid, 1956).

42. La lettre en question se trouve aux archives de la Diana, à Montbrison. Son éditeur, M. Durand, pense qu'elle a été écrite entre 1704, date de la nomination de Pierre Moissonnier (1673-1759) comme conseiller procureur du roi au Chauffour, et 1742, année du décès de son correspondant

(Durand, V., 1881, p. 217-223).

43. Cf Durand, 1881, p. 224.

44. Sous le titre «Ancienne route ou estrade du Puy au Forez», M. Aymard, archiviste au Puy, a consacré une étude à ce chemin dans sa partie vellave (1869, p. 587-755). Sur les voies possibles de Lyon au Puy et à Saint-Jacques à travers le Forez, voir Valla, M., «Chemins du Puy et de St-Jacques», dans *Bull. de la Diana*, t. 38, n° 7, 1964, p. 233-252).

3. «CROIX COUVERTE» ET «MONCEAUX DE PIERRES»

Les siècles du Moyen Age suspects d'avoir perpétué «un reste du paganisme», sont exclus du chapitre. D'où cette conclusion pour le moins abrupte : «*Les deux circonstances des prières et de l'amas de pierres viennent du paganisme. Si l'une a été sanctifiée, l'autre reste superstitieuse... Je ne vois pas, Monsieur, d'autre source de la ridicule coutume de nos habitants*». Il est difficile de témoigner plus d'incompréhension. Aussi n'hésite-t-il pas à blâmer ses compatriotes de s'entêter à porter «*superstitieusement des pierres sur une montagne qui en fournirait suffisamment pour bâtir vingt villes comme celle qu'elle a à ses pieds*». L'éditeur de la lettre observe pour sa part : «*Aujourd'hui, non seulement la coutume décrite est tombée en désuétude, mais le souvenir même semble perdu. Il est possible que l'érection d'un calvaire sur le Mont-Mil ait contribué à la faire abolir*»⁴⁵. Une croix de bois domine toujours, du haut de ce «suc», les maisons de

Saint-Bonnet. Comble d'ironie, la pierre des carrières qui minent le Mont Mile était précisément recherchée pour la confection et la taille des croix⁴⁶.

Il n'était pas du goût du Conseiller Moissonnier, aveuglé par la passion de l'antiquité, que l'on chantât les hymnes de Pâques au sommet d'une colline qui ne pouvait qu'évoquer le Golgotha et que chacun apportât sa pierre pour y chanter la victoire de la croix sur la mort⁴⁷. Par un curieux retour des choses, les esprits éclairés, qu'offusquaient de pareilles coutumes, ne furent peut-être pas les derniers à applaudir aux buttes artificielles élevées en l'honneur de l'Être Suprême. Mais celles-ci, il est vrai, étaient destinées à étouffer à jamais les relents de toute superstition. C'est ainsi qu'à Chartres, le tertre gazonné et verdoyant qui fut élevé près de la place des Epars au printemps 1794, fut là comme ailleurs la dernière des montjoies⁴⁸.

45. Il déclare ne pas connaître l'origine de cette croix et constate qu'elle «figure sur la carte du diocèse de Lyon publiée par Joubert fils, sous la direction de l'abbé Berlié, en 1769, dix ans après la mort du conseiller Moissonnier» (Durand, 1881, p. 240, n. 2).

46. Le Mont Mile, dont la carte IGN fait le Suc de «Momile», culmine à 940 m (IGN, 2833-O, 735/2048). Ses carrières étaient réputées, et d'après Louis Bernard, on conserve à l'Hôtel-Dieu de St-Bonnet «une maquette en pierre, haute d'un mètre, de coupe hexagonale, finement décorée qui donne une idée exacte des croix de ville à l'extrême fin du XV^e s.», et qui dut servir de modèle (Bernard, 1971, p. 39 et 92-95 ; Baudouin, 1989, p. 147-149).

47. D'après la tradition, le Golgotha sur lequel fut érigée la croix du Christ renfermait le tombeau d'Adam. Mort, le Crucifié, armé de la croix de la Résurrection, descend aussitôt aux enfers délivrer Adam de la mort. L'acte de jeter une pierre au pied de la croix n'est-il pas précisément destiné à conjurer la mort et le péché dont triomphe la croix ? Cette lapidation traduit donc de manière concrète le symbole même de la croix qui est victoire de la vie sur la mort. L'ignorance dans laquelle est le Conseiller des coutumes du pèlerinage ne lui permet pas de soupçonner dans le geste des habitants de St-Bonnet une attitude comparable à celle des pèlerins qui, parvenus à la Montjoie, marquent d'une pierre la victoire qu'ils ont remportée sur l'épreuve du chemin. Imaginer de génération en

génération la persistance mécanique d'un geste dont le sens aurait été oublié est inepte. Si coutume païenne il y eut, elle n'a pu se survivre que parce que le christianisme l'a transfigurée en lui conférant une plénitude de sens.

48. Une colonne haute de neuf mètres, dont le chapiteau était coiffé d'un «vase thuriféraire antique», couronnait cette «montagne», symbole des enthousiasmes soulevés par la Révolution. Arrachés du chœur de la cathédrale N.-D., les apôtres de sa consécration furent convertis en prophètes des temps nouveaux pour l'ornement de la butte (Lecocq, A., «Les apôtres d'argent de N.-D. de Chartres», dans *Variétés Historiques, Archéologiques et légendaires*, Chartres, 1882, p. 22-23 et 25).



«ROUMIEUX» ET «JACQUETS» À LA CROISÉE DES CHEMINS.

La petite croix plantée au pied de l'arbre près duquel devisent les pèlerins porte les initiales du graveur : Hans Burgkmair le Vieux (XVI^e siècle). La dévotion du voyageur est sollicitée, en outre, par une image de la crucifixion enchâssée dans une niche (Bildstock) greffée sur le tronc de ce même arbre. Juste au-dessous, sur la droite, émerge un bras tendu annonciateur du proche sanctuaire que l'on entrevoit à travers les arbres. N'est-ce pas là une de ces «mains» dont parle précisément un texte du XV^e siècle (voir supra, Arg. p. 14 et III, 1, n. 51).

Cette gravure illustre un psaume de David : «Cantabiles michi erant iustificationes tue / in loco peregrinationis mee» (Bartsch, t. 11, n° 72-221).

IV. EPILOGUE : LE PÈLERIN ET LA CROIX

«CROIX PLEUREUSE» ET «CROIX DE GRÂCE».

La sensibilité chatouilleuse qui se traduit par l'érection d'un grand nombre de croix dans le diocèse de Chartres aux deux derniers siècles de l'Ancien Régime n'est ni gratuite ni déconnectée des réalités historiques. Dans la fureur des guerres religieuses, beaucoup de croix avaient encouru la rage dévastatrice des reîtres et des huguenots, *Inimici Crucis Christi*, ainsi que les qualifie Dom Jacques Du Breul dans le *Théâtre des Antiquitez de Paris* : «L'Image du crucifix estoit à la pointe de chacune Pyramide, dit-il en parlant des Mont-Joyes,

mais les Huguenots -*Inimici Crucis Christi* les ont rompues»¹.

Un immense abandon vint s'ajouter à d'irréparables destructions². La *Grande Chanson des Pèlerins*, ou *Cantique Spirituel*, dit la consternation éprouvée devant les ravages effroyables perpétrés dans certaines régions :

«*Quand nous fûmes en la Saintonge
Hélas! mon Dieu
Nous ne trouvâmes point d'églises
Pour prier Dieu
Les huguenots les ont rompues*»³.

1. Dom Jacques du Breul, qui se qualifie «religieux octogénaire de l'abbaye de St-Germain-des-Prés», fut le premier à déclarer le nombre (7) de «*ces stations et reposoirs en façon de Pyramides a chacune desquelles sont les effigies de trois Roys et l'image du crucifix à la poincte, ainsi qu'on les void encores de present*», comme s'exprimait Gilles Corrozet en 1561 avant les troubles. La tradition unanime était que ces «Mont-Joyes» avaient été édifiées

«pour la cérémonie du convoy et enterrement du corps du Roy Sanct Loys» à St-Denis. Le *Théâtre des Antiquitez* du savant bénédictin fut imprimé en 1612 (Lombard-Jourdan, 1974, p. 146-147).

2. Sur l'étendue et les causes de la crise iconoclaste au XVI^e siècle, voir Christin, O., «*Une révolution symbolique*», Paris, 1991 ; sur le sens de la violence inouïe qui éclate alors : Crouzet, D., «*Les guerriers de*

Dieu 1525-1610», Paris, 1990 (infra n. 15).

3. «La Grande chanson des Pèlerins de Saint-Jacques» figure en tête du livret troyen de 1718 (p. 2-8). Elle est connue par ses premières paroles : «*Quand nous partîmes de France / En grand désir, / Nous avons quitté Pere & Mere / Tristes & marris...*» (cf Daux, C., 1899, p. 23, strophe 2 ; et infra n. 12).

Le diocèse de Chartres a lui aussi payé son tribut à la discorde. Le fameux tableau du siège de Chartres, conservé au musée des Beaux-Arts, montre les villages de la banlieue dévastés. Plusieurs croix de carrefours ont été brisées⁴. En effet, après la terrible année 1562 qui vit se livrer la sanglante bataille de Dreux et nonobstant la trêve de quatre ans imposée en 1563 par la paix d'Amboise, une nouvelle rupture se produisit. En février 1568, les huguenots commandés par Condé campent aux portes de Chartres qui résiste. Quand l'ennemi débouté se retire le 15 mars, il laisse les villages des alentours en piètre état et de sinistres lueurs d'incendie signalent sa retraite sur les chemins d'Illiers et de Bonneval. Les préparatifs comme les séquelles des combats se sont faits sentir jusqu'à Broué⁵.

4. Plusieurs de ces croix traversent la tourmente. On en aperçoit un certain nombre sur la *Carte* (manuscrite) *des Benefices de la ville et banlieue de Chartres*, conservée au Cabinet des Estampes. Cinq sont enfermées dans le «*contour des faubourgs*» : une près de la Porte des Epars, qui est peut-être le calvaire ; une autre, au-delà des Vieux Cordeliers, sur le chemin de Courville, dite «*Croix Nicochet*» ; une autre au-dessous de St-Lubin, sur le chemin de Bonneval par Luisant ; la Croix Jumelin, près de St Maurice ; et la Croix Thibaut, au débouché du chemin de Paris qui s'unit à celui de Gallardon peu avant St Georges de la Banlieue, à la limite même du faubourg (Paris, B.N.). Le Musée de Chartres a recueilli la Croix des Cordeliers.

5. On trouve la relation de ce siège mémorable dans Souchet,

Livre VI, § xxii (SAEL, t. 4, 1873, p. 60-71). J.-M. Constant a brossé le tableau de cette période troublée dans la récente *Histoire de Chartres et du Pays Chartrain* (Toulouse, 1983, p. 195-202 ; infra n. 15). A Broué, en 1568, après avoir profané l'église et entassé images et bancs au pied du crucifix, les Huguenots l'auraient incendiée, sans «*une habitante nommée Perrine Richard quy s'escria 'au feu! au feu! eh quoi! messieurs voulez-vous brusler nos maisons en bruslant ce lieu ? Sur quoy et gaignez par ses cris ils portèrent le tout autour de la grande croix quy estoit au milieu du cimetière, et là, le feu y estant mis tout fut réduit en cendres... Les vitres de l'église, quy estoient fort belles, furent presque toutes détruites par ces impies*» (Moreau, 1903, p. 120-123). C'est ainsi que dut disparaître la verrière votive dédiée à saint Jacques qui se voyait à côté de son

La tourmente apaisée, et les esprits assagis, on s'appliqua à réparer les ruines et à relever les signes de la foi. On le fit avec ardeur. Aussi n'est-il pas exagéré de dire que les XVII^e et XVIII^e siècles ont connu une véritable floraison de croix dans les champs et les villages. Un esprit de renouveau évangélique inspire l'organisation de missions que couronne parfois l'érection solennelle d'une croix⁶. Tout un clergé avide de réforme et progressivement acquis aux décrets du concile de Trente s'efforce d'encadrer le peuple fidèle comme il ne l'a peut-être jamais été. Au rythme des jubilés octroyés par Rome, quantité de croix germent encore, dites précisément Croix du Jubilé, mais aussi Croix de Grâce ou Croix des Pardons. Une dévotion recentrée sur le mystère de la Passion suscite l'érection de maints calvaires⁷.

autel. Un meneau de la baie porte toujours en guise de signature un bourdon et une besace brochant sur un écu (p. 165 - dessin supra p. 77).

6. Toutefois, hormis la croix, plantée par les Capucins de Dreux au milieu d'un grand concours du peuple (supra p. 77), les missions ne se signalent pas automatiquement par l'érection de croix. Aucune de celles qu'organise le P. Bourdoise que ce soit à Brou, en 1615 ; à Boivilliers dans le doyenné de Mantes, de 1622 à 1628 ; à Châteaudun en 1629 ; à La Forêt près de Houdan, à St-Ouen-Marchefroy, en 1638, où il s'agit de combattre les effets délétères d'une foire, ou encore au Loreau, en 1640, ne s'accompagne, semble-t-il, d'une telle manifestation (Sauzet, 1974, p. 496-499).

7. Voir supra II, 1, n. 3, p. 69 et Annexes...

Que les confréries de pèlerins ne soient pas restées à l'écart de ce mouvement, l'exemple de Broué le montre. Adeptes de la sanctification de leurs membres par l'épreuve du chemin, elles l'ont peut-être même devancé. En tous cas, leur action, au milieu d'un siècle qui vit fleurir des congrégations de toutes sortes et éclore les Charités, participe pleinement de ce désir de restaurer la discipline religieuse. Le souci de sacraliser l'espace depuis l'église, cœur de la paroisse, jusqu'aux confins du territoire, en passant par l'enclos du cimetière, les places, les carrefours et les chemins, qui s'impose comme la métaphore des âmes, trouve dans l'idée de planter la croix au cœur du pèlerinage, à l'aller comme au retour, une illustration exemplaire.

Dans cette volonté passionnée de mise en ordre, le souvenir du passé n'est pas aboli pour autant. Curieusement, c'est au moment même où l'on innove le plus que l'on est persuadé de renouer avec la tradition authentique. Ce sentiment n'est pas dénué de fondement, car n'est-ce pas la certitude de rester fidèle à la coutume des anciens qui, autant que l'espérance, donne force à cette résurrection ?

Ce qui s'est produit au lendemain de la grande Révolution peut aider à comprendre ce qui a dû se passer alors. Des croix détruites ou oubliées⁸, beaucoup sans doute furent rétablies, les unes au même emplacement, les autres au gré de la piété des familles, compte tenu des clivages qui affectèrent

ensemble propriété et société. En certains endroits, ce rétablissement fut éphémère, ailleurs il perdura. Sans l'attachement des villageois et l'enracinement de la mémoire fixée par le cadastre, comment expliquer que tant de croix élevées sous l'Ancien Régime trouvent encore leur place sur les cartes ?

Mais cet attachement n'a pas été égal partout. Dans leur majorité les croix Saint-Jacques et les croix aux Pèlerins intéressent les Yvelines et l'Eure-et-Loir. Elles ont déserté le Loir-et-Cher où la multiplication sauvage des croix avait pourtant inquiété les autorités de la Première République⁹. Au XVII^e siècle, un phénomène analogue dut se produire autour de Blois. A une flambee de confréries de pèlerins succéda un rapide déclin¹⁰. C'est ce qui explique sans doute la rareté des croix de Saint-Jacques ou des Pèlerins dans les archidiaconés de Vendôme et de Blois. Si de telles croix ont jamais existé, elles durent promptement disparaître puisqu'elles n'eurent pas le temps d'inscrire une trace dans la toponymie.

Quoi qu'il en soit, l'attitude des pèlerins à l'égard des croix rencontrées sur leur chemin reflète assez bien la sensibilité qui s'épanouit à la faveur de la Réforme catholique. C'est, du moins, la leçon qui se dégage des couplets de chansons qu'on leur décerne et dont la plupart furent composées au début du XVII^e siècle.

Ainsi, la *Chanson des Pèlerins de*

8. On lit incidemment dans l'*Histoire de Broué* que furent vendus aux enchères, le 21 pluviôse an II, «*différents objets tels que cordes de cloches, pierres d'appui des croix de*

Bécheret, du Bois de Broué, du Moulin, etc., lambris, et autres croix pour la somme de 15 L. 7 s.» (Moreau, 1903, p. 194).

9. Voir supra I, 1, p. 36, n. 12, et p. 34, n. 7.

10. Supra II, 2, n. 29, p. 91.

Valenciennes recommande-t-elle aux novices de se signer aussitôt levés :

- «Ce nous étoit d'ordinaire
- De faire nostre prière
- Avant de sortir du matin
- Faisant la croix salutaire
- Nous nous mettions en chemin».

Une autre chanson, intitulée : *Sur un gentilhomme qui a fait le voyage de Saint-Jacques et s'est rendu capucin*, déclare :

«Je ne porterai d'autres armes
Sinon la Croix de mon Sauveur...
Pour combattre à toutes allarmes,
Le Demon, ce malin trompeur.»

Mieux, Le *Pèlerin spirituel de Saint-Jacques* transcrit sur le registre de la confrérie de Senlis, rédigé vers 1689, va jusqu'à exiger de chacun une parfaite abnégation :

«Jamais de soi mesme il n'ordonne
Aymant la croix ;
Mais il prend tout ce qu'on lui donne,
Sans aucun choix»¹¹.

Tout ceci est exprimé avec bonhomie dans le préambule de l'*Autre Chanson des Pèlerins* de S. Jacques, donnée par le petit livret troyen, approuvé en 1718 :

«En Dieu nous sommes confiés ;
Lui présentant d'un cœur très humble
Nos amis pour les conserver ;
De nos cœurs faisant ouverture
Mettant nos corps à l'aventure
Portant la Croix de Jésus devant,
Sur son Bourdon chacun s'apuye,
Disant adieu d'un cœur dolent».¹²

Mais de l'attention dévote portée à la croix sur la route on aimerait surprendre le geste édifiant ou découvrir le trait exemplaire.

Cet espoir n'est peut-être pas interdit. A deux reprises, le singulier défilé qui entoure de sa guirlande mobile l'effigie de Notre-Dame de Montserrat, à Houdan, met les pèlerins en présence de croix. Les deux registres où cette scène apparaît se superposent sur les bandeaux de l'entablement sur lequel le chemin imaginaire qui escalade la

11. Cf Abbé C. Daux; 1899, p. 31, couplet n° 6 ; p. 43, couplet n° 3 ; *Livret troyen*, p. 28 ; et chanoine Müller, E., 1914-1920, p. 216.

12. «L'Autre Chanson des Pèlerins de S. Jacques» est la seconde du *Livret troyen*. Elle commence sur ces mots : «Quand nous partîmes pour aller à S. Jacques, / Pour faire pénitence, / Confessés avons nos péchés / Avant que de partir de France, / De nos curés primes licence...» (p. 9, supra n. 3). Comme on voit, ce couplet et le second, cité dans le texte, rappellent les exigen-

ces et les normes du pèlerinage. L'expression «*De nos cœurs faisant ouverture*» n'est pas sans faire penser à ce que dit du péché la «*Chanson du devoir des Pèlerins*», imprimée dans le même livret : «Avant que je m'en aille, / Il faut penser à moi, / Je romprai la muraille / Qui me retient en moi ; / C'est le temps de l'offense, / Où je suis renfermé, / Tant que par pénitence, / Sois en bien confirmé» (p. 17). Bien que ce fascicule de 48 pages, format poche, intitulé *Les Chansons des Pèlerins de S. Jacques*, portent la mention : «Imprimé

à Compostelle», l'origine troyenne n'est pas douteuse. L'avocat Grosley, historien de Troyes, qui en a approuvé la publication, écrit : «On peut permettre l'impression vu l'ancienneté de la composition : ce 7 Aoust 1718». Il comporte six chansons, une oraison, le détail des reliques vénérées à Compostelle, le «Chemin de Paris à Saint Jacques le Grand», plus un résumé d'une page sur la Vie & les Miracles de l'Apôtre. C'est, en somme, un petit manuel du pèlerin de Compostelle.

montagne s'accroche en surplomb. Ces croix, au nombre de deux, occupent la boucle d'un lacet : belles croix de pierre plantées sur un haut piédestal muni d'une tablette saillante, et dont le fût et les croisillons, renflés à la façon de balustres, s'épanouissent en fleurons.¹³

A vrai dire, l'attitude des pèlerins qui s'approchent de ces croix est plutôt déconcertante. L'un d'eux se détourne après avoir tâté de laalebasse, tandis que deux autres visiblement essoufflés s'avancent, la mine hagarde, à pas pesants et mesurés, le bourdon à l'épaule ou la gourde à la main. Aucun

ne songe à se découvrir ou, tombant à terre, à embrasser le pied de la croix salvatrice. Un examen attentif ne tarde pas, toutefois, à découvrir le genou fléchi qui marque la révérence attendue. Et cela, sous la cape du «Petit Rondin» qui semble si insouciant. En réalité, les frères Rondin n'aperçoivent pas la croix, qui est pourtant sous leur nez, car leurs silhouettes ont été appliquées, lors d'un repentir ou d'un repeint, sur la scène antérieure qui transparaît, malgré le lait de chaux qui la recouvre. Au registre supérieur, la gourde posée à côté du socle dit la halte salutaire vécue auprès de la croix,



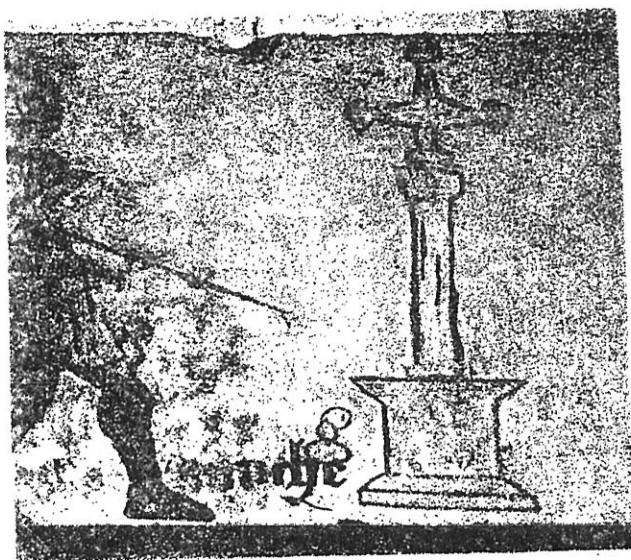
Sous la cape de Petit Rondin, état antérieur.

13. La peinture qui commémore le pèlerinage effectué en 1582 à Montserrat par les habitants de Houdan couvre tout le mur ouest de la chapelle qui fut sans doute concédée aux pèlerins à leur retour. Elle ne mesure pas moins de 4m 10 de haut sur 4m 60 de large (voir II, 2; n. 1, p. 83). Cette peinture constitue une sorte de palimpseste. Aux deux

couches de pigments superposées, dont on peut penser qu'elles représentent le même sujet rajeuni ou recomposé, s'ajoutent les nombreux ex-voto et graffiti, disséminés dans la chapelle. Ces multiples inscriptions complètent heureusement le seul registre de la confrérie qui soit conservé pour l'Ancien Régime. Il couvre les années 1706 à 1725, mais

demeure hélas introuvable. La composition générale de cette œuvre pourrait bien s'inspirer d'une gravure analogue à celle du *Lectio-narium* de 1524 (III, 3, n. 14). Cependant, les croix visibles sur la gravure de 1607 s'approchent davantage de celles que l'on vient de décrire (III, 3, n. 17).

allusion au calvaire de la soif enduré tout au long d'une rude ascension.



Laalebasse au pied de la croix.

Le trait anecdotique épuise-t-il, cependant, la signification de ces croix ? Ne figurent-elles pas également dans ce cortège à titre d'ex-voto ; croix vénérées sur la route, sans doute, mais peut-être aussi croix offertes par les pèlerins effacés qui s'agenouillaient dévotement à leur pied ? Hypothèse gratuite, car, on l'a vu, ces croix ne sont autres que celles qui jalonnent, à la façon de reposeirs, l'ascension de la «Monta-

gne sciée». ¹⁴ Cependant, rien n'empêche de méditer cette peinture à la lueur du Journal tenu par un contemporain, le normand Simon Le Marchand, bourgeois de Caen :

«Il y avait, écrit-il, une croix sur le chemin de Fallaize [en]viron trois ou quatre longueurs de champs loin du faubourg de Vaucelles de Caen, que l'on appelait la croix pleureuse, laquelle avait été rompue et mise en pièces par les hérétiques et les Huguenots qui régnoist en mille cinq cent soixante et deux, année que nous appelons, à présent, année des ravages... ¹⁵. Cette croix fut faite refaire par des pèlerins qui allaient à Saint-Jacques en Galice, lesquels passèrent par devant le lieu où avait été posée cette croix : ne voyant plus le pied d'icelle croix, firent vœu à Dieu, tous ensemble, que cy c'estoit son plaisir de leur faire la grace de faire le voyage de Saint-Jacques et de revenir à Caen en Normandie, que ils feraient refaire ladite croix».

Leur prière exaucée, ces pèlerins tinrent promesse. «Estant revenus à Caen en Normandie, ajoute Simon Le Marchand, ils ont fait refaire ladite croix et l'ont fait monter et poser au dict lieu, le Samedi après midi, le cinquiesme jour de Mars mil six cents onze : et fut levée en grande Sérémony» ¹⁶.

14. Voir supra III, 3, n.s 14 à 17.

15. Le texte poursuit : «parce que, eux, demi enragés, ils y ravagèrent et brûlèrent toutes les églises et lieux sacrés tant de ceste ville que des autres et emportèrent toutes les richesses d'icelles». A dire vrai, la haine couvait partout depuis la mort de Henri II. Mais en 1562, la guerre éclate dans toute son horreur. Le Sud-Ouest est mis à feu et

à sang. Comme le dit un contemporain, les prêtres étaient pourchassés dans les campagnes «comme lièvres en Beauce» (Miquel, P., *Les Guerres de Religion*, Paris, 1980, p. 266 ; Venard, M., dans *La France Religieuse*, t. 2, 1988, p. 254-261). Rouen, comme d'autres villes, est passé à la Réforme. Le Pays Chartrain est pris en tenailles. Cependant, Rouen capitule devant l'armée royale, malgré les prodiges

accomplis par Montgomery et, à Dreux, Condé, chef du parti protestant, est fait prisonnier. Caen, dont le château résiste, et où l'on retrouve Montgomery ne tombe définitivement aux mains des Huguenots qu'en février 1563, lorsque l'annonce de la mort de François de Guise devant Orléans achève de décourager les défenseurs (Landurant, 1988, p. 92-95).

Les «croix de Saint-Jacques» comme les «croix aux Pellerins» ne seraient-elles pas, du moins certaines d'entre elles, des croix votives, croix érigées par les pèlerins à leur retour en action de grâces ? N'est-ce pas là un des sens du geste accompli par les confrères de Saint-Jacques à Broué, «*duquel Mr Saint Jacques, pouvait-on assurer, tous les confrères sont pèlerins et voyageurs pour avoir par chacun d'eux fait le voyage et pèlerinage de son saint lieu à Compostelle*»¹⁷ ? Mais peut-être ces croix avaient-elles aussi une connotation funéraire, car de ces longs voyages tous ne revinrent pas.

Au devant du monastère des Visitandines fondé à Angers dans la première moitié du XVII^e siècle s'élevait «une pyramide» construite en 1759». Ce petit monument fut dressé, croit-on, pour contenir les empiètements des religieuses sur la chaussée publique.

«*Au lieu de cette pyramide, rapporte Péan de la Tuilerie, on y voyait autrefois une croix dont il restait encore des vestiges en 1759... On trouva dans les fondemens de cette croix deux plats de terre renversés l'un sur l'autre, dans lesquels il y avait un paquet de toile lié avec du fil et enveloppé d'un morceau d'étoffe de soie ; dans ces plats étoient encore un morceau de parchemin et*

un morceau de carton, en forme de cylindre... Il y avait aussi une forme de carton ronde et plate, sur laquelle étoit d'un côté l'empreinte de la résurrection de Notre Seigneur... Et de l'autre côté, étoit celle d'un agneau prêt à immoler sur un autel... On trouva encore dans ces deux plats deux écussons d'armoirie... On a jugé par le premier écusson que c'étoit quelqu'un de marque nommé Fournier, qui, ayant fait un voyage à S. Jacques, avoit, à son retour, fait élever cette croix ; la raison qu'on en donne est que les armes du premier écusson étoient traversées de deux bourdons, accompagnés de deux crousilles»¹⁸.



Écu sculpté sur la porte cochère de l'Auberge du Lion d'Or à Rochefort-en-Yvelines (Diocèse de Chartres).

16. Le «*Journal de Simon Le Marchand*», tenu de 1610 à 1660, et dont le Ms. est conservé à la B.M. de Caen, a été étudié par G. Vanel qui l'a édité sous ce titre en 1903 (p. 61). Point de trace apparente d'une confrérie de Saint-Jacques à Caen (cf Jugnot, G., 1984, p. 38-39). En revanche, le Majeur est, en compagnie de saint Christophe, l'un des quinze patrons de la Charité de

l'église Saint-Michel de Vaucelles, énumérés dans les statuts de 1446 comme dans ceux de 1628. Sa figure en médaillon a été retrouvée, en 1882, lors du dégagement des peintures de la voûte qui dataient du XVI^e siècle (cf Baurepaire, 1883, p. 689-707).

17. Règlement pour la confrérie de St-Jacques, érigée en la paroisse

de St-Aubin-des-Bois (A.D. d'E.-&L., E 2309). Le registre qui contient ce Règlement, établi entre le 13 mai 1578 et le 21 novembre 1579, semble perdu. On ne connaît donc cette pièce que par la mention qui en est faite sur l'inventaire sommaire.

18. «Crousille» est le mot qui désigne habituellement la coquille dite de Saint-Jacques dans les Pays

«Ces deux assiettes de terre, poursuit le chroniqueur, étoient couvertes d'une pierre d'ardoise, sur laquelle étoit dessinée une croix, en forme de croix de Jérusalem, au haut de laquelle étoit mil quatre cent nonante un». ¹⁹ Bien que tout conspire ici à faire de ce pèlerin un pèlerin de Terre Sainte, l'intention du geste n'en est pas moins claire. L'érection de cette croix marque bien l'action de grâce rendue au terme d'un long et douloureux périple.

Maintes croix ornées du bourdon de pèlerin revêtent sans aucun doute cette signification particulière. Du Cotentin à la Corrèze, elles s'élèvent à travers la campagne, comme ces trois croix de granit, à la Pallu, sur lesquelles l'abbé Menu avait observé la forme d'un «bâton semblable au

bourdon des pèlerins». ²⁰ A Ballots, en Mayenne, «la croix de schiste ardoisier du cimetière qui entourait autrefois l'église» porte, outre son croisillon à redents, «un bâton de pèlerin sculpté au fût». La tradition, recueillie par l'abbé Simon, curé du lieu, veut qu'un nommé Jacques Le Seurre l'ait érigée à son retour de Saint-Jacques, au tournant des XV^e et XVI^e siècles ²¹.

Il existe de ces croix de nombreux exemples. Le fait qu'elles s'accompagnent tantôt de coquilles, tantôt des clés de saint Pierre, accuse encore, s'il était besoin, leur connivence avec le pèlerinage autant que leur caractère votif. De rares inscriptions et quelques dates s'accordent à montrer qu'on érigea de telles croix jusqu'au cœur du XVII^e siècle. ²² A Tréauville, dans le Coten-

de Loire, sous l'Ancien régime. Son emploi est attesté à Blois au XVII^e siècle. La croix de Jérusalem gravée sur une ardoise, dont il est question plus bas, et l'empreinte de la résurrection de Notre Seigneur» font songer à la commémoration d'un pèlerinage en Terre Sainte.

19. L'auteur précise que cette croix «avait été entourée d'une grille de fer assez bien ornée». Autour de l'empreinte de la résurrection du Christ on lisait : *Resurrexit Christus, dixit alleluia*, et autour de l'agneau *Innocentius Pontifex maximus 1491*. Était-ce des enseignes de pèlerinage prises à Rome avant d'aller en Terre sainte ? Ceci est tiré d'un «mémoire» qui était conservé dans les archives de l'Hôtel de Ville d'Angers (cf Péan de la Tuilerie, éd. C. Port, 1689, p. 221-222).

20. On ne saurait donner ici ne fût-ce qu'un aperçu de ces croix.

Sans être absolument fréquentes, elles sont inégalement réparties selon les régions. A la fin du XIX^e s., l'abbé Angot a noté dans son Dictionnaire celles qu'il avait rencontrées ou qu'on lui avait indiquées dans la Mayenne. Le 3 novembre 1920, M. Laurain communiquait à la Soc. d'Hist. et d'Arch. de la Mayenne une lettre de l'abbé Menu, curé de la Pallu, signalant l'existence de trois de ces croix dans sa paroisse. Il concluait qu'il fallait «voir dans ces croix des monuments élevés par des habitants de la Pallu qui avaient accompli le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle» (*Bull. SHAM*, t. 36, 1920, p. 250).

21. Cette croix avait été transportée «dans le jardin du presbytère» (cf Angot, A., *Dict. Hist. topogr. et biogr. de la Mayenne*, t. 1, rééd. 1975, p. 149). La tradition en question a été recueillie dans le Bulletin paroissial en 1906-1908 (cf

Roche, J., «Inventaire des souvenirs jacquaires dans le départ. de la Mayenne», dans *Bull. SHAM*, 1990, p. 89). Mais surtout l'abbé Angot a relevé dans son «Epigraphie de la Mayenne», parue en 1907, l'inscription qui en faisait foi : «IACOBOL/ SEVRRE-/DITVO» (n° 78).

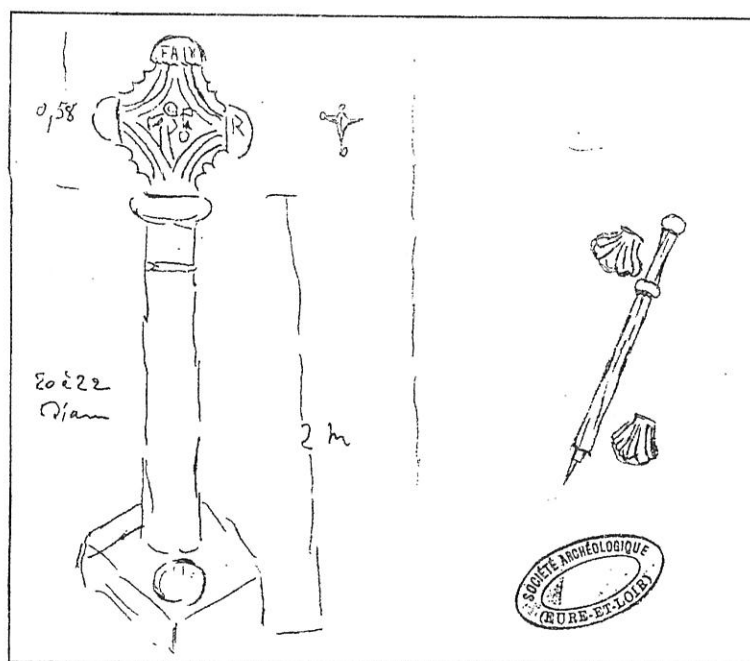
22. «A Pontmain, la croix du cimetière est datée de 1603. Les clefs en sautoir, les initiales S.P. et, sur un angle du fût, un bourdon rappellent le périple à Rome de messire vénérable et discret docteur en droit Letaillandier». La croix du Bourgneuf à Champéon, qui se dresse au bord de la route royale, exhibe la clé et le bourdon, et la date 1694. Elle commémore les trois pèlerinages que René Bouteloup fit à Rome, d'où il rapporta des reliques. A Guéguen a consacré à ces croix une étude minutieuse (cf «Croix et calvaires de la Mayenne», *SHAM*, suppl. n° 3, p. 39-43).

«CROIX PLEUREUSE» ET «CROIX DE GRÂCE»

tin, non contents de marquer la vertigineuse croix du cimetière datée de 1678, le bourdon et les clés du paradis timbrent également une plate tombe anonyme, encastrée dans le mur de l'enclos paroissial. Ainsi, le pèlerin gît-il non loin du monument qui proclame son espérance.²³

Il n'est pas impossible que l'association de ces signes se retrouve un jour dans quelque cimetière du diocèse de Chartres²⁴.

L'architecte Paul Durand a justement remarqué parmi les sépultures qui entourent l'église de Saint-Arnould-des-Bois, une plate tombe qui a hélas disparu. Le croquis qu'il en a laissé montre un grand bourdon couché de biais entre deux coquilles. La croix qui règne sur le champ du repos est frappée à l'effigie de saint Pierre, reconnaissable à ses clés²⁵. Mais point de bourdon. Il faut aller jusqu'à Fay-aux-Loges, dans l'Or-



Croquis Durand,

Ms. SAEL 1231

Réd. 50%

23. cf. Jacomet, H., «Le pèlerin et la mort», dans *Archéologia*, n° 328, p. 36-45.

24. On a vu que la croix de pierre du cimetière de Lorges (L.-&-C.) est étrangère au pèlerinage. En effet, les coquilles qui alternent sur son fût avec des fleurs de lys bûchées renvoient au blason de la famille Montgomery dont Lorges était un fief et où ils avaient, dans

l'église, leur chapelle (voir supra, *Argument*, n. 18, p. 14-15).

25. Les deux croquis voisins de la croix et de la plate-tombe se trouvent dans «Notes et dessins sur plusieurs églises et sur quelques monuments d'E.-&-L.», BM de Chartres, fonds des Ms. SAEL (Durand, P., Ms. 1231, t. 2, f° 96, p. 207). Le socle de la croix est creusé d'une coupelle en forme de bénitier.

Sans doute faut-il rapprocher le décor de ce qu'on suppose avoir été une plate tombe, ou à tout le moins une pierre commémorative, du curieux écu qui timbre la porte cochère du Logis du Lion d'Or (ancienne auberge), dans la rue principale de Rochefort, sur la route de Paris à Chartres. On retrouve le bourdon, posé de biais (Culot, p. 149 et Jacomet, H., 1995, p. 179).

léanais, pour rencontrer un bourdon de pèlerin brochant sur le fût d'une croix de pierre qui ne porte pas d'autre nom que la «Grande Croix»²⁶.

Du lien électif ainsi tissé entre la croix et le pèlerinage il existe une confirmation éclatante. Commentant les pièces de l'habit du pèlerin sur un mode allégorique, comparable à celui qui animait, trois siècles plus tôt, le cistercien Guillaume de Digulleville²⁷, le jésuite Louis Richeôme, auteur d'un singulier ouvrage d'apologétique et de piété intitulé «*Le Pèlerin de Lorète*», jette une vive lumière sur cette relation quand il unit «l'Amour de la Croix» au «bourdon». De toute évidence, la présence du bourdon sur la croix en lieu et place du Christ ne saurait s'expliquer autrement. «Il allégorisera encore les pièces de son équipage, et habillera son ame à la semblance de son corps, dit-il, afin d'exhorter le pèlerin à la vertu : Pour chapeau, il prendra le secours divin ; la mortification de ses affections sera sa chaussure ; la patience son exclamme ou

manteau et son camail de cuir ; la bien séance, sa tunique et sa soutane ; la chasteté sa ceinture, la méditation et contemplation, sa pochette et bouteille ; *l'Amour de la Croix, son bourdon* ; la foy, la charité et les bonnes œuvres seront sa bourse et son argent et deniers. Ainsi accoustrera-t-il spirituellement son homme intérieur, l'esprit, à l'imitation de l'Apôtre saint Paul»²⁸.

La suite, qui est l'exacte application de ces métaphores élevées, ne saurait surprendre. «Le vray pèlerin a toujours en sa pensée le lieu vers lequel il tend, choisit le chemin le plus court et le plus assuré ; il marche sans s'arrêter remarquablement : les villes, les édifices, les palais, les champs, les jardins et lieux de Plaisance, s'il est content de les voir, il les voit en passant, attentif toujours à la fin. Il endure ez villes et aux champs les incommoditez et dangers des hommes et des bestes, le mespris, les injures, la soif, la faim, la disette, le froid, le chaud, la neige, la gresle, tantost logé à couvert dans des maisons, tantost à couvert au

26. Des ossements et des débris d'armes, dont on ignore l'origine, auraient été trouvés au pied de cette croix qui s'élève au nord de Fay, sur la route de Vitry (cf Boutet, G. ; Guy, D., et Rhodes, P., *A la Croisée des chemins - Les croix de l'Orléanais*, 1981, p. 104).

27. Guillaume de Digulleville qui meurt en 1360 a composé un long poème didactique sous le titre de «Pèlerinage de la vie humaine». Selon lui, «le bourdon Espérance a nom» (cf Jacomet, H., 1994, p. 364-365, n. 67). Il est curieux de trouver à trois siècles de distance la même idée développée dans la «*Chanson*

du devoir des Pèlerins : «*Ruminant du voyage, / Ce qu'il contient en foi, / J'aurai en ce passage / l'ame de vive foi, / Le bâton d'espérance, / Ferré de charité, / Revêtu de constance, / D'amour & chasteté*» (Livret troyen de 1718, 6^e couplet, p. 18).

28. Le «Pèlerin de Lorette» sort des presses de l'imprimeur bordelais Simon Millanges en 1603. Il est aussitôt réédité l'année suivante et encore à trois reprises entre 1604 et 1611. Ce copieux volume n'est ni plus ni moins qu'un «abrégé de tout l'univers chrestien», bâti sur la trame d'un voyage initiatique qui

dure 40 jours, autant que la retraite du Christ au désert : 21 pour l'aller, 9 pour le séjour et 10 pour le retour (Jacomet, H., *Bull. SAEL*, n° 48, 1996, p. 22, n. 104). Ce retour, chargé de péripéties, au logis paternel qui est la maison du père, est en fait une ascension purificatrice vers le ciel. Le héros, qui se nomme Lazare, n'arrive chez lui que pour découvrir qu'on l'a déjà enterré. C'est dans ce contexte précis que le pèlerin, retranché du monde, s'arme des vertus. L'une des gravures qui ornent ce livre montre les pèlerins en marche vers le calvaire (Richeôme, p. 161 ; Gomez-Géraud, M.-C., 1994, p. 231-240).

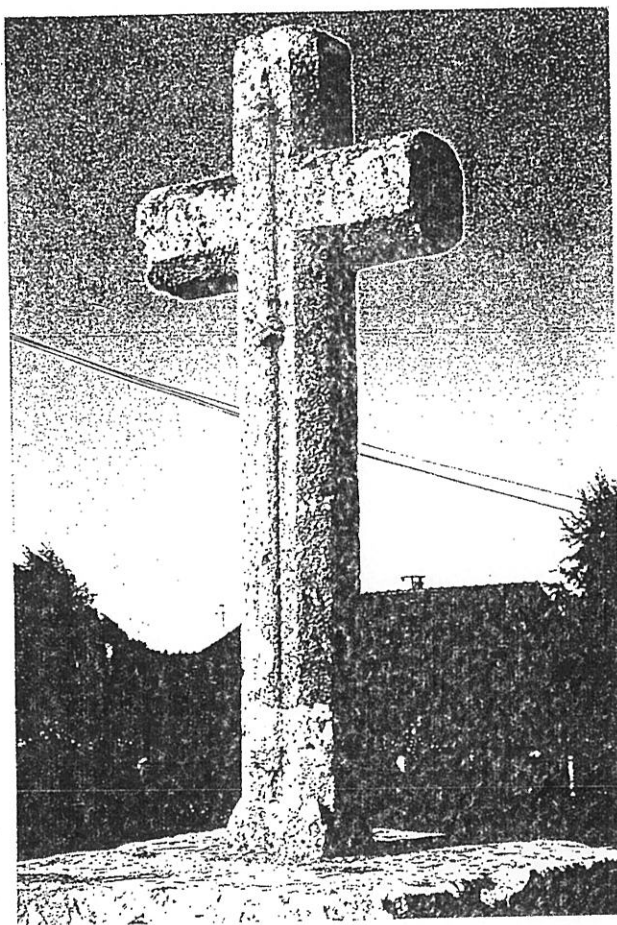
«CROIX PLEUREUSE» ET «CROIX DE GRÂCE»

Pavillon du Ciel, maintenant allègre et dispos, maintenant las et recreu ; humble, patient, courtois, circonspect et prudent en toutes ses actions»²⁹.

On rapprochera ce beau texte de celui que cite l'abbé Boudet³⁰ : «*Quiconque veult faire ce voyage [de Terre Sainte], il fault qu'il ayt bonne intention, bon cueur... Bonne intention, c'est qu'il ne le fait point par*

curiosité ni par despit, ny par prouffict temporel... mais simplement et purement pour l'amour de Jésus-Christ et pour avoir consolation spirituelle, et alors n'aura poinct peur de mourir, ne des périls de la mer, ne de la terre, soy congnaissant en bon état.

Tel est, en définitive, l'idéal auquel conduit l'Imitation de la Croix par le pèlerinage.



La Grand' Croix de Fay-aux-Loges (Loiret)

«L'Amour de la Croix sera son bourdon».

29. Richeôme, p. 162.

30. Boudet, 1949, p. 7.

Le chemin de monsieur

sainct Iacques en Galice, dict Compotel, & combien il y a
de lieues de ville en ville, à partir de la ville de Paris.

De Paris au Bourg la Roynce. ij.l.	Du Murel au Pontel. ii.l.	de sainct Sagon, à Brisanne. ii.l.
Du Bourg la Roynce, à Long-jumeau. ij.l.	du Pontel, à l'Herbe Famée. ii.l.	de Brisanne, à Bourgue. i.l.
De Long-jumeau, à Mont-lechery. ij.l.	de l'Herbe Famée, à l'Hospital sainct An-choine. ii.l.	de Bourgue, à Religoux. iii.l.
De Mont-lechery, à Chastres. ii.l.	de l'Hospital S. Anthoine, à la Ferme. ii.l.	de Religoux, à la Moytelle. iii.l.
De Chastres, à Estreçy le Larron. iii.l.	de la Ferme, à l'Esperon. i.l.	de la Moytelle, à Lyon. iii.l.
D'Estreçy, à Estampes. ii.l.	<i>Notez qu'à l'Esperon, qui veut tirer à Nauar- te, faut prendre à main senestre, & de là passer par le Bisquaye.</i>	de Lyon, à sainct Michel. ii.l.
D'Estampes, à Mont-neruille. iii.l.		de sainct Michel, à Fontaines. ii.l.
De Mont-neruille, à Angeuille la gaste. iii.l.		de Fontaines, au pont de Laigue. ii.l.
D'Angeuille la gaste, à Engeruille. ii.l.		du Pont de Laigue, à Estorgues. ii.l.
D'Engeruille, à Toury. iii.l.		d'Estorgues à l'Hospital sainct Catherine. iii.l.
De Toury, à Arttenay. iii.l.	de l'Esperon, à Chastel. ii.l.	de l'Hospital, au Rancul. iii.l.
D'Arttenay, à l'Engenerie. ii.l.	de Chastel, à Mathicque. ii.l.	du Rancul, à Ville-Neufue. iii.l.
De l'Engenerie, à Sercottes. i.l.	de Mathicque, à sainct Vincent. iii.l.	de Ville-Neufue, à Moulins. ii.l.
De Sercottes, à Orleans. iii.l.	de sainct Vincent, à Hondres. iii.l.	de Moulins, à Quaux. i.l.
D'Orleans, à nostre Dame de Clery. iii.l.	de Hondres, à Bayonne. ii.l.	De Quaux, à Ponts Ferat. i.l.
De Clery, à S. Laurens des eaux. iii.l.	de Bayonne, à sainct Jean de Lut. v.l.	
De S. Laurens des eaux, à Blois. viii.l.	de sainct Jean de Lut, à saincte Marie de Hurin. ii.l.	<i>Notez qu'icy est l'entrée du pays de Galice, & la fin du pays d'Espagne, & des bons vins.</i>
De Blois, à Chaumont. vii.l.		
De Chaumont, à Amboise. iii.l.	<i>Notez que c'est la fin du Royaume de France à mercurie qui est deçà la dite nostre Dame de Hurin, pres Font-Arabie.</i>	De Ponts Ferat, à Pauic. iii.l.
D'Amboise, à Tours. vii.l.		De Pauic, à Ville-Franque. ii.l.
<i>Ville & Chastein.</i>		De Ville-Franque, à Fumeterre. ii.l.
De Tours, à Monbasson. iii.l.		De Fumeterre, à l'Hospital de la Côteffe. ii.l.
<i>De Monbasson, à saincte Catherine de Fierbois.</i>	de saincte Marie de Hurin, à Arnany. iii.l.	De l'Hospital de la Côteffe, à Tricastel. iii.l.
De saincte Catherine, à saincte Maure. i.l.	d'Arnany, à Ville-Neufue. ii.l.	De Tricastel, à Ville-Misere. iii.l.
De saincte Maure, au Port de Pille. iii.l.	de Ville-Neufue, à Tholousette. ii.l.	De Ville-Misere, à Ponts-Marin. iii.l.
Du Port de Pille, aux hommes S. Martin. i.l.	de Tholousette, à Ville-Franque. iii.l.	De Ponts-Marin, à S. Iame le vicil. iii.l.
Des hommes S. Martin, à Ingrande. iii.l.	de Ville-Franque, à Segure. iii.l.	De saincte Iame, à S. Iulian. ii.l.
D'Ingrande, à Chasteleraulc. ii.l.	de Segure, au mont sainct Adrien. ii.l.	De sainct Iulian, à Chanleurier. iii.l.
De Chasteleraulc, à la Tricherie. ii.l.	<i>Qui est assez haut, & passez parmy le trou de sainct Arsen à Soldodon.</i>	De Chanleurier, à Arserouse, dit Ville-Neufue. iii.l.
De la Tricherie, à Poitiers. iii.l.	de Soldodon, à Saluatiere. ii.l.	De Ville-Neufue, à Ville-Bruslée. ii.l.
De Poitiers, à Lusignen. iii.l.	de Saluatiere, à Victoire. iii.l.	De Ville-Bruslée, à Ville-Rouge. iii.l.
De Lusignen, au Chenay. iii.l.	de Victoire, à Peuple. iii.l.	De Ville-Rouge, à sainct Mont-joye. ii.l.
Du Chenay, à Melle. iii.l.	de Peuple, à Murande. iii.l.	De sainct Mon-joye, à Monseigneur sainct Iacques vne grande lieue, comme de Paris à sainct Denys en France.
De Melle, à Ville-Dieu. iii.l.	de Murande, à Peucorbe. v.l.	
De Ville-Dieu, à Escconniau. v.l.	de Peucorbe, à Verbielque. iii.l.	
D'Escconniau, à S. Eutrope de Saincte. iii.l.	de Verbielque, à Castille. i.l.	
De S. Eutrope, à Ponts. iii.l.	de Castille, à Monasterio. i.l.	
De Ponts, à Plassa. ii.l.	de Monasterio, à Borges. v.l.	<i>Somme de Paris à sainct Iacques en Galice, trois cents cinquante & neuf lieues.</i>
De Plassa, à Mirrembeau. ii.l.	de Borges, à Tardaiges. ii.l.	
De Mirrembeau, à Torliers. iii.l.	de Tardaiges, à Doruilles. ii.l.	
De Torliers, à Blaye. iii.l.	de Doruilles, à Fontaines. ii.l.	
<i>De Blaye, passe sur la Gironde pour aller à Bor- deaux, qui dure huit lieues. Somme de Pa- ris à Bordeaux, il y a six vingts neuf grandes lieues.</i>	de Fontaines, à quatre Souris. ii.l.	
	de quatre Souris, à Pontserose. iii.l.	
	de Pontserose, à Boscuille. ii.l.	
	de Boscuille, à Formende. i.l.	
	de Formende, à la Rauanerie. i.l.	
De Bordeaux au petit Bordeaux. ii.l.	de la Rauanerie, à Population. ii.l.	
Du petit Bordeaux, à l'Hospital. iii.l.	de Population, à Canon. ii.l.	
De l'Hospital, à la Tricherie. ii.l.	de Canon, à Cafedille. iii.l.	
De la Tricherie, au Murel. ii.l.	de Cafedille, à sainct Sagon. iii.l.	



A PARIS,

Chez JEAN LE CLERC, rue S. Jean de
Latran, à la Salementre Royale.

1621.



ANNEXES

1. Le «Calvaire», une dévotion nouvelle ? (I, 1)..... 156
 2. La Croix dans le paysage : carrefours et plantations (I, 2) 157
 3. La «Croix boissée» ou la permanence de la liturgie (II, 1) 158
 4. La Croix du Jubilé ou le rythme de l'Histoire (II, 1) 159
 5. Tours de paroisses et rogations :
 le cas de saint-Aignan de Châteaudun (II, 2) 160
 6. Montserrat ou La Montagne sciée (II, 2)..... 161
 7. Les exploits de Charlemagne et de Roland (III, 1) 162
 8. La «Procession du Lazare»
 et les miracles de la Sainte Larme (III, 2) 164
 9. De «Framezolle» à «Sermerolles» et aux «Sarmates» (III, 2) 166
 10. Montjoie, justice et martroi (III, 2)..... 167
 11. De Cloyes à Vendôme par La Ville-aux-Clercs» (III, 2, note 11) ... 168

D. ANTONIUS J
 Paramo & Somo
 Alms, Apostolica,
 rana Ecclesie, et de
 natus. Hic ovate
 Huic et hinc
 ab anno 1778
 vultu depulso, tan
 quod in hunc mundum
 ibidem sitz; et omni
 bus, & Peregrinis ex t
 rum Orbe, devotionis
 voti causa, ad limin
 nos, Hispaniarum, P.
 Tutela, et hinc
 veniens, hunc sacramen
 nistratur: Omnibus

præsentibus litteras inspecturis notum facio,
Franciscum Hieronimum
Romam ut dicit, petentem
 hoc Sacratissimum Templum visitasse confes
 que, & absolutum ~ Eucharisticum Dom
 se: In quorum fidem præsentibus litteras non sine
 Sigillo ejusdem Sanctæ Ecclesiæ munitas et con
 tellæ die ~ 17 ~ mensis *Decembris* Anno D.
 septingentesimo septuagesimo *septimo*.
2. Martonius L. S. Thako 1778 Fonta
24. Aprilis 17 D. Antonius Josephus Paramo

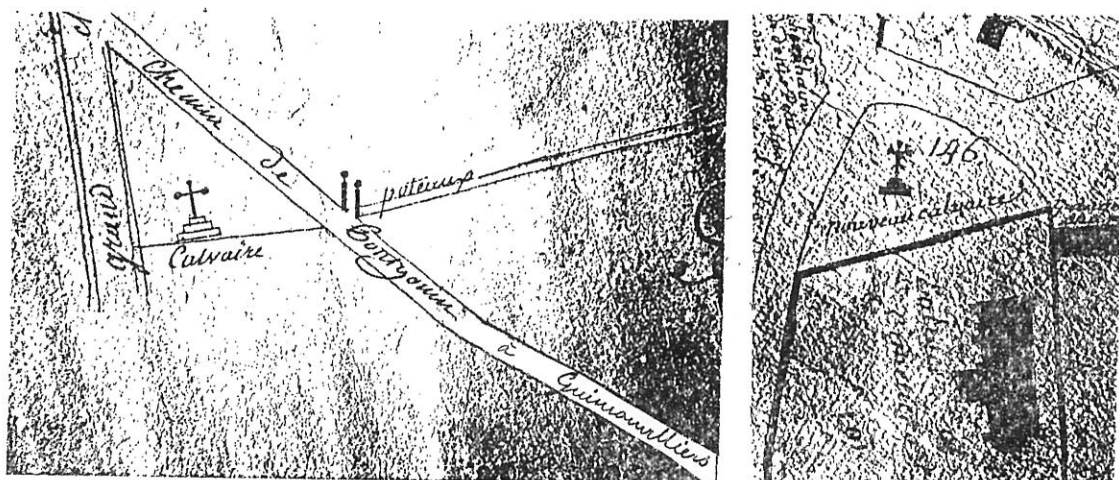
Certificat de pèlerinage
 (fragment)

1. LE «CALVAIRE», UNE DÉVOTION NOUVELLE ?

(I, 1)

Le 21 novembre 1751, rapporte dans son journal Nicolas Guiard, vigneron de Chartres, «il a été planté un tres beau calvaire au grand fauxbour de la porte des Epaur[s] ou mon sieur lévesque et tout son clergé ont assisté et comme aussi tout le peuple crétien avec tous chaquun unne petite croix en main qui onst été béniste de la bénédiction du Calvaire dont les croix serviront a la mort de chaque personne qui en onst porté a la ditte procession» (Garnot, B., 1984, p. 67-69 ; III, 1, n. 25). Un mois plus tôt, «le jubilect de lannée Sainte» avait été solennellement inauguré par une «procession générale de notre dame en léglise St Maurice» (II, 1, n. 1).

De fait, à côté des croix ordinaires, apparaît sur les plans du XVIII^e siècle la floraison des «Calvaires». C'est le cas à Auneau, au départ de la route de Chartres (E 740, 1725), à Bouglainval (G 1882, 1735) ou à Pontgouin (E 16, 1759), dont le «Calvaire», comme celui d'Écrosne, a les honneurs de la Carte de Cassini (N° 27-8 G). A Bouglainval, la mention «Nouveau Calvaire» accompagne le dessin de la croix sur laquelle on aperçoit distinctement les instruments de la Passion, à l'instar de celui de Villeneuve-le-Comte (S.-&-M., CV 33). A Pontgouin, le «Calvaire», juché sur trois degrés, se trouve à l'embranchement du Grand Chemin de Chartres et de celui qui conduit à Guimonvilliers. Non loin, s'élèvent les «poteaux» qui marquent l'entrée du Fief du Plessis, alors propriété du Président d'Aligre (E 16, 1759). Ailleurs, on a érigé le calvaire sur une butte, en souvenir du Golgotha. C'était le cas à Châteaudun où l'ancien calvaire, dressé hors les murs, occupait le sommet d'un tertre, au débouché de la rue du Château-Gaillard, non loin de la porte du Guichet et du Cimetière des Pauvres, au départ du chemin de Vendôme. La croix qui couronnait ce «Mont du Calvaire» avait, elle aussi, été érigée à l'aube du XVIII^e siècle. Elle est visible, à gauche, sur le plan de l'abbaye Genovéfaine de la Madeleine, gravé en 1731, sous les auspices du Révérend Gabriel de Riberolles. Le 22 janvier 1708, Châteaudun avait vu naître une confrérie des Frères de la Croix (Rolland, 1986, p. 96).



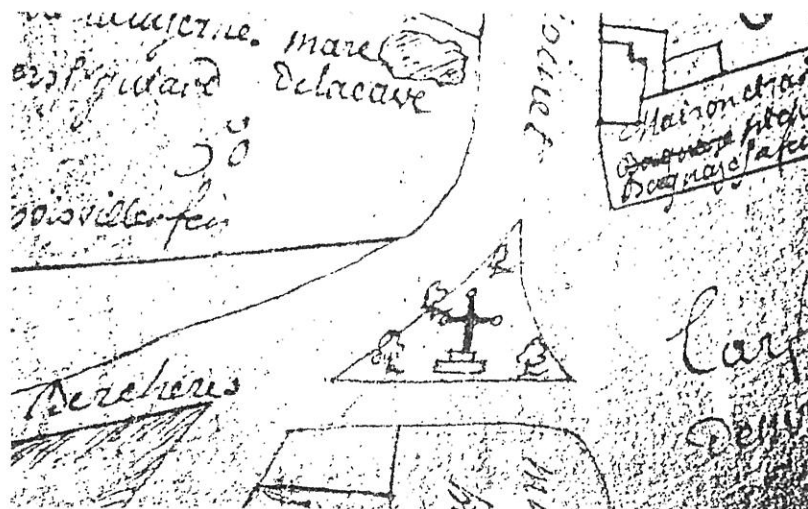
Calvaires de Pontgouin et de Bouglainval

2. LA CROIX DANS LE PAYSAGE : CARREFOURS ET PLANTATIONS

(I, 2)

Ainsi que l'annonce le Registre paroissial de Prouais, le «vendredi 25^e jour de janvier 1602, fut fait mandement de par le Roy de faire planter par tous les grands chemins et carrefours des villes et villages des ormes, à peine de dix excuz d'amande». En exécution de quoi, M^e Philippe Maillard, curé dudit lieu, s'employa à jeter en terre «les ormes qui sont au dedans du carrefour de prouès et dedans le cimetièr» (A.D., E.-&-L., GG. 1, 1592-1607). On comprend que les croix aient aimé la compagnie de ces arbres, de là cette «Croix des Ormes», au Nord de Beauvilliers (Cassini, N° 27-8 G ; IGN, 2117 E-Voves), cette «Croix de l'Orme Rond», entre Abonville et Levesville-la-Chenard (IGN, 2217 O-Méréville), ou encore la «Croix des Petits ormes», à Intreville, sur le Chemin de Saint-Mathurin (A.D., pl. III). On rencontre cependant une «Croix des trembles», près de la Butte d'Auvergne, au Sud de Faverolles (IGN, 2115 O-Nogent-le-Roi).

Les croix se plaisent à l'ombre de quatre arbres, comme on le voit sur le chemin de Saint-Maurice à Saint-Maur, au débouché de la sente de Vouvray (H. 729/12). Sans compter la «Croix des Cinq Chemins», plantée à l'Est de Marville-Moutier-Brûlé (G. 7067, Reg. 1694-1697), elles affectionnent carrefours et buttes. A Hanches, le 31 août 1693, «jour du sacre de messire Paul Godei Des Marais, évêque de Chartres», fut bénite «la croix qui est dans le chemin de Paris, à la traverse de celui d'Epéron à Nogent-le-Roy, proche l'oratoire du bois des Pelles» (GG. 4, Reg. 1675-1694). De même, à Mévoisins, le dimanche 12 septembre 1700, le curé déclare : «j'ay fait placer une croix au carrefour de Pierre Remy, sur une butte qui regarde le chemin d'Yermenonville et celui de Galardon» (G. 5139).



Berchères-la-Maingot

3. LA «CROIX BOISSÉE» OU LA PERMANENCE DE LA LITURGIE (II, 1)

Dans le *Rituale Hospitalis Scti Jacobi Meledunensis* qui remonte au XIII^e siècle, on lit qu'Aveline, épouse de feu Odon Huilier, donne xv deniers de rente sur une maison sise *ante crucem bossiacam* (Leroy, G., 1888, et 1892, p. 15-16). Le Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans fait également état d'une Croix Boissée dans la cité ligérienne au XIII^e siècle : *apud Crucem Boxeatam*, 1248 (Soyer, 1946, § IX-203, p. 25). Le *Polypticon Ecclesiae Beatae Mariae Carnutensis* mentionne au XIV^e siècle une *Crux Hussata* qui correspond au champ tier de «la Croix Boissée», à Mignièrès, au S. de Chartres (Lépinçois-Merlet, 1862-1865, t. II, p. 358 et 377 ; *apud Crucem-Bussatam*). Mais au mois de mars 1258, Jean de Châtillon échange avec le Chapitre de N.-D. une dîme assise à Berchères-la-Maingot contre un bourg situé à la Ferté *inter crucem buxatam predictae ville et lepro-sariam, que vocatur sanctus Laurentius* (Augis, 1902, p. 382-383). La floraison de ces croix dans le Grand Diocèse remonte donc au XIII^e siècle.

Aussi bien, les croix «Boissées» ou «Bouïssées» y sont-elles nombreuses. Voici quelques exemples glanés au hasard : «Croix Boissée», Cernay, G. 2849 (IGN, 2017 O-Illiers, SAEL, n° 48, 1996, p. 9) ; «La Croix Boissée», Saussay, 1692, sur le chemin de Sorel à Anet, H. 303-219/1 ; «Croix Bouïssée», Rouvray-St-Denis, 1697, B. 985 (IGN, 2217 O-Méréville) ; «La Croix Bouïssée», Bouglainval, 1735, G. 1882-166/2, IGN, 2116 O-Chartres) ; «La Croix Boissée», Bazoches-les-Hautes, 1755, G. 126-59/1 (IGN, 2218 O-Neuville-aux-Bois) ; «La Croix Boisée», Sandarville, 1775, Pl 2814 (1)-150/1.

L'usage de ces croix, intimement lié au cycle pascal, est général puisqu'en 1229, l'évêque de Worcester ordonne d'en ériger dans tous les cimetières de son diocèse afin de s'y rendre en procession si la coutume n'a fixé un autre lieu (Le Bras, 1955, t. 1, p. 95, n. 4). A Vert-en-Drouais, la croix érigée en 1616 s'élève non loin du cœur de la paroisse, puisque les eaux qui gonflèrent subitement dans la nuit du 14 juin 1623, «allèrent des deux costez» de l'église et «passèrent par-dessus les premières marches de la Croix Boissée». (A.D. E.-&-L., série E, GG. 1, Reg., 1595-1674 ; II, 1 n. 2). A Orléans, le compte du scelleur de l'évêché enregistre la dépense faite «pour la paille mise et employée au Mistere fait le jour des Rameaulx a la Croix Boissée» (Soyer, p. 25, n. 1). Ces croix tirent précisément leur nom des rameaux de buis bénits qui évoquent les palmes avec lesquelles le Christ fut acclamé lors de son entrée à Jérusalem.

4. LA CROIX DU JUBILÉ OU LE RYTHME DE L'HISTOIRE

II, 1

Une Année Sainte ou Jubilé est un temps de rémission et de grâce accordé par l'Eglise, durant lequel les fidèles peuvent obtenir, à certaines conditions, des indulgences. Mais c'est aussi l'occasion de mobiliser la prière de tous pour implorer la clémence divine à certains moments critiques, afin d'obtenir la paix, la prospérité, ou d'écartier de la Chrétienté la menace turque. Entre la «procession générale» qui inaugure à Chartres le Jubilé de Croisade ouvert le 24 janvier 1518 (Jacomet, SAEL, 1996, n° 50, p. 10-11), et la liste des stations qui marquent, «le mercredi 13 déc. 1617», le «jubilé» de «Notre St Père le pape Paul V», commençant par Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu et St-Saturnin, la continuité est forte, si ce n'est que les campagnes de prédication auxquelles donnent lieu ces cérémonies prennent peu à peu l'allure de mission (A.M., E11. 6, Reg. et IV, n. 6).

Par la suite, au fil du seul XVII^e siècle, sans compter celui de 1600 qui inaugure le siècle, les souverains pontifes n'octroient pas moins de quatorze «jubilés universels», 1629, 1636, 1641, 1644, 1648, 1667, 1669, 1672, 1676, 1681, 1683, 1689, 1691 et 1693. La nouvelle en est répercutée jusque dans les moindres paroisses au moyen de mandements ou lettres épiscopales donnant aux curés les directives à suivre. Un calvaire, gravé entre les armes du pape et celles de l'évêque, figure souvent en tête de ces avis. On en connaît plusieurs aux armes de Léonor d'Etampes devenu archevêque de Reims (A.D., Marne, G. 332).

Les grands sanctuaires de pèlerinage possèdent également des jubilés cycliques ou intermittents. Chartres n'échappe pas à la règle. Ceux de Saint-Jacques reviennent à intervalles réguliers (SAEL, 1996, n° 48, p. 20-21). Il est peu probable, néanmoins, que les «Croix du Jubilé» aient été élevées en souvenir de pèlerinages. Leur érection rythme davantage la vie de l'Eglise, encore que des circonstances particulières aient pu jouer.

En 1752, année de cruelle disette, au Sud de Chartres, à Dammarie, le curé saisit l'occasion du Jubilé (II, 1, n. 1) pour exorciser l'endroit où la jeunesse se divertit : *«La croix qui est à la sortie de Dammarie en allant à Vilmin, où estoit le lieu de la danse, a été plantée l'an 1752 pour y faire une station de l'année sainte ou grand jubilé»* (A.D., E.-&-L., GG 6, Registre, 1749-1761 - voir aussi supra p. 156).

A Saint-Lubin-de-la-Haye, la croix du Jubilé fait bon ménage avec l'autel de la Patrie : *«Le 14 juillet 1790, la pierre du maître-autel a été levée pour être transportée dans les champs, sur l'autel de la patrie, dressé devant la croix dite croix du Jubilé sur le chemin de la Hayes à Berchères. La messe du saint jour de la Pentecôte y fut chantée solennellement»* (Série E, GG. 10, Registre, 1742-90). Le lieu-dit qu'elle a inspiré subsiste encore au Sud de la Haye (IGN, 2114 O-Houdan, 542/2423).

5. TOURS DE PAROISSÈS ET ROGATIONS : LE CAS DE SAINT-AIGNAN DE CHÂTEAUDUN

(II, 2)

Puisqu'Alexandre Courgibet s'était proposé de «*traitter toutes les matières desdites églises ou chapelles [de Châteaudun] suivant les mémoires et titres authentiques qui en peuvent exister et selon la tradition constante du pays*», nul doute que s'il avait déniché l'«*Etat de ce qui se pratique pendant l'année dans l'église paroissiale de St-Aignan de Châteaudun, dressé le 29 may 1691*», il se serait fait une autre idée de cette paroisse.

Il aurait découvert que saint Vincent, patron des vigneron, dont ce prieuré-cure possédait une relique, y était fort à l'honneur. Sa fête débutait par un *Te Deum*, entonné au chant du coq, suivi d'une messe à huit heures, avec procession à la Madeleine, puis au château, au son des hymnes. Il aurait appris que, le dimanche des Rameaux, «*on commence la bénédiction des Rameaux*» à sept heures et demie, que «*la procession se fait dans le cimetière*» et qu'avant la messe, l'on «*revient faire l'adoration de la croix du cimetière, où l'on chante Vexilla...*». Enfin, il aurait peut-être été surpris de trouver toute la paroisse sur le qui-vive dès cinq heures du matin, «*le 4^e dimanche après Pâques*», «*pour aller autour des biens de la terre*». Rien ne manquait au cortège, ni la croix, ni les chandeliers, ni le «*chef de St Vincent*», ni aubes, surplis ou étole qui, pour la circonstance, était rouge. L'habitude était de «*monter le long du mur des Dames religieuses*», puis de «*prendre le chemin de Cloix*» et de «*détourner à droite pour descendre à la Varenne*». De là, on allait, toujours chantant, de Saint-Avit à Saint-Denis. Après une visite aux «*Révérènts P. Recollets*», on s'en revenait «*par la Hallebarde*» à Saint-Aignan, pour y célébrer vers huit heures «*l'eau béniste et la messe*» (Merlet, L., GG 24, p. 23 et IGN E-Châteaudun). On regrette qu'il n'en ait pas été ici comme à Saint-Georges-sur-Eure, où le programme des «*processions qui se font le jour de la saint Marc et les trois jours des Rogations*», se réglait de temps immémorial sur les croix, plantées, l'une «*sur le chemin de Chartres, appelée la croix de l'Etang*», l'autre «*sur le friche de la ferme de la Motte*», dite «*Croix de la Motte*» (AD, Série E, Suppl. GG 5, Reg., 1784).

6. MONTSERRAT OU LA MONTAGNE SCIÉE

(II, 2)

En 1582, une quarantaine d'habitants de Houdan vont implorer Notre-Dame de Montserrat, en Catalogne. An nombre de ces pèlerins figurent cinq femmes vaillantes et un unijambiste. Ils ont mérité de défilér au premier plan, sous le regard de la Madone, dont l'Enfant brandit une scie. Ils tiennent d'une main le bourdon et de l'autre égrènent leur chapelet. Tous portent le grand chapeau et ont la musette au côté. Le plus curieux est que, la même année 1582, 153 «Sanflorains» quittent leur âpre cité d'Auvergne pour gagner le pardon de Montserrat. De retour ils érigent une confrérie «en lesglise collégiale Notre-Dame de Saint-Flour» (Belard, 1939-1942).

Les pèlerins de Houdan en font autant. Rétablie en 1795, leur association persiste jusqu'en 1868 (Paul-Boucher, 1960). Le motif pressant de ce recours conjoint fut-il d'écarter de leurs cités respectives le spectre de la peste ? A Blois, lors de l'épidémie de 1631, on se tourna vers Notre-Dame de Liesse, où, le 11 juillet, la ville dépêche deux religieux chargés de «présenter deux cierges de trois livres chacun» (Lesueur, 1904, p. 81).

Quel écho le pèlerinage des Houdanais eut-il dans le Grand Diocèse ? Comment la réputation de Montserrat, «fort célèbre pèlerinage, mais quelque peu pénible et laborieux», parvint-elle à leurs oreilles ? (II, 2, n. 5). Grâce aux miracles de la Vierge, sans doute, car au mois de mai 1543, la Madone avait rendu à la vie et à ses parents, «natifs de Fontenay, de l'Evesché de Chartres en France», une «petite fille de l'aage de d'un an & trois moys» (Montserrat, 1600, n° 240, p. 470). Un certain «monsieur de Montagny», seigneur du lieu, avait conseillé ce «voyage» en désespoir de cause.

Le cas de Houdan n'est pas isolé. L'église de Saint-Jean-Pierre-Fixte, au Sud de Nogent-le-Rotrou, abritait, elle aussi, une confrérie de Montserrat. En 1620, celle-ci comptait dans ses rangs 25 hommes, 12 femmes, 5 jeunes filles et 4 familles (Guillon, 1900, p. 7). Sur la colline qui domine Evreux, au Sud, Notre-Dame de Montserrat avait sa chapelle. Ces indications sont sporadiques, comme insolite est la lecture faite, le 12 mai 1892, par R. Merlet, d'une notice sur un «cordon de pèlerin de Notre-Dame de Montserrat» (P.V., SAEL, 1898, t. IX, p. 25). Qu'est-il devenu ?



Rencontre de pèlerins,
gravure allemande début XVI^e s.

7. LES EXPLOITS DE CHARLEMAGNE ET DE ROLAND

(III, 1)

«Sur la haute cime des Pyrénées», au col d'Ibaneta, Domenico Laffi trouve «une petite chapelle très ancienne» où il chante à plein poumon un *Te Deum*, avant de s'accorder un peu de repos. «De là, dit-il, on voit au levant la France, au couchant l'Espagne. C'est dans ce lieu même que Roland sonna du cor quand il appela Charlemagne à son aide» (1989, p. 139-40 ; III, 1, n.7). Peu importe si les souvenirs s'embrouillent ici. Car le *Liber Sancti Jacobi* est formel, c'est en descendant de la cime qu'on découvre «l'hospice et l'église dans laquelle se trouve le rocher que Roland, ce héros surhumain, fendit d'un triple coup de son épée du haut jusqu'en bas par le milieu» (Vielliard, 1938, p. 27). «Le chemin de Toloze à Saint-Jacques de Compostelle en Galice», imprimé en 1650, ne laisse rien ignorer des trésors légendaires de Roncevaux. Parlant de la collégiale, il déclare : «Icy se montrent plusieurs belles reliques et le cor de Rolland, un estrieu dudit Rollans... et deux plombades de Rolland et Olivier... etc., et un hôpital pour les pèlerins», celui-là que le Guide nomme précisément «l'hôpital de Roland» (Colas, 1911, p. 18, n. 7). En 1748, Bonnecaze admire dans cet hôpital «les éperons et le sabre de Rolland». Michel Marie, de Cherisy, dut en faire autant (III, 1, n. 3).

N'y avait-il pas là de quoi donner du cœur aux pèlerins! Mais les prouesses de Roland ne se bornent pas aux Pyrénées et à la fameuse «brèche». Déjà au «moulin à vent de Rifbecourt», sur la route de Noyon, *La Guide* signale «les buttes Roland» (p. 28). De même, en Arles y a-t-il une «colonne de Roland» dont les voyages recommandent la visite à celui qui s'en va «Aux Trois Maries» : «Voy les pilliers de Roland dans l'Escole». C'est que le souvenir des preux tombés à Roncevaux hante maints parages, surtout au voisinage de la Gironde, où *La Guide* aurait mauvaise grâce d'oublier «La Garde, ou Darde Rollant, duquel lieu lon dict que Rollant iecta une lance iusques en la mer de Blaye» (p. 208). Mais pourquoi ne souffle-t-elle mot de Blaye alors que c'est précisément là que gît le corps de Roland ?

Plus complet sur ce point, l'itinéraire copié, vers 1646, par M^e Jacques Haton, notaire en la châtellenie de Joué-l'Abbé au Maine, précise : «Voyez audit Blaye, en l'abbaye Saint-Romain les sépulchres de Rollant et Olivier, qui furent occis en la bataille de Roncevaux» (1885, p. 562). En Corrèze, où Roland a laissé l'empreinte d'un «pied», le paladin, secouant sa chaussure, laisse choir une pierre, «la grave de Roland» (Nussac, 1892, p. 317) qui est aux menhirs ce que le «palet» semé par Gargantua à Nottonville, en Beauce, est aux dolmens (Carré, G., 1962, p. 6). «Lou sabre de Rounland», planté dans la roche de Rocamadour, fit longtemps merveille auprès des femmes en mal d'enfant (Nussac, p. 322).

Et puisqu'on ne prête qu'aux riches, un vieil auteur, Jean Rioche rapporte qu'on n'hésitait pas à attribuer à Charlemagne la paternité de plusieurs croix érigées en Bretagne : «Is princeps prae ceteris zelosus fuit et devotus in erigendis crucibus et adhuc nunc patent multis in locis in Britannia» (1576, f^o 495 ; Marsille, 1937, p. 20). Dès lors, quoi d'étonnant à ce que Jean de Zillebeke, revenant de Rome par mer, au seuil du XVI^e siècle, aperçoive du bateau «as montaeingez d'Arragon», «une montaingez» dans laquelle s'ouvre «ung treu comme une porte ou Roland pendit une cloche ou campane et se tenoit esdis

montaeingez avec ses gens. Pour conquerre le pays...». Lorsqu'il remportait une victoire sur les sarrasins, la cloche se mettait à sonner toute seule (Antoine, t. 1, p. 119).

A ce compte, il n'est pas surprenant que la Madeleine de Châteaudun ait possédé un «verre de Charlemagne» (Coudray, 1881-84) et que l'ost impérial ait fait étape à Bonneval, «une bone abéie», au retour de Roncevaux, sur les bords du Loir, «en mi la praerie» (*Roman de Roncevaux*, éd. F. Michel, p. 338). C'était, du reste, à Châteaudun, une tradition antique et vénérable que l'abbaye de la Madeleine avait été fondée par Charlemagne sur une crypte qui, dédiée de temps immémorial à l'apôtre saint Jacques, avait été le berceau de la chrétienté dans cette région : «*Ea est Castro dumensium traditio, cui obsequuti sunt scriptores non infimi nominis, abbatiam hanc ab imperatore Carolo Magno conditam fuisse supra crypta beato Jacobo sacram, in qua primi hujus regionis christiani sacra facere conscreverant*» (*Gallia Christiana*, t. 8, 1744).



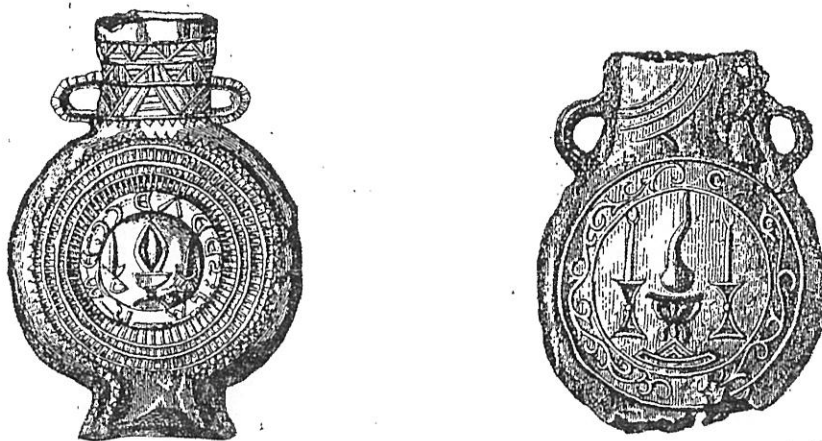
*Verre (dit) de Charlemagne
ayant appartenu à l'abbaye de la Madeleine à Châteaudun
qui passait pour avoir été fondée par Charlemagne.*

(Musée de Chartres)

8. LA "PROCESSION DU LAZARE" ET LES MIRACLES DE LA "SAINTE LARME" (III, 2)

Captif des Anglais à la bataille d'Azincourt et mis à rançon, le comte de Vendôme, voyant sa santé décliner, fit un vœu téméraire. «*Confiant de la pitié et miséricorde de Nostre Sgr Jésus-Christ qui par surtout, a puissance et tous prinsonniers peut délivrer*» et fort «*des mérites de sa glorieuse mère et de la vertu de la Ste Larme laquelle Il pleura le jour de vendredy qu'il ressuscita le Lazare*» (III, 2, n. 11), le comte promit que s'il recouvrait sans déshonneur liberté, biens et santé, il se présenterait en l'église de la Trinité, «*devant ladicte Ste Larme*», la première année de sa délivrance, «*le jour du Vendredy du Ladre*», veille de Pâques, «*son corps tout nud, avecq ung cierge pesant 33 livres de cire*» en mémoire de la Vie et Passion du Sauveur, et «*que, par chacun an, dès lors en avant a toujours mais, au jour dessusdict*», il délivrerait «*ung prisonnier de ses prinsons de sadicte ville de Vendosme, ou de son chastel dudict lieu*». Ainsi fut fait car, en 1428, après treize ans de captivité, Louis de Bourbon retrouva la terre des lys (Rochambeau, 1873, p. 197-199 et 253-258).

A compter de cette date jusqu'en 1890, la grâce annuelle accordée à un criminel revêtit à Vendôme un éclat extraordinaire. La foule, qu'attirait en outre la «Foire du Lazare», venait grossir les rangs de la procession qui s'organisait ce jour-là (Isnard, 1883). Aussi, lorsque les villes de Flandres cessèrent d'envoyer les plus remuants de leurs sujets, le pèlerinage à la Sainte Larme ne déclina pas. Entre 1574 et 1666, on enregistre six contrats de fermage destinés à assurer la vente du «*Saint vinaigre de la Ste Larme, barilletz et chandelle de cire... ymages et bibelots*» (Bournon, 1885, p. 128).



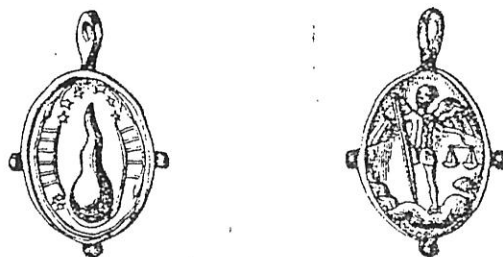
Sachets rappelant les reliquaires qui renfermaient la Sainte Larme

Inscription : «Lacrima Dei»

(Musée de Vendôme)

On ne cesse d'imprimer des livrets à l'usage des pèlerins (Rochambeau, 1873, p. 289-292). Mieux. Alors même que la question embarrassante de l'authenticité de la vénérable relique déchaîne une formidable controverse entre l'abbé Thiers, curé de Vibraye (1636-1703) et Dom Mabillon (1632-1707), la Sainte Larme ne cesse de faire miracle. Entre 1700 et 1702, Jean de Remilly, bailli de Vendôme, dresse le constat judiciaire de dix miracles attribués à la Ste Larme (Isnard, 1880, p. 98). Venus de Paris, d'Orléans et des diocèses voisins, femmes, enfants, vieillards et jeunes gens retrouvent la vue qu'ils avaient perdue. En 1627, c'est un père conduit par ses deux fils, tous originaires du diocèse de Metz qui, «*étant venus faire son voiage à la Ste Larme à laquelle il s'était voué*», retrouve l'usage de ses yeux. L'église St-Etienne de Domprot, dans la Marne, conserve encore l'épithaphe d'un de ces pèlerins, «*Antoine le Vanneur de la cité de Metz qui mourut au retour de Ste Larme et du Mont Saint Michiel*», au mois d'août 1507.

Tant et si bien que Dom Hugues Lanthenas, éclairant à la fin du XVII^e siècle Dom Mabillon sur la vitalité de la dévotion à la Sainte Larme, pouvait assurer son savant correspondant que «*pendant toute l'année, on ne remarque pas un seul jour qu'il n'y ait des pèlerins, mais les fêtes et dimanches, aussy bien en hyver qu'aux autres saisons, il faut les compter par milliers*». Peut-être se laissait-il emporter par la ferveur quand il ajoutait : «*Nous y voyons des pèlerins des villes qui bordent la mer depuis la Rochelle jusqu'à Brest, Saint-Malo, Saint-Michel, Fécamp, la Basse-Bretagne, du plus loing de la Normandie, de l'Isle de France, de la Picardie, Flandre française, etc. Enfin, la Sainte Larme est la gloire de l'abbaye de Vendôme, la richesse de la ville...*». Et il concluait de façon fort pragmatique tout en recommandant à son lecteur la plus entière discrétion sur ce chapitre : «*Entre nous, le pèlerinage, de supputation faite, vaut par an à la ville trente mille livres*» (Métais, 1892, p. 150-151).



Petite médaille (cuivre)

Larmes sur une face, saint Michel sur l'autre.

(Musée de Vendôme)

9. DE «FRAMEZOLLES» A «SERMEROLLES» ET AUX «SARMATES» (III, 2)

Lucien Merlet et Jacques Soyer n'ont connu que la forme «Sermerolles» et non «Framezolles» (Merlet, 1861, p. 400 ; Soyer, 1943, p. 77-78).

Sermerolles désignait autrefois un «hameau détruit» de la commune de Moutiers, canton de Voves, arrondissement de Chartres. Les formes connues les plus anciennes de ce toponyme sont «Sarmesoles» (1273) ou «Sermesoles» (1300), orthographiées plus tard «Cermerolles» (1377).

On songe aussitôt à Sermaises, campé à mi-chemin d'Etampes et de Pithiviers, sur la D. 921, à l'intersection d'un chemin venu de Chartres qui n'est autre que la voie de Chartres à Sens, ou «Chemin de Saint-Mathurin», celui-là même qu'empruntèrent en 1600 les prêtres du Drouais qui se rendaient au Jubilé de Rome. Le Chapitre de N.-D. de Chartres possède quelques dîmes dans les parages de ce «Sermesoles», ce qui lui vaut l'honneur de figurer dans son Cartulaire : «*Apud Sermesoles prope Rebolinum, in parochia de Monasteriis-in-Belsia, habet Capitulum quandam decimam grani relictam in campis, super terris sitis inter Sermesoles et Mondovillam ex uno latere et versus Pravillam ex alio*» (Lépinos, 1865, t. 3, p. 323).

Là, il n'est pas question du chemin d'Orléans. Mais plus bas, au sujet des dîmes de *Villerallum* (Villereau), situées «*in parochia de Bello-Villari propre Vovas*», qui confine avec Sermeroles, il est fait mention du «*cheminum Alonne euntem apud Aurelianum*» (t. 3, p. 309). Sermeroles ne devait pas être très éloigné de la route. Soyer fait dériver cet étrange toponyme «de l'accusatif pluriel *Sarmatiolas* par rhotacisme» et le met en parallèle avec «Sermerolles», domaine ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (1943, p. 78). C'est dire que le rattachement de ce nom à une unité de Sarmates préposée à la surveillance de la voie n'est pas douteux.

De la même façon, Soyer a noté qu'un lieu-dit «l'Allemagne se trouvait sur la droite de la voie d'Orléans à Chartres», par Allaines, vers l'embranchement de la voie sèche qui passe à la Maladrerie d'Orgères (1943, p. 86). L'érudit archiviste savait bien qu'«entre Allaines et Allonnes, il y avait sur la droite de la voie, un campement de *Sarmates*», mais il avouait ne pouvoir en «préciser l'emplacement». Certes il n'existe aucun lien apparent entre la «Croix de la Montjoie» et ce toponyme évocateur de la police des routes au Bas-Empire. Il n'en demeure pas moins que l'établissement sarmate, que trahit la présence de ce «Sermerolles», se situe dans les parages de la «Montjoie» qu'accoste un «Martroi» lourd de sens, et ceci à mi-distance d'Allonnes et d'Allaines, dans un secteur qui fut peut-être frontalier.

10. MONTJOIE, JUSTICE ET MARTROI

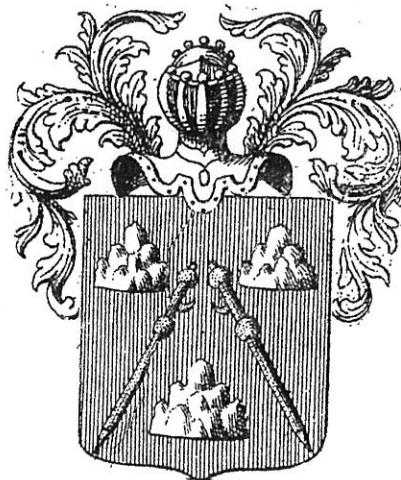
(III, 2)

Potences et gibets, jadis aussi nombreux que les seigneuries, ont affectionné les éminences autant que la compagnie des chemins. C'est que l'autorité aime à se faire craindre et que la justice doit être exemplaire. Le condamné était donc voué à expier publiquement ses forfaits et son corps supplicié, exposé au regard des passants, se chargeait d'inspirer la pensée salutaire de garder le droit chemin. Parfois, une croix attirait la compassion sur ces parages sinistres. Insouciant, la route moderne ignore ces «Piliers de Justice» et ces «Monts du Gibet» qui remplissaient d'effroi les voyageurs d'antan (IGN, 2104-E, 414/1338+2).

Ainsi, les fourches patibulaires de la seigneurie de Maule, à Saint-Saturnin dans le Maine, se dressaient-elles au «bord du vieux chemin de la Bazoge au Mans», qui était la route de Normandie. Le terroir où elles étaient plantées s'appela «de tout temps la Montjoie ou la Justice» (Girault, 1931, p. 151). Or, en 1472, la terre de Maule fut acquise par un certain Jean Guillart, aïeul de deux évêques de Chartres (III, 2, n. 10). Son blason, comme celui de ses descendants, portait «de gueules à deux bourdons de pèlerins, posés en chevron, accompagnés de deux montagnes ou montjoies d'argent» (Linière, 1948, t. 1). Est-ce là pur hasard ? Quoi qu'il en soit, cette «Montjoie» judiciaire, élevée à proximité de la voie antique, a laissé son nom à une ferme (Vallée, 1952, p. 621 et IGN, 1719 E-Le Mans, 445/2340).

Voici un autre cas : à 150 m. du village de Limé, dans le Tardenois, au S. de Braine, sur le chemin de Cerseuil, se voyait au siècle dernier une «Butte dite des Croix», accostée de champs aux noms suggestifs : «les Cours» et «les Martroys». Ce voisinage fait songer à l'emplacement d'une justice dont l'existence est du reste rappelée par les titres anciens. Les squelettes trouvés épars sur la Butte qui était elle-même un tumulus, ne contredisent pas cette hypothèse (Prioux, 1861).

L'un des sens, relevé par Du Cange, du mot «martroy» issu du bas-latin «martyretum» n'est-il pas justement celui de lieu public réservé à l'exécution des criminels : «Forum publicum ubi rei torquentur et morte multantur seu martyrizantur» (Du Cange). La triple présence à Ymonville d'une Montjoie, d'une croix et d'un «martroi», riverains d'un Chemin de César», ne s'éclaire-t-elle pas à la lumière de ces rapprochements ? N'aurait-on pas tout simplement affaire à une «justice» comme sur la terre de Maule, d'autant qu'Ymonville-la-Grande, dite Ymonville-en-Chartrain, était le siège d'un baronnie (Lefèvre, 1856, p. 90) ?



Blason de la famille Guillart, dont deux membres, Louis et Charles, furent successivement évêques de Chartres au milieu du XVI^e siècle.

(III, 2, n.10)

Guillart) portait : de gueules à deux Bourdons d'or posés en chevron accompagnés de trois rochers d'argent "que quelques uns appellent "Mont joyes".
La Vraie et parfaite E. des Armoiries ou l'Indice armorial de M^{re} Maître Louvan Geliot, advocat au Parlt de Bourg... (1635).
augmenté par Pierre PALLIOT, Parisien, Historiographe et Imprimeur du Roy - A Dijon chez Anthuer, à Paris chez Helié Jossot, à Rue St. Jacques, à Le Plein de Lys d'or, MDC LX 1660

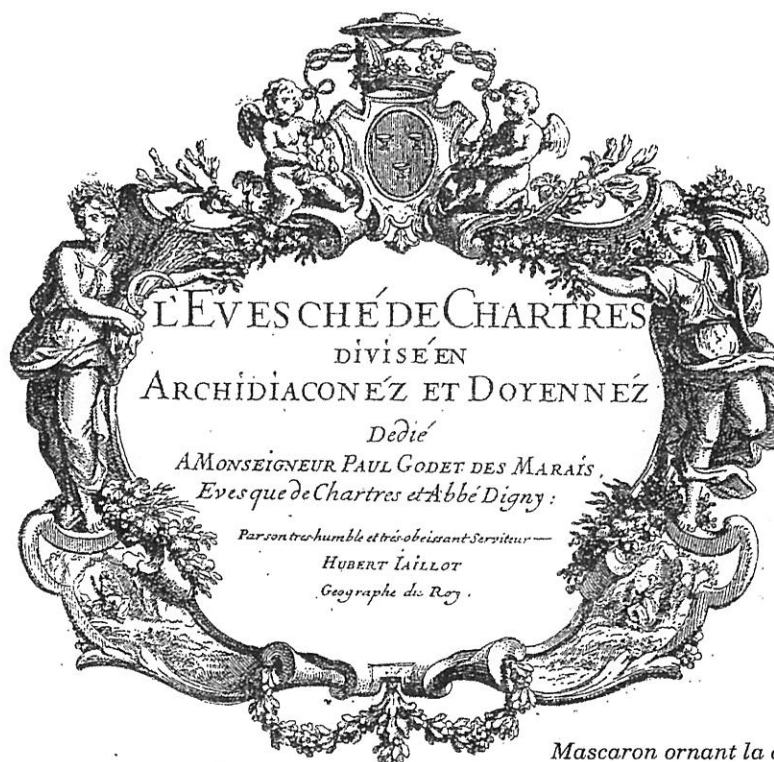
11. DE CLOYES A VENDÔME PAR LA VILLE-AUX-CLERCS

(III, 2, note 11)

Au sortir de «Cloye» l'Atlas Trudaine indique successivement deux itinéraires. Le premier, qui emprunte la vallée du Loir et va au plus court, coïncide avec la N. 10 dont l'Atlas rectifie le profil. C'est le chemin retenu pour la nouvelle route d'Espagne (Arg., n. 69-70). Le second s'efforce de tourner vers le Nord l'obstacle de la «Forêt de Fréteval». Laisant filer au-delà de Cloyes le «Chemin de Rougemont», il prend à droite et monte à proximité de la «Chapelle d'Yron». Il se glisse alors entre le «Bois de la Plaisanterie», dénomination actuelle (IGN, 2019 O-Cloyes, 386/2332), et le Bois de la Belle Lande (A.N., F-14 8492, f 26). Parvenu à hauteur de l'Estriverde, à l'angle du «Bois de la Commune», il se subdivise. La branche méridionale coupe la «Forest de la Ville aux Clercs» par l'Aumône. Elle porte le nom de «Chemin ferré» (A.N., F-14 8492, f 27). Le «Plan de la Forêt de Fréteval», conservé au Département des Cartes et Plans, lui donne pour étapes «la remonerie», «laumône», «beaufoux», «petite magdeleine», etc. (B.N., Ge DD 2987). La branche haute apparaît sur la Carte de Cassini. Les levés de la feuille correspondante ont été exécutés de 1753 à 1759 (N 28-9 G). C'est la route que porte en 1719 la carte des Provinces du Maine et du Perche, dessinée par G. Delisle (Reverdy, p. 65). Elle longe la Rémonnerie, passe à la ferme et au bois de «Beaufort» (Cassini : «Beaufour», IGN : «Beaufou»), à «La Corne de Cerf», puis à la «Grande Borne». A l'Usage», elle se réunit au chemin précédent pour franchir de conserve le ruisseau de Busloup et aborder la Ville-aux-Clercs (Denizot, 1963, p. 40-42 et 55-56). Après ce bourg que le Cartulaire de N.-D. de Chartres nomme «le Deffait» - «*Villa quae dicitur Disconfectura*», le tronc commun de ces deux branches n'est autre que l'actuelle D. 141 qui, par la Touche, la petite haie, l'étang et la ferme de «Soucy», rejoint la vallée du Loir (Cassini, N 28-29 G). A la Haie de Champ (IGN, 1920, E-Vendôme, 506/5302), que l'Atlas nomme «Ha[meau] d'Aide Champ», ce chemin, au lieu de continuer sur Moncé, prend sur la gauche à la Croix Blanche et se dirige vers la «Croix de la Mont Joye», en passant non loin du «Ham[eau] de Poirie». Le plan manuscrit des «Environs de Vendôme», levé par Desprez de Saint-Savin, révèle encore une variante. La voie, que ce plan dénomme «Grand Chemin de Vendôme à Paris», préfère les coteaux à la vallée (B.N., Cartes et Plans, Ge DD 2987). Il quitte la «Haye de champ», vise «Pierre Frite» qu'il laisse sur sa gauche, puis, «Grand Mortier» et «Touche Belle» qu'il laisse au contraire sur sa droite, et gagne Vendôme par «Belaire». Le chemin de la vallée, qui vient de «La Roche» et de «Moncé», le rejoint par «Les Madelaines». Ce document méconnaît la «Croix de la Montjoye». Quoiqu'il en soit, la Ville-aux-Clercs fut bien étape d'un des principaux chemins de Vendôme qui était aussi voie d'Espagne. Raoul de Saint-Venant est formel : «*L'ancienne route de Paris à Bordeaux passait à la Ville-aux-Clercs jusqu'au troisième quart du XVIII^e siècle*» (Dict., tome 4, p.229). Mais il faut ajouter que de La Ville-aux-Clercs un chemin qu'indique la carte de Cassini atteignait directement Montoire en descendant la vallée du Boulon, par Danzé, Azé et le Gué-du-Loir que relie aujourd'hui la D. 24 (N 28-29 G). Par les Hermites et la Ferrière, il débouchait ensuite sur Tours, évitant ainsi Vendôme (Arg. n. 64). La carte de la Généralité d'Orléans dressée par G. Delisle (1675-1726) ne la dédaigne pas non plus (Reverdy, p. 66 et Denizot, p. 55-56).

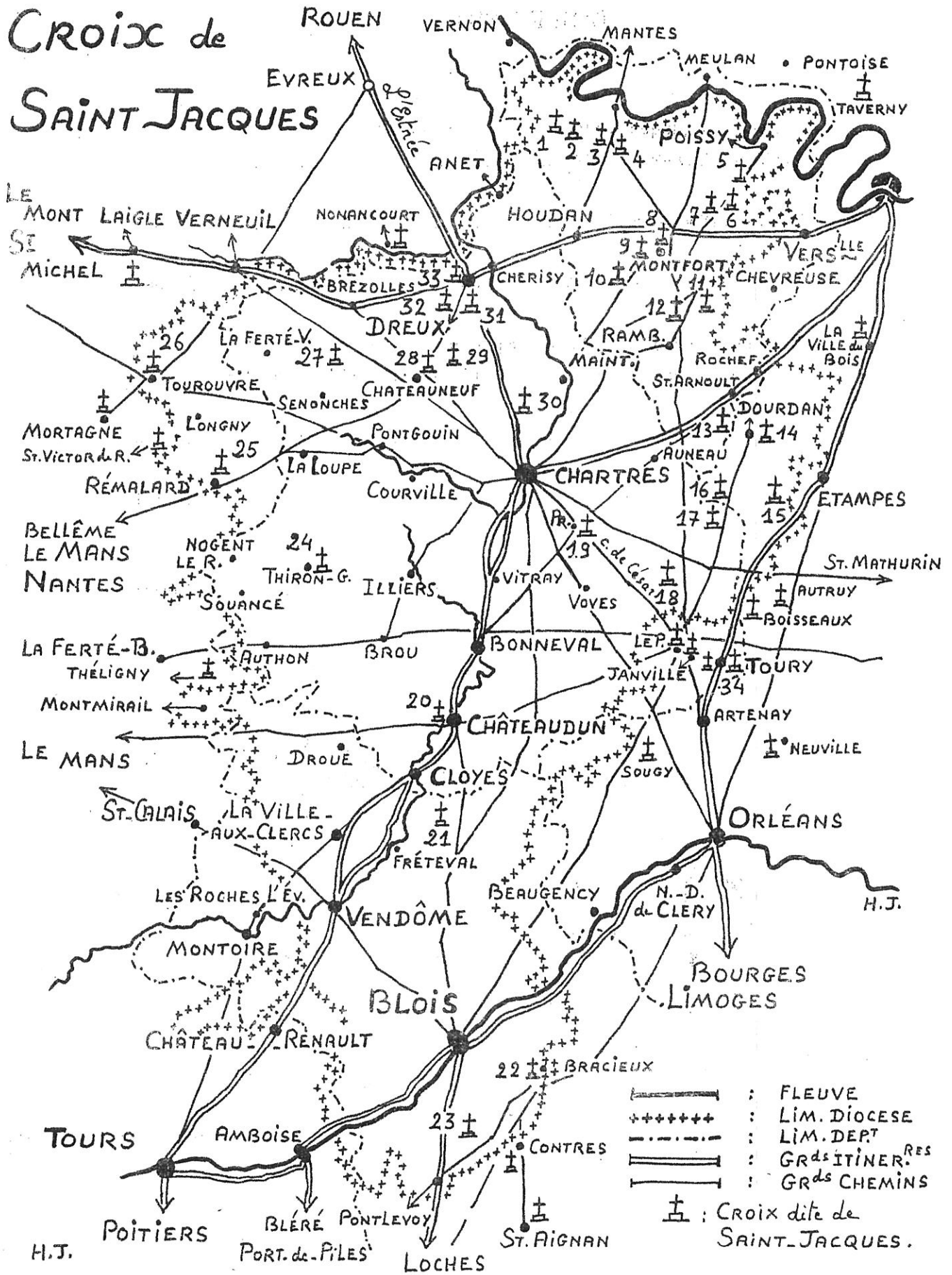
TABLE DES CARTES

“Carte géographique des Postes qui traversent la France” par Michel Tavernier, 1632,	23
Le Grand Diocèse (H. J.)	32
Croix des Pèlerins et de la Montjoie (H. J.)	68
“Le chemin de monsieur Saint Jacques en Galice, dict Compostel, & combien il y a de lieuës de ville en ville, à partir de la ville de Paris”	154
Croix de Saint Jacques du diocèse	170
Tableau des croix Saint-Jacques du diocèse	171
Carte comparative des itinéraires recommandés aux pèlerins de Saint-Jacques à travers le Grand Diocèse (H. J.)	Encart



Mascaron ornant la carte de l'Évesché de Chartres

CROIX de SAINT JACQUES



CROIX SAINT-JACQUES CITÉES DANS L'OUVRAGE

NOM de la COMMUNE QUI EST LE PLUS SOUVENT CELUI DE LA PAROISSE OÙ SE TROUVAIT ÉRIGÉE LA CROIX	<i>Département</i>	<i>Carte 1/25000</i>	<i>Source archivistique</i>	<i>Carte et plans < 1789</i>	<i>Première occurrence</i>	<i>Existence actuelle</i>	<i>Date d'érection</i>	<i>Situation Feuille 1/25000</i>	<i>Coordonnées IGN</i>	<i>Route</i>	<i>Voie ancienne</i>	<i>Point de vue</i>
1. MÉNERVILLE	78	X		A.D	1785			2114-O	545 5423		Méd	X
2. LONGNES (Le Petit tertre)	78	X						2114-O	546 1138		Méd	X
3. AUFFREVILLE (Brasseuil)	78			A.D				2114-E	553 5423-5	N183	Mod	
4. BREUIL-Bois-Robert	78		A.N.		1650			2114-E	555 2438			
5. FEUCHEROLLES (Retz)	78			A.D A.N.	1768			2214-E	575 5415+2			
6. FEUCHEROLLES (Lanluets)	78			A.N.	1768			2214-E	526 5414+2			X
7. DAVRON	78	X		A.D	1787	C.P.	1876	2214-O	423 5413		Méd	
8. MONTFORT-l'Amaury	78			A.N.	1714	C.F.		2215-O	413 2420+2	D13		
9. MONTFORT-l'Amaury	78	X		A.N.	XVII	C.P.	1822	n° 142	412-1 2420+1	D138	Méd	
10. St-LÉGER-en-Yvelines	78	X		A.D. A.N.	1715			2115-E	558+4 1115-2	D138	Méd	
11. AUFFARGIS	78	X			1764	C.B.		2215-O	419-1 2411	D24		
12. Le-PERRAY-en-Yvelines	78	X		A.D. A.N.	1715	C.P.	1874	2215-O	415-2 1109	N10	Mod	
13. DOURDAN	91			A.N.	1734	C.B.		2216-E	427-1 5375+2		Méd	
14. Ste-MESME	78	X		A.N.	1734	C.F.		2216-O	423 5376-3	D168	Méd	X
15. CHALO-St-MARD	91	X				C.B.		2216-E	580-3 2381-1	D21		
16. St-ESCOBILLE (Guillerville)	91	X						2217-O	423-2 5363	D21	AnT	

NOM de la COMMUNE QUI EST LE PLUS SOUVENT CELUI DE LA PAROISSE OÙ SE TROUVAIT ÉRIGÉE LA CROIX	Département	Carte 1/25000	Source archivistique	Carte et plans < 1789	Première occurrence	Existence actuelle	Date d'érection	Situation Feuille 1/25000	Coordonnées IGN	Route	Voie ancienne	Point de vue
17. OYSONVILLE	28	X	A.D.		1614	C.F.		2217-O	422+2 1077	D 151	AnT	
18. LEVY-SVILLE-la-Chenard	28			A.D.	1768			2117-O	412 5350			
19. PRUNAY-le-Gillon	28				18 ^e			2217-E	547-1 2373+5	N 154	Méd	
20. CHÂTEAUDUN	28		A.D.	A.D.	1553	C.B.		2018-E	375 5325+5	D 111	Méd	X
21. OUZOUEUR-le-Doyen	41			Cad.	1836	C.F.		2019-E	376-2 5311+3	VC5		
22. BRACIEUX (Tour-en-Sologne)	41					C.B.	1946	2121-O	390+4 5267	D 102		
23. FOUGÈRES (Boissay)	41			A.N.	18 ^e			2022-E	376-2 5256+2			
24. THIRON-GARDAIS	28		A.D.		1698			1917-E	353 5353-4	D 922		
25. RÉMALARD	61	X		A.P.	18 ^e	C.B.		1916-O	485+4 2384	D 920	Mod	
26. TOUROUVRE	61					C.C.		1816-E	476 1101			
27. Le MESNIL-THOMAS	28		A.D.		1667			2016-O	359 1099-2	D 320- 5		
28. St-SAUVEUR-LEVASVILLE	28	X				C.F.	1895	2016-E	372+5 5384-2	D 140		
29. TREMBLAY-les-Villages	28	X				C.B.	195?	2015-E	528+5 2401-1	D 104		
30. BERCHÈRES-la-Mainçon	28	X		A.D.	17 ^e	C.F.		2116-O	537 1092+3			
31. VERNOUILLET	28	X		A.D.	1776			2015-E	377 5399	D4	Méd	
32. DREUX	28			A.D.	1771			2015-E	380 2415	N 154	Méd	
33. VERT-en-DROUAIS	28	X						2015-E	525 5403-3	D 152 ³	Méd	
34. TOURY	28	X	A.D.	A.D.	1745			2218-O	421+1 5338+4	N20	Mod	

LISTE DES CROIX St-JACQUES AVEC RÉFÉRENCE

1. MÉNERVILLE (78)	IGN 2114-O. (545-5423) - A.D. Yv. - 1785	I, 1, n.27
2. LONGNES (78)	IGN 2114-O. (546-1138)	I, 1, n.27
3. AUFFREVILLE (78)	A.D. Yv., avant 1789 - sur N183 - disparue	II, 2, n.25
4. BREUIL-BOIS-ROB.(78)	A.N. Paris, 1650	II, 2, n.30
5. FEUCHEROLLES-R. (78)	A.N. et A.D. Yv., 1768 - disparue	I, 1, n. 14 et I, 2, n. 5
6. FEUCHEROLLES-L (78)	A.N. Paris, 1768 - disparue	
7. DAVRON (78)	A.D. Yv., 1787 - IGN 2214-O. (423-5413) croix en pierre, restaurée en 1876	I,1, n. 30
8. MONTFORT-I'AM. (78)	A.N. Paris, 1714 - sur la D13 - en fer	
9. MONTFORT-I'AM. (78)	A.N. Paris, XVII ^e - IGN n°402 (412-1/2420+1) sur la D138, lieu-dit Bel-air - restaurée en 1822	I, 1, n. 28 et I, 2, n. 22 et 46
10.St-LÉGER-en-Yv. (78)	A.N. et A.D. Yv., 1715 - IGN 2115-E (558+4/1115-2) détruite ou disparue	I, 1, n. 28
11.AUFFARGIS (78)	IGN 2215-O. (419-1/2411) croix en bois sur la D24, restaurée en 1986	I, 1, n. 32
12. LE PERRAY-en-Yv. (78)	A.N. et A.D. Yv.,1715 - IGN 2215-O. (415-2/1109) sur la N10 - croix de pierre, restaurée en 1874 et en 1950	I, 1, n. 20 et I, 2, n. 32
13.Ste-MESME (78)	A.N. Paris, 1734 - IGN 2216-O. (423/5376-3) sur la D168 - en fer	II, 2, n. 22
14 DOURDAN (91)	A.N. Paris, 1734 - IGN 2216-E (427-1/5375+2) croix de bois, restaurée en 1990	I, 1, n. 33 et i, 2, n. 16
15 CHALO-St-MARD (91)	Croix en bois sur la D21	
16.St-ESCOBILLE (91)	(GUILLERVILLE) IGN2217-O. (423-2/5363) croix détruite sur la D21.	I, 1, n. 29
17.OYSONVILLE (28)	A.D. E-&-L, 1614 - IGN 2217-O. (422-2/1077) sur la D151 - croix de fer, réparée en 1990	I, 1, n. 29 et 43
18.LEVESVILLE-la-Ch. (28)	A.D. E-&-L, 1768 - disparue	I, 1, n. 42
19.PRUNAY-le-GILLON (28)	Carte de Cassini, vers 1750 - sur la N154, détruite	I,1, n. 25 et p. 44
20.CHÂTEAUDUN (28)	A.D. E-&-L, 1553, sur la D111 - disparue	I,1, n. 19 et II, 2, n. 9
21 OUZOUER-le-DOY. (41)	Cadastre, 1836, croix de fer sur le Vc5	I, 2, n. 7 et II, 2, n. 24
22. BRACIEUX (41)	(TOUR-en-SOLOGNE) dans le bourg, sur la D102 croix de bois, rétablie en 1946, réparée en 1991.	p. 45
23. FOUGÈRES-s-B (41)	A.N., XVIII ^e s., disparue	I, 1, n. 34, p. 46
24.THIRON-GARDAIS (28)	A.D. E-&-L., 1698, sur la D922 remplacée par un oratoire.	I, 2, n. 19 et 21

25.RÉMALARD (61)	A.P., XVIII ^e s., IGN 1916-O. (485+4/2384) sur la D920 - croix de bois avec niche	
26.TOUROUVRE (61)	Grande croix de ciment rétablie vers 1950	I, 2, n. 11
27.LE MESNIL-THOM. (28)	A.D. E-&-L, 1667, disparue	II, 2, n. 37
28 St-SAUVEUR- MARVILLE (28)	IGN 2016-E (372+5/5384-2) croix de fer rétablie en 1895 - sur la D140	
29 TREMBLAY-les-Vil. (28)	IGN 2015-E (528+5/2401) croix de bois, réparée en 1982, sur la D104.	I, 2, n. 9
30.BERCHÈRES- la-MAINGOT (28)	A.D. E-&-L, XVII ^e s., IGN 2116-O. (537/1092+3) croix de foi	II, 2, n. 22
31.DREUX (28)	A.D. E-&-L, 1771, sur la N154, disparue.	I, 1, n. 18 - I, 2, n. 46 - II, 2, n. 26
32 VERNOUILLET Les CORVÉES (28)	A.D. E-&-L, 1776, IGN 2015-E (377/5399) sur la D4, disparue	II, 2, n. 26
33.VERT-en-DROUAIS (28)	2015-E (525/5403-3) sur la D152 ³ , disparue	I, 1, n.31 et II, 2, n.26
34.TOURY (28)	A.D. E-&-L, 1745 - IGN 2218-O (421+1/5338+4) sur la N20, disparue	I, 1, n.15 p. 38-39 et I, 2, n.26

AUTRES CROIX MENTIONNÉES DANS LE TEXTE

35.La VILLE-du-Bois (91)	IGN 2315-O. (5391/595), XVIII ^e s., disparue,	I, 1, n.21
36.BOISSEAUX (91)	IGN 2217-E (5345+2/574-1) - croix de fer	I, 1, n. 22
37.LE PUISET (28)	A.D. E-&-L, disparue	I, 1, n. 44 II, 2, n. 26
38.JANVILLE (28)	A.D. Loiret, 1639, disparue	I, 1, n. 46 II, 2, n. 26
39.POINVILLE (28)	au hameau de Senonville, fer, récemment détruite	II, 2, n. 26
40.CONTRES (41)	Cadastre, 1817	I, 1, n. 37
41.FONTAINEBLEAU (77)	IGN 2417-O. et carte n° 401, après 1664	I, 1, N; 41
42.MORTAGNE (61)	croix de pierre	I, 2, n. 33
43.LAIGLE (61)	oratoire maçonné	I, 2, n. 43
44.SAINT-AIGNAN (41)	A.D. L-&-C, 1758	I, 2, n. 46.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- AFFRE, J. : *Dictionnaire des Institutions, moeurs et coutumes du Rouergue*, Rodez, Carrière, 1903 (III, 1, n.28).
- AGRIPPA D'AUBIGNÉ : voir de RUBLE.
- ALEXANDRE : *Extraits des registres paroissiaux du canton d'Herbault*, dans *Bull. Soc. Archeo. Scient. & Litt. du Vendômois*, tome XXXII, 1893 (II, 1, n.39).
- ANDRIEU, M. : *Le Pontifical Romain du Moyen Age*, t. 1, Rome, 1938 (Arg. n.2).
- ANGOT, abbé A. : *Epigraphie de la Mayenne*, Laval-Paris, 1907 (II, 2, n.44 ; IV, n. 21).
- ANTOINE, M.-J. : *Les quatre Voyages de Jean de Zillebeke, 1500-1515*, Texte et Commentaire, 2 vol., Tours, Université François Rabelais, Mémoire de Maîtrise, 1984 (Annexe 7).
- ARMANCOURT, comte d' : Communication à la séance du 11 juin 1908, dans *P.V. S.A.E.L.*, tome XII, 1910 (Annexe 6).
- AUGER, P. : *Les dépendances de St-Germain-des-Prés*, t. II, S.-&-O., Paris, 1909 (II, 2, n.30).
- AUGIS, abbé J. : *Essai Hist. sur la Ville & Châtellenie de La Ferté-Villeneuil*, Châteaudun, 1902 (Arg. n.72 ; III, 1, n.17 et Annexe 3).
- AYMART, M. : "Ancienne Route ou Estrade du Puy au Forez", Etude historique dans *Annales de la Soc. d'Agr., Sc., Arts et Commerce du Puy*, t. XXIX, 1868, Le Puy, 1869, p. 587-755 (III, 3, n.44).
- BABY F. : "Toponomastique du pèlerinage en Languedoc : Encore une fois Montjoie", dans *Cahiers de Fanjeaux*, vol. 15, Toulouse, 1980, p. 59-62 (III, 1, n. 28).
- BADAIRE, R. : *Epernon dans le passé*, éd. Bur. d'Aide Sociale, s.d., 64 p. (Arg. n.7).
- BAIF, Jean-Antoine de : *Les Mimes, enseignemens et proverbes de , reueus et augmentez en cette derniere edition*, Paris, par Mamert Patisson, impr. du Roi, chez Robert Estienne, 1597, dans P. Blanchemain, Reimpression complète, Paris, 1880 (III, 1, n.15 et 20).
- BALTUS, M. : *Toponymie du pays de Cruye et du Val de Galie*, dans *Rev. de l'Histoire de Versailles et de S.-&-O.*, 40^e année, 1938 (I, 1, n.13-14 ; I, 2, n.5 ; III, 2, n.41). Voir aussi HOUTH-BALTUS.
- BART DES BOULLAIS, L. : *Les Antiquités du Perche*, Mortagne, Daupeley, 1849 et B. N., L2 K, 1312 (I, 2, n. 34).
- BASSEVILLE, A. : *Notice sur M. Vincent, 1813-1868*, communication à la séance du 22 janv. 1869, dans *Bull. Soc. Archéo. et Hist. de l'Orl.*, A. D. du Loiret, Br. 6422 (I, 1, n.46).
- BATTREL, M. : *Contribucion al Estudio de la Peregrinacion Francesa a Santiago de compostela 1630-1655 segun los Libros de Enfermos del Archivo del Hospital Real de dicha Ciudad*, Mém. de Maîtrise d'Espagnol, Univ. Fr. Rabelais, Tours, 1978 (II, 2, n.36).
- BAUDOIN, A. : "Montjoie Saint-Denis", dans *Revue des Pyrénées*, t. 14, Toulouse, 1902, p. 619-630, repris des Mém. de l'Académie des Sc. de Toulouse, 7^e série, t. 5, séance du 22-02-1873 (III, 3, n.29).
- BAUDOIN, J. : *Les Croix du Massif Central, Nonette*, 1989 (III, 3, n. 46).
- BEAUHAIRE, J. : *Chronologie du Diocèse de Chartres*, 1892 (II, 1, n.14 et 17).
- BEAUMANOIR, Ph. de : *Les coutumes du Beauvaisis*, éd. Salmon, Paris, 1899 (Arg. n.14 ; I, 2, n.2).
- BEAUREPAIRE, E. de : "Peintures du XVI^e s. découvertes dans l'église St-Michel de Vaucelles, à Caen", dans *Bull. Monumental*, t. 49, 1883 (IV, n.16).

BIBLIOGRAPHIE

- BÉDIER J. : *Les Légendes Épiques, Recherches sur la formation des Chansons de Geste*, tomes II et III, Paris, Champion, 3^e éd., 1926 1^e éd. 1908-1912 (Arg. n.20, 23, 25 ; p. 98 ; III, 1, n.1 et 27 ; III, 3, n.37).
- BÉLARD, L.-M. : "La Frairie Sanfloraine de Notre-Dame de Montserrat", dans *Revue de la Haute Auvergne*, t. XXX, 1939-1942, p.155-185 (Annexe 6).
- BERNARD, L. : *Les Croix Monumentales du Forez*, Saint-Etienne, 1971 (III, 3, n.5 et 46).
- BERNIER, J. : *Histoire de Blois, contenant les Antiquitez et singularitez du Comté de Blois*, Paris, 1682, Bruxelles, 1976 (Arg. n. 71)
- BÉROUL : *Le Roman de Tristan*, trad. par J. Jonin, Paris, 1982 (Encadré p. 35).
- BERTHON, R. : *La Forêt de Marly*, éd. Cidap, 1958 (I, 2, n.5).
- BIZEAU, P. : *Edifices religieux du Canton d'Anet*, dans *Bull. Soc. Archéo. d'E. & L.*, n° 68, 3^e trim. 1977 (II, 2, n.6).
- BLOCH, Marc : *L'Ile-de-France*, réédité dans *Mélanges Historiques*, E.H.E.S.S., 1983, tome II (I, 1, n.23 et 26 ; III, 2, n. 22).
- BLOSSEVILLE, marquis de : *Dict. Topogr. du Dep. de l'Eure*, Paris, 1877 (III, 2, n.43).
- BOISVILLETTE, M. de : *Statistique Archéologique*, Chartres, SAEL, 1864 (I, 1, n.31 ; III, 2, n.4).
- BONFONS, N. : *La Nouvelle Guide des Chemins pour aller et venir par tous les pays & contrées du Royaume de France...*, Paris, 1583 (voir Arg. p. 21).
- BONNAULT d'HOUEÛT, Baron de : *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle*, Montdidier, 1890 (Arg. n.51 et 62 ; II, 2, n.45 ; III, 1, n.5).
- BONNECAZE, J. : "Autobiographie de Jean Bonnecaze de Pardies, curé d'Angos (1726-1804)", dans *Etudes d'Hist. rel. du Dioc. de Bayonne*, éd. Dubarat V. et Haristoy P., Pau, 1896, t.5, p. 185 et sv. (III, 3, n.12 et Annexe 7).
- BONNEROT, J. : *La Guide des Chemins de France de 1552*, Paris, Champion, 1936 (Arg. n.29, 38-39, 47-48, 50, 59, 65, 76 ; I, 1, n.50 ; I, 2, n.25, 28 ; II, 1, n.42 ; III, 2, n.2 et 39 et Annexe 7).
- BONNET-LABORDERIE, Ph. : *L'ancienne église Saint-Jacques de Richebourg*, dans *Bull. du Goupe d'Et. des MH du Beauvaisis*, n° 20, 1984 (II, 2, n.38).
- BORDAS, abbé : *Chorographie du Dunois, de ses comtes et de sa capitale*, rev. par A. Guenée, Châteaudun, 1851 (II, 1, n.29 ; III, 1, n.5).
- BORIE, E. : *Histoire du canton de Meulan*, Paris, 1906 (Arg., n. 19).
- BORIUS, R. : *Les Alains dans l'Orléanais au V^e siècle*, dans 93^e Congrès Nat. des Soc. Sav., Tours, 1968 (III, 2, n.27).
- BOUDET, M. : "Les curés du Drouais en pèlerinage à Rome au Jubilé de 1600", dans *Mémoires SAEL*, t. XVII, 1937-1942, Chartres, 1949, p. 6-50 (II, 1, n.36 ; III, 3, n.18-19 ; IV, n.29).
- BOUHIER, Cl. : *Les Chemins Montais dans les anciens diocèses d'Avranches et de Coutances*, dans *Millénaire Monastique du Mont-Saint-Michel*, tome III, *Culte de Saint-Michel et Pèlerinages au Mont*, XII, Paris, Lethiel-leux, 1971 (III, 1, n.2).
- BOURGEOIS, L. : *Carte archéologique des Yvelines*, fiche commununale informatisée, 1988 (II, 2, n.30).
- BOURNON, F. : "Documents relatifs au Pèlerinage de la Ste Larme de Vendôme", dans *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, t. XXIV, 1885, p. 127-134 (Annexe 8).
- BOUTET, G., GUY, D., RHODE, P. : *A la Croisée des Chemins, Les Croix de l'Orléanais*, Horvath, 1981 (I, 1, n.47 ; IV, n.26).
- BOUTON, A. : *Les Voies Antiques, les Grands Chemins Médiévaux et les Routes Royales du Haut Maine*, Le Mans, 1947 (III, 1, n.23).
- BOUYSSOU, M. : *Les Confréries Religieuses en Blaisois et Vendômois - XVI^e-XVII^e s.*, dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 98-1, 1991 (II, 2, n. 29).
- BRILLOIT, J.-Ch. : "Une population pègrine au milieu du XVII^e siècle : Les Pèlerins de

BIBLIOGRAPHIE

- Saint-Méen", dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 93-3, 1986, p. 257-279 (Arg. n.75).
- BRION-GUERRY, L. : *J. Pèlerin Viator, sa place dans l'histoire de la perspective*, Paris B. L., 1962 (Arg. n.3).
- BROSSARD DE RUVILLE : *Hist. de la Ville des Andelis et de ses Dépendances*, Les Andelis, Delcroix, 1863 (III, 2, n.45)
- BRANTÔME : *Œuvres complètes de P. Bourdeille, seigneur de Brantôme*, publiées par L. Lalanne, *Grands Capitaines français*, t. IV. L'admiral de Chastillon, Paris, Renouard, 1868 (I, 2, n.24).
- BUISSON & BELLIER DE LA CHAVIGNERIE : *Tableau de Chartres en 1750*, Chartres, SAEL, 1896 (III, 2, n.9).
- CARRÉ, Georges : *Répertoire des pierres mégalithiques situées dans les feuilles de Voves et Orgères*, dans *Bull. SAEL*, 106^e année, 1^{er} trim. 1962, p. 1-24 (Annexe 7).
- CARRE DE BUSSEROLLE, J. X. : *Dictionnaire Géo., Hist. et Biogr. de l'Indre-et-Loire et de l'Ancienne Province de Touraine*, Tours, 1879 (I, 1, n.12 ; II, 1, n.13)
- CAYLUS, A. Cl., Comte de : *Recueil d'Antiquités Égypt., Étrusq., Grecq., et Rom.*, Paris, 1752-1767 (III, 2, n.20 ; Encadré p. 118).
- CHANSONS DES PÈLERINS DE S. JACQUES (Les) : *Permis d'imprimer à Troyes le 12 août 1718* (IV, n.3, 12 et 27)
- CHAPRON, H. : "Oratoires et petites chapelles du Thymerais", dans *Hist. loc. Beauce et Perche*, n° 26, sept. 1967 (I, 2, n.36).
- CHARPILLON : *Dict. Hist. de toutes les communes du Dép. de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1879 (III, 2, n.45).
- CHEDEVILLE, A. : *Chartres et ses Campagnes*, Paris, Klincksieck, 1973 ou J. M. Garnier, 1991 (I, 1, n.26 ; III, 2, n.1).
- CHÈNERIE M.-L. et MÉNARD, Ph. : *Le Roman de Tristan en prose*, t. 1, "Des aventures de Lan-celot", Paris, 1990 (I, 1, n.52).
- CHÈNERIE M.-L. : *Le chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XII^e et XIII^e s.*, Genève, 1986, (I, 1, n.52).
- CHEVALIER, abbé C. : *Inventaire Analytique des Arch. Com. d'Amboise*, Tours, 1874 (Arg. n.60).
- CHEVALIER, R. : *Les Voies Romaines*, Paris, A. Colin, 1972 (I, 1, n.26).
- CHRISTMANN, J. : "Un habitat antique entre Jouars et Ithe", dans *Mémoires SHARY*, t. XXXIII, 1970, (Arg., n.77).
- CLAISE, G. M. : *Dict. Etymol., Topogr. & Arch. de Seine-&Oise*, 1962, A.D. Yvelines (Encadré p. 35 ; I, 1, n.13-14).
- CLERISSE, H. et BOURSELET, V. : *Mantes et son Arrond.*, Mantès, Beaumont, 1933 (III, 2, n.26):
- COLAS, M. L. : "Les sépultures de Roland", dans *Bull. de Biarritz-Association*, 1911, p. 50-57 (Annexe 7).
- COUDRAY, L.-D. : *Le verre de Charlemagne*, dans *Bull. Soc. Dunoise*, t. 4, p. 297-303 (Annexe 7).
- COURGIBET, abbé A. : *Essai de l'Histoire de la religion du Dunois*, Bibl. mun. de Châteaudun, Ms. 12 et 13 (II, 2, n.16-17 et Annexe 5).
- COUTUME DU BEAUVAISIS : voir Beaumanoir, Ph.
- COUTUMIER DE NORMANDIE : voir Tardif, E. J.
- COUTURIER, M. : "La Porte d'Amont à Châteaudun en 1539", dans *Hist. loc. Beauce et Perche*, n° 6, fév. 1962 (II, 2, n.14).
- COUTURIER, M. : *Recherches sur les structures sociales de Châteaudun, 1525-1789*, E.P.H.E., S.E.V.P.E.N., 1969, ou *Mém. SAEL*, t. XXIV, 1969 (II, 2, n.16).
- COUTURIER, M. : "Pèlerinage par procuration", dans *Hist. loc. Beauce et Perche*, n° 29, 1969 (II, 1, n. 34).
- COUTURIER, M. : *Châteaudun, le Pays et la Ville*, dans *Hist. Locale, Beauce et Perche*, n° double 41-42, juin-sept. 1973 (II, 2, n.13).
- COUTURIER, M. : *Le carnet de Jean Yvon, vigneron à Châteaudun*, dans *Bull. S.A.E.L.*, n° 25, 1990 (Arg. n.69 ; II, 2, n.11 ; p. 86).

BIBLIOGRAPHIE

- Saint-Méen", dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 93-3, 1986, p. 257-279 (Arg. n.75).
- BRION-GUERRY, L. : *J. Pèlerin Viator, sa place dans l'histoire de la perspective*, Paris B. L., 1962 (Arg. n.3).
- BROSSARD DE RUVILLE : *Hist. de la Ville des Andelis et de ses Dépendances*, Les Andelis, Delcroix, 1863 (III, 2, n.45)
- BRANTÔME : *Œuvres complètes de P. Bourdeille, seigneur de Brantôme*, publiées par L. Lalanne, *Grands Capitaines français*, t. IV. L'admiral de Chastillon, Paris, Renouard, 1868 (I, 2, n.24).
- BUISSON & BELLIER DE LA CHAVIGNERIE : *Tableau de Chartres en 1750*, Chartres, SAEL, 1896 (III, 2, n.9).
- CARRÉ, Georges : *Répertoire des pierres mégalithiques situées dans les feuilles de Voues et Orgères*, dans *Bull. SAEL*, 106^e année, 1^{er} trim. 1962, p. 1-24 (Annexe 7).
- CARRE DE BUSSEROLLE, J. X. : *Dictionnaire Géo., Hist. et Biogr. de l'Indre-et-Loire et de l'Ancienne Province de Touraine*, Tours, 1879 (I, 1, n.12 ; II, 1, n.13)
- CAYLUS, A. Cl., Comte de : *Recueil d'Antiquités Égypt., Étrusq., Grecq., et Rom.*, Paris, 1752-1767 (III, 2, n.20 ; Encadré p. 118).
- CHANSONS DES PÈLERINS DE S. JACQUES (Les) : *Permis d'imprimer à Troyes le 12 août 1718* (IV, n.3, 12 et 27)
- CHAPRON, H. : "Oratoires et petites chapelles du Thymerais", dans *Hist. loc. Beauce et Perche*, n° 26, sept. 1967 (I, 2, n.36).
- CHARPILLON : *Dict. Hist. de toutes les communes du Dép. de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1879 (III, 2, n.45).
- CHEDEVILLE, A. : *Chartres et ses Campagnes*, Paris, Klincksieck, 1973 ou J. M. Garnier, 1991 (I, 1, n.26 ; III, 2, n.1).
- CHÉNERIE M.-L. et MÉNARD, Ph. : *Le Roman de Tristan en prose*, t. 1, "Des aventures de Lancelot", Paris, 1990 (I, 1, n.52).
- CHÉNERIE M.-L. : *Le chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XII^e et XIII^e s.*, Genève, 1986, (I, 1, n.52).
- CHEVALIER, abbé C. : *Inventaire Analytique des Arch. Com. d'Amboise*, Tours, 1874 (Arg. n.60).
- CHEVALIER, R. : *Les Voies Romaines*, Paris, A. Colin, 1972 (I, 1, n.26).
- CHRISTMANN, J. : "Un habitat antique entre Jouars et Ithe", dans *Mémoires SHARY*, t. XXXIII, 1970, (Arg., n.77).
- CLAISE, G. M. : *Dict. Etymol., Topogr. & Arch. de Seine-&-Oise*, 1962, A.D. Yvelines (Encadré p. 35 ; I, 1, n.13-14).
- CLERISSE, H. et BOURSELET, V. : *Mantes et son Arrond.*, Mantès, Beaumont, 1933 (III, 2, n.26).
- COLAS, M. L. : "Les sépultures de Roland", dans *Bull. de Biarritz-Association*, 1911, p. 50-57 (Annexe 7).
- COUDRAY, L.-D. : *Le verre de Charlemagne*, dans *Bull. Soc. Dunoise*, t. 4, p. 297-303 (Annexe 7).
- COURGIBET, abbé A. : *Essai de l'Histoire de la religion du Dunois*, Bibl. mun. de Châteaudun, Ms. 12 et 13 (II, 2, n.16-17 et Annexe 5).
- COUTUME DU BEAUVAISIS : voir Beaumanoir, Ph.
- COUTUMIER DE NORMANDIE : voir Tardif, E. J.
- COUTURIER, M. : "La Porte d'Amont à Châteaudun en 1539", dans *Hist. loc. Beauce et Perche*, n° 6, fév. 1962 (II, 2, n.14).
- COUTURIER, M. : *Recherches sur les structures sociales de Châteaudun, 1525-1789*, E.P.H.E., S.E.V.P.E.N., 1969, ou *Mém. SAEL*, t. XXIV, 1969 (II, 2, n.16).
- COUTURIER, M. : "Pèlerinage par procuration", dans *Hist. loc. Beauce et Perche*, n° 29, 1969 (II, 1, n. 34).
- COUTURIER, M. : *Châteaudun, le Pays et la Ville*, dans *Hist. Locale, Beauce et Perche*, n° double 41-42, juin-sept. 1973 (II, 2, n.13).
- COUTURIER, M. : *Le carnet de Jean Yvon, vigneron à Châteaudun*, dans *Bull. S.A.E.L.*, n° 25, 1990 (Arg. n.69 ; II, 2, n.11 ; p. 86).

BIBLIOGRAPHIE

- COUTURIER, P. : *Les peintures murales de Réveillon, Commune de La Ferté-Vidame*, S.A.E.L., Bull. n° 34, 1992 (Arg. n.4 et p. 17).
- CRAMER-VOS, M. : "Sur l'origine du Cri de guerre 'Montjoie'", dans *VIII^e Congreso de la Sociéte Roncesvalls*, Pampelune, 1981, p. 535-541 (III, 1, n.14).
- CROUZET, D. : *Recherches sur les Processions Blanches 1583-1584*, dans *Annales Hist. Ec. Soc.*, 4^e tri. 1982 (II, 1, n.26 - Encadré p. 77).
- CROZET, R. : *Circulation routière et travaux d'urbanisme à Tours au XVIII^e siècle*, dans *Urbanisme et Architecture, Etudes en l'honneur de P. Lavedan*, Paris, 1954 (Arg., n.68).
- DAINVILLE, Fr. de, S.J. : *Cartes anciennes de l'Eglise de France*, Paris, Vrin, 1956 (Arg. n.55 ; I, 1, n.24 ; Encadré p. 46 ; III, 2, n.23).
- DANSETTE, B. : Les Pèlerinages occidentaux en Terre Sainte : une pratique de la "Dévotion moderne" à la fin du Moyen Age ? Relation inédite d'un pèlerinage effectué en 1486", dans *Archivum Franciscanum Historicum*, An. 72, 1979, p. 106-133 et 1-330-428 (III, 3, n.39).
- DAUX, abbé C. : *Les Chansons des Pèlerins de Saint-Jacques*, Montauban, 1899 (III, 1, p. 102 ; IV, n.3 et n.11).
- DEFOURNEAUX, M. : *Les Français en Espagne aux XI^e et XII^e s.*, Paris, 1949 (Arg. n.22 et 25).
- DELAPORTE, Y. : "La chapelle St-Blaise de Toury", dans *l'Echo Republicain* du 19 nov. 1952, n° 3061 (Encadré p. 39).
- DELISLE, L. : *Les Jugements de l'Echiquier de Normandie au XIII^e siècle*, dans *Notices & Extraits de la Bibl. Imperiale*, Paris, tome XX, 1862 (II, 1, n.31).
- DELISLE, L. : *Lettre de l'abbé Haimon sur la construction de Saint-Pierre-sur-Dive*, dans *Bibl. Ecole des Chartes*, 5^e série, tome I, 1860 (III, 2, n.1).
- DEMAY, G. : *Le Costume au Moyen Age d'après les sceaux*, Paris, 1880 (Arg. n.3).
- DENIZOT, G. : "Les anciennes routes autour de Vendôme", dans *Bull. Soc. Arch. Sc. et littér. du Vendômois*, Année 1963, p. 28-60.
- DION, comte A. de : *Recherches sur les Anciens Chemins de l'Iveline ...*, dans *Mem. S.A.E.L.*, tome V, Chartres, 1872 (I, 1, n.30).
- DION, comte A. de : "Les Poésies de Claude Rabet, chartrain", *Mém. SHARY*, t. I (Arg. n.8 ; I, 2, n.27).
- DION, R. : *Histoire des levées de la Loire*, Paris, 1951 (Arg., n.44).
- DOMET, P. : *La Forêt de Fontainebleau*, Paris, Hachette, 1873 (Arg. n.8 ; I, 1, n.41, p. 48).
- DU CANGE : *Glossarium mediae et infimae Latinitatis : "Mons Gaudii"*, t.4, 1845, p. 538-539 (III, 1, n.22 et 31 ; III, 2, n. 41 ; III, 3, n.24).
- DU CANGE : "Du cry d'Armes" dans *Dissertations sur l'Histoire de S. Louys*, 1668, éd. par Petitot : Collection complète des Mémoires Relatifs à l'Histoire de France, t.3, Paris, 1819 (III, 1, n.14).
- DUPRONT, A. : *La quête du sacré, Saint Jacques de Compostelle*, Turnhout-Brepols, 1985 (I, 1, n.51 ; voir aussi ill. p. 142).
- DURAND, J. : *Guide des Croix de chemin du Département de l'Aube*, 2e éd., Troyes, 1988 (II, 2, n.37).
- DURAND, P. : Notes et dessins sur plusieurs églises et sur quelques monuments d'E.-&-L.", B.M. Chartres, Ms 1231, SAEL, (IV, n.25, p. 151).
- DURAND, V. : "Lettre du Conseiller Moissonnier à l'abbé Peyrichon", dans *Recueil de Mém. et de Doc. sur le Forez*, publié par la Soc. de la Diama, t.7, Montbrison, 1881, p. 217-241 (III, 3, n. 42,43, 45).
- DUTILLEUX, A. : *Recherches sur les Routes Anciennes dans le Département de la S. & O.*, Versailles, 1881 (Arg. n.77 ; I, 2, n.28).
- DUTILLEUX, A. : "L'abbaye de Joyenval au Diocèse de Chartres", dans *Mém. Soc. Hist. et Arch. de l'arrond. de Pontoise et du Vexin*, t. 13, 1890, p. 41-114 (p. 122 ; III, 2, n.41).
- EDEINE, B. : *Contribution aux recherches sur les anciens chemins de la Sologne*, dans *Soc. Art et Archeo. de la Sologne*, Bull. n° 2, 1979 (I, 1, n.35).
- ENLART, C. : *Manuel d'Archéologie française*,

BIBLIOGRAPHIE

- Architecture Religieuse*, t. 1-2, Paris, 1920 (III, 3, n.2, 5, 13).
- Enquête de 1856 : Chartres, B.M., SAEL, Ms 22 (I, 1, n.10 ; II, 1, n.41).
- ESPINAS, G. : *La vie urbaine de Douai au Moyen Age*, Paris, 1913, t. 4, P.J. 1212 et 1392-19 (Encadré p. 20).
- ESTAMPES DE VALENÇAY, Mgr Léonor de : *Rituale carnotense ad Romani Formam expressum*. Paris, 1627, utilisé ici dans l'édition de 1640, "*Benedictiones variae*", p. 357-361 (Arch. Diocésaines), (II, 1, n.25).
- ESTIENNE, Charles (1504-1564) : *Voyages de plusieurs endroits de France et encore de la Terre Sainte, d'Espagne, d'Italie et autres pays*, Paris, 1552, Bibl. Ste-Geneviève, Rés. L.16 (Arg., n.30 et 76 ; II, 2, n.5 et 25 ; III, 1, n.4 et Annexe 7).
- FAILLON, M. : *Monuments inédits sur l'Apostolat de Ste Marie-Madeleine en Provence*, t. 2, Paris, 1848 (III, 3, n.20).
- FARCIT, Hugues : voir Gauthier de Coinci.
- FARCY, J. Cl. : *La Route et le Rail en Eure-et-Loir au XIX^e siècle*, C.N.D.P., 1980 (I, 1, n.9).
- FÉRET, O.P. et FROUX, M. : Notes sur l'itinéraire de Péguy en Beauce", dans *Plaines et vallons*, Bull. n° 12, avril 1990, p.24-26 (II, 2, n.23).
- FILLOUX, Dr. : *Le Chemin des Bœufs appelé Via Publica au XII^e siècle ou d'Orléans à Saint-Aignan*, dans *Bull. Soc. Art et Archéo. de la Sologne* n° 4, 1975 (Arg. n.54 ; I, 1, n.35).
- FITA et VINSON : édition à Paris en 1882 du *Livre V du Codex Calixtinus* composé au XII^e siècle comme l'ensemble du *Liber Sancti Jacobi* (Arg. n.23 et 24 ; voir traduction VIELLIARD).
- FLEURY, G. : *De Mamers à Saint-Jacques de Compostelle*, dans *La Province du Maine*, 1897-5 (II, 1, n.23).
- FLEURY, G. : "Les Fortifications du Maine, Le Camp de la Montjoie à Rahay", dans *La Province du Maine*, t. 9, 1902, p. 337-341 (III, 1, n.23).
- FLOREZ : *Espana Sagrada*, tome XX, Madrid, 1765 - Voir : *Historia Compostellana* (III, 1, n.11 ; III, 3, n.36).
- FORDHAM, J. : "Catalogue des Guides-Routiers et des Itinéraires français", 1552-1580, dans *Comité des Travaux hist. et sc., Bull de la section de Géographie*, t. XXXIV, 1919 (Arg., n.31).
- FOUILHOUX, J.-B. : *Vic-le-Comte - Histoire religieuse*, Clermont-Ferrand, 1898 (I, 2, n.44).
- FOURNÉE, Dr J. : "Les deux saints Jacques en Normandie", dans *Cahiers Léopold Delisle*, t. XXXVIII, fasc. 3-4, 1989 (I, 2, n.34).
- FRANÇOIS, J.-J. : "Les domaines de l'abbaye de Saint-Germain au IX^e s. dans le Drouais et le Thymerais", dans *Bull. SAEL*, n° 53, 2^e trim. 1974, carte p. 54 (I, 2, n.9).
- GALLIA CHRISTIANA : *Ecclesia Carnotensis ; S. Magdalena castrodunensis*, t. VIII, 1744, col. 1317 (II, 2, n.19 ; Annexe 7).
- GARNOT, B. : *Religion et Superstition sous l'Ancien Régime*, CDDP d'E.-&-L., Orléans-Tours, 1984 (Annexe 1).
- GARRIOT, H. : "Croix et Cimetières d'antan de Dourdan", dans *Soc. Littér. de Dourdan*, Bull. n° 4, juil. 1982 (Arg. n.17).
- GAULEJAC, B. de : "Pèlerins de Saint-Jacques en Nivernais", dans *Compostelle*, n° 28, 4^e trim. 1970 et dans *Bull. Soc. Nivernaise des Lettres, Sc. et Arts*, vol. 36, 1988 (II, 2, n.40).
- GAUTIER DE COINCI, cité par la Curie de St-Palais : "*Les Miracles de Notre-Dame*", éd. critique par V. Fr. Koenig, dans la Coll. des Textes littér. Français, Genève, Droz, (III, 2, n.6).
- GILLES, H. : *Lex Peregrinorum*, dans *Cahiers de Fanjeaux*, vol. XV, Toulouse, 1980, p. 161-189 (II, 1, n.30).
- GIRAUDIÈRE, P. de La : *Eloi Johanneau et la Sologne*, dans *Mém. Soc. Agric. Sc. B. L. et Arts d'Orléans*, t. 22 (1936-37), p. 72-73, Orléans, 1938 (I, 1, n.35).
- GIRAULT, Ch. : "La seigneurie de Maule à Saint-Saturnin", dans *Revue hist. et Arch. du Maine*, année 1931, p. 57-154 (Annexe 10).
- GODEFROY, Fr. : *Dictionnaire de l'Ancienne Langue française*, IX^e-XV^e s., 10 vol., Paris, 1880-1902 (III, 1, n.23 ; III, 2, n.7 et 28).

BIBLIOGRAPHIE

- GOMEZ-GÉRAUD, M.-C. : "Entre chemin d'aventure et parcours d'initiation : le pèlerin de Lorette de Louis Richeôme", dans *L'image du Pèlerin*, Rocamadour, 1994, p. 231-240 (IV, n.28).
- GONTIER, abbé : *Saint-Martin de Laigle, l'Eglise, la Paroisse ...*, La Chapelle-Montligeon, 1896 (p. 64 ; I, 2, n.43).
- GOUYN, J. : *Histoire de la Vie, Prédication, Martyre, Translation et Miracles de saint Jacques le Majeur*. L'édition orléanaise a été imprimée à Sens pour Robert Collot, libraire à Orléans, en 1595 (Orléans, B. M., Res. H 12 842) ; l'édition rouennaise a été imprimée pour "Loys Coste, demeurant à la rue Escuyère aux trois ††† couronnées" et diffusée à partir de 1604 (Arg. n. 58 ; III, 1, n.6 et III, 2, n.14).
- GOYHENECHÉ, E. : "Mimizan. Son église, ses Bornes de Sauveté", dans *Bull. Soc. de Borda*, n° 330-331, 92^e année, Dax, 1968, p. 120-127 (Arg. n.12 et I, 1, n.48).
- GRAVES, L. : "Précis statistique du canton de Beauvais", dans *l'Annuaire du Départ. de l'Oise*, 1855 (II, 2, n.38).
- GRENIER, A. : *Manuel d'Archéol. Gallo-romaine, tome II-1, Les Routes*, Paris, 1934 (III, 3, n.7).
- GROSSET, Ch. : *Un Livre pour les pèlerins de Saint-Jacques au XVII^e siècle*, dans *Compostelle*, n° 19, 1964 (III, 2, n.14 et 17).
- GUEGUEN, A. : "Croix et Calvaires de la Mayenne", dans *Soc. d'Arch. et d'Hist. de la Mayenne*, Suppl. n° 3, Laval, 1993 (IV, n.22).
- GUEZ DE BALZAC (1594-1654) : *Lettres du sieur de Balzac*, Paris, T. du Bray, 1624, Livre XVI, lettre XLIII, cité par Godefroy (p. 104 ; III, 1, n.15).
- GUILLAUME LE BRETON, *La Philippide*, voir GUIZOT (III, 3, n.3 et 11).
- GUILLON, F. : "L'Eglise de Saint-Jean-Pierre-Fixte", dans *Archives du Diocèse de Chartres, Eglises et chapelles* IV, 1900 (Annexe 6).
- GUIZOT, F. : *Histoire du Monastère de Vézelay, par Hugues de Poitiers* (traduction), dans *Coll. des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, t. 7, Paris, 1825 (III, 2, n.6)..
- GUIZOT, F. : "La Philippide, poème par Guillaume Le Breton", dans *Coll. de Mém. relatifs à l'Hist. de Fr.*, t. 12, Paris, 1825 (III, 3, n.3 et 11).
- GUIZOT, F. : "Histoire du Monastère de Vézelay, par Hugues de Poitiers (traduction)", dans *Coll. de Mém. relatifs à l'Hist. de Fr.*, t. 7, Paris, 1825 (III, 1, n.9 ; III, 2, n.16).
- GUY, D. : voir Boutet.
- GUYOT, J. : *Dourdan, Chronique d'une ancienne Ville Royale, Capitale du Hurepoix*, Paris, 1869 (I, 2, n.16).
- HAKLUYTUS POSTHUMUS : voir PURCHAS, S.
- HAMY, E.T. : *Itinéraire de Bruges*, Appendice au "Livre de la Description des Pays de Gilles Le Bouvier dit Berry", dans *Recueils de Voyages et de Documents pour servir à l'Histoire de la géographie depuis le XIII^e s. jusqu'à la fin du XVI^e s.*, t. XXII, Paris, 1908 (Arg. n.32).
- HATON, Jacques : "Le Chemin en la Place de Monsieur Saint Jacques en Galice", dans *La Semaine du Fidèle*, Le Mans, t. 2, 22 juil. 1865, (III, 2, n.14 et 17 et Annexe 7).
- HAYE, abbé : *Notes Historiques sur Chartres et le Diocèse pendant l'Episcopat de Louis Guillart*, dans *Mém. S.A.E.L.*, tome X, Chartres, 1896 (III, 2, n.10).
- HERBET, F. : *Le Château de Fontainebleau*, Paris, Champion, 1937 (I, 2, n.31).
- HIBBARD-LOOMIS, L. : "L'oriflamme de France et le cri de Munjoie" au XII^e s.", dans *Le Moyen Age*, t. 65, n°1-2, 1959, p. 469-499 (III, 1, n.14).
- HIGOUNET, Ch. : *Défrichements et Villeneuves du Bassin Parisien*, XI^e-XIV^e s., Paris, CNRS, 1990 (I, 2, n.42).
- HISTORIA COMPOSTELLANA : Texte du XII^e s., dans *Corpus Christianorum, Continuatio Medievalis*, 70, par E. Falque Rey, Turnhout, 1988 (III, 1, n.11 ; III, 3, n.36).
- HOUTH-BALTUS, M. : *Dict. Topogr. des noms de lieux et des lieux-dits du Pays de Cruye et du Val de Galie*, dans *Bull. Antiq. et Arts de S.-&-O.*, vol. XLIX, Versailles, 1942 (I, 1, n.13-14 ; I, 2, n.5 ; III, 2, n.41).

BIBLIOGRAPHIE

- HUBERT, J. : *Le témoignage des anciennes croix de chemins et des croix de cimetières*, dans *La sauvegarde de l'art français*, Cahier n°1, Paris, Picard, 1979 (III, 1, n.25).
- HUBERT, J. : "Les routes du Moyen Age, Routes monastiques", dans *Les Routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours*, Colloque de Sarrebruck, Assoc. pour la diffusion de la pensée fr., Paris, 1958 (Arg. n.28).
- HUGUES de POITIERS : voir Guizot, Poitiers, Vogade.
- HUGUES de SAINT-CHER, frère prêcheur, XIII^e s. (III, 1, n.24 ; III, 3, n.26).
- IRIGOIN, P. : "Montjoies et Oratoires", dans *Bull. Monumental*, t. 94, 1935, p. 145-170 (III, 3, n.20 et 22).
- ISNARD, M. : "Les Miracles de la sainte Larme & le Bailli de Vendôme", dans *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, t. XIX, 1880, p.96-119 (Annexe 8).
- ISNARD, M. : "La Procession du Lazare & la Grâce d'un criminel", dans *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, t. XXII, 1883, p. 80-114 (Annexe 8).
- JACOMET, H. : *Le Mont Saint-Adrien et le Pèlerinage de Saint-Jacques*, dans *Compostelle*, Cahiers d'Etudes de recherche et d'histoire compostellanes, nouv. série, n° 1, 1988, p. 59-67 (III, 1, n.8).
- JACOMET, H. : "Compostelle au XII^e et au XX^e s. : du mythe à l'utopie ?", dans *Europe romane, Europe d'aujourd'hui*, in *Revue d'Auvergne*, n° 531, 1993, p. 61-118 (Arg. n.23).
- JACOMET, H. : "Un chemin oublié ? Le chemin de Vendôme entre St-Arnoult et Bonneval", dans *Bull. SAEL*, n 43, 1994, p. 1-29 (Arg., n.35 ; I, 1, n.25 et p.44 ; II, 2, n.34).
- JACOMET, H. : "Saint Jacques apôtre et pèlerin : proximité et distance", dans *L'Image du Pèlerin au Moyen Age et sous l'Ancien Régime*, Rocamadour, 1994, p. 331-381 (IV, n.27).
- JACOMET, H. : "Une majesté romane de saint Jacques. A propos des vestiges d'une peinture murale abandonnée dans la chapelle rupestre de St-Gervais-des-Roches", dans *Pèlerinage et art roman*, in *Revue d'Auvergne*, n° 535, 1995, p. 39-69 (Arg. n.64 ; III, 3, n.38 et ill. p. 138).
- JACOMET, H. : "Pèlerinage et culte de saint Jacques en France : bilan et perspectives", dans *Pèlerinages et Croisades*, 118^e Congrès nat. des Soc. hist. et scient., Pau-1993, Paris-1995, C.T.H.S., p. 83-200 (Arg. n.71 ; III, 3, n.36).
- JACOMET, H. : "Pierre Plumé, Gilles Mureau, Jehan Piedefer, chanoines de Chartres, pèlerins de Terre Sainte et de Galice, 1483-1484 et 1517-1518", dans *Bull. SAEL*, n° 48, 1996, p. 1-32 (IV, n.28) ; n° 49, 1996, p. 1-33 (III, 3, n.39) ; n° 50, 1996, p. 1-34 (III, 3, n.23 ; IV, n.18 et Annexe 4). Et Suppl., 1996, p. 1-32 (Arg. n. 72 ; III, 3, n.33 et 39).
- JACOMET, H. : "Le pèlerin et la mort", dans *Archéologia*, n° 328, nov. 1996, p. 39-45 (IV, n.23).
- JACOMET, H. : "L'Apôtre au manteau constellé de coquilles : Iconographie de saint Jacques à la cathédrale de Chartres", dans *Monde médiéval et Société chartraine*, Actes du Colloque 1194-1994, Paris, 1997, p. 165-236 (I, 2, n.7).
- JACOMET, H. : "Pèlerins du Moyen Age et pèlerins d'aujourd'hui. Raison et déraison du pèlerinage", dans *Le Pèlerinage*, in *Communio*, t. XXII, n° 4, Paris, 1997, p. 103-120 (IV, n.28).
- JADART, H. : "Un Pèlerin de Saint-Jacques en 1556", dans *Bull. Monumental*, t. 62, 1897 (Arg., n.63).
- JALMAIN, D. : *Archéologie Aérienne en Ile-de-France*, éd. Technip, Paris, 1970 (I, 1, n.26 ; III, 2, n.24, 27 et 29)..
- JALMAIN, D. : "Les Voies romaines du Sud du Bassin Parisien", dans *Caesarodunum*, n° XVIII, Tours, 1983 (I, 1, n.26).
- JALMAIN, D. : *Des Sarmates à nos jours*, dans *Caesarodunum*, Bull. de l'Inst. d'Et. Lat. et du Centre de Rech. A. Piganiol, Un. de Tours, n° XIX, 1984 (III, 2, n.27).
- JANTI, P. de : *Nébuleuse Cartographique - La Fresque de Fontainebleau*, dans *Mém. & Doc. SHARY*, tome XXXIII, Rambouillet, 1970 (I, 2, n.31).

BIBLIOGRAPHIE

- JANTI, P. de : *Forêt, Chasses et Château de Rambouillet, Les Etangs du Roi*, 1947 (I, 2, n.42).
- JARRY, L. : *Histoire de Cléry et de l'Eglise collégiale & Chapelle Royale de N.-D. de Cléry*, Orléans, 1899 (Arg. n.43).
- JOB, J., *Les Cinq Croix de France à Saint-Ouen-Marchefroy*, dans *Mém. S.A.E.L.*, tome VII, Chartres, 1882 (II, 1, n.5).
- JOINVILLE : *Histoire de Saint Louis*, éd. Natalis de Wailly, Paris, 1883 (II, 1, n.27).
- JUGNOT, G. : Les Chemins de Pèlerinage dans "L'Homme et la Route en Europe Occidentale au Moyen Age et aux temps Modernes", *Actes de Flaran-2*, 1980, Auch, 1982 (I, 1, n.38 et III, 1, n.29).
- JUGNOT, G. et DESCOMBES, M.-Th. : *Quelques souvenirs bas-normands du culte de saint Jacques le Majeur et du pèlerinage de Compostelle*, dans 105^e Congrès nat. des Soc. sav., Caen-1980, Paris-1984, t. 2, Hist. mod., p. 35-56 (IV, n.15-16).
- JUSSELIN, M. : *L'Eglise d'Ymonville au temps de l'Abbé Bordas, 1745-1772*, dans *Mém. S.A.E.L.*, tome XXI, Chartres, 1961 (III, 2, n.30).
- LABANDE, E. R. : *Recherches sur les pèlerins dans l'Europe des XI^e et XII^e siècles*, dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, Poitiers, 1958 (II, 1, n.27).
- LABANDE, E. R. : *Saint-Louis Pèlerin*, dans *Premier Colloque de Rocamadour*, 1-3 Mai 1970 (Arg., p. 20, II, 1, n.28 ; III, 1, n.13).
- LACOSTE, J. : "La Résurrection de St-Romain de Blaye", dans *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 20, janv.-Fév. 1977, p. 50-57 (Annexe 7).
- La COSTE-MESSELIÈRE, R. de : *A propos des Itinéraires routiers pour pèlerins de Saint-Jacques*, dans *Compostelle*, Bull. du Centre d'Etudes Comp., n°s 22-23, 1966, et n° 25, 1968 (Arg. n.34 et 36 ; II, 1, n.42).
- La COSTE-MESSELIÈRE, R. de : *Edits et autres Actes royaux contre les abus des Pèlerinages à l'Etranger aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans 94^e Congrès des Sociétés Savantes, Pau, 1969, Paris, 1971, t.I, Hist. Mod. (II, 1, n.22 ; Encadré p. 79).
- La COSTE-MESSELIÈRE, R. de : *Les itinéraires de Bruges*, dans "Une Route de Poste, la Route d'Espagne", Musée Postal, Paris, 1977 (Arg. n.32).
- La COSTE-MESSELIÈRE, R. de, et autres : *Ronceanx en France, Dépendances et Toponymie*, dans *Soc. des Sc., Lettres et Arts de Bayonne*, n° 135, 1979 (III, 1, n. 17).
- LACOUR, J. : *Chartres - Eglises et Chapelles*, Chartres, S.A.E.L., 1985 (I, 2, n.16).
- LA CURNE de SAINTE-PALAIS : *Dictionnaire Hist. de l'anc. Langage français ou Glossaire de la langue fr.*, Paris, 1880 (III, 2, n.6 et p. 112).
- LAFFI, Domenico : *Viaggio in ponente a San Giacomo di Galitia, e Finisterrae*, Bolognese, Bologna, 1673, rééd. PERUGIA, 1989, p. 139-140 (III, 1, n.7).
- LA FONTAINE, J. : *Lettres à sa femme sur un voyage de Paris en Limousin*, Paris, Plon, 1944 (Arg. n.45).
- LAGRUE, M. : *Essai sur les Antiquités d'Ymonville*, B. M., Chartres, Ms Soc. Archéo. n°1214 (III, 2, n.30 et 32).
- LALANNE, L. : voir BRANTÔME.
- LAMBERT, E. : "Le Livre de Saint-Jacques et les Routes de Pèlerinage de Compostelle", dans *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Toulouse, 1943, p. 5-33 ; réédité dans *Etudes Médiévales*, Prévot-Didier, 1956-57, t. iv, p. 145-158 (Arg. n.25).
- LANDURANT, A. : *Montgomery le régicide*, Paris, Tallandier, 1988 (I, 2, n.30 et IV, n.15).
- LARGEAULT, abbé A. : *Histoire de l'Abbaye de Celles-sur-Belle*, 1900, rééd. Paris, 1991, p. 45 (Arg. n.15 et 16 ; I, 1, n.51).
- LAUER, Ph. : "Communication sur les fouilles exécutées de 1923 à 1927 par les Amis du Vieux St-Germain au donjon de la Montjoie", dans *Bull. Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1927, p. 217-222 (III, 2, n.41).
- LEBEUF, abbé : *Histoire de la Ville et de tout le Diocèse de Paris*, édition de 1883 (I, 1, n.21 ; III, 2, n.42).
- LE BRAS, G. : *Sur l'histoire des croix rurales*, 1946, repris dans *Etudes de Sociologie Reli-*

BIBLIOGRAPHIE

- gieuse, Paris, P.U.F., 1956 (I, 1, n.3 ; III, 1, n.25 et Annexe 3).
- LECOCQ, A. : *Recherche sur les Enseignes de Pèlerinage*, dans *Mém. S.A.E.L.*, tome VI, Chartres, 1876 (II, 1, n.38).
- LECOCQ, A. : "Les apôtres d'argent de N.-D. de Chartres", dans *Variétés Hist., Archéol. et Légendaires*, Chartres, 1882 (III, 3, n.48).
- LEDRU, A. : *Répertoire des Monuments et Objets anc. dans les Dép. de la Sarthe et de la Mayenne*, dans *Arch. Hist. du Maine*, tome XI, 1911 (III, 1, n.23).
- LEDRU, E. : "Le Vieil Epernon, pages d'histoire locale", dans *Arch. du Diocèse de Chartres*, 1913 ; rééd. SAEL, *Le Vieil Epernon*, 1996 (Arg. n.7).
- LEFEVRE, E. : *Dict. géog. des communes, hameaux... du dép. d'E.-&L.*, 1856, SAEL, rééd. 1994 (I, 2, n.36 et Annexe 10).
- LEFEVRE, abbé L. : dans *La Paroisse Notre-Dame dans le passé, Souvenirs Historiques*, Pontoise, sans date (A. D. Yvelines).
- LEGROS, abbé H. M. : "Pèlerins manceaux au XVII^e s.", extrait de *La Province du Maine*, Laval, 1913 (Encadré p. 79).
- LELIEVRE, J. : "Les Papiers d'un Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle au XVIII^e siècle", dans *Hist. Loc. Beauce et Perche*, n° 13, 1963 (Arg. n.46 ; II, 1, n.35 ; III, 1, n.3 et 8).
- LE MARCHANT, Jean : *Miracles de N. D. de Chartres*, publiés par P. Kunstmann, dans *Mém. S.A.E.L.*, tome XXVI, 1973 (II, 1, n.32 ; III, 2, n.1 et 7).
- LEPAS, abbé, PARIS, A., *L'abbé Lepas, Curé de Boissy-sans-Avoir, témoin de la vie au village au XVIII^e siècle*, dans *Mém. & Doc. SHARY*, tome XXXV, Rambouillet, 1982 (I, 2, n.38).
- LÉPINOIS, E. de, et MERLET L. : *Polypticon Ecclesiae Beatae Mariae Carnutensis, Cartulaire de N. D. de Chartres*, t. II et III, Chartres, 1862-1865, avec, au t. III, le "Pouillé du Diocèse de Chartres au XVIII^e s.", p. 394 à 438 (I, 1, n.8 ; I, 2, n.7 et Annexes 3 et 9).
- LEROUX DE LINCY et TISSERAND : *Paris et ses His-*
- toriens - Description de Paris sous Charles VI* Paris, 1867 (III, 1, n.18).
- LEROQUAIS, V. : *Les Pontificaux Manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, t. II, 1937, p. 51-52 (B.N., Ms. lat. 955) - Blason des Guillart (Annexe 10).
- LEROY, G. : "Us et coutumes de Brie, les croix boissées à Melun", dans *Semaine Religieuse*, 1888, p. 143-146 (Annexe 3).
- LEROY, G. : *Obituaire de l'Hôtel-Dieu St-Jacques de Melun*, Melun, 1892 (Annexe 3).
- LEROY, J. : *La Route d'Espagne au temps de la Poste aux Chevaux*, Musée Postal, Paris, 1977 (Arg., n.56).
- LEROY-LADURIE, E. : *Le siècle des Platter 1499-1628*, t. 1, "Le mendiant et le professeur", Paris, 1995 (Arg. n.27 et 49).
- LESUEUR, Dr : "Une question d'hygiène municipale au XVII^e s.", dans *Mém. Soc. Sc. et Litt. de L.-&C.*, vol. 18, 1904, p. 81 (Annexe 6).
- LEVRON J. : *Compostelle*, dans *Bull. Soc. des Amis de Saint Jacques et du Centre d'Etudes Compostellanes*, Travaux et Méthodes, n° 22-23, 1966 (I, 2, n.39).
- LIBER SANCTI JACOBI, Livre V : "Le Guide du Pèlerin", voir Vielliard. Texte complet, éd. W. M. Whitehill, Santiago, 1944 (III, 3, n.36).
- LINIÈRE, R. de : *Armorial de la Sarthe*, t. 1, Le Mans, 1948 (Annexe 10).
- Loir-et-Cher : *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits du département de L.-&Ch.*, Institut nat. de la statistique et des études économiques, Orléans, p. 368 ; A. D. de L.-&Ch., H 910-014 FRA (I, 2, n.12).
- LOISNE, comte de : *Dict. Topogr. du Dép. du Pas-de-Calais*, Paris, 1907 (II, 1, n.13).
- LOCARD, A. : *Recherches historiques sur la coquille des imprimeurs*, Lyon, 1892 (III, 3, n.29-30).
- LOMBARD-JOURDAN A. : *Montjoies et Montjoie dans la Plaine Saint-Denis*, dans *Mém. Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, tome XXV, 1974 (III, 1, n.18 ; III, 3, n.1, 2, 4 et 11 ; IV, n.1).

BIBLIOGRAPHIE

- LOMBARD-JOURDAN A. : *La Confrérie Parisienne de Saint-Michel-du-Mont*, dans *Bull. Soc. de l'Hist. Paris et de l'Ile-de-France*, 113^e et 114^e années, 1986-1987, Paris, 1988 (II, 1, n.29).
- LOMBARD-JOURDAN A. : "Fleurs de lis et oriflamme", Paris, 1991 (III, 2, n.42).
- LOMBARD-JOURDAN A. : "Montjoie!, Montjoie et Monjoie. Histoire d'un mot", dans *Nouvelle revue d'Onomastique*, n° 21-22, 1993, p. 159-180 (III, 3, n.37).
- LONGNON, A. : *Pouillés de la Province de Sens*, Paris, 1904, Chartres, Pouillé transcrit vers 1272, p. 103-132 (I, 2, n.7).
- LORIN, F. : *Le Vieux Montfort - La Maison des Capucins*, dans *Mém. SHARY*, t. XXIV, 1928 (I, 2, n.23).
- LOUBES, abbé G. : *Routes de la Gascogne médiévale*, dans *L'Homme et la route*, Auch, 1982 (III, 1, n.29).
- LOUBES, abbé G. : *Les Chemins de Saint-Jacques dans le Gers*, Auch, 1989 (III, 1, n.29).
- LOUIS, R. : "Sens successifs et Etymologie du nom de Montjoie" et "A propos des Montjoies autour de Vézelay", dans *Publications Annuelles Soc. Fouilles Archeo. et Mon. Hist. de l'Yonne*, Auxerre, 1939 (III, 1, n.11 ; III, 2, n.16 et 34 ; III, 3, n.37).
- LOUIS, R. : Communication sur Wissant dans *Bull. Soc. des Antiquaires de France*, 1949, p. 163-167 (III, 1, n.25).
- LOUIS, R. : *La croix sur les chemins du XII^e siècle*, dans *La Table Ronde*, n° 120, 1957 (Arg., n.10 ; III, 1, n.9, 11 et 27).
- LUBIN, Père : *Mercurie géographique ou Guide du curieux amateur de cartes*, 1678 - Texte cité par le Père de DAINVILLE, S. J. (III, 2, n.23).
- MAILLER, Guillaume, curé de Broué : "Journal", extraits dans *Mém. SAEL*, t. II, 1860, p. 178-179 (II, 1, n.15, 16 et 18).
- MALE, Emile : *L'Art Religieux du XII^e siècle en France*, 7^e éd., Paris, A. Colin, 1966 ; la 1^e éd. remonte à 1912 (Arg., n.21).
- MALLON, J. : dans *Compostelle, Bull du Centre d'Etudes Compostellanes*, n° 21, 1965 (II, 1, n.40).
- MALTE-BRUN, V. A. (carte dressée par) : dans *Histoire de Marcoussis*, Paris, 1867 (I, 2, n.18).
- MARIE DU BOIS, J. : (Journal de) dans *Bull. Soc. Archéo. du Vendômois*, nouv. série, t. I, 1934 (III, 2, n.3).
- MAROT, Cl. : *Le Temple de Cupidon*, éd. de 1596, cité par GODEFROY, t. V (p. 104 ; III, 1, n.15).
- MARQUET, L. : *Un Guide du pèlerin vers Saint-Jacques de Compostelle : Le Wallfahrtsbach d'Hermann Kunig (1495)*, traduit en vers, Verviers, 1989, 28 p. (III, 3, n. 33).
- MARSAUX, chanoine : *Variétés archéologiques*, Beauvais, Imp. Moniteur de l'Oise, 1900 (II, 2, n.38).
- MARSILLE, L. : "Vieilles croix de pierre du Morbihan", dans *Bull. de la Soc. Polymathique du Morbihan*, 1937, p. 18-52 (Annexe 7).
- MARTIN, H. : *La Fonction polyvalente des croix à la fin du Moyen-Age*, dans *L'Espace et le Sacré, in Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 90, 1983 (I, 1, n.49 ; I, 2, n.45).
- MARTIN, H. : *Croix rurales et Sacralisation de l'espace, Le cas de la Bretagne au Moyen-Age*, dans *Archives de Sc. Soc. des Religions*, 22^e année, 43/1, Janv.-Mars 1977 (I, 1, n.51).
- MARTIN, M. : "Conflans Sainte-Honorine et la Tour Montjoie", éd. de la M.J.C., Conflans, 1991 (III, 2, n.43).
- MEGNIEN, Chanoine P. : *Notes sur le culte de Saint Jacques le Majeur dans les pays de l'Yonne*, dans *Compostelle, Et. & Doc.*, n° 28, 4^e trim. 1970, p. 2-3 (II, 2, n.37).
- MEGNIEN, Chanoine P. : "Le culte de saint Jacques le Majeur chez nous", dans *Bull. Soc. des Sc. Hist. et Nat. de l'Yonne*, 99^e vol., Auxerre, 1963, p. 125-128 (II, 2, n.37).
- MENACA, Marie de : "Histoire de saint Jacques et de ses Miracles au Moyen Age (VIII^e-XII^e s.)", Université de Nantes, 1987 (III, 3, n.36).
- MENESTRIER R. P. S. J. : *Origines des Ornemens des Armoiries*, pour Thomas Amaulry

BIBLIOGRAPHIE

- Libraire à Lyon, Paris, 1680 (III, 1, n.14, 24 et 26 ; Encadré p. 112 ; III, 3, n.26).
- MERLET, L. et MOUTIÉ, A. : *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay*, Paris, 1857-1858 (I, 1, n.8).
- MERLET, L. : *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*, Paris, 1861 (I, 2, n.13 et 17 ; II, 2, n.34 ; III, 1, n.17 et Annexe 9)..
- MERLET, L. : *Histoire de l'Abbaye de Coulombs, dans Mém. S.A.E.L.*, t. III, Chartres, 1863 (II, 2, n.2).
- MERLET, L. : *Bibliothèque chartraine*, dans *Mém. Soc. Archéo. de l'Orléanais*, tome XIX, 1883 (III, 2, n.10).
- MERLET, L. : *Inventaire sommaire des Archives Communales de Châteaudun*, Chartres, Imp. de la Soc. du Patriote, 1885 (Annexe 5).
- MERLET, L. : "Les Testaments aux XIV^e et XV^e s.", dans *Bull. du Comité des Travaux hist. et scient., Section Sc., Ec. et Soc.*, Paris, 1890, 51 p., B.M. Chartres, D. 5655-28 (Arg., n.71).
- MERLET, L. : *Notice sur l'Hospice de Janville*, dans *Mém. S.A.E.L.*, tome X, Chartres, 1896 (I, 1, n.44).
- MERLET, L. et JARRY, L. : *Cartulaire de l'Abbaye de la Madeleine*, Châteaudun, 1896 (Arg. n.71 ; II, 2, n.9 et 10).
- MERLET, R. : "Les Comtes de Chartres, de Châteaudun et de Blois, IX^e-XI^e s.", dans *Mém. SAEL*, t. XII, 1901 (Arg. n. 70).
- MERLET, R. et JUSSELIN, M. : *Cartulaire de la Léproserie du Grand Beaulieu*, dans *Coll. des cartulaires chartrains*, 1909, t. II, fasc.1, n° 118, p. 49 (I, 2, n.35).
- Métais, Ch. : "Manuscrits vendômois de la Bibliothèque Phillips à Cheltenham", dans *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, t. XXXI, 1892, p. 125-165 (Annexe 8).
- METAIS, abbé Ch. : *Chartes Vendômoises*, Vendôme, 1910 (III, 2, n.26).
- MIRACLES DE NOTRE-DAME : Voir LE MARCHANT, Jehan.
- MISCHLEWSKI, A. : *Un Ordre Hospitalier au Moyen Age : Les Chanoines Réguliers de St-Antoine-en-Viennois*, Grenoble, 1995 (Arg. n.15).
- MOLLAT, M. : *Le Commerce Maritime Normand à la fin du Moyen Age*, Paris, 1952 (Encadré, p. 118).
- MONTSERRAT : "L'Histoire des Miracles faits par l'Intercession de Nostre-Dame de Montserrat, traduite d'espagnol en François, et dédiée au Très-Chrestien Roy de France & de Navarre, Henri III, à Lyon, Par les Héritiers de Guillaume Rouille, à l'Escu de Venise, M.D.C. : "D'une petite fille, qui nasquit morte & depuis ressuscitée", Miracle 240, p. 470-471 (III, 3, n. 10 et 15 ; Annexe 6).
- MOREAU, Dr J. : *A la découverte des chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Indre-et-Loire*, dans *Bull. Soc. Archéo. de Touraine*, tome XLII, 1988 (I, 1, n.12).
- MOREAU, L. : *Monographie de Broué*, dans *Archives du Diocèse de Chartres*, tome VIII, 1903 (II, 1, n.19 et 21 ; II, 2, n.31 ; IV, n.5 et 8).
- MORERY, L. : *Le Grand Dictionnaire Hist., ou le Mélange curieux de l'Histoire sacrée et profane*, nouv. et dern. éd., Paris, 1704 (III, 1, n.24 et 26 et Encadré p. 112).
- MORIN, Dom Guillaume, O.S.B. : *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais et Hurepoix, contenant les antiquitez des villes, bourgs, abbaies, églises et maisons nobles*, Paris, 1630, cité par Marquis, L. : *Les rues d'Etampes et ses monuments*, Etampes, 1881, p. 12 (Arg. p. 21).
- MOUTIÉ, A. : *Recueil de Chartes et Pièces relatives au Prieuré N.- D. des Moulineaux, situé a Poigny*, Paris, 1846 (I, 2, n.40).
- MOUTIÉ, A. : "Saint-Léger-en-Yvelines", dans *Mém. & Doc. publiés par la SHARY*, t. 1, Rambouillet, 1873, p. 67-137 (III, 3, n.6).
- MÜLLER, E. : *Une Confrérie de Saint-Jacques à Senlis*, dans *Bull. Soc. Hist. Compiègne*, tome XVI, 1914-1920 (Arg., n.34 ; II, 1, n.42 ; Encadré p. 102 ; III, 2, n.14 et 17 ; IV, n.11).
- NÈVE, J. : *Sermons choisis de Michel Menot*, 1508-1518, Paris, 1924 (I, 1, n.49).

BIBLIOGRAPHIE

- NUSSAC, L. de : "La légende de Roland en Limousin", dans *Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Arch. de la Corrèze*, t. 14, 1892, p. 309 à 338 (Annexe 7).
- ODO de GISSEY, S. J. : *Discours Historiques de la Tres-Ancienne dévotion à N. Dame du Puy*, Lyon, MDCXX (III, 3, n.27).
- PAUL-BOUCHER, O. : *Découverte d'une fresque à Houdan*, éd. Crépin-Leblond, 1960 (II, 2, n.1 ; IV, n.13 et Annexe 6).
- PAUL-BOUCHER, O. : *Houdan, Giste d'étape de la Généralité de Paris*, dans *Sanctuaire et Pèlerinage*, n° 26, 1962 (I, 1, n.10 ; II, 2, n.4).
- PÉAN DE LA TUILERIE : "Description de la Ville d'Angers et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable...", Angers, 1778, Nouvelle édition augmentée de notes critiques... par Célestin PORT, Angers, 1869 (IV, n.19).
- PÉGUY, Ch : *Lettres et Entretiens*, L'Artisan du Livre, 1927 - cité par FERET, dans *Plaines et Vallons*, Bull. n° 12 (II, 2, n.5).
- PÉGUY, Ch. : *Les Tapisseries, Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres*, Paris, Gallimard, et *Plaines et Vallons*, Craches, Bull. n° 12, avril 1990 (II, 2, n.23).
- PESCHE, J. R. : *Dictionnaire topogr. & statist. de la Sarthe*, t. 4, 1836 (III, 1, n.23).
- PELLERIN DE LATOUCHE, G. de : *Un Coin de la Forêt de Marly. Chevaudeau, La Maison Rouge, La Croix Saint-Michel*, dans *Rev. de l'Histoire de Versailles*, 1908 (I, 1, n.14).
- PELLETIER, M. : *La Carte de Cassini*, Presses des Ponts et Chaussées, Paris, 1990 (I, 1, n.25).
- PELLIEUX, J.-N. : *Essais Hist. sur la Ville de Beaugency et ses Environs*, II^e partie, à Beaugency, P. P. Jabre, an IX (II, 2, n. 42).
- PESCHOT, abbé : *Montireau et ses Anciens Seigneurs*, dans *Bull. Soc. Percheronne d'Hist. et d'Archéol.*, tome VII, 1908 (III, 2, n.26).
- PHILIPPE, Etienne, R.P., Ermite de Grandmont : "Aux confins de la Touraine, un itinéraire 'bis' sur la route de Compostelle, entre Orléans et Limoges, aux XII et XIII^e s.", dans *Bull. Soc. Arch. de Touraine*, tome XLI, 1987, p. 741-757 (Arg., n.28).
- PINTARD, A. : *Histoire Chronologique de la Ville de Chartres*, S.A.E.L. Ms 1141, Bibl. Mun., Chartres (II, 1, n.4).
- PIOLIN, Dom P., O.S.B. : *Pèlerinages au Mont St-Michel accomplis par des Angevins et des Manceaux aux XVII^e & XVIII^e siècles*, extrait de la *Revue d'Anjou*, fév. 1868, 12 p. (II, 1, n.29).
- PLATTER, F. et Th. : *Notes de Voyage de deux étudiants bâlois, 1552-1554 - 1595-1599*, Montpellier, 1892 (Arg. n.27 et 49).
- POISSON, G. : *Dix siècles à Montfort-l'Amaury*, Montfort, éd. Vibert, 1983 (I, 2, n.23).
- POITIERS, Hugues de : *Histoire du Monastère de la Madeleine*, présentation et notes par VOGADE Fr., La Charité-sur-Loire, 1969 (texte original dans : Dom Luc d'Achery, *Historia Vizeliacensis Coenobii*, Livre IV dans *Spicilegium III*, 1659, p. 623-624) (III, 2, n.16).
- PRIoux, St. : "La Butte des Croix, tumulus de Linné transformé en gibet", dans *Revue archéologique*, Paris, 1861, p. 129-144 (Annexe 10).
- PROUST, M. : *Le Côté de Guermantes*, éd. Flammarion, tome I, 1987 (III, 1, n.16).
- PRUDHOMME, André : "Monuments des Cantons de Marchenoir et d'Ouzouer-le-Marché, les destructions et les mutilations des XIX^e et XX^e s.", dans *Mém. de la Soc. des Sc. et Lettres de L.-&-C.*, t. 42, 1987, p. 43-127 et t. 43, 1988, p. 5-93 (Prologue p. 7).
- PURCHAS l'aîné, Samuel : *Hakluytus Posthumus or Purchas, his Pilgrimes, Récit Anonyme*, vers 1425, Glasgow, t. 7, 1905 (III, 1, n.13 et III, 3, n.34).
- RABOURDIN, A. : *Deux camps romains en forêt de Rambouillet*, Rambouillet, 1936, 31 p. (III, 3, n.7).
- REVERDY, G. : *Atlas historique des routes de France*, Paris, 1986 (Arg., n.41, 47, 56, 61, 64, 66 ; I, 1, n.35 ; Annexe 11).
- RICHEÔME, L. : *Le Pèlerin de Lorraine*, Bordeaux, éd. de 1604, B.N., cote H.10271 (IV, n.28).
- RIOCHE, J. : *Compendium temporum et historia-*

BIBLIOGRAPHIE

- rum ecclesiarum*, Paris, 1576 (B.N., Imp. H 2089) (Annexe 7).
- RITUALE CARNOTENSIS : voir d'Estampes de Valençay.
- ROBLIN, M. : *Le Terroir de Paris aux époques Gallo-Romaine et Franque*, Paris, Picard, 1971 (I, 2, n.28).
- ROCHAMBEAU, A. de : *Voyage à la Sainte-Larme de Vendôme*, dans *Bull. Soc. Archéo., Sc. et Litt. de Vendômois*, tome XI, 1873 (III, 2, n.13 et Annexe 8).
- ROCHE, P. : "Un chemin de Monsieur Saint Jacques passait-il par Mantes ?", dans *Le Mantois*, n° 19, 1968 (Arg., n.77).
- ROCHE, J. : "Inventaire des souvenirs jacquaires dans le départ. de la Mayenne", dans *Bull. de la S.H.A.M.*, n° 13, 1990, p. 75-105 (IV, n.21).
- ROLLAND, M. : *Châteaudun, capitale du Dunois*, 1986 (Encadré, p. 87 et Annexe 1).
- ROMAN DE RONCEVAUX (Le) : dans "La Chanson de Roland et le Roman de Roncevaux des XII^e et XIII^e s.", éd. par Francisque Michel, Paris, 1869 (III, 1, n.14 et Annexe 7).
- RUBLE, baron de : *Agrippa d'Aubigné : Histoire Universelle*, tome III, 1568-1572, Paris, Renouard, 1889, L. 6^e, chap. IV (I, 2, n.26).
- SAINOT, abbé : *Rev. Biblio.*, 1886, dans *P. V. S.A.E.L.*, t. VIII, 1892 et *Bull. Soc. Dunoise*, t. V, Séance du 3 août 1886 (I, 1, n.11).
- SAINT-PATHUS, G. de : *Vie Monseigneur Saint Loys, jadis roy de France*, éd. H. Fr. Delaborde, Paris, 1899 (Encadré, p. 20).
- SAINT-VENANT, R. de : "Le Frêne de Saint-Jacques et la Butte de Cormont", dans *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, t. XXX, 1891, et t. XXXI, 1892 (I, 2, n.10 ; II, 1, n.3 ; III, 2, n.26).
- SAINT-VENANT, R. de : *Dict. topo., Hist., Biogr., Généal. et Hérald. du Vendômois*, rééd. de 1969 (Arg. n. 73 ; II, 1, n.3 ; III, 2, n.12 et 19).
- SANFAÇON, A. : *Légendes, histoire et pouvoir à Chartres sous l'Ancien Régime*, dans *Revue Hist.*, tome CCLXXIX-2, n° 566, avril-juin 1988, p. 337-357 (III, 2, n.2).
- SAUZET, R. : "Prédication et Missions dans le diocèse de Chartres au début du XVII^e s.", dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 81, 1974-3, p.491-500 (IV, n.6).
- SAUZET, R. : *Les Visites Pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la 1^e Moitié du XVII^e siècle*, dans *Biblioteca di Storia Sociale*, Roma, 1975 (II, 1, n.25).
- SIMON LE MARCHAND : voir VANEL, G. et JUGNOT, 1984.
- SECRET, J. : *Un itinéraire de Paris à Compostelle en 1659*, dans *Bull. Soc. de Borda*, 1957 (Arg. n.55 ; I, 1, n.35 ; III, 3, n.18).
- SOUCHET, J.-B. : *Histoire du diocèse et de la Ville de Chartres*, Chartres, S.A.E.L., 1869 (I, 2, n.41 ; II, 1, n.4 et 26 ; Encadré p. 77 ; II, 2, n.43 ; III, 2, n.40 ; III, 3, n.18).
- SOYER, J. : "Identification du domaine Mons belini...", dans *Bull. Philologique et historique du C.T.H.S.*, 1922-1923, Paris, 1925 (Arg., n.53).
- SOYER, J. : *Etudes sur l'origine des toponymes Martroi et Martre*, dans *Revue des Etudes anciennes*, t. XXVII, 1925 (III, 2, n.32).
- SOYER, J. : *Recherches sur l'Origine et la Formation des Noms de Lieux du Loiret, VII, Toponymes formés à l'aide de Noms de Peuples*, 1943 (Annexe 9) ; *IX-Toponymes rappelant le culte chrétien*, Orléans, 1946 (III, 1, n.27).
- SOYER, J. : *Les Voies Antiques de l'Orléanais*, dans n° hors série du *Bull. de la Soc. Archéol. et Hist. de l'Orléanais*, 1971 (Arg. n. 42 et 53 ; I, 1, n. 35 ; III, 2, n. 29).
- STEIN, H. et HUBERT, J. : *Dict. Topogr. du Dép. de Seine-et-Marne*, Paris, 1954, p. 173 et 101 (Encadré p. 35 ; I, 1, n.12 ; II, 2, n.4 et 37).
- STONES, A. : "Qui a lu le Guide du Pèlerin de St-Jacques", dans *Pèlerinages et Croisades*, Actes du Congrès nat. des Soc. hist. et sc., Pau, 1993, Paris, 1995, p. 11-36 (Arg. n.24).
- SUGER, abbé : *De rebus in administratione sua gestis*, éd. Lecoy de la Marche, Paris, 1867 (I, 1, n.23).
- SUGER, abbé de St-Denis (1081-1151) : Vie de

BIBLIOGRAPHIE

- Louis le Gros - *Vita Ludovici Grossi Regis*, éd. Waquet, H., Paris, 1964 (Encadré, p. 98).
- TABOURIER, abbé L. : *Histoire et Légendes des Calvaires Percherons, et Les Calvaires de Mortagne*, dans *Bull. Soc. Perch. d'Hist. et d'Arch.*, t. XIV, 1916, et XV, 1917 (I, 2, n.33).
- TARDIF, E. J. : *Le Coutumier de Normandie*, éd. critique, Rouen-Paris, t. II, 1896, (II, 1, n.31 et 37).
- TARDIF, J. : *Territorium Penesciacense ou Sensciacense*, dans *B.E.C.*, tome LX, 1899 (I, 2, n.6).
- TAVERDET, G. : *Microtoponymie de la Bourgogne*, dans *ABDO*, 1993, t. XI, p. 2024 (II, 2, n.37).
- TAVERNY, Monographie communale" (Anonyme), 1899, (A.D. Val d'Oise), p. 23 (I, 2, n.32).
- THOISON, E. : *Saint Mathurin, Etude historique et iconographique*, Paris, 1889 (Arg., n.75).
- THOU, N. de, évêque de Chartres : *Manière d'administrer les saints sacrements de l'Eglise*, éd. par Jacques Kerver, rue St-Jacques, Paris, 1580 - B.N., B. 17 53 (II, 1, n.24 et 33).
- Thouvenot, R. : "Voyage de La Fontaine en Poitou", dans *Bull. Soc. Antiq. de l'Ouest*, 4^e série, t. XI, Poitiers, 1972 (Arg., n.45).
- TOMMASEO, M. N. : *Relations des Ambassadeurs Vénitiens sur les Affaires de France au XVI^e s.*, t. II, Paris, 1838 (Arg., n.37).
- TOULIER, B. : *Notes sur l'œuvre de Nicolas Poictevin et l'état des ponts et chaussées dans la Généralité de Tours*, dans *Bull. Soc. Archéo. de Touraine*, t. XXXIX, 1979, Tours, 1980 (Arg., n.67 ; III, 2, n.20).
- TOULIER, B. : *Recherche sur le Pont de Beaugency*, dans *Bull. Soc. Archéo. de l'Orléanais*, n° 52, 1980 (II, 2, n.33).
- TOUSSAINT, M. : *Répertoire Archéo. du Dép. de S.-&-O.*, Paris, Picard, 1951 (I, 2, n.39).
- Très Riches Heures du duc de Berry (Les) : Chantilly, Musée Condé, Ms. 1284 (p. 97 ; p. 124 ; III, 3, n.2).
- VALLÉE, E. : *Dict. topogr. du dép. de la Sarthe*, Paris, 1952 (Encadré p. 35 ; I, 1, n.12 ; III, 1, n.23).
- VAN CAUWENBERGH, E. : *Les pèlerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal de la Belgique au Moyen Age*, Louvain, 1922, p. 140-142 (Encadré p. 20 ; Arg. n.74 ; II, 1, n.4).
- VAN GENNEP, A. : *Manuel de Folklore contemporain - T. 1, II Du Berceau à la Tombe, Mariage et Funérailles*, 1976 (III, 1, n.25).
- VAQUIER, A. : "Un philanthrope méconnu : Cadet de Vaux (1743-1808)", dans *Mém. Soc. Hist. de Paris et Ile-de-France*, t. 9, 1957-58, p. 365-502 (Arg. n.9).
- VAZQUEZ de PARGA, L. ; LACARRA, J. M. ; URIARIU, J. : *Las Peregrinaciones a Santiago de Compostella*", 3 vol., Madrid, 1949 (III, 3, n.13, 35 et 41).
- VIELLIARD, J. : *Guide du pèlerin de St-Jacques de Compostelle*, texte et traduction, Mâcon, Protat, 1^{ère} éd. 1938 (Arg. n.24 et 27 ; III, 1, n.10 ; III, 3, n.31 et Annexe 7).
- VIOLETTE, abbé J. : *Histoire de la Paroisse du Perray depuis sa fondation jusqu'à nos jours, 1242-1895*, s. l., s. d. (I, 2, n. 32 et 39).
- VOGADE,, Fr. : voir POITIERS, Hugues de, et GUIZOT, F (III, 1, n.9 et III, 2, n.16).
- WACE : *Le Roman de Rou*, publié par A. J. HOLDEN, Paris, Soc. des anc. textes français, 2 vol., 1970-71 (Encadré, p. 20).
- ZUBER, F. : *Les Yvelines de la Préhistoire au Moyen-Age*, Ass. des Amis du Musée des Yvelines, Les Mesnuls, 1986 (Arg. n. 77).
- ZUBER, F. : "A la découverte de ces étonnantes voies romaines", dans *Bull. SHARY*, n° 44 et 45, 2^e et 3^e trim. 1990, p. 18-23 (III, 3, n.7).
- ZUBER, F., et BECQ, G. : "A la recherche de la voie antique de Poissy à Chartres, par Pontchartrain", dans *Mém. et Doc. de la SHARY*, t. XXXIV, 1971-1976, Rambouillet, 1977 (Arg. n.77 ; I, 1, n.30).

INDEX : COMMUNES CITÉES

Avec leur code postal pour la France ou indication du pays pour les sites étrangers.

NOTA :

p. 37 : renvoi au texte principal de la page et/ou à une illustration,

p. 91 n.23 : lieu cité en note seulement,

p.117 et n.27 : lieu cité dans le texte et en note.

- Abbeville-la-Rivière** (91) : p.37.
Ablis (28) : p.91 n.23, p.120.
Abondant (28) : p.72,80,84 et n.6.
Allaines (28) : p.42 n.26, p.43,53,91 n.27, p.117 et n.27, p.166.
Állonnes (28) : 52 et n.4,7, p.78,116 n.22, p.117 et n.27, p.166.
Alluyes (28) : p.12 n.4.
Alost (Belgique) : p.20.
Amboise (37) : p.21,22,24,25 et n.50, p.26,27,28,82.
Amiens (80) : p.112.
Angers (49) : p.27 n.65, p.28,149,150 et n.19.
Angerville (91) : p.21 n.39, p.24.
Annot (83) : p.126 n.5.
Anvers (Belgique) : p.20.
Aragon (Espagne) : p.162.
Argency (57) : p.126 n.5.
Argentan (61) : p.29 n.76.
Arlés (13) : p.16, 133,162.
Arpajon (91) : p.24 n.46.
Arras (62) : p.125 n.2, p.129 n.13.
Artenay (45) : p.24.
Asquins (89) : p.114 n.16.
Assé-le-Béranger (53) : p.95.
Astorga (Espagne - Castille-Leon) : p.135 n.31.
Aubrac (12) : p.107 n.28.
Auch (32) : p.107.
Audenarde (Belgique) : p.20.
Auffargis (78) : p.45.
Auffreville (78) : p.91 et n.25.
Auneau (28) : p.19 et n.32,p.44,91 n.23, p.93 et n.34, p.156.
Autainville (41) : p.72 et n.9.
Avallon (89) : p.107,114.
Avranches (50) : p.99 n.2.
Azé (41) : p.168.
Bailleau-l'Evêque (28) : p.69 et n.1.
Ballainvilliers (91) : p.41 n.21, p.42 n.23.
Ballots (53) : p.150.
Barjouville (28) : p.52 et n.7, p.73 et n.12.
Bassignac-le-Haut (19) : p.126 n.5.
Bauzy (41) : p.45 n.35.
Bayonne (64) : p.101,136 n.34.
Bazoches-les-Hautes (28) : p.158.
Bazoches-sur-Guyonne (78) : p.29 n.77, p.59 n.29, p.127 n.7.
Beaucaire (30) : p.126 n.5.
Beauchêne (41) : p.53 n.7, p.69 n.3.
Beaugency (45) : p.25,26,93 n.33, p.95.
Beaulieu-les-Loches (37) : p.28 n.67.
Beauvais (60) : p.94 et n.38, p.126,127 n.7.
Beauvilliers (28) : p.157.
Bellême (61) : p.30 n.78.
Berchères-la-Maingot (28) : 90 et n.22,p.92, p.157,158.
Berchères-sur-Vesgre (28) : p.159.
Bergerac (24) : p.100 n.3.
Béthemont-la-Fôrêt (95) : p.60 n.32.
Blaye (33) : p.100 n.3,p.162.
Bléneau (89) : p.93 n.33.
Bléré (37) : p.26,27,28 n.67.
Blévy (28) : p.69 et n.3.
Blois (45) : p.9,21,22,24,25 et n.49, p.26 et n.57, p.28 et n.71, p.29,30,45 et n.35, p.72 et n.10,11, p.80,81,84,91 et n.24, p.93,94,161.
Boinvilliers (78) : p.144 n.6.
Boisseaux (45) : p.41,42 n.23.
Boissy-sans-Avoir (78) : p.61.
Bonneval (28) : p.19 et n.32, p.44,52 n.7, p.54 et n.13, p.55 n.16, p.91 et n.27, p.116 n.20, p.144,163.
Bordeaux (33) : p.26,27,28, p.136 n.34.
Bouffry (41) : p.53 n.10, p.54 n.12, p.117 n.26.
Bouglainval (28) : p.156,158.
Boulogne (62) : p.110.
Boulogne-sur-Seine (75) : p.29 n.76.
Bourges (18) : p.118.
Bourgueil (37) : p.73 n.13.
Bourré (41) : p.46 n.36.
Bracieux (41) : p.26,45 n.35.
Braye-sur-Seine (77) : p. 93 n.33.
Brest (29) : p.165.
Bretagne : p.162.
Bréthencourt : voir St-Martin-de-Bréthencourt.
Brezolles (28) : p.54 n.14.
Brosses (89) : p.114 n.16.
Brou (28) : p.53 n.8, p.55 n.17, p.91

INDEX

- n.27, p.144 n.6.
- Broué** (28) : p. 67,72 et n.8, p.73 et n.14,19, p.74 et n.20, p.21, p.75,77, 80,82,83,84 n.6, p.93 et n.31, p.144 et n.5, p.145 et n.8, p.149.
- Bruges** (Belgique) : p.19 et n.32, p.118.
- Bû** (28) : p.13.
- Caen** (14) : p.148 et n.15, p.149 n.16.
- Cangey** (37) : p.25,80 n.39.
- Connectancourt** (60) : p.25 et n.51.
- Carlepont** (60) : p.96.
- Castanola** (Galice) : p.135 et n.31.
- Celles-sur-Belle** (79) : p. 14 et n.16, p.50 n.51, p.107.
- Cellettes** (41) : p.104 n.17.
- Cercottes** (45) : p.21 n.38, p.24 et n.47.
- Cernay** (28) : p.158.
- Chailles** (41) : p.26.
- Chambord** (41) : p.24 et n.48, p.59 n.31.
- Chambourcy-Retz** (78) : p.52 et n.7, p.122.
- Champéon** (53) : p.150 n.22.
- Charleval** (27) : p.59 n.31.
- Chartres** (28) : p.19 et n.32, p.20,22, 27,28 et n.69, p.29 n.74,77, p.30 et n.78, p.41,44 n.30, p.54 et n.14, p.55 n.16,17, p.61,75,76,77,78 n.34,35, p.82 n.44, p.85,91 et n.23, p.94,95,104,109 et n.1, p.110,111,116 et n.20, p.118, 120,126, 127 n.7, p.133,141 et n.48, p.144 et n.4,5, p.156,159, 163,166.
- Chassant** (28) : p.56 n.21.
- Châtaincourt** (28) : p.61 et n.36.
- Châteaudun** (28) : p.19,22,27 et n.65, p.28 et n.69,71, p.29,34 n.8, p.35,40 et n.17,19, p.41,54 n.13, p.65 n.46, p.82 n.44, p.84,85 et n.10,11,12,13, p.86,87 88 et n.17, p.89 et n.18,19, p.90 et n.20, p.91 n.24, p.100,144 n.6, p.156, 160,163.
- Châteauneuf-en-Thymerais** (28) : p.55 n.17.
- Château-Renault** (37) : p.19 et n.36, p.28.
- Chatellerault** (86) : p.28,45 n.35.
- Chaumont-sur-Tharonne** (41) : p.26.
- Chavenay** (78) : p.44 n.30.
- Cherisy** (28) : p.24,29 n.76, p.72 et n.7, p.99 n.2, p.101,162.
- Cheverny** (41) : p.45.
- Chevreuse** (78) : p.109,121.
- Choisel** (78) : p.121.
- Choisy-en-Brie** (77) : p.25.
- Chouzy-sur-Cisse** (41) : p.24,25 et n.50.
- Clairefontaine** (78) : p.120,121.
- Cléry** (45) : p.18 n.30, p.21 et n.38, p.24 et n.45,48.
- Cloyes** (28) : p.19,36 n.11, p.87,90,91, p.111,168.
- Coignièrès** (78) : p.41 n.20.
- Combres** (28) : p.36 n.9.
- Compiègne** (60) : p.50 n.50.
- Compostelle** (Espagne-Galice) : p.11, 18 n.30, p.83,98,103 n.11,13, p.136 et n.33, p.137 n.36, p.139.
- Conflans-Ste-Honorine** (78) : p.122, 123 n.43.
- Contres** (41) : p.26,45 n.35.
- Corrèze** p.162.
- Coulombs** (28) : p.83 n.2.
- Cour-Cheverny** (41) : p.45 n.35.
- Courville** (28) : p.30 n.78.
- Coutances** (50) : p.99 n.2.
- Crépy-en-Valois** (60) : p.94.
- Crucheray** (41) : p.69 n.3.
- Cruz de Ferro** (Espagne - Castille-Leon) : p.139.
- Dammarié** (28) : p.159.
- Dammartin-en-Goële** (77) : p.94 n.39.
- Dangeau** (28) : p.36 n.10.
- Dangé** (86) : p.26.
- Dannemarié** (78) : p.12 n.4.
- Danzé** (41) : p.168.
- Daubeuf-près-Vatteville** (27) : p.123.
- Davron** (78) : p.44.
- Dhuizon** (41) : p.26,45 n.35.
- Dillonvilliers**, commune de La Chapelle-d'Aunainville (28) : p.36 n.11, p.96 n.46.
- Dinan** (Belgique) : p.20.
- Douai** (59) : p.20.
- Dourdan** (91) : p.14 n.17, p.45,55,91 n.23, p.109,121.
- Dreux** (28) : p.29 et n.76, p.40,41,44 n.31, p.58 et n.25, p.59 n.28, p.65 n.46, p.75 n.26, p.77,90,91 et n.26, p.109, 118,144 et n.6, p.148 n.15.
- Ducey** (50) : p.57,58.
- Ecouché** (61) : p.58.
- Ecrosnes** (28) : p.156.
- El-Cebrero** (Espagne-Galice) : p.135 n.31.
- Elancourt** (78) : p.44 n.30, p.59 n.29.
- Emancé** (78) : p.12 et n.4, p.104.
- Engerville** (voir Angerville).
- Epernon** (28) : p.12 et n.4, p.30,41 n.20, p.52,157.
- Ergal** (78) : p.59 n.29.
- Etampes** (91) : p.19,21,41,55 n.18, p.111,121.
- Evécquemont** (78) : p.54 n.13.
- Evreux** (27) : p.22,41,118,161.
- Evron** (53) : p.95.
- Fains-la-Folie** (28) : p.52 n.7, p.53 et n.8.
- Faverolles** (28) : p.157.
- Fay-aux-Loges** (45) : p.49 n.47, p.151, 152 et n.26, p.153.
- Feings** (41) : p.45,46.
- Feucherolles** (78) : p.44 et n.30.
- Fondette** : voir St-Père.
- Fontainebleau** (77) : p.47 n.41, p.59 et n.31.
- Fougères-sur-Bièvre** (41) : p.45,46.
- Fréteval** (41) : p.168.
- Fécamp** (76) : p.165.
- Gallardon** (28) : p.36 n.10, p.91, 104, 120,121,157.

INDEX

- Gambais** (78) : p.126.
- Gand** (Belgique) : p.19 n.32, p.20.
- Gas** (28) : p.34,94.
- Germignonville** (28) : p.34 n.8.
- Gimont** (32) : p.107.
- Goussainville** (28) : p.29 n.76.
- Groie-l'Abbé** (79) : p.14.
- Grosrouvre** (78) : p.57 n.23, p.59.
- Grossœuvre** (27) : p.22.
- Groussay**, commune de Montfort-l'Amaury (78) : p.59 n.29.
- Guyencourt** (02) : p.27.
- Houdan** (78) : p.29 et n.76, p.36 n.10, p.52 et n.7, p.53,57,58,59 et n.28, p.61,70 et n.5,6, p.71,82 et n.44, p.83 et n.1, p.84 n.5, p.91 et n.25, p.127,130,134,144 n.6, p.146,147,148, 161.
- Illiers** (28) : p.52 et n.7, p.144.
- Illiers-l'Evêque** (27) : p.22.
- Ingrande** (41) : p.45 n.35.
- Intreville** (28) : p.52 n.3, p.157.
- Irun** (Espagne - Guipuzcoa) : p.101.
- Issy-les-Moulineaux** (92) : p.58.
- Janville** (28) : p.47,48 et n.44, p.91 et n.27.
- Jersey** (île) : p.58.
- Jerusalem** : p.13,18 n.30, p.98,103 n.11, p.137 et n.37.
- Jerusalem-Cédron** : p.139.
- Jerusalem-Josaphat** : p.139.
- Jouars-Pontchartrain** (78) : p.29 n.77, p.127 n.7.
- Joué-l-Abbé** (72) : p.162.
- Jouy-le-Potier** (45) : p.26.
- Joyenval** (78) : p.122.
- Laigle / L'Aigle** (61) : p.29 n.76, p.64 et n.43.
- La Celle-les-Bordes** (78) : p.121.
- La Chapelle-du-Noyer** (28) : p.86.
- La Croix-Briquet** (45) : p.24.
- La Ferrière** (37) : p.27,168.
- La Ferté-Imbault** (41) : p.93 n.33.
- La Ferté-St-Aubin** (45) : p.26.
- La Ferté-St-Cyr** (41) : p.26,54 n.12.
- La Ferté-Vidame** (28) : p.17.
- La Ferté-Villeneuve** (28) : p.29,104 n.17.
- La Folie-Herbault** : voir Fains-la-Folie.
- La Haute-Ville** (78) : p.117 n.26.
- La Haye-Descartes** (37) : p.26.
- Lailly-en-Val** (45) : p.21.
- La Loupe** (28) : p.55 n.17.
- Langennerie** (45) : p.24.
- La Pallu** (53) : p.150 et n.20.
- Larchant** (77) : p.29 et n.75, p.48 n.45.
- La Rochelle** (17) : p.165.
- La Saucelle** (28) : p.54 et n.15, p.93.
- La Suze-sur-Sarthe** (72) : p.79.
- La Ville-aux-Clercs** (41) : p.19,111 et n.12, p.168.
- La Ville-du-Bois** (91) : p.41.
- Le Breuil-Bois-Robert** (78) : p.93 et n.30.
- Le Gué-du-Loir** (41) : p.168.
- Le Mée** (28) : p.34 n.8.
- Le Mesnil-Thomas** (28) : p.61 et n.37.
- Leon** (Espagne - Castille) : p.136.
- Le Perray-en-Yvelines** (78) : p.41 et n.20, p.45,47 et n.40, p.60,62 et n.39, p.63 et n.40, p.64 n.42, p.66, p.126 n.7, p.127 n.7.
- L'Épine** (51) : p.18 n.30.
- Le Puiset** (28) : p.48 et n.44, p.91 et n.27.
- Le Puy** (43) : p.16,110,134,140 et n.44.
- Les Andelys** (27) : p.123.
- Les Essarts-le-Roi** (78) : p.41 n.20, p.63.
- Les Hermites** (37) : p.168.
- Les Montils** (41) : p.26,45.
- Les Mousseaux** (78) : p.59 n.29.
- Les Roches-l'Evêque** (41) : p.137 n.38, p.138,27.
- Les Vaux-de-Cernay** (78) : p.45.
- Le Tertre-St-Denis** (78) : p.43.
- Le Thuit** (27) : p.123 et n.45.
- Lèves** (28) : p.110 n.4, p.139 n.39.
- Levesville-la-Chenard** (28) : p.47 et n.42, p.48 et n.42, 157.
- Lhomme** (72) : p.105 n.23.
- Libourne** (33) : p.100 n.3.
- Liège** (Belgique) : p.20.
- Lierre** (Belgique) : p.20.
- Liesse** (02) : p.18 n.30, 161.
- Ligny-le-Ribault** (45) : p.26.
- Limbours** (Belgique) : p.20.
- Limé** (02) : p.167.
- Lisle** (41) : p.29,52,111.
- Loches** (37) : p.26,45 n.35.
- Longjumeau** (91) : p.41.
- Longpré** (37) : p.19 n.36.
- Looz** (Belgique) : p.20.
- Lorette** (Italie) : p.18 n.30, p.132.
- Lorges** (41) : p.14 et n.18, p.151 n.24.
- Louvain** (Belgique) : p.20.
- Louviers** (27) : p.118.
- Luat-sur-Vert** (28) : p.35.
- Lyon** (69) : p.132,135,140 et n.44.
- Maestricht** (Belgique) : p.20.
- Maillebois** (28) : p.54,55 n.17, p.93.
- Maintenon** (28) : p.30,35,41 n.20.
- Mamers** (72) : p.74 et n.23.
- Mantes-la-Jolie** (78) : p.14,26,29,53, 91 et n.25, 125,128,129 n.11.
- Manthelan** (37) : p.27 et n.62, p.28 n.67.
- Marboué** (28) : p.86.
- Marchefroy** (28) : p.80.
- Marigny-les-Usages** (45) : p.82 et n.43.
- Marly-le-Roi** (78) : p.52 et n.5,7.
- Marolles** (28) : p.29 n.76.
- Marville-Moutier-Brûlé** (28) : p.118, 157.
- Maule** (78) : p.14 et n.18, p.167.
- Maves** (41) : p.72 et n.10.

INDEX

- Melun** (77) : p.33 n.1, p.158.
Ménerville (78) : p.43.
Meslay-le-Grenet (28) : p.12 n.4.
Meslay-le-Vidame (28) : p.35.
Metz (57) : p.165.
Meudon (92) : p.58.
Meulan (78) : p.52 n.7, p.54 n.13.
Mévoisins (28) : p.157.
Mézières-au-Perche (28) : p.62 n.38.
Mignières (28) : p.158.
Millançay (41) : p.26.
Mimizan (40) : p.13.
Monerville (91) : p.21 n.39, p.24.
Monnaie, commune de Vouvray (37) : p.19 n.36.
Mont St-Adrien (Espagne - Guipuzcoa) : p.101 et n.8.
Mont St-Michel (50) : p.29 n.76, p.47,75 n.29, p.84,99, p.100,165.
Monteaux (41) : p.80 et n.39, p.81,82 n.42, p.93.
Monte-Irago (Espagne - Castille-Leon) : p.139 et n.41.
Montfort-l'Amaury (78) : p.29 et n.77, p.43,47,57 et n.22,23, p.58 et n.27, p.59 et n.28,29,30,31, p.65 n.46, p.91 et n.26, p.127 et n.8.
Montireau (28) : p.117 n.26.
Montlandon (28) : p.52 n.7, p.55 n.17.
Montlhéry (91) : p.121 et n.37, p.122.
Montliveaux (41) : p.24 et n.48.
Montlouet (28) : p.35.
Montoire (41) : p.27,110,168.
Montrichard (41) : p.26,45 et n.35.
Montserrat (Espagne - Catalogne) : p.26,83,84 et n.5, p.127,128 n.10, p.130 et n.15,17, p.131,132,161,18 n.30.
Mortagne (61) : p.34 n.3, p.60 et n.33,34, p.61 n.36.
Mosnes (37) : p.25.
Moutiers-en-Beauce (28) : p.166.
Muydes (41) : p.24.
Nanchèvre : voir St-Père.
Nans-les-Pins (83) : p.133 n.20.
Nantes (44) : p.30,41 n.20.
Nanteuil-le-Hardouin (60) : p.94 et n.39.
Naveil (41) : p.27.
Neaufle-le-Château (78) : p.29 n.76.
Neuvy (41) : p.45 n.35.
Nevers (58) : p.95 et n.40.
Nice (06) : p.126 n.5.
Nogent-le-Roi (28) : p.157,20,34 n.8, p.72.
Noirmoutier (île) : p.35.
Nottonville (28) : p.162.
Nouan-sur-Loir (41) : p.24,25.
Nourray (41) : p.19 n.36, p.115 et n.18.
Noyers (45) : p.54 n.12.
Noyon (60) : p.25,162.
Oinville-St-Liphard (28) : p.40,42 n.23.
Olivet (45) : p.26.
Onzain (41) : p.25.
Orgères-en-Beauce (28) : p.42 n.26, p.118,166.
Orgon (13) : p.133 et n.22.
Orléans (45) : p.16 et n.27, p.19 et n.32, p.21 et n.37,38,42, p.22,24, 25,26,28,42 n.23, p.45 et n.35, p.80,82 et n.43, p.100 et n.3, p.111,116, 118,127,132 n.18, p.158, 165.
Orphin (78) : p.12,52.
Ouzouer-le-Doyen (41) : p.52,53 n.7, p.91 et n.24.
Oysonville (28) : p.43 et n.29, p.48.
Palluau (36) : p.106 n.25.
Paris : p.18 n.29, p.19 et n.32, p.21 et n.37,38, p.22, 25, 28, 30, 45, 55 n.18, p.97, 100, 104, 105, 111, 125,129 n.13, p.165.,
Pernes (84) : p.126 n.5.
Péronville (28) : p.104 n.17.
Pezou (41) : p.19,27 et n.65, p.52,111.
Pithiviers (45) : p.82 n.43, p.91 n.27.
Plessis-St-Père : commune de La Ville-du-Bois (91) : p.41.
Plymouth (Angleterre) : p.136 n.34.
Poigny-la-Forêt (78) : p.41,60,63 n.40, p.126 et n.6.
Poinville (28) : p.40,91.
Poissy (78) : p.29 n.77, p.43 et n.27, p.44 n.30, p.52 et n.6.
Poitiers (86) : p.25,27,28,45 n.35, p.100 n.3.
Pont-de-l'Arche (27) : p.118.
Pontgouin (28) : p.30,156.
Pontlevoy (41) : p.14,26,45,46.
Pontmain (53) : p.150 n.22.
Pontoise (95) : p.95.
Port-de-Piles (86) : p.27 et n.59, p.28 et n.67.
Prouais (28) : p.132 et n.18, p.157.
Prunay-le-Gillon (28) : p.36 n.10, p.42,44,51 n.1, p.78,80.
Rahay (72) : p.105 n.23.
Rambouillet (78) : p.30,41 et n.20, p.44 et n.30, p.47,62 n.39.
Rebréchien (45) : p.82,84 et n.7, p.104,110,120,121.
Recloses (77) : p.48 n.45.
Rocamadour (46) : p.19 n.32, p.20, 162.
Rochefort-en-Yvelines (78) : p.121, 149.
Roinville-sous-Auneau (28) : p.93 n.34.
Rome (Italie) : p.18 n.30, p.78 n.36, p.98,132 et n.18.
Romorantin (41) : p.26.
Roncevaux (Espagne - Navarre) : p.15 n.20, p.100 et n.3, p.101,104,129 et n.12, p.134,136 n.34, p.162.
Rouen (76) : p.19,22,100,111,118,148 n.15.,
Rouvray-St-Denis (28) : p.35,40,48 n.45, p.158.
Rémalard (61) : p.14 n.17, p.30 n.78, p.34 et n.5, p.49.
Saclay (91) : p.37.

INDEX

- Saint-... voir infra St-...**
- Saintes** (17) : p.100 n.3.
- Sainville** (28) : p.36 n.11.
- Sambin** (41) : p.26,45.
- Sandarville** (28) : p.158.
- Santenay** (41) : p.54 n.12.
- Santilly** (28) : p.24.
- Saran** (45) : p.111 n.8, p.116,24.
- Saumur** (49) : p.50 n.50.
- Saussay** (28) : p.158.
- Seillac** (41) : p.52,53 n.7.
- Senantes** (28) : p.34 n.8.
- Senlis** (60) : p.13 n.8, p.19,21,82 n.42, p.102,146.
- Senonches** (28) : p.121.
- Sepmes** (37) : p.27,37 n.12.
- Septeuil** (78) : p.91 n.25.
- Sermaises** (91) : p.43,166.
- Soignolles, commune de Voves** (28) : p.34 n.8.
- Sonchamp** (78) : p.12,52,120,121.
- Sorel-Moussel** (28) : p.93 n.33.
- Soulaire** (28) : p.81 et n.40,41,p.93.
- St-Aignan** (41) : p.26 et n.53, p.45 et n.35, p.65 n.46.
- St-Amand-Longpré** (41) : p.115.
- St-Arnoult-des-Bois** (28) : p.151.
- St-Arnoult-en-Yvelines** (78) : p.12, 19,52,109,121.
- St-Aubin-des-Bois** (28) : p.149 n.17.
- St-Benoît-sur-Loire** (45) : p.118,166.
- St-Bonnet-le-Château** (42) : p.140, 141 et n.46.
- St-Claude** (39) : p.96.
- St-Claude-de-Diray** (41) : p.24.
- St-Cyr-en-Val** (45) : p.54 n.12.
- St-Denis** (93) : p.100,103,105 et n.22,p.125,143 n.1.
- St-Denis-de-Moronval** (28) : p.80 et n.36, p.133 n.19.
- St-Denis-les-Ponts** (28) : p.160,85 n.10.
- St-Dyé-sur-Loire** (41) : p.16 n.28,p.24 et n.48.
- Ste-Baume** (83) : p.18 n.30, p.132,133 n.19.
- Ste-Gemme** (53) : p.95,96.
- Ste-Mesme** (78) : p.90, p.91 et n.23, p.92.
- St-Escobille** (91) : p.43.
- St-Flour** (15) : p.161.
- St-Georges-sur-Eure** (28) : 36 n.11, p.160.
- St-Germain-en-Laye** (78) : p.121.
- St-Gervais-la-Forêt** (41) : p.54 n.12.
- St-Gilles** (30) : p.16,20.
- St-Hilaire-la-Gravelle** (41) : p.19.
- St-Jean-Pied-de-Port** (64) : p.27 n.63, p.101,136 n.34.
- St-Jean-Pierre-Fixte** (28) : p.161.
- St-Laurent-des-Eaux** (41) : p.24,25.
- St-Léger-en-Yvelines** (78) : p.29 n.77, p.43,47 et n.40, p.57 et n.22,23, p.58 et n.27, p.59 et n.31, p.126,127 et n.8.
- St-Lubin-de-la-Haye** (28) : p.159,54 n.13.
- St-Malo** (35) : p.165.
- St-Marc-la-Lande** (79) : p.14.
- St-Martin-au-Laërt** (62) : p.73 n.13.
- St-Martin-de-Bréthencourt** (78) : p.48 n.45, p.91 n.23.
- St-Maur-sur-le-Loir** (28) : p.157.
- St-Mesmin** (45) : p.21.
- St-Méen-le-Grand** (35) : p.29 et n.75.
- St-Ouen** (41) : p.111 n.12.
- St-Ouen-Domprot** (51) : p.165.
- St-Ouen-Marchefroy** (28) : p.70 et n.5, p.144 n.6.
- St-Pal-de-Chalançon** (43) : p.126 n.5.
- St-Père** (89) : p.107 n.30.
- St-Pierre-sur-Dives** p.136.
- St-Prix** (95) : p.37.
- St-Quentin-sur-Indrois** (37) : p.28 n.67.
- St-Saturnin** (72) : p.167.
- St-Sauveur-Marville** (28) : p.40 n.16, p.55 n.18.
- St-Trond** (Belgique) : p.20.
- St-Victor-de-Buthon** (28) : p.55 et n.17.
- Tardais** (28) : p.121 n.37.
- Taverny** (95) : p.60 n.32, p.91 et n.23, p.92
- Termonde** (Belgique) : p.20.
- Tharoiseau** (89) : p.107 n.30.
- Theuivy** (28) : p.54 n.12, p.55 et n.17, p.93.
- Thiron-Gardais** (28) : p.20,21, p.56 et n.19, p.57.
- Thivernal** (78) : p.44.
- Tongres** (Belgique) : p.20.
- Toul** (54) : p.11.
- Toulouse** (31) : p.24 n.46, p.26, p.100 n.3.
- Tourouvre** (61) : p.33,54 et n.11.
- Tours** (37) : p.16,19 et n.32,36, p.20,21 et n.42, p.22,25,26,27,28, p.100 n.3, p.111,115,168.
- Toury** (28) : p.19,24,37 et n.15, p.38,39,40,41 et n.23, p.42 n.23, p.48 n.45, p.55 et n.16, p.60,91 et n.27, p.111.
- Trappes** (78) : p.59 n.29.
- Tréauville** (50) : p.150.
- Tremblay-le-Vicomte** (28) : p.36 n.9, p.53 et n.7,9,10, p.61.
- Triacastela** (Espagne - Galice) : p.135.
- Troyes** (10) : p.146 n.12.
- Val** (83) : p.133 et n.22.
- Valenciennes** (59) : p.146.
- Vaucresson** (92) : p.29 n.76.
- Vendôme** (41) : p.19 et n.32, p.20,22,27 et n.65, p.28 et n.69, p.29 n.74, p.41,74,82 n.44, p.85,86,87,111, 114,115,127,156,165,168,.
- Verberie** (60) : p.50 n.50.
- Vérigny** (28) : p.52 n.3.
- Verneuil-sur-Avre** (27) : p.54 et n.14, p.55 n.17, p.130 n.13.

INDEX

- Vernouillet (28) : p.91 n.26.
 Versailles (78) : p.59 n.29.
 Vert-en-Drouais (28) : p.44,69 et n.2,p.77,91 n.25, p.158.
 Veuves (41) : p.25,82 n.42.
 Vézelay (89) : p.13,16, 101 n.9, 107, 108,110 n.4, p.114..
 Viabon (28) : p.120 n.30.
 Vichères (28) : p.117 n.26.
 Vicq (78) : p.34 n.8.
 Vieille-Eglise-en-Yvelines (78) : p.127 n.7.
 Vienne-les-Blois (41) : p.26 et n.57.
 Villemardy (41) : p.53 n.7.
 Villemy-Bonneville (41) : p.26,45 et n.35.
 Villeneuve-d'Avignon (30) : p.126 n.5.
 Villeneuve-le-Comte (77) : p.156.
 Villepreux (78) : p.29 n.76.
 Villereau (28) : p.166.
 Vitray-en-Beauce (28) : p.80 n.38.
 Vouvray-Monnaie (37) : p.19 n.36.
 Vézelay (89) : p.16,Wissant (62) : p.106 n.25.
 Worcester (Angleteterre) : p.158.
 Yermenonville (28) : p.157.
 Ymonville (28) : p.30,p.120 n.32,35,88 n.15, p.116,117 et n.25, p.127,167.
 Ypres (Belgique) : p.20.
 Yvoy-le-Marron (41) : p.54 n.12.



Missale Vindonensis - vers 1507
 (Vendôme, Bibliothèque municipale)

HUMBERT JACOMET

CROIX RURALES

ET

CHEMINS DE PÈLERINAGE

Dans l'ancien diocèse de Chartres

© *Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1998.*